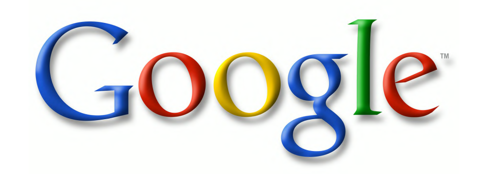
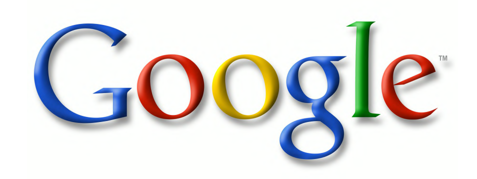
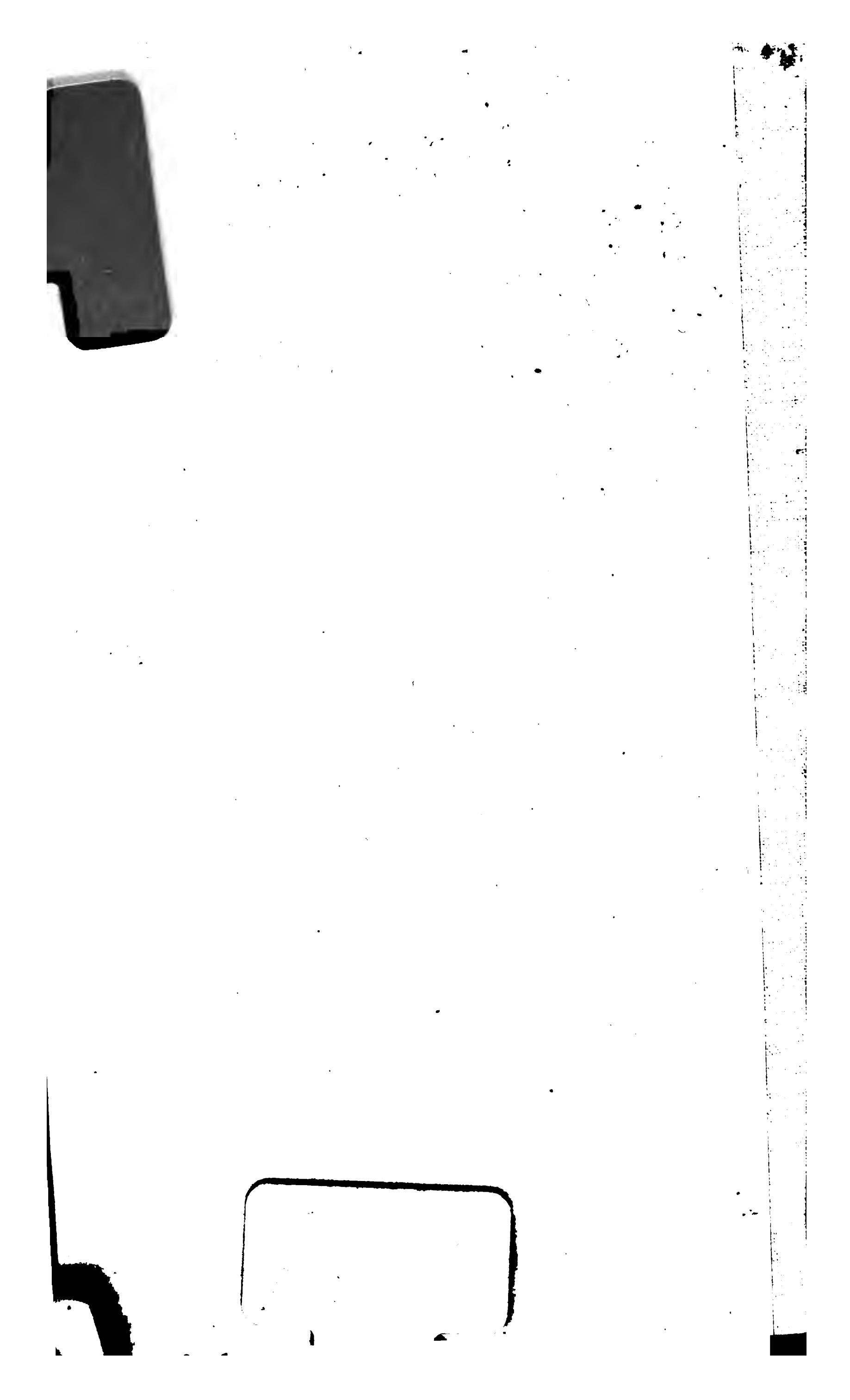
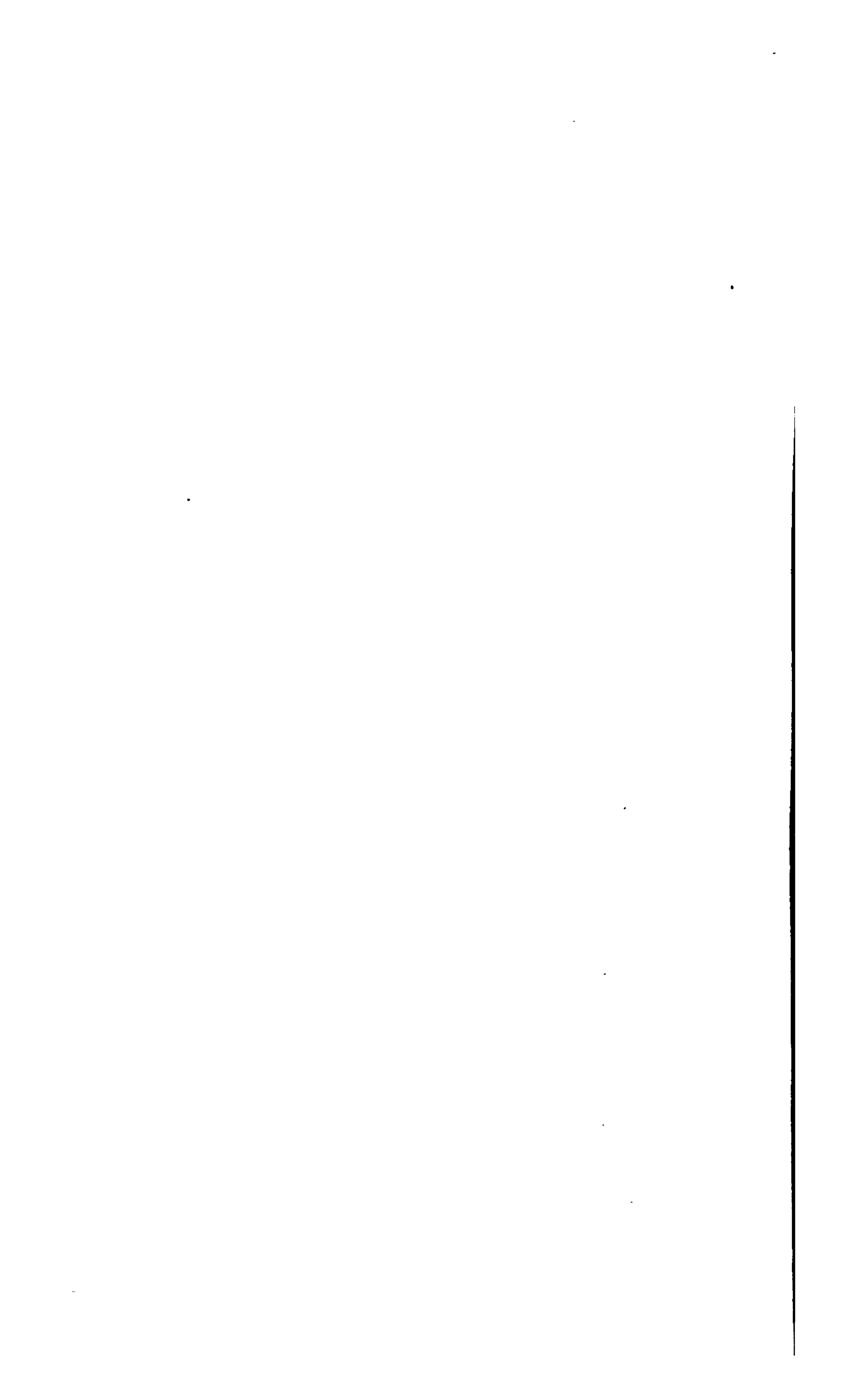



Google



Richelieu



MÉMOIRES

DU MARÉCHAL

DUC DE RICHELIEU.

Tome VII.

AVIS.

On trouve chez les mêmes Libraires :

MÉMOIRES du Duc d'Aiguillon, troisième édition, 1 vol. *in*-8.

MÉMOIRES sur les règnes de Louis XIV, la Régence, et Louis XV ; par feu M. Duclos, troisième édition, 2 vol. *in*-8.

MÉMOIRES du Duc de Saint-Simon, troisième édition, 6 gros vol. *in*-12.

MÉMOIRES du Duc de Choiseul, Ministre de la Marine et de la Guerre, 2 vol. *in*-8.

MÉMOIRES du Comte de Maurepas, Ministre de la Marine, etc. etc. troisième édition, 4 vol. *in*-8. avec fig. *On vend séparément le 4e aux personnes qui ont acquis les trois premiers volumes.*

MÉMOIRES sur la Minorité de Louis XV, par J. B. Massillon, évêque de Clermont, 1 vol. *in*-8.

VIE privée du Maréchal de Richelieu, contenant ses amours et intrigues, etc. Seconde édition, avec des corrections et des augmentations considérables ; 3 vol. *in*-12.

CORRESPONDANCE originale des émigrés, trouvée à Verdun, dans le Porte-feuille de Monsieur, et de M. de Calonne, déposée aux Archives de la Convention Nationale, 1 vol. *in*-8. avec fig.

MÉMOIRES

DU MARÉCHAL

DUC DE RICHELIEU,

Pour servir à l'Histoire des Cours de Louis XIV, de la minorité et du Règne de Louis XV, etc. etc.

Ouvrage composé dans la Bibliothèque et sur les papiers du Maréchal, et sur ceux de plusieurs Courtisans ses contemporains.

Avec des Cartes, Plans et Portraits gravés en taille-douce.

Écrivez l'Histoire avec verité, et faites tant de honte au vice, qu'il ne reste plus que la vertu en France. *Anne d'Autriche.*

TOME SEPTIÈME.



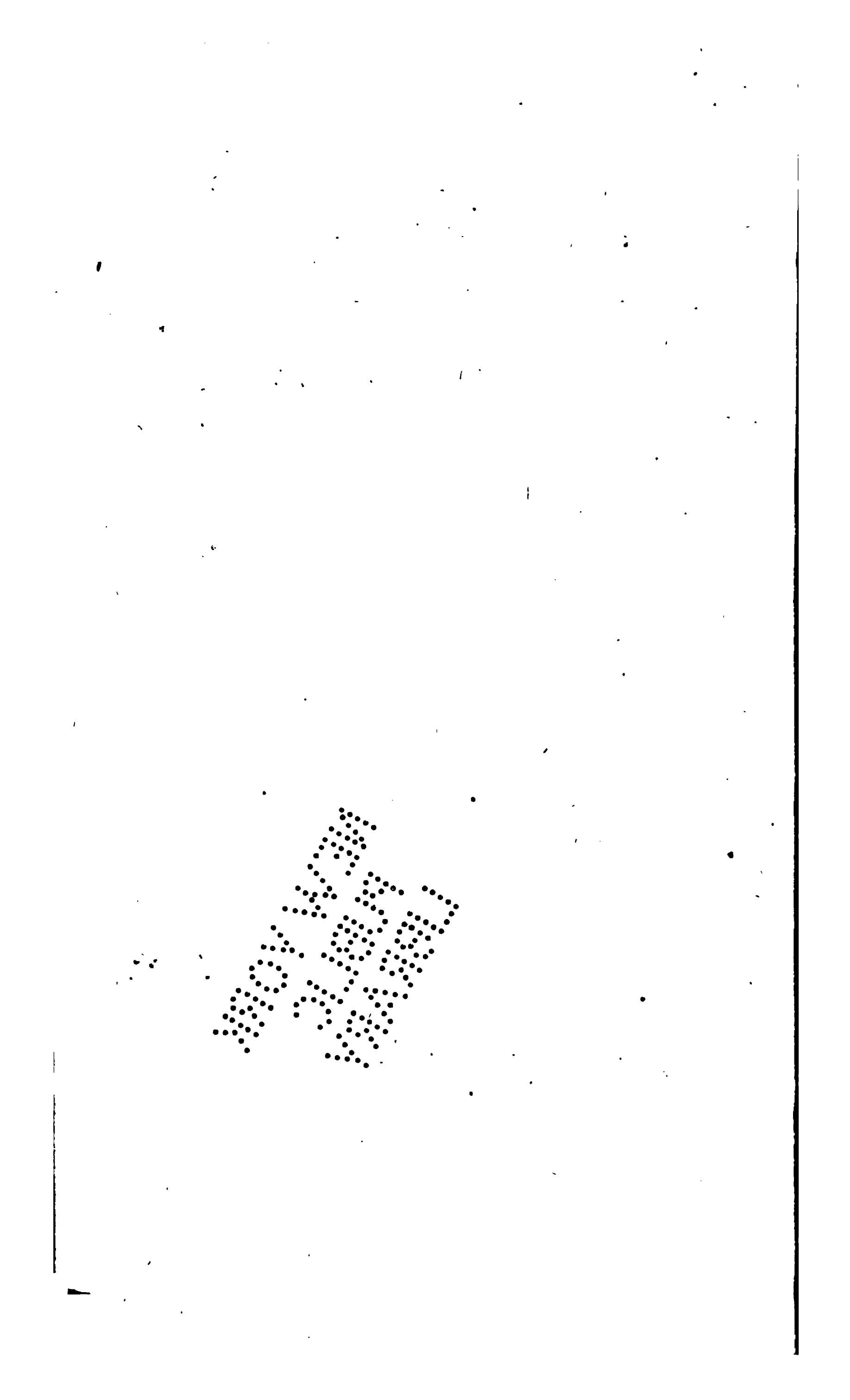
A PARIS,

Chez Buisson, Libraire, rue Hautefeuille, n°. 20.

A Lyon, chez Bruyset frères, rue S. Dominique.

A Londres, chez J. De Boffe, gerard street Soho, n°. 7.

1793.



MÉMOIRES
DU MARÉCHAL
DUC DE RICHELIEU.

CHAPITRE PREMIER.

MAUREPAS engage le roi à se mettre à la tête de ses armées, pour l'éloigner de madame de Châteauroux, & le roi quitte ses orgies de Choisy & ses favorites pour commander dans les camps. Le duc de Richelieu appelle madame de Châteauroux. Toute l'armée en est scandalisée. Les suisses chantent, près de la tente du roi, des chansons contre lui & contre la duchesse de Châteauroux. Le roi quitte cette armée & va en Alsace. Il est suivi de madame de Châteauroux. Il tombe malade à Metz.

MAUREPAS n'ayant pu traverser la passion du roi pour madame de la Tournelle, ni l'installation de cette favorite à la cour, ni l'érection en sa faveur de la terre de Châteauroux en duché: voyant, au contraire, qu'elle étoit toujours animée

contre lui, toujours réſolue de ſe venger & de le chaſſer de la cour, lui tendit des piéges d'un autre genre.

Il imagina de rompre les entretiens ſecrets & fréquens qu'elle avoit avec le roi, toujours paſſionné pour elle. Pour y réuſſir, il fit entendre à Louis XV que ſes armes étant malheureuſes, il étoit néceſſaire de leur rendre leur ancienne gloire, en ſe mettant, comme Louis XIV & Louis XIII, à la tête de ſes troupes.

Il fut aiſé à Maurepas de prouver que la préſence du roi étoit néceſſaire pour ranimer le courage du ſoldat. Il s'unit pour cela au maréchal de Noailles, qui, deſirant de bonne foi le bien de l'Etat, fit entendre à Louis XV, d'une maniere ſubtile & délicate, & par des alluſions bien étudiées & détournées, qu'un roi de France n'étoit pas excluſivement le roi de ſes petits appartemens. La capitale & les provinces pouſſoient déjà de hauts cris contre les orgies du roi à Choiſy; les miniſtres étoient déſolés de ne pouvoir en approcher, quand ce prince y étoit renfermé avec ſes favoris & avec madame de Châteauroux: l'opinion favoriſa un inſtant Maurepas & l'enhardit à réveiller Louis XV & à l'engager à ſortir de ce château où il aviliſſoit la majeſté royale.

Madame de Châteauroux fut éblouie d'un projet

dans lequel elle ne vit d'abord que ce qu'il avoit de grand & de ſpécieux. Semblable à madame de Monteſpan, dont elle avoit le génie, le caractere élevé & l'audace, elle approuvoit le projet d'occuper le roi du ſoin de ſes affaires, pour deux raiſons ; la premiere, pour éloigner de ce prince le comte de Maurepas, qui étoit dans ce moment le miniſtre de confiance ; & la ſeconde, pour ſe donner la réputation de concourir elle-même à la gloire du roi & de l'État. Ses principes, ſes intérêts & ſon goût la portoient, d'ailleurs, à ſoutenir ce grand projet, & depuis la mort de Fleury, toute la France, ſe plaignoit de ce que le monarque paroiſſoit inappliqué, & ſur-tout de ce qu'il laiſſoit à ſes miniſtres le maniement des affaires; elle écouta le vœu des françois & le remplit.

Le tems de ſuivre l'avis de la nation étoit arrivé. La partie reſpectable du clergé gémiſſoit hautement de la vie inceſtueuſe, des orgies nocturnes du roi, de ſa vie obſcure & retirée, & de ſes voyages ſi fréquens à Choiſy. Le peuple murmuroit des dépenſes que ce prince commençoit à ſe permettre, & de la richeſſe des ameublemens de cette campagne où il alloit, diſoit-on, s'enſevelir dans les plaiſirs de la table & jouir de toutes ſortes de voluptés : on citoit les diſſolutions des princes de l'Orient, qui,

fatigués des soins de leur empire, en laissent le gouvernement à des visirs, pour se perdre dans un sérail.

Madame de Châteauroux, obligée de s'assujettir à Versailles, à la gêne & au cérémonial, se plaisoit beaucoup à Choisy où elle régnoit en souveraine, & cependant elle cherchoit à se rendre agréable à la nation mécontente. Elle crut qu'en arrachant le roi à son indolence, & en le plaçant à la tête de ses armées, elle s'attireroit l'estime & l'affection du public. Liguée avec d'Argenson contre Maurepas, elle crut son crédit assez puissant pour se maintenir malgré les efforts des autres ministres, & dirigée par Richelieu, elle crut qu'elle seroit appelée à suivre le roi jusques dans le camp. Mais le comte de Maurepas qui avoit pénétré les intérêts de la favorite, & qui redoutoit son séjour à l'armée, eut l'adresse de persuader à Louis XV, que, s'il vouloit jouir, en roi, de l'affection de ses sujets, il falloit, pendant cette campagne, faire le sacrifice de madame de Châteauroux & la laisser à Paris à l'exemple de Louis XIV, qui, dans ces circonstances, abandonnoit madame de Montespan aux soins de Colbert.

Louis XV, qui n'étoit point encore arrivé à cette époque fatale où il dédaigna l'opinion des

françois, ſe rendit à cet avis ſalutaire : il triompha de Richelieu & de madame de Châteauroux, & il fut réſolu, malgré leurs avis, qu'elle n'iroit point à l'armée à la ſuite du roi ; mais Richelieu & la favorite obtinrent également que Maurepas n'y viendroit pas, qu'il ne reſteroit pas même à Paris, & il lui fut enjoint d'aller faire des tournées dans nos provinces maritimes pour les affaires de ſon département.

C'eſt ainſi que Louis XV, ſans énergie ni volonté, entre ſa maîtreſſe & ſon miniſtre favori, ſe laiſſoit alternativement perſuader. Il écoutoit Maurepas, qui lui prouvoit la néceſſité d'éloigner ſa favorite des troupes qu'il alloit commander, & il écoutoit ſa favorite, qui lui perſuadoit que Maurepas, par les tournures de ſon eſprit ſéduiſant, parviendroit à rompre leur union. Voulant ſatisfaire à l'un & à l'autre, il envoya Maurepas dans différens ports, & laiſſa la ducheſſe de Châteauroux à Paris. Richelieu qui devoit ſuivre le roi à l'armée & qui étoit déjà l'un de ſes aides-de-camp, engagea la favorite à ſe ſoumettre, en lui aſſurant qu'il prenoit ſur lui de la faire venir à l'armée lorſque Louis XV ſe ſeroit abſtenu, pendant quelque tems, des amuſemens de l'amour. Telle fut l'intrigue qui donna lieu à la premiere campagne de Louis XV.

Ce prince qui n'avoit aucun goût pour le cérémonial, ni aucune de ces passions éclatantes des rois, que Fleury, dès son enfance, lui avoit appris à éviter & à craindre, n'avoit aucun desir de faire des conquêtes. Il n'avoit eu, jusqu'à ce moment-là, que des attraits pour les amusemens des cabinets à Versailles, & pour la vie privée de Choisy, où il se plaisoit à se dépouiller de la royauté, & à en quitter le ton & les réserves, pour y vivre comme un simple gentilhomme de ce tems-là. Madame de Châteauroux, au contraire, y régnoit absolument, environnée d'adorateurs. La reine, devant laquelle toute distinction devoit cesser, y venoit très-rarement, & le roi qui y vivoit tant qu'il pouvoit, parce qu'il y étoit à son aise, en multiplioit les voyages & en allongeoit le séjour. Tel étoit le sérail de Choisy, dont les intérêts des courtisans hâterent la dissolution. Tous les partis, en voulant se tromper, en travaillant, disoit-ils, au bien de l'Etat, & en envoyant le roi à l'armée, se trouverent trompés réciproquement dans leurs vues privées; le roi les écarta tous de sa personne pendant les siéges & les combats.

La famille royale débarrassée, par ces arrangemens, du ministre favori & de la maîtresse, essaya pour lors de se rapprocher du roi. La reine

eût le courage de montrer le desir de se réunir intimement avec Louis XV, qui, depuis dix années, ne vivoit plus avec elle maritalement. La favorite & les courtisans avoient persuadé ce prince qu'il n'étoit ni aimé ni estimé de la reine, quelqu'appareil extérieur de soumission & de respect envers son époux, qu'elle montrât. La princesse instruite de ces préventions, timide & incertaine sur la maniere dont elle devoit s'y prendre pour obtenir l'agrément de suivre le roi à l'armée, & pour rentrer dans ses bonnes graces de mari & de souverain, imagina de lui écrire selon son usage. Quand elle n'osoit lui parler, ou quand elle vouloit lui proposer quelque chose de nouveau, elle balbutioit & ne savoit pas trouver ses termes. Elle alloit néanmoins, tous les matins, au petit lever du roi, mais en cérémonial & toujours avec tant de monde, qu'elle ne pouvoit plus lui parler en particulier.

Le 16 Avril, ayant été le voir à son ordinaire, & s'étant occupée, toute la veille, de la composition de sa lettre, elle la remit elle-même à Louis XV, avec beaucoup d'embarras. Dans cette lettre elle offroit de suivre sa majesté de la maniere dont il voudroit le lui permettre; ajoutant qu'elle n'osoit pas lui demander de réponse. C'est le seul article de la lettre que le roi accorda.

Peu de jours après elle follicita une place de dame du palais, dans la formation de la maison de la dauphine, pour la fille du marquis de Teffé, & prit fur elle d'aller demander cette faveur au roi, au *petit lever*, qui eft le vrai lever du roi, tandis que le *grand lever* n'en étoit que le cérémonial. Louis XV ne lui répondit pas; mais le lendemain madame de Taleyrand vint apprendre à la reine que le roi avoit nommé madame de Périgord. Le refus d'une réponfe & d'une grâce qu'elle demanda fut la premiere faveur de fon empreffement à vouloir fuivre le roi à fon armée en Flandre.

Le 2 Mai, le roi foupa au grand couvert avec la reine, & il ne fut queftion d'aucun voyage. Après fouper, il entra chez la reine, & eut avec elle un quart-d'heure de converfation fort indifférente; car il n'étoit plus intéreffant qu'avec fes maîtreffes, & dans les petits appartemens; il fortit de chez elle fans rien dire, & donna l'ordre pour fon coucher à une heure & demie. Il entra effectivement dans fa chambre, comme pour fe coucher; mais il ne fit que changer d'habit, fit des adieux tendres au dauphin, écrivit à madame la dauphine, nomma les places de fa maifon, & écrivit à la reine quatre lignes, où il difoit que les dépenfes l'empêchoient de la mener avec lui fur les frontieres. Il en-

voya ensuite à Plaisance, maison de campagne de Paris Duvernay, frere de Montmartel, ses deux maîtresses, &, malgré les instances de quelques courtisans, il prit avec lui le pere Perusseau jésuite, son confesseur, en cas de besoin, & ne voulut pas le laisser, même pour huit jours, à Paris pour confesser le dauphin. Il écrivit une lettre secrette à l'archevêque de Paris. Il en fit écrire une ministérielle à tous les prélats. Il alla à la tribune de la chapelle faire sa prière, & monta dans son carrosse avec M. le premier écuyer, avec M. le duc d'Ayen (aujourd'hui maréchal de Noailles en 1790), & avec Meuze. L'évêque de Soissons, son aumônier, & le marquis de Verneuil, secrétaire du cabinet, ayant la plume, le suivirent. Tencin partit pour Lyon. Maurepas devoit aller en Provence, visiter nos ports. Orri, Saint-Florentin & le chancelier, resterent à Paris, pour les affaires d'État & de la capitale, & le prince partit pour son armée de Flandre le 3 Mai 1744.

Quoique Louis XV n'aimât, depuis 1742, que madame de Châteauroux, avec publicité, il jetoit souvent des regards, non-seulement sur les dames qu'il appeloit familierement à Choisy, sans inviter leurs maris, mais encore sur toutes les jolies femmes qui étoient à sa bienséance. Il distingua, dès 1743, dans la forêt de Sennar,

madame d'Etiole, si connue depuis sous le nom de *madame la marquise de Pompadour*, qui se disoit amoureuse du roi. Elle paroissoit dans la forêt de Sennar avec l'équipage le plus léger, le plus brillant, & avec la beauté d'une déesse. Au retour de la chasse, le roi & ses favoris en parloient avec passion, & madame de Châteauroux écrivoit au duc de Richelieu, qui dirigeoit sa conduite. *Si le caractere léger du roi l'eût éloigné de moi, j'aurois pu en mourir de chagrin; mais je n'aurois fait aucune démarche pour le ramener; vous le connoissez, & vous voyez que j'ai raison.*

La duchesse de Chevreuse parloit un jour au roi de la *petite d'Etiole*. Madame de Châteauroux s'approcha d'elle fort doucement, & cherchant avec le talon un des cors de la duchesse, monta dessus, lui écrasa le cor & le doigt, & la fit tomber en syncope. Le lendemain elle alla voir la duchesse, malade dans son lit, lui fit ses excuses, lui dit pour toute raison: *savez-vous bien qu'on parle en ce moment de donner au roi la petite d'Etiole, & qu'on n'en cherche plus que les moyens?* Le roi partit touché de la beauté de cette petite d'Etiole & fut reçu avec transport à Valenciennes. Arrivé à l'armée, il appeloit à dîner cinq à six personnes, & le soir il avoit 25 à 30 couverts, où étoient invités les princes & les officiers gé-

néraux. La reine, au contraire, vivoit à Verſailles fort triſtement; elle y jouoit de la vielle, inſtrument qu'elle aimoit beaucoup, & s'amuſoit, comme elle pouvoit, avec les dames de Flavacourt, de Luynes & de Faudoars. Madame de Châteauroux & madame de Lauraguais étoient déjà à Plaiſance, où Louis XV leur envoyoit des couriers journellement. Ce fut dans cette circonſtance que le maréchal de Noailles, prenant de l'empire ſur l'eſprit du roi, & le duc d'Ayen jouiſſant de plus en plus de ſa confiance, le duc de Richelieu, qui craignoit que le crédit de Noailles ne prévalût ſur le ſien, conſeilla à la ducheſſe de Châteauroux de venir en Flandre, même ſans l'ordre du roi. Il aſſuroit à la favorite que le moment de ſe faire un mérite de ſon empreſſement étoit arrivé. Il annonçoit au roi *le voyage de l'amour aveugle & déſobéiſſant, ſi digne de pardon quand il ôtoit ſon bandeau*, & aſſuroit à ce prince & à ſa favorite qu'il prenoit ſur lui tous les événemens poſſibles. Il avoit déjà fait revenir depuis quelques mois, d'Italie, ſon ancienne amie la ducheſſe de Modêne, qui étoit à Paris, & qui avoit conſervé, pendant une abſence de vingt années, l'ancienne paſſion qu'elle avoit eue pour lui avant ſon établiſſement à Modêne. Richelieu, pour donner plus d'appareil à l'empreſſe-

ment de la favorite, l'engagea à venir à l'armée. Ainsi, le 8 Juin, madame de Châteauroux & madame de Lauraguais partirent de Plaisance; mais pendant la nuit, pour éviter les huées du peuple, auquel elles étoient déjà odieuses, & se rendirent à Lille. Elles avoient été, deux jours auparavant, présenter leurs respects à la reine, qui eut la bonté de leur parler avec tant de cordialité, que madame de Châteauroux en fut embarrassée. Madame de Lauraguais, moins déconcertée, fit ses adieux, plus cavalierement, avec un ton plus décidé. Elles partirent dans une gondole à six places avec mademoiselle & madame de Bellefont. D'autres complaisantes les suivirent, & par-tout des relais se trouverent prêts jusqu'à Lille, pour accélérer leur arrivée.

La reine fut moins patiente avec madame de Modêne qu'avec les deux favorites du roi. Elle avoit demandé la permission de venir prendre les ordres de la reine avant son départ pour Lille; cette princesse lui répondit avec vivacité : *faites votre sot voyage comme vous voudrez, cela ne me fait rien*. Une autre complaisante, qui rougissoit peu de son naturel, madame la princesse de Conty, qui avoit résolu de plaire à toutes les maîtresses & à tous les ministres surtout des finances, alla de même à Lille, à la suite

de madame de Châteauroux ; elle voulut même que madame la ducheſſe de Chartres, ſa fille, y allât avec elle. On parla en vain de l'amour encore ſi expreſſif du duc de Chartres pour elle, de la néceſſité de mener une vie tranquille pour avoir des enfans : madame la ducheſſe de Chartres trouva fort agréable d'aller à la guerre, d'y ſuivre ſa mere, & d'y vivre avec ſon époux.

La capitale murmuroit, pendant ce tems-là, du voyage ſcandaleux des deux ſœurs, ſuivies de trois princeſſes, & la rumeur alla au point qu'on ne les appeloit que *les coureuſes*, ſans les nommer. Louis XV, qu'on avoit élevé juſques aux nues, quand il avoit quitté ſes orgies pour aller commander ſes troupes, fut blâmé d'avoir appelé ſes favorites, & de donner un exemple ſcandaleux à ſes officiers, qui avoient quitté leurs femmes & leurs maîtreſſes pour le ſervir dans ſes camps.

Cette étrange viſite excita, à l'armée, des murmures plus éclatans. On dit que les femmes y venoient pour interrompre le cours des conquêtes du roi. Les ſuiſſes, avec leur caractere de bonhommie & de véracité, chanſonnerent ce prince & ſa favorite, & firent entendre leurs voix juſques auprès de ſa tente. Les anciens officiers, plus ſcandaliſés que les jeunes, apprirent à ceux-ci

une vieille chanson qu'ils savoient depuis cinquante ans, & toute l'armée chanta, à côté du roi, les couplets fameux :

Ah! madame Enroux,
Je deviendrai fou
Si je ne vous baise, &c.
Ah! madame Enroux,
J'en deviendrai fou, &c.

Le roi, les favorites, le duc de Richelieu, en furent effrayés; & il fallut céder à l'orage : le roi, après la prise d'Ypres, passa à Lille avec madame de Châteauroux, & sa sœur Lauraguais. Il les quitta ensuite pour aller visiter les principales villes de Flandre, tandis que les dames se rendirent à Dunkerque pour l'y attendre, & s'y trouverent avec le comte de Maurepas, de retour de sa tournée.

Ce fut dans cette ville que le roi reçut la nouvelle que le prince Charles avoit passé le Rhin, le 13 Juillet, & qu'il se détermina, malgré l'avis de son conseil, d'aller en personne secourir l'Alsace. Les dames, non-effarouchées de leur cruelle réception en Flandres, l'y suivirent, & dans toutes les villes de passage de cette longue route, le grand maréchal des logis, le comte de la Suse, en habile valet, eut toujours l'attention de ménager d'avance dans les logemens, une commu-

nication de l'appartement du roi à celui de la duchesse. Ce fut dans cette circonstance que l'amour de la favorite pour le beau d'Agénois se réveilla. Ayant appris, à son passage à Reims, que ce duc, en affrontant la mort & en s'exposant au feu le plus terrible, avoit été blessé à la prise de Château-Dauphin, dont le roi avoit reçu la nouvelle, un retour de tendresse, pour cet ancien amant, émut ses entrailles, lui troubla le sang, & lui causa une ébullition avec la fievre. Le roi qui en découvrit la cause, n'en fut pas très-content. Il s'arrêta pourtant un jour de plus à Reims, mais sans passer celui qu'il avoit marqué pour arriver à Metz ; & la duchesse de Châteauroux, qui étoit restée à Reims, y arriva presqu'aussitôt que Louis XV.

Lorsqu'on sut que le roi venoit à Metz ; on s'occupa de son logement, de celui de madame de Châteauroux & des communications nécessaires aux jouissances des deux amans, sans scandaliser le public. On logea la favorite dans l'abbaye de Saint-Arnould, que l'évêque de Marseille, qui en étoit abbé, avoit louée au premier président qui céda ce logement ; mais madame de Châteauroux s'y trouvant trop éloignée du roi, la servitude des courtisans imagina de faire encore des galeries avec des planches, pour

la communication, quoique le peuple de Metz en parût fortement ſcandaliſé. Le prieur de l'abbaye eût beau aſſurer que la galerie avoit été faite pour que le roi pût, de ſon appartement, aller à l'égliſe; le peuple, qui s'irrite quand il ſe voit trompé, & qui ne connoît pas les formes ſéduiſantes de la cour & de la capitale, dans ſes manieres, répondoit hautement: *la communication a été faite, non pour aller à l'égliſe, mais pour aller coucher avec madame de Châteauroux;* & comme on avoit commis l'imprudence de fermer les avenues de quatre rues, pour favoriſer la communication; ce même peuple, en s'attroupant, baffouoit tout à-la-fois & le prince & la favorite, & diſoit encore plus hautement, que le roi n'avoit pas beſoin de venir à Metz pour donner ce mauvais exemple à des femmes de province.

Ce fut dans cette circonſtance que le roi tomba malade d'une fievre maligne.

CHAPITRE

CHAPITRE II.

Progrès de la maladie du roi à Metz. Elle est déclarée dangereuse. Il se forme à la cour de Louis XV deux partis ; celui de la favorite & des favoris d'un côté, & celui des princes & des grands officiers de l'autre. Projet de ce parti-ci pour faire chasser madame de Châteauroux par le moyen du confesseur. La favorite & le duc de Richelieu négocient avec le confesseur pour qu'elle ne soit pas renvoyée. Caractere du pere Perusseau, jésuite, confesseur du roi. Entretien du confesseur, de la favorite & du duc de Richelieu. Le confesseur les laisse dans l'incertitude. Désolation de la favorite. Bons mots du duc de Richelieu.

Depuis le quatre d'Août jusqu'au douze ; on reconnut, par des symptômes, toujours plus effrayans, que la maladie du roi étoit dangereuse, & Cassera, médecin de Metz, avouoit qu'il ne répondoit pas de la vie de ce prince ; mais il ajouta que si sa maladie étoit bien conduite, il pourroit guérir, sur-tout s'il étoit tranquille. Toutes les portes des appartemens

du roi furent fermées dès ce moment-là, par ordre du duc de Richelieu, de concert avec la favorite. Le malade ne fut plus servi que par ses domestiques les plus intimes, par les deux sœurs, & par le duc de Richelieu, qui étoit leur conseil & leur guide.

Les princes du sang écartés du roi, & les grands officiers de la couronne privés des fonctions de leurs charges, parce que les favoris vouloient servir exclusivement ce prince, se réunirent alors dans l'anti-chambre du roi, & formerent un parti. Bouillon, la Rochefoucault, Villeroy, le premier écuyer, l'évêque de Soissons, premier aumônier, le pere Perusseau, jésuite & confesseur du roi, étoient à la tête de ce parti.

Les deux maîtresses, le duc de Richelieu, Meuze, les domestiques de l'intérieur, les aides-de-camp formerent l'autre parti. Le duc de Pentievre avoit été arrêté en chemin par la petite vérole.

Dans le parti des princes, on résolut de faciliter les approches du confesseur que les favoris tenoient éloigné, de crainte des canons de l'église, que les prêtres citent aux malades. On résolut encore de se servir de la religion de Louis XV, & des terreurs que lui donnoit sa maladie, pour chasser madame de Châteauroux avec sa sœur, & perdre

le duc de Richelieu, qu'ils détestoient, parce qu'il jouissoit d'une grande faveur, qu'il étoit le confident des plaisirs du roi, & qu'il les éloignoit de l'exercice de leurs charges. Secrettement animés les uns contre les autres, les deux partis s'observerent d'abord en silence dans l'anti-chambre du roi; mais les princes s'indignant bientôt de ce qu'ils ne pouvoient parvenir jusqu'à Louis XV, les chefs des deux partis en vinrent à de vives explications.

Madame de Châteauroux avouoit la justice de leur demande : *Rien n'est plus juste*, disoit-elle, *que le desir de servir le roi, & de remplir les devoirs de sa charge; rien n'est plus juste aussi que de se soumettre à la volonté du roi qui parle; c'est le premier des devoirs; mais en pareil cas, je n'aurois pas, moi-même, le droit de rester dans sa chambre.*

Intéressée à donner cette réponse, madame de Châteauroux savoit déjà que Fitz-James, évêque de Soissons, aumônier du roi, uni à l'évêque de Metz, tenoit des conférences secrettes avec les princes du sang, pour engager le roi à se confesser, en l'intimidant par le danger de sa maladie. Elle savoit que sa disgrace étoit la convention préalable d'une absolution. Pour prévenir ce coup funeste, elle avoit d'abord résolu d'écarter le

confesseur, l'aumônier, les princes du sang, les grands officiers de la couronne ; elle ne les laissoit entrer dans la chambre du roi que pendant la messe, & avoit soin de les faire avertir par les huissiers, qu'ils devoient sortir quand elle étoit finie. Dans sa perplexité, elle tenoit sans cesse des conseils avec le duc de Richelieu, & avec celui des quatre valets-de-chambre, chargé des plaisirs du roi, sur ce qu'elle devoit faire dans ces momens difficiles. Dans leur étourderie, ils imaginerent de traiter avec le confesseur du roi, le P. Pérusseau, jésuite. Ils le firent venir dans un petit cabinet, à côté du lit du roi, & la duchesse de Châteauroux lui demanda si elle seroit obligée de partir, en cas que le roi desirât la confession & les autres sacremens : mais le jésuite embarrassé manifestoit ses inquiétudes, en balbutiant, & en ne lui donnant que des réponses inintelligibles.

Parlez donc, P. Perusseau, lui disoit avec impatience Mde. de Châteauroux, & *déterminez-vous ; ne permettez pas que je sois renvoyée scandaleusement : la réputation du roi sera moins compromise, si je pars secrettement. Si je sors, au contraire, forcément, cette maniere, en outrageant le roi, me déshonorera.* Pérusseau, qui étoit fin & adroit, se soucioit fort peu intérieurement d'outrager madame de Châteauroux, s'il pouvoit

conserver une place précieuse & chere à sa compagnie. En parlant, il ne vouloit pas dire ce qu'il vouloit faire, & en ne parlant pas, il impatientoit la favorite & le duc de Richelieu, peu endurans de leur naturel. Obligé de leur répondre, Pérusseau répétoit sans cesse dans son embarras; *mais madame, le roi ne sera peut-être pas confessé....*

Il le sera, répondoit la duchesse, *car le roi a de la religion, j'en ai aussi, & je serai la premiere à l'exhorter à se confesser pour le bon exemple. Je ne voudrois pas m'exposer de prendre sur moi qu'il ne le fût pas; mais il s'agit d'éviter un scandale. Serai-je renvoyée? dites-le-moi.*

Pérusseau, aussi embarrassé que la duchesse, répondoit encore en balbutiant qu'il n'étoit pas permis d'arranger d'avance la confession d'un malade; qu'il ne connoissoit pas la vie du roi, que la conduite du confesseur dépendoit de l'aveu du pénitent, & que n'ayant personnellement aucune mauvaise opinion des rapports intimes du roi avec madame la duchesse, le résultat dépendoit des aveux du roi.

S'il ne faut que des aveux, répliqua la dame, *je vous confesse, pere Pérusseau, que j'ai péché avec le roi; tant que nous l'avons voulu, & avec habitude. Est-ce le cas de me faire renvoyer par Louis XV mourant? N'y a-t-il pas quelqu'exception pour un roi?*

L'idée du roi, en danger, jetoit Pérusseau dans un plus grand embarras. Il avoit été secrettement résolu dans le parti des princes de faire renvoyer la duchesse, si le roi se confessoit ; mais si le roi guérissoit sans confession, Pérusseau ne vouloit pas s'exposer au ressentiment de la maîtresse, ni être renvoyé lui-même après la convalescence, si le roi la reprenoit. Dans cette perplexité, Pérusseau vouloit s'évader & gagner la porte du petit cabinet ; mais le duc de Richelieu, qui en occupoit l'entrée, qui tenoit la porte entr'ouverte, s'y opposa, & lui répliqua vivement, poussé à bout par ses expressions entortillées : *Ah ! P. Pérusseau, soyez donc galant envers les femmes ; accordez, à présent même, à madame la duchesse de Châteauroux la faveur de la renvoyer de la cour sans scandale. Vos* CAR, *vos* PEUT-ETRE *& vos* SI *nous désolent.* Le jésuite, patient & résolu de tout souffrir, persistoit à garder un profond silence ; & Richelieu voyant cette résistance soutenue, saute sur le pere Pérusseau, & l'embrassant avec ses grâces, & toutes les expressions de sa galanterie ordinaire, le presse étroitement, & dit au jésuite, avec le ton de la plaisanterie : *Je vois bien, mon révérend pere, que vous êtes peu sensible à la beauté des femmes ;* & le serrant encore plus étroitement, il ajoute : *faites donc pour moi, qui ai toujours aimé*

les jésuites, ce que les peres de l'église, les plus galans ont permis aux confesseurs des rois en pareille circonstance. Pérusseau, encore plus inflexible, persistoit dans son mystérieux silence, ne voulant pas être un jour poursuivi par le duc & la duchesse, si le roi guérissoit sans confession, ni avouer d'avance ce qu'il avoit résolu de faire, & ce qu'il étoit possible qu'il ne fît pas en cas de guérison.

Madame de Châteauroux étoit dans la désolation. Tous les momens lui étoient précieux, & il ne lui restoit plus que l'usage de ses attraits, & de ses grâces pour gagner Pérusseau. C'étoient les moyens que venoit d'employer Richelieu : elle prit donc de ses douces mains le menton du jésuite, & lui dit, les larmes aux yeux & avec sensibilité : *Je vous jure, pere Pérusseau, que si vous voulez éviter un éclat, je me retirerai de la chambre du roi pendant sa maladie. Je ne reviendrai plus à la cour que comme son amie, & jamais comme maîtresse, je me convertirai, & vous me confesserez.* Pérusseau, encore plus inflexible, persiste à les laisser tous deux dans l'incertitude, sur ce qu'il avoit à faire s'il confessoit le roi.

Pendant cette scène, les princes & les grands officiers de la couronne préparoient en silence ce que les canons de l'église, les plus vieux & les plus inusités, ordonnent dans ces circonstances ; &

comme la mort d'un roi, la chûte des ministres; la disgrace d'une favorite ou d'un courtisan sont les grandes révolutions des empires despotiques, les deux partis se trouvoient dans l'attente des plus grands événemens. Les ministres, observateurs paisibles de la querelle des favoris contre les princes du sang, observoient en silence le combat de la faveur contre l'autorité des princes. Le parti de Maurepas & de d'Argenson étoit pour ceux-ci.

Si le roi mouroit, la cour dévote & jésuitique du roi futur & de la reine devenoit victorieuse.

Si le roi revenoit à la vie sans confession, Richelieu, madame de Châteauroux & leur parti triomphoient des princes du sang & des grands officiers de la couronne. Un avenir incertain sur ces grands événemens jetoit l'effroi dans les trois partis, des ministres, des princes du sang & des favoris.

CHAPITRE III.

Le comte de Clermont parvient à faire au roi des remontrances sur l'éloignement des princes. Réponse du roi favorable à sa demande. L'évêque de Soissons touche le cœur du roi. Madame de Châteauroux le ramene à elle. Le duc de Richelieu coupe de nouveau toute communication du roi avec les princes. Ressentiment du duc de Bouillon qui se retire de la cour. La Peyronie le rappelle. Il engage vainement le roi à se confesser. Défaillance de Louis XV. Il appelle à grands cris son confesseur. Renvoi de madame de Châteauroux & de madame de Lauraguais. Scène de la chambre du roi mourant. Foudres de l'église lancées par l'évêque de Soissons. Le roi est enfin administré. Symptômes de sa maladie. Il est abandonné de ses ministres, de ses courtisans, de ses médecins. Un empirique, par une forte dose d'émétique, sauve Louis XV.

On parloit dans l'anti-chambre du roi mourant de la possibilité de tous ces événemens, & on y voyoit d'un bout à l'autre quel effet étrange, la crainte & l'espoir opéroient sur tous les visages. Dans cette

agitation extrême, les princes, toujours déterminés à chasser la favorite, à perdre le duc de Richelieu, & à faire ouvrir les portes de la chambre du roi, que ce courtisan tenoit si bien fermées, tinrent conseil sur le moyen de les ouvrir malgré l'ordre; mais ils étoient tous dans un tel embarras que personne n'osoit se permettre cet éclat; à la fin il fut résolu que le comte de Clermont, prince, se présenteroit au roi pour lui témoigner la peine des seigneurs de sa cour. Clermont, avec le ton de sa liberté militaire, avec l'assurance propre à son rang, & l'habitude de vivre avec le roi, dont il étoit aimé, consentit d'entrer dans la chambre, & dit ces paroles au roi mourant : *Sire, je ne puis croire que votre majesté ait l'intention de priver les princes de votre sang de la satisfaction de savoir par eux-mêmes des nouvelles de votre santé. Nous ne voulons pas que notre présence vous importune; mais nous desirons, à cause de notre amour pour vous, d'avoir la liberté d'entrer quelques momens, &, pour vous prouver que nous n'avons pas d'autres desseins, Sire, je me retire.* La crainte le saisit en effet en prononçant ces paroles, & il se mit en devoir de sortir; mais Louis XV qui ne fut point offensé de ce discours, fit rester le comte de Clermont auprès de lui.

Après ce premier ſuccès, les princes préparerent la confeſſion. Pour y réſoudre le roi, l'évêque de Soiſſons, avant la meſſe, lui parla avec les termes de la théologie, de la néceſſiré de ſe confeſſer; & le roi lui répondit: *Il n'eſt pas tems.* Madame de Châteauroux lui avoit perſuadé dès le matin, qu'il n'étoit point encore auſſi malade qu'on le diſoit. Fitz-James, qui avoit une exhortation toute prête, inſiſta, & le roi dit: *J'ai un trop grand mal de tête, & trop de choſes à retrouver & à dire pour me confeſſer à préſent.... Mais votre majeſté*, répliqua Fitz-James, *pourroit commencer & finir demain*: le roi voulut du repos, & Fitz-James ſortit ſans ſuccès.

Madame de Châteauroux déſeſpérée de cet acheminement, voulut prendre la main du roi, lui toucher le ſein, l'embraſſer fort tendrement & lui faire ſes gentilleſſes accoutumées; le roi ébranlé par Fitz-James, la repouſſa & lui dit: PRINCESSE (nom qu'il lui avoit donné,), *je crois que je fais mal, dans l'état où je ſuis, de vous permettre ces carreſſes.* Madame de Châteauroux inſiſtoit, & vouloit encore embraſſer le roi; *il faudra peut-être nous ſéparer*, lui dit Louis XV. *Fort bien*, répliqua la favorite, d'un ton piqué; & laiſſant en liberté les mains du roi, que des troubles d'eſprit, & des agitations commençoient à tourmenter.

Le duc de Richelieu, aussi désolé que la duchesse, demandoit, en attendant, au duc de Bouillon ce que l'évêque de Soissons avoit pu dire au roi qui en étoit encore si agité : *je n'en sais rien*, lui répondit ce courtisan, *car ce n'est pas notre affaire ; mais quand on lui parleroit d'affaires sérieuses, on ne pourroit pas le blâmer, parce qu'il fait son devoir.* Le duc de Richelieu apprit dès ce moment-là, d'une maniere plus certaine, quel seroit *ce devoir*, & résolut d'exclure tout le monde de la chambre du roi, pour empêcher cette confession redoutable & si bien préparée, qu'elle devoit perdre à-la-fois les deux maîtresses & les favoris; & comme les princes, les grands officiers & leur parti assiégeoient la chambre pour ne pas perdre le moment favorable de cette confession, le duc de Richelieu vint leur dire, à 11 heures du soir, que le roi ne vouloit plus leur donner l'ordre ; ce qui les exclut de toute communication avec Louis XV. C'est alors que le duc de Bouillon, en fureur, se leva & dit au duc de Richelieu, que, puisqu'il falloit prendre l'ordre de Wignerot, il se retireroit : il sortit en effet de l'anti-chambre.

Le lendemain 13, la Peyronie, chirurgien, vint trouver Bouillon, & lui dit que le roi n'avoit plus que deux jours à vivre, qu'il étoit nécessaire que

ce prince se confessât, & qu'il étoit du devoir de sa charge de grand chambellan de l'annoncer au roi. Bouillon, exclu de l'appartement, vouloit bien remplir les devoirs de sa charge, mais il ne vouloit pas se compromettre avec le duc de Richelieu; il manda Champcenetz, & lui ordonna de dire au roi qu'il étoit aussi consterné que plusieurs autres seigneurs de ne pouvoir pénétrer dans sa chambre, & Champcenetz prit sur lui d'en parler à Louis XV. Ce prince, mourant, écoutant tout le monde, & ne voulant mécontenter personne, fit appeler les princes & toute la chambre avant la messe, & le parti se trouva victorieux. Bouillon put à son aise témoigner au roi la douleur extrême qu'il éprouvoit de ne pouvoir remplir les devoirs de sa charge. *Je le voudrois bien*, dit le roi aux mécontens des deux partis; *mais il n'est pas tems encore*. Madame de Châteauroux, Richelieu & les valets lui avoient fait entendre que tous ces MM. grands officiers de la couronne, ne desiroient de le voir administrer que pour faire parade de leurs fonctions, & qu'il n'étoit point assez malade pour recevoir ses derniers sacremens. Richelieu, qui lui tâtoit sans cesse le pouls & qui faisoit le médecin, juroit sur sa tête, sur son honneur que le roi n'avoit qu'un léger embarras dans les visceres.

Cependant la maladie du roi empiroit, & lorsqu'il parloit encore aux seigneurs de sa cour, il tomboit en défaillance. Pendant quelques minutes il fut sans connoissance, & sa pâleur & son insensibilité alarmerent les assistans. Peu-à-peu le roi reprit l'usage de ses sens; mais, en recouvrant la parole, il s'écria, par trois fois, à très-haute voix, & de toutes ses forces: *Mon bouillon, mon bouillon & le pere Pérusseau, vîte le pere Pérusseau: adieu, je me meurs, je ne vous reverrai plus.* Le roi se confessa au jésuite; & rappelant auprès de lui le duc de Bouillon: *vous pouvez me servir*, lui dit il, *il n'y aura plus désormais aucun obstacle; j'ai sacrifié les favorites & mes favoris à la religion & à ce que veut l'église d'un roi très-chrétien & du fils aîné de l'église.* L'évêque de Soissons étoit victorieux. Pour jouir, sans perdre de tems, de son triomphe, il s'empressa d'aller prononcer aux deux sœurs l'ordre fatal de Louis XV.

Retirées dans un cabinet voisin, avec le duc de Richelieu, elles y attendoient l'événement avec des palpitations affreuses. Elles entendirent la porte à deux battans s'entr'ouvrir, & virent Fitz-James, la main appuyée sur le bouton, avançant une tête mal peignée, avec des yeux étincelans, & une figure animée, qui leur dit: *Le roi vous ordonne*,

mesdames de vous retirer de chez lui sur-le-champ. Il ordonna ensuite d'abattre la galerie de bois qui communiquoit au logis de la duchesse, pour apprendre au peuple cette séparation.

Frappées des foudres de l'église, les deux favorites, immobiles & comme inanimées, ne répondirent pas un mot. Mais le duc de Richelieu qui connoissoit l'énergie de la passion de Louis XV pour la duchesse de Châteauroux, & la facilité naturelle de ce prince à suivre les impulsions de ses ministres, & des courtisans, leur déclara qu'il s'opposoit, au nom du roi, à leur retraite, & que si elles vouloient rester, & braver des ordres extorqués dans un moment de transport fébrile, il prenoit sur lui tous les événemens. C'est alors que l'impétueux prélat envoya des ordres à la Paroisse. *Qu'on ferme nos saints tabernacles*, disoit-il, *afin que la disgrace soit plus éclatante, & que le roi soit obéi sur des ordres nouveaux.* Les favorites sortirent donc, fondantes en larmes, la honte sur le front, les yeux baissés, & sans oser fixer personne.

Fitz-James, non encore satisfait, déclara que le roi ne seroit administré qu'après leur départ de la ville. *Les loix de l'église & de nos saints canons*, disoit-il au roi, *nous défendent d'apporter le viatique*

lorsque LA CONCUBINE *est encore dans la ville. Je prie votre majesté de donner de nouveaux ordres pour leur départ ; car il n'y a pas de tems à perdre, votre majesté mourra bientôt.*

Le roi, frappé de terreur, car Fitz-James élevoit la voix en nommant LA CONCUBINE, accorda tout ce qu'on voulut, & les ordres furent si bien exécutés, & le parti des princes prit un tel soin de les proclamer, qu'on ameuta le peuple de Metz contre elles. D'Argenson fixa madame de Châteauroux, & lui fit un geste de hauteur & de mépris. Elles ne trouverent pas même, dans les écuries du roi, un officier qui voulût donner une voiture pour les soustraire à l'indignation du peuple, après avoir régné en souveraines dans tous ses châteaux. Tout le monde, dans ce moment de détresse, les renia. Le seul maréchal de Belle-Ile, qui craignoit qu'elles ne fussent lapidées, se rappelant des services que les sœurs favorites du roi lui avoient rendus, leur donna un carrosse, & elles s'y jeterent à la hâte, en baissant les stors, pour éviter les déchaînemens du peuple. Elles étoient accompagnées des dames de Bellefonds, du Roure & de Rubempré. On les mena dans une maison de campagne à quelques lieues de Metz ; on eut même beaucoup de peine d'en

d'en trouver, les propriétaires craignant la populace.

Les deux dames sorties, Fitz-James permit que le roi fût administré. Ce prince le desiroit si ardemment, & il avoit une telle peur du diable, qu'il disoit à Fitz-James : *Monsieur, j'ai fait ma premiere communion il y a 22 ans ; je desire d'en faire une bonne & qu'elle soit la derniere.*

Après avoir reçu le viatique, on lui entendit dire hautement : *Ah ! que j'ai été bien indigne jusqu'à ce jour de la royauté !* Louis XIV, son prédécesseur ; Louis XIII ; tous les rois de France sont morts frappés d'une vaine terreur d'avoir régné despotiquement sur les françois.

On recueillit ces autres paroles : *Qu'un roi qui va paroître devant Dieu a de comptes à lui rendre !* Une autre fois il s'écria : *Ah ! que ce passage est terrible !*

Bouillon aimoit le roi & se désoloit. *Prenez courage, Bouillon,* lui dit le malade, *j'en ai encore beaucoup moi-même.*

On entendit encore dire au roi : *Il n'est pas permis de se souhaiter la mort ; mais, si j'avois quelque chose à demander à Dieu, ce seroit de donner à ce royaume quelqu'un qui le gouvernât mieux que moi.*

Le triomphe des princes & des évêques de Soissons

roux, pour prévenir une lettre-de-cachet, ſe diviſerent.

En attendant, la maladie alloit en augmentant. Des ſymptômes affreux qui ſe ſuccédoient rapidement, & la retraite des miniſtres & des courtiſans annonçoient une mort prochaine. Le 15, à 6 heures du matin, on appela les princes pour aſſiſter aux prieres des agoniſans; & depuis ſix heures juſqu'à midi, le roi tomba véritablement dans une eſpece d'agonie. D'Argenſon fit emballer ſes papiers, & le duc de Chartres fit atteler ſa chaiſe de poſte pour ſe rendre à l'armée du Rhin; les médecins s'étoient retirés, & le roi, entre la vie & la mort, fut abandonné aux empyriques. L'un d'eux lui fit avaler une très-forte doſe d'émétique, & cette priſe fut portée néanmoins à un point ſi juſte, qu'elle procura la plus étrange évacuation. Dès ce moment-là, le roi guérit à vue d'œil.

Pour contenter le peuple, & le perſuader de la converſion du roi, on faiſoit abattre, en attendant, les galeries de communication; tandis que les deux favorites s'enfuyoient à toute bride avec crainte & précipitation. La femme d'un conſeiller qu'on prit pour une d'elles, fut inſultée publiquement; elles furent elles-mêmes baffouées

& vilipendées pendant la route, & sur-tout à la Ferté-sous-Jouarre, où elles furent reconnues. Le peuple vouloit briser leurs voitures & les mettre en pieces, sans un notable du pays qui en imposa à la populace, & qui les prit sous sa protection. Il sembloit au peuple, ennemi déclaré des favorites avouées, qu'elles fussent seules coupables du danger que le roi avoit couru dans sa maladie, & que l'on imputoit à des excès de libertinage auxquels elles l'avoient, disoit-on, exposé. Après ces avanies, elles arriverent à Paris, où elles s'arrêterent pour y attendre les événemens.

Le docteur du Moulin, que le roi avoit demandé sans-cesse, arriva de Paris, & annonça au malade les commencemens d'une heureuse convalescence; des évacuations prodigieuses l'accélérerent, & le 17, on assura que le roi n'en mourroit pas.

La reine, qui avoit appris, le neuf au soir, la nouvelle de sa maladie, recevoit chaque jour un bulletin de la Peyronie, & une lettre de d'Argenson. Elle n'osoit ni partir ni rester, & dans sa désolation extrême, elle se renversoit par terre & se prosternoit devant Dieu, lui demandant de la faire mourir elle-même, & de donner la vie à son époux. Au lieu de se réjouir du renvoi de la favorite, un saisissement la prit lorsqu'elle en apprit la nouvelle, & sur-le-champ elle alla pleurer

devant le Saint-Sacrement, environnée du dauphin & de ses enfans. On n'ouvroit aucune porte qu'un tremblement universel ne la prît. Ayant reçu le courrier, qui lui permettoit de s'avancer jusqu'à Lunéville, & au dauphin & à madame jusqu'à Châlons, elle voulut partir dans l'instant, & courir de poste en poste, ayant dans sa premiere berline madame de Luynes, madame de Villars & madame de Boufflers, & dans une seconde voiture, madame de Fleury, madame de Saint-Florentin, madame de Montauban & madame d'Antin. Madame de Flavacourt, qui étoit à Paris, vint supplier la reine de la mener : on lui donna une voiture avec plusieurs autres dames, sans avoir égard à la disgrace de ses deux sœurs à cause de sa conduite irréprochable; ainsi, lorsque les deux favorites étoient chassées de la cour pour réparer le scandale, la reine menoit leur sœur, madame de Flavacourt avec elle.

Arrivée à Soissons, sans s'arrêter, & d'Argenson lui témoignant dans ses dépêches que le roi la desiroit, elle accéléra encore sa marche, & vola chez le roi qui dormoit, & qui lui dit en s'éveillant ces propres paroles : *Madame, je vous demande pardon du scandale que je vous ai donné, des peines & des chagrins dont j'ai été la cause; me pardonnez-vous, madame*, lui dit-il par trois fois ? La reine, fondante en larmes, ne pouvoit lui répondre; mais at-

tachée à ſon cou, elle l'embraſſa pendant une heure. Le roi fit approcher ſon confeſſeur, pour qu'il fût témoin de cette réconciliation, & ce prince, le lendemain, envoya chercher madame de Villars, pour ſavoir d'elle ſi la reine lui avoit pardonné ſes infidélités paſſées, tant la méchanceté des courtiſans avoit ſu perſuader le monarque que ſon épouſe le haïſſoit, tandis qu'elle étoit pénétrée des ſentimens qu'elle devoit à ſon époux & à ſon roi. Madame de Flavacourt ne ſe trouva en préſence du roi que le 7 du mois de Septembre. La reine craignoit qu'en parlant d'elle, ſon nom ne fît quelqu'impreſſion ſur l'eſprit du roi, & ne renouvellât des ſouvenirs amers. Mais après la maladie, madame de Flavacourt fut avec le roi comme les autres. On ſavoit qu'elle n'étoit pas aimée de ſes ſœurs, & que le roi, qui l'avoit recherchée, n'avoit pas été bien reçu.

Tandis que la reine ſe déſoloit auprès de ſon époux, le dauphin & meſdames avoient reçu l'ordre de s'avancer juſqu'à Verdun, & de s'y arrêter. Malgré cette volonté connue du roi, Chatillon, qui avoit réſolu à Verſailles même de conduire le dauphin juſqu'au lit du roi malade, continua ſa route, & madame de Tallard crut auſſi pouvoir faire avancer les princeſſes, qui ſe déſoloient de ſe voir éloignées de leur pere, ſur-

tout madame Adelaïde qui en eut la fievre, & madame qui se consoloit de ce que son pere avoit reçu l'absolution. D'Argenson qui avoit expédié les ordres, représenta à Châtillon qu'il étoit fort étonné, après la volonté si connue & si précise du roi, de s'arrêter à Châlons. Belle-Ile le prenant par la manche, le tira même à part, & lui dit qu'il pourroit y avoir du danger pour le dauphin de l'exposer à cette visite, & qu'il pourroit augmenter celui du roi, qui seroit attendri & trop ému à la vue de son fils. Il ajouta aussi que le roi ayant une maladie qui pouvoit se communiquer, & une véritable fievre maligne, il risquoit beaucoup de présenter le dauphin. *Qu'on assemble*, dit le gouverneur, *la faculté pour en juger.*

La faculté jugea que M. le dauphin ayant déjà de l'émotion, un peu de fievre & le dévoiement, à cause de la fatigue du voyage, il y avoit en effet du danger de lui faire voir son pere : mais Châtillon, malgré ces avis, persista dans le sien, & présenta le dauphin au roi, qui le reçut froidement. Le gouverneur Châtillon, déconcerté demanda pardon au roi de la liberté qu'il avoit prise : ce prince ne lui répondit pas, persuadé que l'ambition de régner étoit déjà une passion dans son fils, & il conserva, depuis, le souvenir perpétuel de cette désobéissance.

Louis XV, entierement guéri au commencement du mois de Septembre, retomba dans son ancienne mélancolie. On s'aperçut qu'il devenoit plus sombre chaque jour, & qu'il repassoit dans son esprit les scenes de sa maladie. Le duc de Richelieu, profitant de ces momens de rêveries pour s'introduire de nouveau dans l'intérieur de sa cour, sonda les avenues par des lettres qu'il écrivit au cardinal Tencin & au maréchal de Noailles, qui lui répondirent qu'il ne pouvoit être mieux dans l'esprit de Louis XV. Cette réponse enhardit le duc: il essaya de revenir à ses anciennes habitudes avec le roi, qui avoit déjà résolu de se rendre auprès de son armée. Richelieu, pour l'animer contre ses ennemis, lui adressa l'histoire détaillée de sa maladie où Fitz-James, Bouillon, les princes & tout le parti qui avoit intrigué contre madame de Châteauroux, jouoient au naturel leur personnage. Chacun d'eux y fut dépeint avec de si vives couleurs, que le roi rougit de tout ce qu'il avoit ordonné dans son lit mourant. Richelieu lui fit entendre qu'il falloit rappeler auprès de lui ceux qu'il avoit disgraciés, & éloigner les acteurs de la comédie. Dès ce moment ce prince en prit la résolution. La reine ne fut plus accueillie avec la même bonté: le roi ne lui parla qu'avec froideur, & la veille du départ pour

Strasbourg, la reine lui ayant demandé, avec son embarras accoutumé, quel seroit son sort en ajoutant très-affectueusement, qu'elle espéroit que S. M. voudroit bien lui permettre de le suivre à Strasbourg ; *ce n'est pas la peine*, lui répondit le roi très-froidement, refusant toute explication ultérieure. En attendant, il arrivoit peu-à-peu près du roi quelques-uns des favoris, que l'appareil des sacremens, les foudres de Fitz-James & les canons de l'église, soutenus des lettres-de-cachet de d'Argenson avoient alarmés & dispersés pendant l'agonie du roi. Leur apparition près du monarque convalescent étoit l'accomplissement des prophéties de Richelieu, & annonçoit déjà que le prince reviendroit bientôt à son premier genre de vie ; qu'il abandonneroit son épouse comme auparavant, & qu'il rappelleroit peut-être madame de Châteauroux. La reine délaissée & toute éplorée, alla donc à Lunéville. Le duc de Penthievre fut arrêté par une seconde petite vérole. Madame la duchesse de Chartres & madame la princesse de Conti déclarerent qu'elles iroient à la guerre, & qu'elles se présenteroient à la tranchée devant Fribourg. Madame de Modêne & mademoiselle allerent à Strasbourg, & le roi qui étoit déjà entre le libertinage & la dévotion, ayant discontinué ses prieres dès le commencement de ses campagnes, & les ayant faites de nouveau depuis sa

convalefcence, les laiffa entierement & ne voulut ni les faire ni les entendre. Il manifeftoit quelquefois une fureur concentrée & momentanée contre les fcènes de Metz, contre Fitz-James, contre le pere Péruffeau & contre tout ce qui lui rappeloit le fouvenir de fa maladie. Après ce premier reffentiment, on le voyoit revenir à fon humeur plus tranquille, mais toujours atrabilaire. Paffant à Lunéville, pour aller à Strasbourg, il fut à la cour du roi de Pologne dans une mélancolie perpétuelle, & rien ne put le divertir. Les plus jolies dames, voyant la ducheffe de Châteauroux encore dans la difgrace, & la vacance d'une place, que prefque tout le beau fexe ambitionnoit, s'étudierent vainement à plaire au roi, qui ne fourit pour aucune gentilleffe. Son cœur étoit fecrettement attaché à madame de Châteauroux : il voyoit perpétuellement cette amante devant fes yeux, & partit fans faire fes adieux à la reine de Pologne, tout préoccupé de fon objet, & affectant une grande indifférence pour la reine fon époufe. Il réfléchit en chemin qu'il avoit manqué à la politeffe qu'il entendoit parfaitement, & il envoya, par un courrier, demander des nouvelles de la reine de Pologne; mais il oublia encore de faire demander par le gentilhomme qui étoit le courier, des

nouvelles de la ſanté de ſon épouſe & du roi de Pologne, ſon beau-pere. Enſuite ſe rappelant ce nouvel oubli, il leur écrivit des lettres flatteuſes & honnêtes pour réparer ſes inadvertances, & on ſut que ſes lettres annonçoient un eſprit très-occupé.

Arrivé à Saverne, où il paſſoit pour ſe rendre à l'armée, il reçut, de madame de Châteauroux, une lettre d'amour & une cocarde; & dès ce moment-là, ſa paſſion parut au-dehors avec ſi peu de réſerve, qu'on diſoit que madame de Châteauroux reviendroit bientôt à la cour, & que le roi brûloit véritablement d'amour pour elle. On s'aperçut, le 10 Octobre, devant Fribourg aſſiégé par ſon armée, que le roi deſiroit moins de conquérir cette place que de revoir ſon ancienne maîtreſſe. Mais le duc de Richelieu parti pour Montpellier, l'avoit trop bien endoctrinée pour qu'elle revînt à la cour ſans de grandes ſûretés, & ſans être vengée des ignominies qu'elle avoit endurées à Metz.

Le roi, ſur ces entrefaites, apprit de Madrid, par Vauréal ſon ambaſſadeur, que Châtillon, voyant madame de Châteauroux diſgraciée, avoit écrit en Eſpagne des lettres peu favorables à la réputation de ſa maîtreſſe. Sur-le-champ il ſigna contre lui & la ducheſſe de Châtillon, une lettre-

de-cachet, qui ne fut cependant pas encore expédiée, voulant s'en faire une obligation envers madame de Châteauroux.

Par cette disgrace le roi contentoit encore son ressentiment personnel contre le dévôt Châtillon, qui élevoit le dauphin dans une antipathie insurmontable contre la vie scandaleuse qu'il avoit menée, & qu'il vouloit continuer avec madame de Châteauroux. C'est pour cela qu'il ordonna aux officiers de l'éducation de son fils de rendre compte à lui seul de ce qui pourroit concerner cet objet. La disgrace du duc étoit donc assurée, quelque parti que prît madame de Châteauroux.

Le premier Novembre, le roi fit capituler la ville de Fribourg, & signa la capitulation. Fatigué ou plutôt ennuyé du siége, il laissa à ses généraux le soin d'en prendre les châteaux, & partit pour Paris, le 8 Novembre, pour y faire son entrée triomphale : disons-le avec vérité, pour jouir des hommages du peuple, & pour reconquérir madame la duchesse de Châteauroux.

Quand le roi avoit exilé quelqu'un, il lui pardonnoit très-rarement. En 1745, le duc de Châtillon eut la permission de revenir à 6 lieues de Paris. M. le dauphin, son premier valet-de-chambre Binet, & Boyer négocierent le retour. Maurepas & d'Argenson le desiroient, & enga-

gerent le prélat à en porter au roi la parole; ſous prétexte des remedes néceſſaires à la ſanté chancelante de Châtillon. Le roi permit que le duc vînt à Leuville, dont le ſeigneur étoit parent & ami de Châtillon, pour y faire des remedes. Le mois d'Août ſuivant, deſirant d'aller aux eaux de Forges, il demanda la permiſſion de paſſer dans Paris; le roi lui fit permettre de paſſer *ſans y coucher*.... En 1754 ce courtiſan ſe mouroit, & il étoit encore dans la diſgrace; il eut recours à madame de Pompadour, & de concert avec ſa femme, il la fit ſupplier, par le baron de Montmorency, de repréſenter au roi la douleur profonde qu'il reſſentoit de mourir dans ſa diſgrace. La favorite en parla pluſieurs fois au roi, qui fut inflexible; à la fin elle obtint ſeulement la permiſſion de mander à madame de Châtillon que le roi vouloit bien oublier le paſſé & qu'il accorderoit déſormais ſes bontés à ſa famille.

CHAPITRE IV.

SENTIMENS des parisiens & des françois envers Louis XV mourant à Metz. Comment ils le reçoivent à son retour dans la capitale. Madame de Châteauroux se mêle avec le peuple pour jouir de la vue du roi. Elle écrit au duc de Richelieu quelle sensation elle a éprouvée. Elle est insultée.

LE peuple françois n'est point aussi idolâtre de ses rois qu'on le pense. Il avoit montré beaucoup de ressentiment à la mort de Louis XIV, contre un regne si dur & si long. A la décadence du systême, il fit sentir au régent que la nation ne devoit pas être le jouet des folies du prince; & Louis XV savoit bien que le mépris public étoit déjà attaché à sa vie libertine du château de Choisy.

La maladie de Metz ne changea pas les sentimens de la nation. Mais la France, qui étoit dans la douleur depuis 1741, à cause de l'impéritie de nos généraux, sortoit d'une situation pénible & d'un état de crainte & d'alarmes, depuis que le roi avoit, par sa présence, relevé le courage de nos troupes.

La retraite de Belle-Ile avoit découragé les esprits. Le *général des mathurins*, Maillebois, qui avoit accouru à son secours, n'avoit pas même été capable de le joindre. Ségur, maître de la Haute-Autriche, l'avoit honteusement évacuée. Broglie s'étoit enfui de la Baviere sans coup férir. L'empereur, que nous avions fait élire, ayant perdu ses Etats, étoit devenu la risée de l'Empire & de l'Europe entiere. La garnison d'Egra, derniere place forte qui nous restoit en Bohême, avoit été faite prisonniere de guerre. Noailles, qui avoit préparé un grand coup de partie, l'avoit manqué à la bataille d'Ettingen, laissant échapper Géorges II. Depuis deux ans nous fuïons partout, & le partisan Menzel étoit venu jusques dans nos frontieres, en nous menaçant, à la tête de ses hussards, de venir à Paris enlever nos trésors & *de nous couper les oreilles.* Le peuple qui ne voyoit que des troupes vaincues pour défenseurs, ne pouvoit avoir le sentiment qu'il a de ses forces quand il est armé. Une angoisse universelle dominoit dans la capitale.

La présence du roi, réveillant à l'armée la bravoure des françois déconcertés, rassura les esprits dans tout le royaume & sur-tout dans la capitale. L'armée prit une attitude imposante,

&

& le roi, qui s'empara de plusieurs places en personne, fit oublier le férail de Choisy, & ne fut plus que *le libérateur des françois*. De toute part on disoit que s'il étoit malade, c'étoit pour avoir voulu nous défendre. La maladie du roi frappa tous les françois de la même terreur que l'annonce d'une grande calamité. Le peuple consterné, s'attroupoit autour de l'hôtel de la poste, & obligeoit les commis de lui donner des nouvelles du roi. Tout homme à cheval, qui avoit l'air d'un courier, étoit arrêté, & s'il donnoit de bonnes nouvelles, on lui faisoit, à l'envi, mille carresses. Nuit & jour les églises étoient fréquentées, & celle de la patrone de Paris, de cette sainte si puissante aux yeux du peuple ne désemplissoit pas. Celui qui avoit dix sols les portoit au sacristain, afin de dire des messes pour la guérison du roi. Le casuel y centupla : on n'appela plus le roi que LE BIEN AIMÉ, & ce nom lui resta.

La guérison obtenue, & le roi venant se montrer aux parisiens, l'enthousiasme recommença. Les entrées des empereurs victorieux, dans la capitale du monde, n'offrent rien de comparable à l'ivresse du peuple qui jouissoit de son roi. Les arbres ployoient sous la charge du peuple spectateur. Les toîts en parurent couverts. On sortit les grands carrosses du sacre. De superbes che-



vaux de parade, la tête haute, sembloient sentir ce qu'ils traînoient. Toute la pompe royale fut offerte aux regards du peuple attendri, qui pleuroit de joie ou qui s'extasioit à le contempler. On jetoit des pieces d'argent & on ne les relevoit pas. La vue d'un beau roi, d'un roi vainqueur, du libérateur de la France, étoit plus attrayante que cet appat. On contemploit avec délices le roi bien rétabli de sa maladie, âgé de trente-quatre ans, & redevenu beau comme un Appollon. Sa marche lente & majestueuse permettoit à tous les yeux de se fixer & de se reposer sur lui; tant on se croyoit heureux de sentir qu'on le possédoit enfin sain & sauf dans la capitale.

Pour contempler *le bien aimé* & jouir de son triomphe, madame de Châteauroux sortit de son hôtel, avec les autres. Le roi n'avoit pas encore répondu à ses derniers empressemens. Elle écrivoit cependant à Richelieu qui étoit à Montpellier, avec passion & avec énergie. Elle lui disoit : « Il est venu à Paris, & je ne puis vous rendre » l'ivresse des bons parisiens. Tout injustes qu'ils » sont pour moi, je ne puis m'empêcher de les » aimer à cause de leur amour pour le roi. Ils » lui ont donné le nom DE BIEN AIMÉ, & ce » titre efface tous leurs torts envers moi. Mon » tremblement & mon agitation ne peuvent se

» décrire. Je n'osois paroître. On est si cruel à
» mon égard, que toute espèce de démarche
» auroit paru un crime. D'ailleurs, je n'ai plus
» d'espérance, & loin de vouloir mettre des con-
» ditions à mon retour par l'exil des uns ou des
» autres, je me sens assez de foiblesse pour me
» rendre à une simple demande du maître. . . .
» Mais croyez-vous qu'il m'aime encore? Non;
» vous me faites assez entendre qu'il ne faut
» pas compter sur son retour; il croit peut-être
» avoir trop de torts à effacer, & c'est ce qui
» l'empêche de revenir. Ah! il ne sait pas qu'ils
» sont tous oubliés..... Je n'ai pu résister au desir
» de le voir. J'étois condamnée à la retraite &
» à la douleur, pendant que tout le monde se
» livroit à la joie. J'ai voulu en voir au moins
» le spectacle; je me suis mise de maniere à
» n'être pas reconnue, & avec mademoiselle He-
» bert j'ai été sur son passage.

» Je l'ai vu! Il avoit l'air joyeux & attendri.
» Il est donc capable d'un sentiment tendre! Je
» l'ai fixé longtems, & voyez ce que c'est que
» l'imagination! J'ai cru qu'il avoit jeté les yeux
» sur moi & qu'il cherchoit à me reconnoître.
« Sa voiture alloit si lentement, que j'eus le
» tems de l'examiner longtems. Je ne puis vous
» exprimer ce qui se passa en moi. Je me trouvai

» dans la foule, très-pressée, & je me reprochois
» quelquefois cette démarche, pour un homme
» par qui j'avois été traitée si inhumainement;
» mais entraînée par les éloges qu'on faisoit de
» lui, par les cris que l'ivresse arrachoit à tous
» les spectateurs, je n'avois plus la force de
» m'occuper de moi. Une seule voix sortie près
» de moi me rappela à mes malheurs, en me
» nommant d'une maniere bien injurieuse ».

Mais si madame de Châteauroux fut insultée; c'est que le peuple aimoit, dans Louis XV, non le corrupteur de quatre sœurs, ni le sultan invisible & confiné dans le sérail de Choisy; mais le roi des françois, de retour avec eux, d'une expédition heureuse.

Voilà sa putain: est l'injure dont madame de Châteauroux se plaint dans sa lettre à Richelieu. Elle le raconta de vive voix à sa sœur en rentrant chez elle, & lui ajouta qu'un spectateur, qu'elle ne reconnut pas, lui cracha au nez, après avoir donné au roi de vifs applaudissemens. La halle retentit même trois jours après d'un bon mot, que toute la ville & toute la France répéterent. Maurepas avoit fait courir le bruit que le roi rappeloit près de lui madame de Châteauroux. *Il reprend sa guinche*, disoient les dames de la halle, *eh bien, s'il retombe malade, il n'aura pas de nous un* PATER!


Tom. VII,
Pag. 52.
LA DUCHESSE
DE
CHATEAU ROUX.
Mais croyés Vous qu'il m'aime encore?
peint par nattier, gravé par N. F. J. Masquelier 1792.

CHAPITRE V.

Le roi, après sa triomphante réception à Paris, va chercher de nuit la duchesse de Châteauroux. Fierté & condition qu'elle oppose aux desirs du roi; elle exige la disgrace de Maurepas. Raisons du roi pour le conserver dans le ministere. Elle demande la punition exemplaire des princes du sang : réponse du roi qui modere le ressentiment de la duchesse; elle veut que les grands officiers de la couronne soient exilés, & le roi les lui abandonne. Lettres de cachet pour plaire à madame de Châteauroux.

LA nuit du vendredi au samedi 14 Novembre, le Roi couchant aux Tuileries, on alla gratter trois fois à la porte de communication de la chambre du Roi à celle de la Reine. Ses femmes l'éveillerent & l'avertirent, croyant que le Roi venoit coucher avec elle. *Ah! vous vous trompez*, leur dit-elle avec assurance; *recouchez-vous & dormez*. Elles s'étoient à peine couchées, que le bruit recommence. Après quelques momens, la reine leur dit d'ouvrir la porte; mais elles ne trouverent personne. Cette nuit-là, le Roi,

sortant secrettement des Tuileries, avoit passé le Pont-Royal, & étoit entré fort incognito chez la duchesse de Châteauroux, qui logeoit dans la rue du Bacq près les Jacobins. Il vouloit jouir de ses charmes, s'informer, sans aucun intermédiaire, des conditions qu'elle exigeoit avant de revenir à la cour; & lui faire des excuses de tout ce qui s'étoit passé à Metz, pendant sa maladie. Madame de Châteauroux, incertaine du retour du roi, eût voulu rentrer à la cour sans condition préalable; mais ce prince, faisant des avances, elle eut cette modération de son sexe, qui lui défendoit de le recevoir avec empressement: elle lui déclara que, *satisfaite de ne pas aller pourrir dans une prison par ses ordres, & contente d'avoir sa liberté & les plaisirs d'une vie privée, il en coûteroit trop de têtes à la France, si elle revenoit à sa cour.* A ce propos, le Roi, qui n'étoit point sanguinaire, l'arrêta & lui dit qu'il falloit tout oublier & ne plus parler des scènes scandaleuses de Metz; mais revenir, ce soir-là même, à Versailles, dans son appartement, & reprendre à la cour tous ses emplois. Madame de Châteauroux vouloit que Monsieur & Madame de Maurepas fussent exilés. Le roi lui répliqua que Maurepas lui étoit nécessaire; que, sans lui, il ne pourroit jamais

se résoudre à travailler, faisant avec lui dans une demi-heure, beaucoup plus d'ouvrage qu'avec les autres ministres dans une journée. Madame de Châteauroux demanda qu'il fût humilié pour réprimer l'orgueil qu'il affecteroit envers elle; & le roi lui répondit qu'elle dicteroit elle-même ce qu'elle en exigeoit, & qu'il obligeroit Maurepas de s'y soumettre.

Madame de Châteauroux, un peu satisfaite, essaya d'attaquer les princes du sang, & ajouta qu'ils devoient être éloignés. Le roi avoua qu'ils le méritoient; mais il dit qu'on avoit manqué à ce qui leur étoit dû, en les tenant loin de lui & hors de sa chambre, pendant sa maladie; & que la punition seroit beaucoup trop forte, s'ils étoient encore exilés & séparés du roi. Alors la duchesse exigea que le duc de Châtillon, qui élevoit le dauphin dans des sentimens d'inimitié affectée contr'elle, que le duc de Bouillon, la Rochefoucault, Balleroy, le pere Perusseau & Fitzjames fussent exilés. *Oh! pour ceux-là*, lui dit le roi, *je vous les abandonne. L'affaire de Châtillon est déjà faite.* Il promit à Madame de Châteauroux d'éloigner l'évêque de Soissons, mais sans éclat; car il tenoit au parti des Jansénistes, c'est-à-dire, à une des factions du clergé de France que la situation de l'Etat ne permettoit

pas alors d'humilier. Il dit aussi qu'il puniroit Pérusseau sans le chasser : mais il lui sacrifia les autres ; &, le jour même, il signa des lettres-de-cachet contre le duc de la Rochefoucault, contre le duc de Bouillon ; & envoya un courier à Montpellier, pour apprendre au duc de Richelieu le résultat de son entrevue avec elle.

Alors Madame de Châteauroux voulut bien accorder ses faveurs à son amant ; & comme une grande privation, un long voyage & des contradictions avoient attisé leurs feux, ils se trouverent si animés & les jouissances furent si immodérées, que le roi la laissa avec un mal de tête violent, avec la fievre & dans une telle situation, qu'elle en tomba dangereusement malade.

Le 10 Novembre suivant, entre huit & neuf heures du matin, la Luzerne, chef de brigade des gardes-du-corps, reçut de Maurepas l'ordre de signifier à Châtillon la disgrace du Roi qu'il avoit encourue ; & lui remit une lettre-de-cachet datée du 17 Octobre, & l'ordre de se retirer dans ses terres. La Luzerne conçut un mortel déplaisir de se voir l'instrument de la colere du roi contre son intime ami : mais Châtillon l'encouragea à s'acquitter de sa mission, & lui demanda s'il ne pourroit voir un moment la reine & le

dauphin. La Luzerne lui répondit qu'il avoit ordre de lui refuser cette permission, & de l'accompagner jusqu'à son carrosse avec son épouse. Maurepas vint leur dire, que la volonté du roi étoit qu'ils fussent partis avant son retour à Paris. Maurepas avoit gardé, plusieurs jours, l'ordre du roi sans le manifester; & reçut celui d'en faire usage, la veille de la signification; tandis que, d'un autre coté, le roi avoit fait dire à toutes les dames & à madame de Châtillon de se tenir prêtes à partir, le 25 Novembre, pour aller chercher la dauphine; & l'ordre que le roi avoit donné, étoit daté du 16 Octobre. La duchesse, sa femme pour qui l'ordre étoit le même, sortoit de chez la reine; & S. M. dit au duc, qu'elle vit à la porte de la chambre, de donner la main à madame de Châtillon jusqu'à son carrosse: ce fut au bas de l'escalier que le comte de la Luzerne lui fit le compliment. Elle en avoit apparemment la connoissance par la conversation qu'elle venoit d'avoir avec la reine; car on avoit remarqué qu'ils ne se dirent pas un seul mot depuis l'appartement jusqu'au carrosse. On dit à Paris que le voyage du dauphin à Metz étoit la seule cause de cette disgrace, & que sa désobéissance au roi la nécessitoit; mais la conduite de madame de Châ-

du Roi qui les engageoit à partir ; & qui fut suivie, quand ils arriverent, d'une seconde qui leur ordonnoit d'y rester. Maurepas, ami de la Rochefoucault, avoit adouci l'exil sur lequel le roi s'exprimoit en ces termes, dans sa lettre à Maurepas.

Vous manderez à M. de la Rochefoucault que je suis fort mécontent de sa conduite, & qu'il reste à la Rocheguyon jusqu'à nouvel ordre. Si cependant il y a quelques affaires qui demandent sa présence à Paris, il m'en fera demander la permission : il ne pourra aller que de la Rocheguyon à Liancourt & de Liancourt à la Rocheguyon. Mandez-lui aussi qu'il se tient bien des propos dont je suis instruit, & que l'on augmente.

On exila aussi le duc de Bouillon, non à Navarre, comme la Rochefoucault avoit été exilé à la Rocheguyon; mais au duché d'Albret, dans une masure, ou château non habité depuis deux cents ans, & où il y avoit à peine un toît & une porte. Madame de Lesdiguieres, qui avoit protégé madame de Châteauroux dans son enfance, & qui avoit élevé & recueilli chez elle madame de Lauraguais dans sa jeunesse, envoya prier madame de Châteauroux de passer chez elle ; & lui dit qu'il étoit honteux pour la gloire du roi

qu'il exilât un de ses grands officiers, pour le duc de Richelieu & pour une maîtresse, puisque le duc de Bouillon n'avoit fait que le devoir de sa charge à Metz. *Je ne vous verrai jamais de ma vie*, lui dit-elle, *si la lettre-de-cachet est expédiée.* En lui disant ces paroles, elle lui tourna le dos. Madame de Châteauroux demanda de commuer la peine.

CHAPITRE VI.

DÉNOUEMENT de l'affaire du pere Pérusseau, jésuite, avec la favorite. Le roi observant son confesseur, se plaît à le laisser dans le doute, s'il sera renvoyé de la cour ou s'il y restera. Pour s'amuser davantage, le roi appelle le pere Kell, jésuite, à la cour. Il fait courir le bruit que Pérusseau sera chassé. Adresse de Pérusseau. Constance de son caractere. Le roi en a pitié & le fait rester. Fin du regne des confesseurs des rois de France.

ON a vu que madame de Châteauroux avoit demandé que Perusseau, confesseur du roi, fût puni. Le Roi s'y refusa; mais il se plût dans la suite, même après la mort de madame de Châ-

teauroux, à tenir Peruſſeau dans la crainte d'une diſgrace. Il fit appeler pour cela le ſupérieur du Noviciat des jéſuites afin de confeſſer, diſoit-on, la dauphine qui devoit bientôt arriver en France; mais, en effet, pour mettre Peruſſeau dans la ſituation où il avoit mis madame de Châteauroux dans le petit cabinet de Metz. On ſe ſouvient que le jéſuite parut ſe complaire, dans ce petit recoin, à laiſſer la favorite dans l'incertitude cruelle, ſi l'on toléreroit ſon ſéjour près du roi, ou ſi elle ſeroit condamnée à une diſgrace honteuſe & éclatante. On ſe ſouvient encore qu'il perſiſta dans les principes de ſa politique jéſuitique, lorſque la favorite le ſupplia de prévenir cette diſgrace en offrant de ſe convertir, ſi elle reſtoit; & en offrant encore de ſortir de la cour, mais d'une maniere clandeſtine & précipitée. Peruſſeau, voyant à la cour le ſupérieur du Noviciat, ſon confrere, à côté de lui, ſe trouvoit dans la ſituation de madame de Châteauroux dans le cabinet; & le roi s'amuſoit, en obſervant ſon embarras, à lui faire dire qu'on l'obligeroit de préſenter ſon confrere au roi, à la reine, au dauphin, à la dauphine, à toute la famille royale; & qu'après cette cérémonie, on le chaſſeroit. Peruſſeau, auſſi habile jéſuite que courtiſan adroit, ſe comporta comme s'il avoit joui de la faveur

la plus distinguée. Il soutint de se voir abandonné des dévotes de la cour, avec un sang-froid admirable, & lors même qu'il fut l'objet de toutes les risées de la partie de la cour qui méprisoit la piété & la religion. Le seul Boyer lui resta fidele. Pérusseau, aussi embarrassé, mais moins passionné que madame de Châteauroux avant sa disgrace, le consulta. Le théatin & le jésuite conclurent qu'il falloit faire demander au roi, par un des valets-de-chambre, s'il resteroit ou s'il sortiroit de la cour, en suppliant le roi de ne pas le laisser dans un état d'incertitude qui ôtoit à son confesseur la considération qui lui étoit due. Le roi, qui jouissoit encore de la peine de son confesseur, lui fit répondre par le valet-de-chambre qu'il pouvoit partir; car ce qu'il avoit à lui dire n'étoit pas pressé : mais qu'il ne manquât pas de revenir le vendredi. Le P. Pérusseau, avec un extérieur toujours jésuitique, se retira jusqu'au vendredi d'après.

Le jour indiqué, le confesseur ne manqua pas de se trouver dans l'anti-chambre, & le roi ne s'en aperçut pas. Pérusseau voulut faire demander ses ordres par le même valet, & il fut répondu que le roi avoit ordonné, ce jour-là, de ne point lui parler d'aucune affaire. Ainsi, tout le jour se passa dans l'incertitude, s'il seroit

renvoyé ou s'il ne le feroit pas. Louis XV, qui obfervoit en filence cette pénible fituation, eut pitié, à la fin, de Peruffeau, & ne voulut pas qu'il s'en allât : il le lui fit dire par le même valet-de-chambre ; & Peruffeau, avec fon fang-froid admirable, foutint l'affurance des bonnes grâces du roi avec la même férénité qu'il avoit foutenu la vue de l'orage qui le menaçoit.

Telle fut, dans la cour de France, la derniere intrigue des confeffeurs de nos rois. Dans les fiecles d'ignorance, ils firent de nos princes les inftrumens de l'ambition du facerdoce. Sous des princes foibles, ils furent les inftrumens des premiers miniftres. Sous les rois dévots, ils avilirent la royauté par des pratiques monacales & fuperftitieufes. Dans l'extrême vieilleffe de Louis XIV, ils jeterent le défordre dans l'églife de France ; & Tellier porta la profondeur jufqu'à perfuader à ce prince que fes adulteres, fes incendies du Palatinat & toutes fes fautes lui feroient remifes, s'il ruinoit le proteftantifme & s'il protégeoit la bulle *unigènitus* en France.

Les jéfuites qui voyoient l'empire du confeffionnal décliner & l'opinion du fiecle dévoiler leurs principes odieux à l'efprit de liberté qui commençoit à luire, avoient placé, depuis ce tems-là, des confeffeurs tranquilles, Delinieres

&

& Perusseau, dans la décadence du pouvoir sacerdotal, se conduisirent adroitement; & Perusseau, qui ne fut qu'un instrument passif à Metz, ne fut jamais premier mobile. Malgré cette conduite, c'est ici une des dernieres intrigues où paroissent les confesseurs de nos rois. Elle finit par amuser les maîtresses & Louis XV lui-même. Sous madame de Pompadour, le jésuitisme se remontra encore un moment; mais le roi ne s'en amusa plus : il consentit à l'abolition de l'ordre tout entier. Depuis cette époque, le confessionnal fut donné à un pauvre curé de campagne qui étoit comme aveugle, sourd & muet & ainsi finit, en France, la puissance du confessionnal qui, depuis le commencement de la monarchie, avoit influé sur toutes les affaires politiques, lorsqu'il ne les avoit pas dirigées. Ce seroit une grande mal-adresse dans nos rois depuis l'établissement de la constitution, de rappeler des confesseurs & de leur donner une influence. L'expulsion des Stuarts, due à leur jésuitisme, & l'avilissement de la fin du regne de Louis XIV, gouverné par le P. le Tellier, sont deux grandes leçons pour les rois. Le peuple françois n'est plus fait pour être gouverné par des puissances invisibles; & l'histoire doit apprendre à tous les monarques que, dans les

grands mouvemens des peuples pour reconquérir la liberté, la religion est un frein impuissant, si elle ose, au nom des dieux & par la bouche de leurs prêtres, inviter les peuples à l'assujettissement.

CHAPITRE VII.

SUITE des disgraces exigées par madame de Châteauroux. Balleroy, ancien gouverneur du Duc de Chartres, & l'un des chefs de la cabale de l'anti-chambre du roi, malade, est exilé. Portrait de Balleroy. Disgrace mitigée de Fitzjames, évêque de Soissons. Humiliation de Maurepas chez madame de Châteauroux, dans son lit malade. Histoire de sa maladie. Le roi fait dire des messes pour la délivrance de sa maîtresse. Symptômes qui précédent sa mort. Servie par madame de Modene, visitée par madame de Flavacourt. Elle meurt dans les bras de madame de Mailly. Le roi désolé. Situation de Richelieu, à Montpellier, tenant les États. Anecdote du porte-feuille de madame de Châteauroux.

LE tour de Balleroy arriva bientôt. C'étoit un seigneur de Normandie qui avoit autant de savoir

que d'inflexibilité & de probité dans ses principes. Ferme comme un janséniste, attaché à l'évêque de Soissons, ancien gouverneur du duc de Chartres; plein de lumieres, de bravoure & de droiture, il s'étoit servi de ses talens pour diriger la partie théologique de l'intrigue de l'anti-chambre du Roi mourant, & avoit composé les discours foudroyans que Fitzjames prononça avant de recevoir le viatique & l'extrême-onction. C'est lui qui avoit poussé le duc de Chartres, son éleve, à montrer son ressentiment contre la clôture de la chambre du roi. Balleroy fut donc exilé, & perdit les bonnes grâces du prince.

Le duc de la Rochefoucault, aussi inflexible après son exil qu'il l'avoit été dans l'anti-chambre de Louis XV, éluda jusqu'à sa mort toutes les avances que fit Louis XV pour le faire rentrer dans les fonctions de sa place. Vainement ce prince faisoit-il l'éloge des habits neufs qu'il portoit, parce que le duc absent remplissoit toujours les devoirs de sa charge: la Rochefoucault, retiré du monde, ne pouvoit oublier que son mépris pour la prostitution étoit la cause louable de sa disgrace. Louis XV, à la chasse, affecta, un jour de pluie, d'approcher de son château & de faire la moitié du chemin pour

obtenir une entrevue favorable. Le duc ne fit point l'autre moitié, & ne sortit point de son château.

La disgrace de Fitzjames, évêque de Soissons, suivit de près celle de ces courtisans. Il fut exilé dans son diocese, non par une lettre-de-cachet, mais verbalement; Maurepas, qui adoucissoit tous les ordres rigoureux, assurant le roi qu'en prononçant un mot il s'y conformeroit. Fitzjames crut, à cause de cette douceur, qu'il pouvoit demander de revenir à la cour pour la cérémonie du mariage de la dauphine : on lui fit dire que la disgrâce étoit très-réelle, & qu'elle n'étoit distinguée des autres que pour les formes & par grâce. Ferme & inflexible comme un janséniste qu'il étoit, il fit de nouvelles tentatives en 1748 : le roi lui fit dire d'y renoncer & de laisser sa charge de premier aumônier. Fitzjames paya cher son inflexibilité. Issu de la maison de Stuart, il avoit eu la promesse du chapeau de cardinal que le prétendant vouloit lui procurer par sa nomination. La France, l'Espagne & l'Autriche ont le droit de refuser leur consentement à la création de leurs sujets, & Louis XV déclara qu'il ne donneroit pas le sien. Fitzjames s'en vengea en persistant à parler au roi des canons & des foudres de l'église contre les rois adulteres,

dans toutes les occasions. Toutes les fois que ce prince, qui aimoit beaucoup le séjour de Compiegne, diocése de Soissons, y venoit, il trouvoit sur son bureau une lettre de l'évêque de Soissons, écrite en ces termes ou en d'autres à-peu-près semblables. En voici une :

« Sire. Les rois ne sont jamais aussi grands, » aussi recommandables que lorsqu'on les voit » fléchir devant le roi des rois & écouter le » langage de J. C. qui vous est porté par les » pasteurs à qui il a donné l'autorité de vous » parler en son nom. Souvenez-vous, Sire, que, » près de rendre compte, au grand juge des ar- » mées, de votre regne, vous vous humiliâtes » devant l'Être suprême : vous lui fîtes, en » présence des grands de l'Etat, l'aveu de vos » fautes, & vous lui promîtes de mieux nous » édifier ; vous nous prîtes à témoin de cette » belle action de votre regne ; & vous ne fûtes » jamais à nos yeux ni plus grand ni plus re- » doutable, que lorsque nous vous vîmes re- » concilié avec votre Dieu. Si donc vous m'avez » appelé à témoin de votre confession publique, » tant que je vivrai, je rappellerai à votre ma- » jesté cette journée de repentir, de pardon & » de miséricorde. Que deviendrez-vous, Sire, » vous qui êtes religieux & magnanime, si,

» après avoir publiquement manqué à une pro-
» messe solemnelle, il vous refusoit, à la véritable
» & derniere heure du départ, cette miséricorde
» que vous aviez obtenue, &c. &c. ».

Le roi étoit bien pris par son foible; mais la maîtresse arrivoit & déchiroit la lettre ou la brûloit; & le duc de Richelieu, qui l'escamotoit quand il pouvoit & qui la jetoit dans le tas de ses papiers historiques, avoit soin de détourner le roi des idées sinistres que ces lettres lui inspiroient; & les maîtresses & les favoris se réunirent pour que l'inflexible prélat ne fût jamais cardinal.

Fitzjames châtié, il ne s'agissoit plus que de la punition de Maurepas. Pour satisfaire madame de Châteauroux, le roi appela ce ministre au sortir du conseil d'Etat, lui donna ses instructions de vive voix, & lui dit d'aller chez madame la duchesse de Châteauroux pour lui faire satisfaction de sa part & la rappeler à Versailles. Maurepas, flexible & soumis, demanda au roi d'écrire sous ses yeux le discours qu'il devoit tenir: *Le voilà tout écrit*, lui dit le roi en lui remettant la formule que Richelieu avoit envoyée à madame de Châteauroux. Maurepas se présentant chez madame de Châteauroux, le suisse, prévenu, répondit qu'elle n'y étoit pas. Maurepas demanda

madame la ducheſſe de Lauraguais ; & on lui fit la même réponſe. Il dit qu'il venoit de la part du roi, & on le laiſſa entrer.

Maurepas la trouva au lit, enrhumée, avec la fievre. Le duc d'Ayen (vivant en 1792) étoit au chevet de ſon lit, & ſe retira quand il entendit qu'on annonçoit une viſite de cette nature. Au premier abord, Maurepas fut un peu déconcerté. Cependant il ſe remit dans le moment, & parla à madame de Châteauroux en ces termes :

Madame, le roi m'envoye vous dire qu'il n'a aucune connoiſſance de ce qui s'eſt paſſé à votre égard pendant ſa maladie à Metz. Il a toujours eu pour vous la même eſtime, la même conſidération. Il vous prie de revenir à la cour reprendre votre place, & madame de Lauraguais la ſienne.

Madame de Châteauroux répondit à Maurepas en ces termes : *J'ai toujours été perſuadée, Monſieur, que le roi n'avoit aucune part à ce qui s'eſt paſſé à mon ſujet. Auſſi je n'ai jamais ceſſé d'avoir pour S. M. le même reſpect & le même attachement. Je ſuis fâchée de n'être pas en état d'aller, dès demain, remercier le roi : mais j'irai ſamedi prochain ; car je ſerai guérie.*

Maurepas voulut s'excuſer auprès de madame de Châteauroux, & entrer avec elle dans des détails *ſur les préventions qu'on avoit pu lui donner*

contre lui, expliquant de cette maniere l'embarras qu'il affectoit dans ce moment avec elle. Ensuite, s'approchant bien respectueusement de la duchesse de Châteauroux qui jouissoit, assise dans son lit, de tant de complaisances, Maurepas alla jusqu'à vouloir lui baiser la main. Madame de Châteauroux l'avança & lui dit : *Cela ne coûte pas grand'chose; & c'est sans conséquence.*

Toute la comédie avoit été préparée par le duc de Richelieu; madame de Châteauroux l'avoit exigée du roi : le prince l'avoit ordonnée à son ministre. Mais le triomphe de la duchesse ne fut pas de longue durée : elle étoit couchée dans le lit d'où elle ne se releva plus. On dit même que le poison avoit abrégé ses jours. Richelieu l'a assuré à l'auteur de ces mémoires, ajoutant que Maurepas avoit trempé dans cette mauvaise action. Mais la variété des situations douloureuses & toutes extrêmes où madame de Châteauroux se trouva, suffit pour expliquer la cause de sa maladie aigue, & de sa mort violente. Pour montrer quels supplices sont réservés aux ambitieux & quelles affections dûrent précéder la derniere fin de la duchesse; retraçons à nos lecteurs le tableau des différentes situations de madame de Châteauroux.

Cette favorite étoit partie pour la Flandres, avec inquiétude sur la maniere dont elle y seroit

reçue du roi. Arrivée au camp, elle ne put ignorer aucun des mauvais propos, ni le ton des chansons injurieuses qu'on affecta contr'elle. La fatigue du roi pour se rendre à Metz, la scène fatale de cette ville, la maladie de ce prince, l'ordre de se retirer, le nouvel ordre de passer plus loin, les huées du peuple, le risque de périr dans plusieurs séditions dont elle étoit la cause, la joie de son retour, l'espérance de jouir bientôt de son triomphe dans toute sa plénitude à Versailles, ces différentes situations toutes opposées entre elles, violentes dans leur espece, lui troublerent encore la masse du sang, lui occasionnerent une suppression, & elle retomba sérieusement malade, le jour même qu'elle regardoit comme le plus glorieux de sa vie.

Onze jours se passerent dans des transports, dans des absences d'esprit & des retours à la raison. Dans ses délires, elle maudissoit les auteurs de sa maladie, & se disoit empoisonnée par Maurepas. Dans les momens lucides, le P. Ségaud, jésuite, profitoit des intervalles pour la confesser, & affectoit en sortant de dire qu'il étoit ravi, édifié, des sentimens de la duchesse, & qu'il avoit vu peu de femmes aussi résignées à mourir. Languet, curé de S. Sulpice, lui porta le viatique;

& ni l'un ni l'autre n'exigerent le ſacrifice public de ſa paſſion. Madame la ducheſſe de Modêne, toujours amie ſûre & fidelle, mépriſant ſon rang & l'étiquette, la ſervoit elle-même, nuit & jour, ſans la quitter, & lui dit que madame de Flavacourt ſa ſœur étoit venue pour la voir. Madame de Châteauroux lui répondit : *Ah ! je ſuis bien fâchée qu'on l'ait laiſſée aller. Pouviez-vous douter de mon plaiſir de la voir ?* Madame de Modêne, qui connoiſſoit la froideur qui régnoit entr'elles, lui répliqua : *Je ſuis charmée de cette façon de penſer pour elle ! Elle eſt là, & je ne ſavois comment vous l'annoncer.* Elle la fit donc entrer, l'embraſſa & lui dit : *Ma ſœur, vous vous étiez retirée pour moi : j'ai conſervé les mêmes ſentimens.* Madame de Flavacourt lui baiſa les mains, fondant en larmes.

Madame de Châteauroux donna, dans cette maladie, des ſignes de repentir, & promit à Dieu de faire une pénitence qu'il ne lui fut point permis de commencer. Le P. Ségaud, qui lui parloit de petites pratiques minutieuſes, lui dit que la Vierge la ſauveroit ; & madame de Châteauroux lui répliqua : *Dans toutes les ſituations de ma vie, j'ai porté ſa médaille & je lui ai demandé deux grâces : la premiere de ne pas mourir*

ſans ſacremens ; la ſeconde de mourir une de ſes fêtes. Les deux grâces furent accordées ; car elle devoit mourir le jour de la Conception.

C'étoit l'eſprit du tems. Le roi lui-même, en apprenant que madame de Châteauroux avoit une maladie dangereuſe, appela à ſon ſecours & la terre & le ciel pour la conſervation de l'objet de ſa paſſion. Son premier mouvement fut d'envoyer de l'argent dans les ſacriſties des égliſes de Verſailles, pour faire dire des meſſes & obtenir la guériſon de ſon amante ; & depuis ce tems-là, il ne ceſſa d'en envoyer chaque jour : c'eſt-à-dire, qu'il employoit à ſa maniere ce que la religion offroit de plus auguſte aux bons croyans, pour ſervir ſa paſſion. Et comment les rois pourroient-ils avoir de la divinité une autre croyance, eux que les poëtes appeloient *les enfans des Dieux*, & qui ſont, en France, ſans ceſſe environnés de tous ces grands qui s'étudient à l'envi à ſatisfaire leurs vices & leurs inclinations ? Le roi envoyoit chaque jour ſavoir des nouvelles de la malade. D'Ayen, Luxembourg & le marquis de Gontaut ſe relayoient pour en donner deux fois par jour, tandis que Montmartel, l'éternel complaiſant des favorites, envoyoit des couriers, quatre fois dans la journée, à le Bel,

valet-de-chambre chargé du détail des maîtreſſes; afin que Louis XV pût être inſtruit à tout moment.

On ſaigna madame de Châteauroux neuf fois pendant ſa maladie, ſoit au bras, ſoit au pied, ſoit à la jugulaire. Tous les remedes firent leur effet. La tête ſeule parut intraitable. Des élancemens terribles, des abſences d'eſprit, des agitations, des convulſions même, la jeterent dans un état qui ne peut s'exprimer. Elle ne vouloit voir ni médecin ni chirurgien, & pour lui faire agréer leurs viſites, il falloit aſſurer que le roi les lui envoyoit. Chaque jour elle s'opiniâtroit davantage à ſe dire empoiſonnée; elle l'aſſura hautement, elle en aſſigna le lieu & les circonſtances. Elle dit l'avoir été à Reims dans une médecine, & il eſt bien vrai qu'elle y fut malade, & que la cour s'y arrêta pour elle; mais la plupart des perſonnes qui obſervoient ſa maladie aſſurerent qu'elle avoit tenu ces propos pendant ſes tranſports, n'étant point à elle-même. Ce bruit ſe répandit dans un inſtant à Paris & à Verſailles; & lorſqu'après ſa mort, on eut trouvé les vaiſſeaux capillaires de la tête dilatés & gonflés de ſang avec un peu d'inflammation aux poumons, ces apparences, ſi douteuſes, ne diſſuaderent point ceux qui la diſoient empoiſonnée. Ils

aſſurerent alors qu'elle l'avoit été par l'effet des odeurs, & citerent divers empoiſonnemens de même genre.

La bonne madame de Mailly ſe préſenta dans cette circonſtance, & obtint, comme une faveur, de lui parler par le canal de madame de Modêne. L'entrevue fut ſi touchante qu'elles ne purent d'abord ſe dire un ſeul mot. Madame de Mailly, qui ſoutint toutefois les ſymptômes affreux de la maladie, eut enfin le courage de la voir expirer dans ſes bras.

Ainſi mourut Marie-Anne de Mailly, veuve de Jean-Louis, marquis de la Tournelle, lieutenant-colonel du régiment de Condé infanterie, ducheſſe de Châteauroux par lettres-patentes de 1743. Elle fut inhumée ſous la chapelle de Saint-Michel à Saint-Sulpice, le 10 Décembre, une heure avant l'uſage, parce qu'on craignoit le déchaînement du peuple, & parce que la police exigea du curé cette précaution, outre celle de commander au guet d'être ſous les armes.

Madame de Châteauroux avoit aimé ſans doute dans Louis XV le prince puiſſant, qui pouvoit lui donner un état, un rang & une fortune; mais ſon ambition qui n'avoit eu rien de déraiſonnable, ne s'étendit pas au-delà du ſimple néceſſaire, &

d'un titre à la cour. Elle aimoit bien davantage dans Louis XV l'homme aimable, dont l'éducation, dirigée par un prêtre, étoit manquée, & à qui elle avoit résolu d'inspirer de la fermeté, de la dignité, des sentimens dignes d'un grand monarque, & de se servir, pour y réussir, de l'empire que peut avoir une femme adroite sur un amant. Elle souffroit de voir le roi s'ensevelir tout vivant dans Choisy, & lui disoit que le plus beau cortege d'un roi de France étoit de se trouver à la tête de ses armées. Elle n'a presque rien coûté à la nation, qui lui doit d'avoir réveillé le roi de sa léthargie, & de l'avoir mis à la tête de ses troupes.

Madame de Mailly n'avoit rien coûté à l'Etat; madame de Vintimille ne voulut accepter que le plus simple nécessaire; madame de Pompadour, seule eut une ambition insatiable. La duchesse de Châteauroux dédaigna, même avec mépris, les offres les plus ordinaires des gens d'affaire, qui, pour une simple préférence, lui offrirent des millions. Elle appelle, dans ses lettres au duc de Richelieu, ces offres, *une grossiereté indigne*, qui ne pourra jamais lui être agréable. Comme sa sœur Mailly, elle conserva à la cour la dignité, la probité & les principes de la maison de Mailly; dédaignant les

bassesses & les moyens malhonnêtes de se conserver la faveur du roi, qu'elle aima, seul, depuis qu'elle se détacha du duc d'Agénois.

Pour terminer le portrait du roi & de madame de Châteauroux, nous dirons que, malgré ses attraits & sa séduction, la duchesse, intéressée à faire des enfans avec le roi, ne put jamais y réussir. Louis XV ne se livroit qu'aux amours *de passage* & à de petites filles. Il étoit si pénétré des intrigues dangereuses que les enfans légitimés de Louis XIV avoient introduites dans la famille royale, que madame de Vintimille fut seule capable d'obtenir cette faveur par des séductions. Richelieu avoit beau donner des leçons à la duchesse, elle finit par approuver les résolutions & la fermeté de Louis XV.

Le roi sentant quelle perte il avoit faite à la mort de madame de Châteauroux, fut à la chasse pour se distraire. A son retour on tint conseil ; & comme il étoit informé que la duchesse étoit sans espérance, il ne put soutenir la séance jusqu'à la fin, & dit aux ministres : *finissez le reste sans moi.* Se livrant à sa désolation extrême, il alla, à 8 heures, se renfermer à la Meute, ne voulut voir personne, & fit ordonner à ses ministres de ne pas y venir. Le duc d'Ayen, Luxembourg, Gontault, la Valiere & le prince de Soubise, essayerent

de le consoler. Le comte de Noailles, Meuse, d'Harcourt & Monsieur le premier écuyer qui étoient à la Meute, l'essayerent encore. Le roi frappé de cette mort, s'abandonna à sa mélancolie, alla pleurer à Trianon avec madame de Modêne, madame de Boufflers & madame de Bellefonds. Quant aux princes, le roi ne reçut les ducs de Chartres & de Penthievre que le 15 Décembre, à son lever à Trianon, où le duc de Chartres, en qualité de parent de madame de Châteauroux, plus encore en qualité de courtisan qui vouloit plaire, lui demanda la permission d'en porter le deuil. Le dauphin y vint le même jour, & le prince de Conti le 19 Décembre. On observa dans les yeux du roi que sa conversation avec ce prince ne se passa pas sans larmes. Ils s'entretinrent pendant une heure de ce qu'ils avoient l'un & l'autre éperduement aimé. La reine elle-même eut le courage de demander au roi la permission de le voir, pour partager sa douleur extrême. Le roi lui envoya le Bel avec une lettre où il parloit au commencement comme ami, & à la fin comme son maître, en lui disant, avec autorité, qu'il ne pouvoit la voir qu'à Versailles.

Sur ces entrefaites, le duc de Richelieu qui étoit à Montpellier où il tenoit les Etats, se trouvoit dans les plus terribles transes. Il avoit appris

presqu'à

presqu'à la fois par des couriers la maladie & la mort de la duchesse, & sachant que les rois font enlever les porte-feuilles de leurs favorites, pour en retirer les lettres amoureuses, il craignit que Louis XV ne se fît remettre ce porte-feuille d'où nous avons tiré une partie des faits qui sont détaillés dans ces mémoires, & où se trouve l'histoire de toutes les ruses dont usa ce courtisan, pour donner au roi madame de la Tournelle pour maîtresse, ou pour la lui rendre après les scènes de Metz. Dans ses correspondances, Richelieu fait des portraits achevés du caractere du roi & de toutes ses foiblesses. Il parle à Mde. de Châteauroux de la maniere de se soumettre ce prince & de le gouverner. Le commencement & le progrès des intrigues y sont développés; & le roi en lisant ces correspondances qui devoient l'intéresser autant que celles de madame de Vintimille, dont il s'empara quand elle eut rendu le dernier soupir, devoit avouer qu'il se trouvoit dans un miroir fidele. Richelieu, frappé de cette crainte, comme d'un coup de foudre, en fut longtems interdit. Il ne croyoit pas en Dieu; mais sa terreur fut telle, que soudain il se mit à genoux dans son cabinet devant l'Etre suprême, lui demandant la conservation de son porte-feuille. On a vu que le roi s'étoit adressé à Dieu, & avoit fait dire des

CHAPITRE IX.

Après la mort de madame de Châteauroux, le roi desire s'attacher madame de Flavacourt. Comment s'y prit le duc de Richelieu & ce qui lui en arriva.

Malgré tant d'aventures si désagréables, & si préjudiciables la plupart à l'autorité & à la majesté royale, Louis XV aimoit toujours le beau sang des Mailly.

Il passoit pour constant que madame de Vintimille, qu'il avoit le plus aimée, avoit été empoisonnée. Il venoit de perdre celle pour laquelle il avoit le plus fait, & qui avoit occasionné les scandales de Metz. Il avoit disgracié madame de Mailly de laquelle il étoit si tendrement aimé.

De toutes ces sœurs qui avoient dû lui causer tant de chagrins, il restoit la belle & vertueuse marquise de Flavacourt. Elle lui avoit résisté; mais il voulut en faire la conquête, & eut recours pour cela à son ingénieux favori.

Richelieu alla voir madame la marquise de Flavacourt, à la mort de madame de Châteauroux, &



Je préfère l'estime de mes Contemporains.

la tenta de toutes manieres. Si elle vouloit des richesses, elle devenoit l'amante déclarée du plus riche monarque du monde...... Etoit-elle sensible au crédit ? elle alloit voir les potentats lui envoyer des ministres, pour préparer chez elle les plus grandes affaires...... Vouloit-elle avancer encore sa famille ? elle devenoit la source des grâces & des emplois. Il n'y eut aucun genre de séduction que le duc de Richelieu n'employât pour la fléchir ; mais la belle, la vertueuse Flavacourt répondit au favori ces paroles : *Voilà donc tout, Monsieur de Richelieu.....! Eh bien, je préfere l'estime de mes contemporains.*

Madame de Flavacourt, qui vit en 1792, jouit de cette estime. L'histoire se plaît à la lui accorder, à appeler les arts à son secours pour montrer la beauté de ses traits, & à conserver aussi les anecdotes de ses bonnes mœurs dans une cour aussi prostituée.

CHAPITRE X.

PORTRAIT de la comtesse de Mailly, premiere favorite de Louis XV : sa douleur profonde après avoir été renvoyée. L'amour de Dieu & du prochain succede en elle à l'amour du roi. Anecdote de l'église de S. Roch. Portrait du pere Renaud, de l'Oratoire, qui la dirige. Mort de madame de Mailly.

QUANT à l'infortunée comtesse de Mailly, après avoir longtems pleuré sur l'infidélité de Louis XV, désabusée par la fausseté & par l'indifférence de ce prince, elle parut oublier l'amant qu'elle avoit demandé à la terre & au ciel dans les premiers momens de sa disgrace. Retirée loin de la cour, elle ne voyoit que la maréchal de Noailles & la comtesse de Toulouse, chez qui elle alloit souvent prendre ses repas, quelquefois arrosés de ses larmes. Surchargée de dettes, le roi lui avoit fait donner d'abord quelqu'argent, n'en ayant point quand elle fut renvoyée, & ne voulant pas même en recevoir de ce prince. Ce ne fut qu'aux instantes sollicitations de madame Tencin, poussée par le cardinal son frere, qu'elle consentit d'en accepter pour ses besoins les plus

urgens. Le roi dans la suite paya ses dettes; car on lui fit observer qu'elles avoient été contractées en partie pour les fêtes qu'elle lui donnoit ou pour d'autres dépenses qu'il avoit lui-même occasionnées. Ceux qui ont connu depuis la conduite du roi avec ses maîtresses pourront-ils bien s'imaginer qu'un fermier général qui fut alors placé n'obtint sa charge qu'en payant aux fournisseurs une portion de cette dette ? A coup sûr le livre rouge n'est pas chargé des sommes fournies aux quatre sœurs.

Madame de Mailly ayant perdu le cœur d'un roi, la divinité pouvoit seule la dédommager. Elle chercha à lui plaire par la plus rigoureuse & la plus exemplaire des pénitences. Semblable à madame de la Valiere, dont elle avoit les qualités & les vertus, elle avoit voulu d'abord renoncer au monde; mais on lui fit observer qu'elle devoit éviter tout éclat, tout excès, & édifier ce public qu'elle avoit scandalisé pendant sa vie passée. Frappée de la beauté d'un sermon qui représentoit le bonheur de vivre avec Dieu, elle voulut goûter de la félicité du petit nombre d'ames véritablement pieuses & désabusées de ce monde, qui veulent plaire au grand Etre, non par aucune de ces étranges pratiques inventées dans les cloîtres, & qui font de l'Etre suprême

un être capricieux & cruel, qui se plaît à des tortures orientales ou fantastiques; mais par des œuvres d'une charité active & fraternelle auxquelles elle se dévoua sans hypocrisie comme sans ostentation.

Dirigée par le pere Renaud, pratiquant avec courage les vertus chrétiennes, elle ne demandoit plus au roi que des secours pour les pauvres qu'elle alloit visiter jusqu'au septieme étage; elle avoit soin de leurs plaies & pénétroit jusques dans les prisons pour les soulager. Enfin, sa charité étoit si ardente qu'un de ses parens, M. le maréchal de Mailly, homme de probité & de vertu comme elle, a certifié à l'auteur de ces mémoires que madame de Mailly se dépouillant quelquefois, pour les pauvres, de tout ce qu'elle avoit, ne gardoit que deux ou trois écus de six livres pour son pur nécessaire. Humble & modeste, elle oublioit son nom & son ancien état: brutalement & publiquement insultée, en entrant dans l'église de saint-Roch, où elle s'entendit dire, lorsqu'elle dérangeoit quelques personnes pour se placer: *voilà bien du train pour une putain :* elle répondit sans se déconcerter: *puisque vous la connoissez si bien, priez donc Dieu pour elle.*

Le roi toujours religieux dans le sein même des plaisirs, en fut touché. Plus d'une fois il

MADAME DE MAILLY.

Puisque vous la connaissez
Si bien, priez donc Dieu pour elle
Page 88.

lequel ils étoient lésés, elle leur destinoit cette somme. Oubliée absolument de Louis XV dans les dernieres années de sa vie; témoin de la dilapidation des finances, elle observa, de son obscûre retraite, l'élévation & l'ambition scandaleuse de madame de Pompadour, & le ressentiment silencieux de toute la France qui, maudissant cette autre favorite, regrettoit l'heureuse administration de Fleury & la modestie de madame de Mailly. Elle voulut être enterrée dans le cimetiere des Saints-Innocens, par humilité, & pour détruire tant qu'il lui étoit possible la mémoire de ses aventures. L'histoire qui lui pardonnera ses foiblesses, lui saura gré de sa modestie, de sa retenue à la cour, l'appellera la plus vertueuse des favorites des rois, & la comparera à madame de la Valiere.

On a trouvé, en 1785, son cercueil dans les fouilles du cimetiere des Saints-Innocens. On devoit le conserver, & élever un monument à sa pénitence. La famille le fit transporter dans le nouveau cimetiere, hors des murs. Elle y est confondue avec tous les morts.

CHAPITRE XI.

ÉTAT du ministere françois à la mort du cardinal de Fleury. Discours de ce ministre mourant à Louis XV. Le roi recueillit ce discours. Conduite & portrait des ministres Maurepas, Amelot, le comte d'Argenson; Boyer, ministre de la feuille. Le cardinal Tencin.

SI on vouloit représenter par des emblêmes sensibles l'art d'écrire l'histoire & l'art d'écrire les mémoires historiques, l'histoire devroit être peinte ou sculptée en souveraine, dominant sur la terre & les mers, jugeant les peuples & les rois, portant un sceptre à la main & couverte d'un diadême. Sa figure feroit belle, son port majestueux: c'est une souveraine toujours en état de représentation.

La figure qui représenteroit l'art d'écrire des mémoires historiques seroit différente. Elle ressembleroit à une jolie femme, habillée en négligé, avec laquelle on aime à causer & à s'instruire des détails que l'histoire ne peut développer. Tacite a donné des histoires dans le premier sens & Sue-

tonne dans le second. Le premier peint les nations plutôt que les hommes; le second développe davantage les passions privées.

Le regne de la bassesse & de l'avilissement, étant le caractere propre du siecle de Louis XV, ne peut être écrit par un autre Tacite que lorsque les mémoires du tems auront vu le jour, & lorsque nous aurons, sur ce dernier regne, deux mille ouvrages, comme nous en avons déjà deux mille imprimés, & inscrits, dans le tome second de la Bibliothéque Historique de France, sur le regne de Louis XIV. Alors seulement on pourra dresser le plan du tableau. De ce détail d'anecdotes, de cet ensemble de faits, sortiront les vérités générales, & comme le peintre compose son paysage de la réunion d'une infinité d'objets qu'il a vus & observés en détail sur les lieux, & qu'il rassemble sous un seul point de vue, placé sur un lieu élevé ou favorable; l'historien françois fondra son ouvrage d'un seul jet, pour ainsi dire, quand il en aura les élémens & les matériaux. C'est pour cela que l'auteur de cet ouvrage a publié les détails fort curieux de l'intérieur de la maison de Louis XV. Cette histoire des intrigues de cour pour des affaires obscures de maîtresses & de ministres, nous a éloignés du récit des affaires

de l'Europe : elle nous a conduits jusqu'à la mort de madame de Châteauroux, à la fin de 1744. Reprenons le fil des opérations générales de la politique à l'époque de la mort du cardinal de Fleury où nous les avons laissées, & pour cela observons le caractere de nos ministres.

Le cardinal de Fleury se retira à Issy, en Décembre 1742, laissant la cour dans l'incertitude & les intrigues qu'occasionnoit le choix d'un successeur. Les dévôts & les jésuites parloient de Tencin, parce qu'il avoit maintenu la bulle, parce qu'il avoit été persécuteur & qu'il avoit fondé son élévation sur cette base. On vouloit un homme qui eût les principes de Fleury, & qui eût dans le caractere de la facilité, & dans la morale cette aisance qui distinguoit alors un ministre moliniste ; c'est-à-dire, un véritable courtisan.

D'autres, qui ne vouloient pas de théologie dans le ministere, parloient de Chauvelin qui avoit eu la confiance de Fleury, & qui avoit été chassé parce qu'il contrarioit ses vues pacifiques. Le roi n'aimoit point l'immoralité de Chauvelin qui devoit tout à Fleury, & qui avoit tout fait & tout osé contre lui : & comme le roi détestoit les intrigues subalternes qui n'avoient pas une certaine décence, il

exclut de l'administration Tencin & Chauvelin ; & punit même celui-ci toutes les fois qu'il se permit d'attaquer le ministere du cardinal de Fleury.

Pour rompre les liaisons que Chauvelin pouvoit se former dans son exil, Louis XV l'envoya successivement à Issoire, à Clermont, à Bourges & à Orléans. Chauvelin tomba malade d'une hydropisie à Riom, & fit demander au roi, par le président Chauvelin, la permission de revenir à Paris pour s'y faire traiter par des gens habiles. *Il peut revenir à quarante lieues de Paris*, répondit le roi, toujours en colere contre lui. Le président voulut insister & parler *de maladie incurable*. Le roi lui répondit plusieurs fois, *à quarante lieues de Paris, à quarante lieues*. Ce prince, dans ses châtimens, étoit inexorable. C'est la seule portion de sa puissance qu'il savoit maintenir avec quelque fermeté.

Le cardinal de Fleury ne cessa de languir à Issy depuis qu'il se retira de la cour. Le roi alla le voir, par amitié & pour savoir de lui la vérité : dans les momens où la mort imminente permet à tous les hommes de la dire, ou le leur ordonne. Fleury profita de cette circonstance pour frapper le roi de terreur. Le cardinal avoit toujours été simple & naturel avec le roi ; la ruse seule avoit

été la qualité la plus distinguée de tous ses rapports avec le monarque. Au lit de la mort, il dit des vérités dures & éloquentes, & fit au roi l'aveu de ses fautes. *Ne faites jamais*, lui dit il, *de cardinaux premiers ministres; ils dépendent d'une puissance étrangere, & se croyent eux-mêmes une puissance, vu l'ascendant qu'ils ont dans l'église: les affaires de France en souffriroient. Mon état m'a souvent empêché, pendant les troubles des parlemens, de faire ce que j'aurois fait si j'avois été simplement ministre. C'est tout ce que j'ai eu à me reprocher. Mon ministere a été pacifique. Pour le maintenir dans cet état, j'ai été forcé à commettre souvent des fautes volontaires. Je les ai commises sciemment, parce que je voyois dans la guerre des maux plus déplorables. Témoin de l'anxiété de la cour de votre auguste bisaïeul & des calamités de la France, j'ai préféré d'acheter fort cher la paix à l'Angleterre, au danger de faire éprouver à l'Etat une secousse semblable à celle qui a terminé le regne du prédécesseur de votre majesté. J'ai rendu l'intérieur du royaume florissant pendant plusieurs années. Il souffre actuellement des maux qui sont la suite de la guerre. Mais votre majesté ne manquera pas de faire la paix. Mon avis est qu'on sacrifie tout, excepté le*

seul démembrement de nos provinces. L'église est tranquille à présent. J'ai fait quelques sacrifices pour la pacifier. Ce sont les chefs des partis qu'il est nécessaire d'attacher à la volonté du gouvernement, pour les détacher du parti qu'ils gouvernent. Les parlemens sont des corps qu'il est difficile de gouverner. Votre majesté ne peut jamais oublier les principes de sa maison à ce sujet. Ils perdront l'Etat ou le changeront, si on les laisse dominer. Je sais assez là-dessus les desseins de votre majesté, & je n'en veux pas dire davantage. La religion, sire, mérite votre attention : en la pratiquant vous-même & en la protégeant, vous n'aurez point à la mort des angoisses bien douloureuses qui sont mon tourment actuel. J'espere en la miséricorde de Dieu ; mais je crains une fausse conscience, une conscience erronée. Voyez, sire, ma situatiou aussi élevée en dignités qu'il soit possible par les bienfaits de votre majesté ; ce spectacle de biens périssables va disparoître. Je m'attendris, sire, & votre majesté aussi. Nous nous retrouverons dans l'éternité.

Le roi, touché, fit rédiger dans le jour même le discours de Fleury, l'écrivit de sa main, & en donna depuis une copie au maréchal de Richelieu. Il peint si bien au naturel la personne & l'administration

l'administration de Fleury, qu'il vaut mieux que tous les portraits possibles du cardinal. Louis XV en fut si ému, qu'il sortit fondant en larmes, intéressant les témoins de sa sensibilité qui attendoient dans l'anti-chambre, au point qu'ils pleurerent aussi en voyant pleurer le roi. Un mémoire de Chauvelin contre l'administration du cardinal, lui fut présenté dans ces circonstances. Le roi répondit en assignant à Chauvelin un exil encore plus désagréable; & ce prince se vanta, en présence de toute la cour, de cette punition éclatante. Il dit aux abbés de Fleury, neveux du cardinal, & à la famille, qu'il n'oublieroit jamais qu'il avoit reçu son éducation de leur oncle, ni les services qu'il avoit rendus à l'Etat. Il a tenu parole. Il fit élever au cardinal un superbe mausolée qu'on voit aujourd'hui dans le sein d'un temple protestant. L'auteur de ces mémoires opine pour que Maron le laisse en évidence. Fleury fut intolérant. Sa tombe & ses cendres ont expié ce crime en ce lieu; & le protestantisme religieux s'honorera, s'il place à côté de ses cendres celles d'un ministre protestant digne de mémoire. L'auteur du présent ouvrage opine même pour qu'on place sur celles du cardinal cette seule phrase qui est le résultat de son ministere: elle favorise d'ailleurs l'indifférence passive que doit avoir la

loi pour la variété des cultes dans un empire libre.

CY GIT FLEURY,

CARDINAL DE L'ÉGLISE ROMAINE,

A côté des cendres d'un ministre protestant.

Il eût été le bienfaiteur de tous les françois, s'il n'eût été prêtre & cardinal.

La vérité veut qu'on ajoute que la famille de Fleury hérita de la bienfaisance & du caractere pacifique & modeste du cardinal. Pendant la révolution, elle a été spectatrice des événemens funestes à la noblesse, & madame de Fleury, a vu sa maison s'élever & se détruire avec la même résignation. Avec de semblables sentimens, la noblesse de France ne seroit ni fugitive ni expropriée.

A la mort du cardinal, la cour ne fut ni moins jésuitique ni moins intolérante. On se faisoit honneur de proclamer, pour plaire au roi, les principes du cardinal. Voltaire se présenta pour lui succéder au fauteuil de l'académie. Le premier titre d'un académicien étoit de plaire à la cour; & Boyer, évêque de Mirepoix, s'unit à Maurepas pour l'en exclure. Le premier haïssoit Voltaire à cause de la nouveauté de ses opinions; le second vouloit l'éloigner par jalousie, & parce

qu'il s'étoit attaché au parti des sœurs favorites & de Richelieu. Maurepas alla voir en secret l'évêque de Bayeux, depuis *cardinal de Luynes*, pour l'opposer à Voltaire, & lui promit un succès assuré s'il vouloit se présenter pour l'académie. Le prélat, de qui l'auteur de ces mémoires tient cette anecdote, ne pensoit pas à demander cette distinction littéraire; mais le ministre, qui étoit actif & pénétrant quand il s'agissoit de contenter sa passion, dit à l'Evêque de Bayeux qu'il rendroit service à la religion; & que tout ce qu'il y avoit de pieux à la cour, le roi & la reine sur-tout, redoutoient que M. de Voltaire eût une place à l'académie. Au nom de la *religion*, du *roi* & de la *reine*, le prélat se laissa entraîner par Maurepas qu'on savoit ne pas croire en Dieu. Luynes se présenta; & en quatre jours, la tourbe servile des gens-de-lettres qui occupoient les fauteuils académiques, abandonnerent Voltaire pour élever le prélat, tandis que tous les académiciens subalternes, tous les demi-talens trafiquoient obscurément pour priver l'académie de l'honneur qu'elle devoit acquérir par le choix de M. de Voltaire.

La haîne que la cour avoit vouée aux jansénistes & sur-tout à la philosophie naissante, éclata encore vers ce tems-là contre l'abbé de la Bletterie, accusé de jansénisme. Quand on annonça son

cun dérangement dans le trésor royal, il avoit trouvé des tournures & des virements de parties trop longues à détailler ici, pour fournir aux menus plaisirs du roi qui étoit devenu fort sensible à ces petits soins & sur-tout à l'adresse d'Orry, qui avoit l'art de cacher ces dépenses secrettes.

Maurepas, plus jeune que le contrôleur général Orry, avoit un caractere tout opposé; il étoit d'une figure agréable, & avoit vingt-huit ans de ministere. Il avoit une mémoire si heureuse, qu'il se souvenoit de tous les officiers de son département, & jusques au dernier garde marin. Il avoit dans l'esprit le détail des services de chacun d'eux. Leurs mœurs & leur conduite lui étoient sans cesse présentes, & il en parloit dans la circonstance. Cet esprit de localité, cette facilité mémorative qui plaisoit si fort à Louis XV, s'étendoit jusques au détail de l'intérieur de Paris dont il étoit chargé: il connoissoit les aventures particulieres, les intrigues, & savoit toutes les chansons courantes; il avoit toujours la réputation d'être impuissant, & le physique de l'amour qui lui avoit sans cesse échappé, lui attiroit toutes sortes de plaisanteries fort piquantes de la part des dames de la cour, ennemies déclarées de la froideur. Personne en France n'avoit cependant plus de galanterie dans l'esprit que M. de Maurepas;

& on concluoit de tout ce qui se disoit dans ses petits soupers, des vers qu'il y récitoit & de tout son extérieur, qu'il n'avoit que la frivolité d'un cavalier françois, & non le vrai talent d'un ministre profond. Cependant sa frivolité n'étoit que dans le caractere & non dans l'esprit : la facilité à parler de tout, à tout faire, à tout traiter le distinguoit, tandis que l'inutilité des idées est le progrès de la véritable frivolité. On observoit même dans ses plaisanteries des vues & dans sa conduite l'ouvrage suivi de l'ambition. Il y avoit dans sa maniere de traiter les affaires, une suite de moyens que les esprits solides, prévenus & obstinés n'ont jamais pu se donner ; ce qui lui permettoit de se retourner quand une affaire ne réussissoit pas de la premiere maniere.

Amelot, âgé de cinquante ans, avoit peu d'appareil extérieur ; il étoit begue & les négociations lui étoient absolument inconnues, lorsque Fleury le choisit pour ministre des affaires étrangeres. Il avoit l'esprit orné ; il s'appliquoit à l'étude, & s'étoit longtems occupé de finances. Il trembloit devant le cardinal qui ne l'avoit préféré à tout autre, que pour en faire le premier commis de ses volontés, plutôt que celui des puissances étrangeres qui avoient tant influé sur le choix de nos ministres. Fleury, invariable dans

ses vues pacifiques, avoit raison de craindre leur influence; & Chauvelin sur-tout lui avoit inspiré ce sentiment. A la mort de Fleury, Amelot s'attacha à Maurepas & ne fit rien sans le consulter. L'un & l'autre étoient fort liés avec le contrôleur général.

Comme Fleury avoit appelé Amelot lorsqu'il n'avoit pas encore les connoissances de son département, ce ministre hésitoit, paroissoit incertain, & peu propre à s'élever jusqu'au grand. Il avoit pour maxime que l'Etat étoit constitué de telle maniere qu'un ministre ne seroit heureux que lorsqu'il auroit pour principe *de ne jamais vouloir faire parler de lui.*

Richelieu qui avoit beaucoup travaillé dans les affaires étrangeres, & qui avoit réussi à Vienne, s'étoit donné la réputation d'un mérite diplomatique: il avoit fait sur toutes les cours & les affaires de l'Europe, une collection immense de mémoires qu'on a consultés pour la composition de cet ouvrage; en conséquence de ses travaux, il avoit beaucoup intrigué avec madame de Châteauroux pour être nommé ministre des affaires étrangeres. La mort de Fleury laissoit Amelot sans protection, & le duc de Richelieu avoit celle de madame de Châteauroux, outre son influence personnelle sur l'esprit du roi, en sa qualité de favori. Louis XV,

néanmoins, mécontent de ce que ses premieres favorites s'étoient mêlées de trop d'intrigues, eut le courage d'éloigner Richelieu du maniement des affaires étrangeres, de crainte de le revêtir d'une trop grande puissance, & de donner lieu à une ligue entre lui, la duchesse & d'Argenson. Maurepas qui n'avoit pu sauver Amelot, avoit eu l'adresse donner des soupçons au roi & d'éloigner Richelieu son ennemi & son rival. Vainement le roi Frédéric, qui avoit des vues sur madame de Châteauroux & sur Richelieu pour avoir dans nos opérations une plus grande influence, envoyoit-il secretement Rotembourg traiter des affaires les plus délicates qui se communiquoient d'avance à Richelieu & à madame de Châteauroux. Le roi persista dans son refus; renvoya le ministre des affaires étrangeres dès le mois d'Avril 1744, incapable d'en supporter le poids; & lui fit demander, par Maurepas, le porte-feuille; dans le moment même de son dîner, sans que M. Amelot eût pu soupçonner cette demande par aucun signe antérieur. Le roi garda le porte-feuille jusqu'au mois de Novembre 1744.

Le ministre renvoyé étoit très-pauvre, n'ayant que deux mille écus de rente & sa femme dix-huit mille livres. Il se retira fort dupe d'avoir été ministre, comme les honnêtes gens, ayant

dépensé trente mille livres du sien qu'il devoit avoir à la mort de son pere, pour faire honneur au ministere ; & Maurepas devenu ministre de Louis XVI, ne manqua pas de faire entrer en considération cette raison, lorsqu'il proposa son fils pour la maison du roi. Louis XV instruit que le pere n'étoit pas riche, lui fit une modique pension. Le tems de dilapider les finances & de récompenser également les ministres intégres & ceux qui avoient trahi le roi, n'étoit pas encore arrivé.

Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, avoit un caractere différent de tous ceux que nous venons d'observer. Si la fermeté & la justice dominoient dans Orry, si la facilité & les graces caractérisoient Maurepas, si la timidité & l'incertitude arrêtoient la marche d'Amelot, d'Argenson avoit l'ame élevée, la volonté ferme, l'esprit curieux & orné, les manieres aisées & le caractere courtisan & retors. Il étoit capable de saisir tous les détails, & d'en manier avec facilité l'ensemble & les résultats. Sa dissipation ne lui faisoit perdre aucun tems. Ses plaisirs étoient un délassement nécessaire à son amour du travail, qu'il avoit su rendre moins désagréable au roi. Il n'avoit que des liaisons de politesse avec les autres ministres ; mais il vivoit davantage avec Tencin. Il étoit peu instruit au commencement

des affaires de la guerre ; & c'est à ses ordres inconséquens que la France doit la sortie désastreuse de la ville de Prague.

Boyer, ancien évêque de Mirepoix & ministre de la feuille, sans être occupé d'affaires de gouvernement, étoit, en 1744, un homme important dans l'Etat : il voyoit dans son anti-chambre ou à ses pieds, ce qu'il y avoit de plus grand dans le royaume, & pouvoit, en dirigeant, selon ses vues, les courtisans qui consentoient à cette servitude, faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal. A la mort de Fleury, les cardinaux de Rohan, de Tencin, & l'évêque de Langres, éleve de Couturier le Sulpicien, si puissant sur l'esprit du cardinal, intriguerent beaucoup pour se procurer la feuille : le roi, en pleurant, la donna à Boyer, précepteur de son fils, & qui étoit bien le plus sot, le plus ignorant, le plus présomptueux & le plus fanatique de tous les prélats de l'église de France. Il reçut un jour une lettre signée CHARLES, *sans respect, sans la ligne, ni aucune des formes d'étiquette*, & la porta de suite à Maurepas. Il lui dit : *voilà, Monsieur, une lettre punissable : un certain Charles, que je ne connois pas, m'écrit en style impertinent* ; Maurepas, en souriant, lui répliqua : CE CHARLES *n'est pas une autre personne que M. le comte de*

Charolois, prince du sang, qui vous écrit une lettre de complimens. C'est ce prélat qu'on avoit donné pour précepteur à M. le Dauphin.

L'esprit querelleur dans l'église & les disputes scandaleuses pour défendre la bulle, étoient le seul mérite que ce ministre de la feuille crut pouvoir récompenser. Vainement la reine le pria-t-elle de donner un bénéfice ou une pension à l'abbé Nollet, ecclésiastique vertueux, d'une simplicité admirable, & célebre en Europe par ses découvertes, qui venoit occuper les loisirs de la reine, par ses expériences, pendant les campagnes de Louis XV, & qui enseignoit, d'ailleurs, la physique aux enfans de France; l'imbécile Boyer répondit à la reine, que le talent de l'abbé Nollet n'étoit pas susceptible d'être récompensé des biens de l'église. La reine de France attendant des circonstances plus favorables pour le physicien, fit demander à ce savant ce qui lui plaisoit beaucoup. On lui répondit que les livres étoient ce qu'il aimoit davantage. Elle fit demander encore quels ouvrages lui seroient plus agréables, & il dit que c'étoient *ceux de son état.* La reine envoya à l'abbé Nollet, *les mémoires de l'accadémie des sciences, l'histoire ecclésiastique de Fleury*; & madame lui dit plaisamment, M. l'abbé vous avez oublié votre boîte *dans la*

chambre obscure; Nollet y trouva, en effet, une boîte d'or dont on lui fit présent. Il obtint dans la suite des pensions; mais il fallut que la volonté du roi forçât Boyer à les donner. Il étoit l'ennemi juré de toutes sortes de connoissances, & jaloux, comme tous les prélats ses semblables, du mérite des clercs qu'il auroit mis en évidence. La naissance seule étoit le titre incontestable qui portoit les bons & les mauvais ecclésiastiques aux dignités; aussi la bourgeoisie françoise irritée de cette répugnance des druides modernes, pour la roture & pour le mérite, l'a divisée, dispersée & livrée à la risée publique en 1790.

Dans cet état de l'opinion, il ne manquoit ni protection ni défenseurs à Boyer en 1744. Sa bêtise & ses principes étoient nécessaires au maintien du gouvernement de ce tems-là; & Fleury qui étoit mort en bon citoyen, mais aveuglé par sa théologie, avoit été le premier à demander au roi que l'instruction du dauphin & la feuille des bénéfices fussent confiées à Boyer : c'étoit les deux grands moyens de conserver en France toutes les erreurs & tous les abus du tems. Ce ministre, malgré son impéritie, reconnoissoit que l'irréligion qui secoue le joug des invisibles, entraîneroit après elle la chûte de l'ancien

publique & secrette du cardinal ; le génie des françois prenoit mille tournures pour montrer au gouvernement ses fautes & pour le redresser dans ses écarts. Jamais aucun gouvernement n'écouta aussi peu la voix publique qui eût pu le diriger. La piece en 1743, étoit une satyre punissable. En 1792, un historien qui tairoit les vérités qu'elle contient sur le cardinal, ne seroit pas un historien véridique.

Maurepas qui se jouoit de tout, du jansénisme comme du molinisme, ne croyoit à rien; mais il cachoit ses opinions, répandoit secrettement ses poésies fugitives, & se moquoit des deux partis. Les mémoires de son tems, qui portent l'empreinte de son caractere, qui sont parsemés de pointes, de pieces satyriques ou ingénieuses, d'anecdotes plaisantes ou scandaleuses, & qui ont été rédigés à Bourges, par Salé son secrétaire de confiance, montrent que s'il eût pu librement s'attacher à un parti, celui des jansénistes opprimés eût été le sien. Saint-Florentin, son parent, étoit encore plus nul; on redoutoit l'attachement servile qu'il montroit pour son cousin, & l'on commençoit à le mépriser.

Peu de ministres étoient liés entr'eux en 1743; Maurepas l'étoit avec les Noailles, & ceux-ci étoient jaloux de Belle-Ile, qu'on tenoit loin & dans une espece de disgrace à cause de l'affaire de Prague

dont

dont nous avons parlé. Il n'y avoit point de centre dans les affaires du gouvernement, nulle harmonie parmi les ministres, & le roi qui avoit travaillé pendant huit jours avec zele, après la mort de Fleury, étoit le plus nul de tous.

Finissons cette nomenclature de ministres par une lettre de Tencin à Richelieu, qui montre éminemment à quel degré la perversité du cœur humain peut être portée. Tous ces ministres divisés par l'intérêt & la jalousie, se réunissoient quand il s'agissoit d'éloigner un ennemi commun ou tenir un général loin du crédit & de la cour; la plume d'un honnête homme se refuse d'écrire avec Tencin ce passage. « J'ignorois totalement » que le maréchal de Noailles eût demandé » son congé. Dans la position du maréchal, je » ne trouve pas la demande prudente, les mi» nistres y donneront la plus mauvaise tournure; » ils n'aiment pas le maréchal de Noailles, & ils le » craignent. Divisés entr'eux, & se détestant » réciproquement, ils s'accordent dans ce point-là. » Sous main ils excitent à écrire contre lui.... » Ils voudroient qu'il fût battu par les anglois. » C'est pour y parvenir qu'on l'a traversé depuis le » commencement de la campagne; il est vrai que » d'Argenson a fait le mal principal; MAIS LES » AUTRES L'ONT BIEN SECONDÉ, & d'autant plus

» hardiment qu'ils n'y ont pas paru ».

On demande si le peuple françois a eu tort d'abolir, l'épée à la main, la constitution d'un tel gouvernement, & si on peut trouver dans l'histoire, des exemples d'une férocité aussi profonde & aussi réfléchie que la conduite d'un ministere, qui faisoit égorger nos soldats pour contrarier les succès de Noailles & de nos autres généraux.

CHAPITRE XII.

Campagnes de Louis XV en France & en Alsace en 1744. État immédiat de la France avec la Hollande, l'Angleterre & la Prusse, avant le départ de Louis XV. Journal de ses expéditions militaires. Il paroît dans les Pays-Bas. Premier succès, il accourt au secours de l'Alsace. Le roi de Prusse s'attache de nouveau à la France & fait la guerre à Marie-Therese. Siége de Fribourg.

Après avoir renvoyé Amelot, que Louis XV devoit laisser dans les affaires, ne fût-ce que pour sa probité, ce prince partit dans ces tristes circonstances pour se mettre à la tête de ses troupes; se chargeant du département des affaires étran-

geres & travaillant seul, pour cet objet, avec du Theil, premier commis de ce département. Le gouvernement françois parut affecter un caractere, pour la premiere fois, à l'arrivée de Louis XV à la tête de ses troupes; & le ministere parut abandonner les intrigues obscures qui l'avoient occupé jusqu'à ce moment-là, relativement aux affaires étrangeres, & qui étoient plus propres à des puissances du troisieme ordre, que dignes du roi des françois.

En effet, on savoit que Tencin, vendu à la cour de Rome & dévoué aux Stuarts, s'occupoit, de concert avec le prétendant & le vieux cardinal Alberoni, des moyens d'exciter à Londres une sédition & de faire une descente dans la Grande-Bretagne. Georges faisoit saisir, en attendant, nos vaisseaux, s'entendoit avec la cour de Vienne pour nous susciter des ennemis nouveaux, & animoit les Hollandois fiers, dans leur neutralité, de se voir recherchés de l'Europe entiere, & sur-tout de ce qu'à leur considération, Louis XV évitoit tout projet hostile sur les Pays-Bas autrichiens, à cause du voisinage. Ce ne fut que lorsque Marie-Thérese fit défiler des troupes hongroises tout le long de nos frontieres du côté des Pays-Bas, que Louis déclara, enfin, aux hollandois, que pour ne pas être prévenu

il alloit chercher son ennemi. On avoit fait proposer à la Hollande si elle vouloit se déclarer neutre, de lui garantir sa liberté & d'accorder de nouveaux avantages à son commerce. On avoit tâché de l'éblouir en lui offrant une grande somme pour la dédommager de ses armemens. Fiere de ces avances, la république avoit la contenance d'une puissance, tout-à-la fois recherchée par la France, l'Autriche & l'Angleterre : mais quand les hollandois virent que Louis sortoit en effet de son sérail, & que Fénélon, notre ambassadeur en Hollande, leur déclaroit qu'il les quittoit pour servir dans les Pays-Bas en qualité de lieutenant-général, ces républicains parurent saisis un moment de la crainte de voir nos anciennes incursions se renouveler dans leur territoire. Ils députerent au roi, au camp de Cisoin, un ministre, qui assura à Louis XV que la république se sentoit honorée de sa bienveillance, & qu'elle éprouvoit une douleur profonde de voir les troubles de l'Europe s'étendre jusques sur ses frontieres.

Le roi d'Angleterre qui craignoit cependant quelqu'invasion inopinée, parce que nous le harcellions par des troubles que nous lui suscitions à Londres, signifia au roi de Prusse que la France projetoit une descente dans son île, & demanda

les secours stipulés entre la Prusse & l'Angleterre, par les traités de l'année 1742. Frédéric, qui n'aimoit point le roi d'Angleterre, répondit : que si ses Etats étoient attaqués & envahis hostilement, il promettoit un armée de trente mille hommes qu'il commanderoit lui-même, & qu'il feroit une descente en Angleterre; mais qu'il étoit trop indécis encore si le roi de France étoit l'agresseur, ou si on n'avoit pas, au contraire, forcé ce prince, par des insultes & des hostilités, à déclarer la guerre; la variété de ces cas devoit changer, disoit-il, la nature des engagemens avec l'Angleterre, qui n'étoient que défensifs. Les rois de tous les hommes sont les plus retors & les plus féconds en ressources. Le roi d'Angleterre ne répliqua rien à l'offre de trente mille hommes.

Le moment de satisfaire la soif de répandre le sang humain arriva. Louis XV vouloit la paix, mais l'Autriche qui n'avoit point perdu de vue ses projets sur l'Alsace & sur la Lorraine, alloit être attaquée dans les Pays-Bas, où les armées françoises sont plus heureuses. Le françois, habile dans les siéges, y trouve fréquemment des occasions d'appliquer ses talens; les places en sont plus susceptibles. Tandis que les guerres d'Italie

& de l'intérieur de l'Allemagne sont plus difficiles & plus douteuses pour des étrangers.

Le roi partit de Versailles, le 3 Mai 1744, à quatre heures du matin, suivi des grands officiers de la couronne. Le marquis de Meuse-Choiseuil, lieutenant-général de ses armées, & le complaisant de ses petits appartemens partoit avec lui, de même que le confesseur & l'aumônier. Les ducs de Richelieu, de Luxembourg, de Boufflers, d'Aumont, d'Ayen, de Pecquigny & le prince de Soubise, maréchaux-de-camp & ses aides-de-camp, l'accompagnoient. Il alla coucher à Péronne, fit halte à Marcoin, chez le duc de Boufflers, gouverneur de Flandre, arriva à Cambray à une heure, fit sa priere à la Vierge dans la cathédrale, alla coucher à Valenciennes, visita l'arsenal, les magasins, & vit des fortifications pour la premiere fois de sa vie.

De Valenciennes, le roi passa à Condé; il visita la manufacture d'armes de Maubeuge, alla à Douai, au fort de Scarpe, & coucha le 11 à Lille. Il fit distribuer trente sols à chacun des soldats, ce qui fit une somme de seize cents mille livres.

Nous avions deux corps d'armée, l'un sous les ordres de Noailles, dans la plaine de Lens;

l'autre, sous les ordres du maréchal de Saxe, qui se formoit près de Valenciennes & que le roi vouloit commander de préférence. Menin fut investi le 18, & le roi suivit toutes les opérations du siége avec beaucoup de détail & de courage. Ce n'étoit plus le roi de Choisy; il se souvint qu'il étoit né Bourbon, d'une famille où en général il y a toujours eu, dans le caractere, de la bonté & de la bravoure. Le comte de Clermont-Prince, dirigea une batterie de seize pieces pour battre en breche, & on vit monter à la tranchée le comte de la Mothe-Houdancourt, les ducs de Luxembourg, de Grammont, de Richelieu & de Biron, les Marquis de Maubourg, de Montboissier, de Meuse, de Fénélon, de Balleroy, de Pont-Chartrain, &c. Le gouverneur autrichien demanda à capituler, & le roi entra victorieux dans la place.

Menin soumis, le comte de Clermont alla investir Ypres. Le roi décida, dans son conseil, les opérations. Nous y perdîmes trois cents hommes, entr'autres le comte Poniatouski, aide-de-camp du maréchal de Noailles; & le marquis de Beauveau, officier distingué, qui mourut des suites de sa blessure. On observa que le roi défendit aux canonniers de tirer sur les églises & les maisons de la ville, & qu'il alla visiter l'hôpital pour s'in-

former des malades, & pour reconnoître si on les soignoit avec attention. Le gouverneur rendit la place le 25 Juin.

Pendant ces succès, le prince Charles de Lorraine, qui commandoit l'armée de la reine de Hongrie, du côté du Rhin, passoit les frontieres, & menaçoit le territoire françois. Louis s'avance, pour s'opposer à ces incursions, passe par Béthune, Arras, la Fere, Laon, Rheims, Châlons, Verdun & Metz, où il tombe malade, comme nous l'avons dit. Les autrichiens ne profiterent point de cette circonstance; & nos troupes eurent à peine appris sa convalescence, qu'elles demanderent d'être conduites à l'ennemi.

C'est dans ces circonstances qu'on apprit un grand événement. Le roi de Prusse, si habile à prendre son parti & à reconnoître le véritable, se déclara de nouveau en notre faveur. Il nous avoit abandonné le poids de la guerre, & avoit laissé reposer ses troupes; mais comme il y avoit de la gloire à relever l'empereur de l'ignominie où l'avoit jeté Marie-Thérese, il voulut se montrer l'appui de la dignité impériale dégradée, & s'en déclarer le protecteur. Traitant immédiatement de ses intérêts avec le roi Louis XV, par l'organe de Rottembourg, seigneur françois, plein de génie & de hardiesse qu'il s'étoit attaché; nous voyant

victorieux dans les pays-bas & maîtres de quatre postes que nous avions pris en quelques jours; nos troupes ayant le roi à leur tête, & paroissant agguéries comme au commencement de la guerre, ce prince se déclara donc de nouveau contre Marie-Thérese. Tant que la cour de France avoit été balotée par les événemens sinistres de nos armées, ce prince observateur s'étoit tenu dans la réserve. Nos affaires prirent-elles une tournure décidée? Il se déclara pour nous. Marie-Thérese trop fiere de nous avoir chassés d'Allemagne, d'avoir commencé des incursions en Alsace & en Lorraine, & de son appui du roi Georges, n'avoit pas assez bien dissimulé le desir de reconquérir la Silésie. Elle fit connoître qu'elle ne l'avoit cédée que dans des circonstances difficiles: alors Frédéric se déclara encore son ennemi, & envoya Schmettau à Louis XV, pour lui apprendre qu'il entreroit en campagne, contre la reine, à la tête de cent mille hommes.

Le roi étoit à peine guéri de sa maladie de Metz, qu'il se rendit devant Fribourg, la clef de l'Autriche relativement à la France, pour en presser le siége, que la difficulté de faire écouler les eaux du Triser avoit ralenti. Le roi ordonna de redoubler d'activité, & se trouva devant cette

place à la tête de soixante-dix mille hommes.

Le maréchal de Saxe avoit alors terminé la campagne de 1744, si savante & si célebre dans l'art militaire. Les ennemis avoient été obligés de repasser l'Escault. Nous étions possesseurs du Brisgaw, de la Souabe, & le prince de Clermont s'étoit avancé jusqu'à Constance. Un seul homme, le maréchal de Saxe & la présence du roi rétablirent cette année l'honneur de nos armes, que les Ségur, les Maillebois & les folies de Belle-Ile avoient flétries dans nos premieres campagnes. Pour finir glorieusement cette année 1744, il manquoit de s'emparer de Fribourg. Le roi, d'ailleurs, ne vouloit point paroître à Paris, depuis sa maladie, sans présenter à ses sujets, un autre titre pour être reçu avec empressement.

A la prise du Chemin-Couvert, les françois perdirent neuf cens hommes, essuyant le feu du rempart le plus terrible. Les fougasses de l'ennemi firent sauter une compagnie entiere de grenadiers de Bourbon, dont il ne revint que cinq soldats; & le capitaine d'Argenlieu, lieutenant de grenadiers du régiment des Gardes, eut le bras gauche emporté. Une pierre cassa le bras droit de Soubise, montant à la tranchée, ce qui ne l'empêcha pas de se faire porter dans un brancard où sa présence étoit nécessaire.

Le 31 Octobre, une brêche fort large permit de donner l'assaut. Les châteaux que l'Autriche regardoit comme imprenables, étoient déjà détruits par nos bombes. Damnis, gouverneur autrichien, après un feu effroyable, fut obligé d'arborer le drapeau blanc, à sept heures du soir, & fit mettre deux fallots sur la brêche pour l'éclairer. Le lendemain Damnis vint lui-même au quartier du roi, & lui dit qu'il n'apportoit aucune capitulation; mais qu'il s'en rapportoit à sa générosité. Louis XV rentra dans son cabinet avec d'Argenson & les quatre maréchaux de France, & répondit que MM. les Maréchaux lui diroient ses intentions. Au lieu de se déclarer maîtres de la ville & des châteaux, ils laisserent rentrer Damnis dans les forts, malgré l'état délabré où les avoit mis notre artillerie, & le roi accorda une suspension d'armes pour quinze jours, afin que le gouverneur pût envoyer un courier à la reine de Hongrie & en avoir la réponse.

Cette année, notre projet de descente en Angleterre avoit échoué; mais le prince de Conti avoit fait des merveilles en Italie, tandis que le roi de Prusse faisoit une heureuse diversion en Bohême. Le prince Charles de Lorraine ignorant ses succès, pouvoit être enveloppé dans l'Alsace, où il avoit fait quelques progrès, & celui, sur-

tout, de faire retirer le roi Stanislas de Luné-ville; mais la maladie du roi troubla la tête à nos généraux. On laissa rentrer en Allemagne le prince Charles de Lorraine, qui ne put cependant y arriver assez-tôt, pour empêcher le roi de Prusse d'investir la Ville de Prague, de faire dix mille hommes de garnison & le général Ogilvi, prisonniers de guerre, d'envahir la Moravie; mais ces conquêtes inutiles obligerent Frédéric d'évacuer la capitale de la Bohême, lorsque l'armée du roi de Pologne eût renforcé celle de Marie-Thérese.

Un esprit de vertige dominoit pendant cette guerre: les monarques & généraux, le roi de Prusse, le roi de Pologne, la reine de Hongrie, s'unissoient & se brouilloient avec la même facilité; les monarques Européens, excepté Marie-Thérese, qui avoit un caractere décidé, & un plan de conduite auquel elle soumettoit toutes ses forces, n'avoient recours qu'à des petites finesses & de petits détours. La cour de Versailles envoyoit, sans titre ostensible & sans aveu, M. de Voltaire, qui joua le rôle d'espion domestique chez le roi de Prusse; & Frédéric se servit lui-même de la maîtresse & du favori pour traiter directement avec Louis XV; il savoit ménager, avec beaucoup de délicatesse, l'amour propre des maîtresses du roi, & cherchoit à leur plaire avec finesse. Madame de Châ-

teauroux s'étant fait peindre par le célébre Latour, Frédéric négocia avec Courten, envoyé de France à Berlin, pour obtenir une bonne copie de ce portrait, & traita pour cette affaire comme pour une affaire majeure, donnant son portrait, enrichi de diamans, à l'envoyé. Celui-ci qui ne pouvoit accepter le portrait d'usage, parce qu'il n'avoit fait que paroître à Berlin, crut devoir en faire l'aveu à son maître, & écrivit au roi que Frédéric lui avoit donné la commission, & Louis XV en montra la dépêche à madame de Châteauroux, qui en fut flattée. D'Argenson l'aîné, s'y prêta; Latour fit un portrait où il se surpassa, & la copie fut envoyée à Berlin.

Ainsi finit la campagne de 1744. La faute du maréchal de Noailles, qui avoit manqué encore une fois un grand coup de partie, souleva contre lui toute la capitale. On reconnut que si ce général étoit capable de former un plan, il perdoit souvent la tête dans le moment de l'action; il l'avoit prouvé à la bataille de Dettingen; il le confirma en laissant repasser le Rhin au prince Charles. La police fit arrêter, à Paris, un chevalier de Saint-Louis, qui tenoit des propos semblables contre sa réputation de général : l'emprisonnement indigna la Capitale, où l'on dit dans toutes les sociétés, qu'il falloit que la police renfermât tous

les parisiens, parce qu'ils pensoient tous comme cet officier. Le roi, qui fut moins inquiet que le public de cette faute, demanda au maréchal comment il faisoit *pour n'être pas culbuté de cette affaire.* Noailles répondit : *Sire, j'étois au cinquieme rang pendant le passage, le bagage & les chevaux de main firent tout l'embarras. Coigny & moi nous criyons de toutes nos forces, sans pouvoir être, ni obéis ni entendus.*

CHAPITRE XIII.

SECONDE campagne de Louis XV en Flandre, en 1745. Siege de Tournay. Bataille de Fontenoy, écrite sur les correspondances de la cour. Mémoire sur cette bataille, remis à Louis XVI, par le maréchal de Richelieu. Tournay capitule. Duchailla & Lowendal emportent Gand. Souvré prend Bruges. Lowendal s'empare d'Oudenarde, & le duc d'Harcourt de Dandermonde. Lowendal prend Ostende. prise de Nieuport. Ath pris par Clermont-Gallerande. Le maréchal de Saxe termine la campagne de 1745, & complette la conquête du Brabant, en s'emparant de Bruxelles, sa capitale, dans le cœur de l'hiver.

LES succès des François, dans les Pays-Bas, au lieu de désarmer Marie-Thérese, ranimerent son courage contre nous; elle passa l'hiver à négocier des traités, & en conclut un avec la Saxe & la Hollande. La France envoyoit de son côté le maréchal de Belle-Ile à Berlin avec son frere, qui furent enlevés, par un parti d'hanovriens,

avec leurs papiers, ce qui donna, au cabinet de Verſailles, la plus grande ſollicitude.

Le 5 du mois de Mai, le roi qui ſavoit, par l'expérience de la campagne précédente, combien ſa préſence avoit donné du courage aux troupes, partit pour l'armée de Flandres, emmenant avec lui le dauphin. Il ſoupa la veille à ſon grand couvert, & paſſa l'après ſouper dans la chambre de la reine, ſelon l'uſage. Après un quart-d'heure de converſation indifférente, le roi, ſans faire ſes adieux à ſon épouſe, ſe retira chez lui, & ne ſe coucha qu'à trois heures. Les miniſtres étrangers le ſuivirent & s'arrêtent à Cambray.

Des ſources de diviſion s'étoient déjà manifeſtées dans la famille royale. Le dauphin, ſon épouſe & la reine formoient un parti; le roi & la petite d'Etiole, dont il s'étoit laiſſé déjà charmer, formoient l'autre parti; & la dauphine qui arrivoit de la cour d'Eſpagne, où il y avoit beaucoup de régularité, de mœurs & de ſentimens contraires au libertinage de Louis XV, ne pouvoit ſympathiſer d'aucune maniere avec ce prince.

Après le départ du roi, on reſta à Paris juſqu'au 12, ſans recevoir des nouvelles de l'armée. La poſition reſpective des troupes faiſoit ſoupçonner une action. On ſe portoit à la poſte pour en avoir

[illegible] des

des nouvelles, & l'heure passa sans qu'on pût en obtenir. La reine étoit dans ces alarmes, lorsqu'un page arriva à six heures, lui apportant deux lettres, l'une du roi & du dauphin qui avoient écrit à la hâte sur la même lettre; & l'autre de d'Argenson, qui annonçoient le gain d'une bataille. Elles étoient datées du champ de bataille de Fontenoy, à deux heures & demie. *Les ennemis nous ont attaqués ce matin à cinq heures*, disoit le roi à son épouse; *ils ont été bien battus. Je me porte bien & mon fils aussi. Je n'ai pas le tems de vous en dire davantage. Etant bon, je crois, de rassurer Versailles & Paris : le plutôt que je pourrai je vous enverrai le détail.* Le dauphin avoit écrit au-dessous. *Ma chere maman, je vous fais de tout mon cœur mon compliment sur la bataille que le roi vient de gagner..... J'ai toujours eu l'honneur de l'accompagner. Je vous en écrirai davantage ce soir ou demain. Je finis en vous assurant de mon respect & de mon amour. Signé* Louis.

C'est des correspondances intimes de la cour qu'on tire les relations de la bataille de Fontenoy. Il y a autant de variantes que de relations dans les différens mémoires que nous avons de cette action, à cause de la difficulté de décrire des faits qui changent de nature à chaque instant, &

des variations du tableau. Les deſcriptions de cette fameuſe bataille ne ſe reſſemblent que dans le récit de ſes plus grands phénomenes, tels que la fermeté de la fameuſe colonne ennemie. On a tâché, dans ce récit, d'éclaircir quelques faits, & de mettre de l'ordre dans un tableau dont les objets juſqu'ici ont été ſi embrouillés.

Le 9 Mai, le roi apprit que l'ennemi parti du camp de Morbay, marchoit vers nous ſur trois colonnes, en dirigeant ſa marche ſur notre droite. Louis XV s'avança ſur-le-champ pour juger lui-même de la diſpoſition qu'on avoit faite pour recevoir l'ennemi, de quelque côté qu'il voulût ſe préſenter.

La nuit du 9 au 10, on fit avancer le régiment des Graſſins, pour avoir ſouvent des nouvelles de l'ennemi. Le lendemain, le roi ſe leva à la pointe du jour. Suivi de ſon fils, il alla reconnoître le terrein, vit paroître la tête de pluſieurs colonnes qui s'avançoient vers Fontenoy, & qui s'arrêterent à trois portées de canon, juſqu'à la nuit. Le maréchal de Saxe jugea qu'il falloit ſe mettre en ordre de bataille. Voici ſes diſpoſitions.

Entre le bois de Barry & l'Eſcaut ſe trouve une plaine d'une demi-lieue de largeur ſur trois

quarts de longueur, où se donna la fameuse bataille de Fontenoy, qui prit son nom de ce village situé au centre de la plaine.

La premiere situation des deux armées étoit à l'avantage des François : ils s'avançoient vers le centre de cette plaine jusqu'au village, ayant à leur droite, vers le bois de Fontenoy, les Hollandois ; & au-devant l'armée des Anglois & des Hanovriens, au nombre de cinquante-cinq mille hommes.

Le 11 Mai, le brouillard qui parut au point du jour étant dissipé, le maréchal de Saxe fit pointer le canon sur la cavalerie hollandoise du côté d'Antoin, ce qui la fit un peu reculer ; & parcourant nos lignes, il les fit pointer contre celle des anglois qui s'avançoient vers Fontenoy ; & dès cinq heures du matin, notre artillerie fit un feu terrible : nous avions cent vingt pieces de canon.

Cette décharge, sans étonner les anglois, fait placer leur canon à la tête de leurs colonnes ; le feu dure jusqu'à neuf heures du matin. Grammont, à la tête des gardes, tombe d'un coup de canon. Dubroccard, pour arrêter la marche des anglois vers le centre de la plaine, propose au général d'avancer une batterie sur le front du régiment de Courten ; fait un grand dégât dans

l'armée ennemie qu'il attaquoit en flanc, & lui fait prendre une autre position, lorsqu'il est tué d'un coup de canon.

Cependant les Anglois & les Hollandois, avec un ordre admirable, marchoient en ordre de bataille : ceux-ci paroissoient devoir commencer l'attaque ; leur infanterie étoit protégée par leur cavalerie qui marchoit dans la plaine. Elle se déploya vis-à-vis Fontenoy, & fut arrêtée dans ses progrès par le feu de ce village. Une seconde colonne d'infanterie hollandoise s'avançoit vers Antoin, qui l'arrêta par ses canonnades & par la contenance assurée de la cavalerie que le comte d'Eu commandoit.

Pendant les mouvemens de la droite de notre armée, trois colonnes d'infanterie anglaise & hanovrienne marchoient droit & d'un pas ferme vers notre centre ; vainement notre artillerie foudroyoit-elle leurs premiers rangs : sur-le-champ ils étoient remplacés. Ces colonnes se mirent en bataille.

Une quatrieme colonne de cavalerie étoit à leur droite, conduite par Cambel. Le chevalier d'Apcher à la tête de la nôtre, la repoussa & la mit en désordre. Cambel eut la cuisse emportée, & sa cavalerie disparut jusqu'au moment de la retraite, où elle fit ses derniers efforts. Mais les

trois colonnes d'infanterie angloise & hanovrienne faisant en même-tems des plus grands progrès, s'avançoient vers Fontenoy, dissipoient nos bataillons, & s'organisoient en forme de bataillon carré à trois faces pleines. Elles marchoient fiérement vers nous pour s'établir à notre place, faisant de tous côtés un feu roulant, nous divisant, & enveloppant Fontenoy. Le succès de ces évolutions les conduisoit à la victoire.

Une ligne d'infanterie formée des bataillons du roi & d'Aubeterre, des gardes suisses & des gardes françoises, étoit en face & à cinquante pas des anglois : vingt-neuf officiers des gardes ou autres, frappés de la premiere décharge, furent renversés ; le colonel Courten tomba roide. Quatorze officiers & deux cents soldats furent blessés dangereusement ; soixante-quinze furent tués, & rien ne put remplacer ce premier rang.

Les anglois, toujours plus fermes, avançoient encore d'un pas hardi & de sang-froid, sans pouvoir être pénétrés ; repoussant les gardes françoises & suisses, & successivement les régimens que nous dirigions contre eux.

Le maréchal de Saxe ordonnoit à quelques brigades de fortifier Fontenoy & d'envelopper de ce côté la redoutable colonne ennemie : il envoyoit d'autres corps de troupes l'entourer

les parisiens, parce qu'ils pensoient tous comme cet officier. Le roi, qui fut moins inquiet que le public de cette faute, demanda au maréchal comment il faisoit *pour n'être pas culbuté de cette affaire.* Noailles répondit : *Sire, j'étois au cinquieme rang pendant le passage, le bagage & les chevaux de main firent tout l'embarras. Coigny & moi nous criyons de toutes nos forces, sans pouvoir être, ni obéis ni entendus.*

CHAPITRE XIII.

SECONDE *campagne de Louis XV en Flandre, en 1745. Siege de Tournay. Bataille de Fontenoy, écrite sur les correspondances de la cour. Mémoire sur cette bataille, remis à Louis XVI, par le maréchal de Richelieu. Tournay capitule. Duchailla & Lowendal emportent Gand. Souvré prend Bruges. Lowendal s'empare d'Oudenarde, & le duc d'Harcourt de Dandermonde. Lowendal prend Ostendé. prise de Nieuport. Ath pris par Clermont-Gallerande. Le maréchal de Saxe termine la campagne de 1745, & complette la conquête du Brabant, en s'emparant de Bruxelles, sa capitale, dans le cœur de l'hiver.*

LES succès des François, dans les Pays-Bas, au lieu de désarmer Marie-Thérese, ranimerent son courage contre nous; elle passa l'hiver à négocier des traités, & en conclut un avec la Saxe & la Hollande. La France envoyoit de son côté le maréchal de Belle-Ile à Berlin avec son frere, qui furent enlevés, par un parti d'hanovriens,

enfin à deux heures & demie, le gain de la bataille nous fut assuré.

Les Hollandois, pendant la bataille, semblent avoir été paisibles spectateurs du combat, si on les compare aux Anglois. Ils étoient à droite de notre armée du côté des bois de Fontenoy; & nos troupes, ardentes & plus audacieuses par la fuite des anglois, chargerent ce corps de réserve & le firent retirer précipitamment.

Telle fut la journée du 11 Mai. Le lendemain, le comte d'Estrées partit avec un détachement pour aller vers l'Euse, où il ramassa trois à quatre mille prisonniers; on recueillit aussi trente-deux pieces de canon abandonnées. On tâcha de vérifier les pertes; on dit que les Anglois avoient perdu douze à quinze mille hommes, & que nous en avions perdu trois à quatre mille: les Irlandois prirent un drapeau. Les ennemis se refugierent sous Ath.

Le maréchal de Richelieu, qui ne racontoit jamais l'histoire de la bataille de Fontenoy sans intérêt, envoya, le 7 Mars 1783, à Louis XVI, un mémoire de ses services, où cette bataille est décrite en ces termes:

« On fit la ponction le soir de la bataille au » maréchal de Saxe, qui étoit hydropique;

» mais ſon courage, ſa dureté pour lui-même
» & l'amour du commandement, lui firent cacher
» l'excès de ſon mal; & il partit pour ſe mettre
» à la tête de l'armée. Les ennemis s'étoient
» empreſſés d'aſſembler la leur. Le roi, à la
» premiere nouvelle, partit; & le ſoir du même
» jour de ſon départ, comme il s'alloit coucher,
» il apprit que les ennemis marchoient à nous &
» nous attaqueroient peut-être le lendemain. Le
» roi, au lieu de ſe coucher, ordonna que M. le
» dauphin, qui l'étoit déjà, ne fût point éveillé.
» Sa majeſté ſe mit en route ſur le champ, &
» arriva à tems pour la bataille qui n'eut lieu
» que le lendemain, ce qui donna le tems à
» M. le dauphin d'arriver. Le maréchal de Saxe,
» dans le plus cruel état, obligé de s'en rap-
» porter à des officiers généraux qui avoient pris
» une très-mauvaiſe poſition, n'eut pas le tems
» ni la force d'y rien changer, ni de faire ce
» qu'il auroit deſiré, ſi ſa ſanté lui eût permis
» de ſe donner une poſition favorable à une
» auſſi grande armée : il étoit fort près des en-
» nemis, &, dans le moment où ils marchoient
» pour l'attaquer, les ennemis commencerent
» par attaquer le poſte où étoit le régiment des
» gardes, le culbuterent & ſe trouverent au mi-
» lieu de notre armée, ſans que leur cavalerie

» eût pu passer dans cette position. Ils étoient,
» ainsi que nous, fort embarrassés : on ne pouvoit
» les attaquer d'aucune part à cause de la diffi-
» culté du grand circuit qu'il auroit fallu faire,
» & celle d'envoyer chacun dans son poste,
» pour donner ensemble au moment qui auroit
» été convenu : de sorte que nos troupes qui at-
» teignoient par pelotons cette masse énorme
» d'infanterie, étoient toujours repoussées, &
» pour cette raison rebutées d'aller se faire tuer
» en détail. Un grand nombre de lieutenans
» généraux qui ne savoient que faire, vinrent
» prendre les ordres du roi, & lui dirent qu'il
» n'y avoit aucun moyen d'entamer l'infan-
» terie, & qu'il falloit se retirer. Le duc de Ri-
» chelieu, aux premieres charges qui avoient
» été faites, avoit demandé au roi la permission
» d'aller voir de près ce qui se passoit, & de lui
» en rendre compte. Il arriva au poste qu'oc-
» cupoit la brigade du régiment des Vaisseaux,
» commandée par M. de Guerchi. Comme elle
» étoit déjà ébranlée pour aller toute seule at-
» taquer l'infanterie ennemie, le duc de Riche-
» lieu, qui s'étoit joint à cette brigade déjà en
» marche, chargea avec elle, & vit de près le
» peu d'effet qu'elle produisoit ; aussi fut-elle
» repoussée & criblée. M. le duc de Richelieu

» vit M. de Guerchi culbuté & son cheval tué.
» Il examina la position de ce côté & revint en
» rendre compte au roi. Il n'y eut aucun de ceux
» qui étoient avec Louis XV qui ne proposât
» la retraite & ne reconnût l'impossibilité d'une
» victoire avec des troupes aussi effarouchées que
» les nôtres. Le duc de Richelieu osa seul être
» d'un avis contraire. Il observa qu'avec le sys-
» tême d'attaquer par pelotons l'infanterie en-
» nemie, il étoit impossible que nos troupes
» pussent avoir aucun succès. Il ajouta qu'il ne
» doutoit pas qu'en canonant cette colonne en-
» nemie, qui étoit très-pressée & sans cavalerie,
» on ne la mît dans un très-grand désordre,
» qui rendroit le courage à nos troupes, & les
» moyens d'attaquer de toute part & à-la-fois
» cette masse ennemie. Il observa que si l'infan-
» terie ennemie ne recevoit pas tranquillement
» les effets terribles que le canon pouvoit faire,
» & n'étoit point chassée ou détruite, on pour-
» roit retirer nos troupes si l'on s'y voyoit forcé,
» & que sans cela on ne pourroit le faire sans
» le plus grand danger. Quelqu'un répondit : *Où
» prendre du canon ?..... Tout près d'ici*, reprit
» le duc de Richelieu, *je viens d'en voir une
» batterie*. On répliqua que le maréchal de Saxe

» avoit défendu que cette batterie fût enlevée.
» Le duc de Richelieu reprenant, observa que
» le maréchal de Saxe l'avoit déjà ordonné avant
» ce qui s'étoit passé, mais que le roi étoit fort au-
» dessus d'un général d'armée : alors personne ne
» dit plus rien ; & le duc de Richelieu, demandant
» à sa majesté si elle vouloit bien ordonner que
» l'on prît le canon de ladite batterie, le roi,
» troublé, y consentit après avoir hésité quelque
» tems. Le duc de Richelieu dit alors à un officier
» du régiment de Touraine, nommé Isnard,
» qu'il connoissoit, de courir à l'endroit qu'il
» lui indiqua, & d'amener le canon de la bat-
» terie au plus vîte. Isnard obéit avec la plus
» grande diligence. Il n'y eut pas un seul coup
» de canon qui ne produisît son effet. Un carnage
» affreux fut le résultat de cette nouvelle espece
» d'attaque ; & dès les deux premieres décharges,
» les ennemis furent dans un si grand désordre,
» qu'ils ne perdirent pas de tems pour se retirer.
» Alors on les chargea de tous côtés, & on parvint
» à les chasser complettement, ce qui donna un
» tel courage à nos troupes qu'il n'y eut presque
» pas d'ordre à leur donner. Les ennemis ne
» songerent qu'à se retirer en désordre, chargés
» de tous côtés ».

L'auteur de ces mémoires qui publie cette note apostillée de la main du maréchal de Richelieu, n'y a fait aucune observation; mais après avoir entendu le maréchal de Richelieu, les curieux liront volontiers une relation qu'on a trouvée dans ses papiers. Elle est datée du camp de Tournay, le 14 Mai, & elle est écrite par le valet-de-chambre du comte de Saxe.

« Jamais bataille n'a été gagnée plus complette que celle de Fontenoy, donnée le 11 du courant. L'ennemi a abandonné ses canons, munitions & équipages. On vient d'amener deux mille Anglois & Hanovriens blessés, qu'on a trouvés dans les chemins, granges, villages & hameaux. Leur perte va au moins à dix mille hommes. Leur désordre est affreux. C'est une belle journée pour la France que celle du 11 Mai, & bien glorieuse pour sa majesté & pour M. le maréchal de Saxe qui, pendant l'action, a été par-tout donner ses ordres avec un sang-froid étonnant. Je ne l'ai pas quitté d'un pas. J'ai voulu lui baiser les mains après la bataille; il m'a fait la grâce de m'embrasser. Nous sommes maîtres de la demi-lune & de l'ouvrage à corne de l'attaque. Je crois que nous en avons encore pour cinq ou six jours. Comme rien ne presse à présent, M. le maréchal veut aller doucement pour épargner les hommes.

Les ſoldats aux gardes ont fait beaucoup plus mal qu'à l'ordinaire : cela eſt en vérité honteux. Nous avons tué à l'ennemi ſoixante-trois officiers, dont trois généraux, & quatre mille trois cents bleſſés. J'en ai bien vu ſur le champ de bataille quatre ou cinq mille. Nous avons de plus quarante-quatre pieces de canon cent ving-deux chariots de munitions, & quantité de bagages. Je ne crois pas que ces fiers Anglois paroiſſent devant nous cette campagne. Je n'ai pas aſſez de tems pour vous envoyer l'état de notre perte, qui monte à moins qu'on a dit. Le travail ſeroit trop long pour moi, qui n'ai qu'une heure dans les vingt-quatre de la journée pour écrire. M. le maréchal eſt beaucoup fatigué, ayant été, le jour de la bataille, neuf heures à cheval, malade comme il eſt. Il vient d'aller chez le roi prendre l'ordre. Sa majeſté l'embraſſa ſur le champ de bataille : elle eſt venue ici avant-hier le voir, avec M. le dauphin & toute la cour, & l'a embraſſé.

» Voilà notre gloire. Voici ce que nous avons riſqué. Les ennemis attaquerent d'abord un village & une redoute que nous avions ſur notre droite, & où il y avoit deux brigades d'infanterie & huit pieces de canon, commandées par M. de Lutau. Les ennemis l'emporterent après

un carnage effroyable; nous r'attaquâmes sans perdre haleine, & on la remporta dans l'instant. Les ennemis attaquerent en front; le feu & le carnage fut terrible des deux côtés: notre infanterie fut repoussée après un combat de deux heures.

« On fit avancer la premiere & la deuxieme ligne de cavalerie, qui fut de même repoussée. Enfin Louis XV qui étoit présent a fait des miracles pour un roi, jusqu'à rallier ses troupes lui-même, leur disant aux uns avec douceur: *Allons, courage mes enfans! retournez; je vais me mettre à votre tête.* Et aux autres, le fouet à la main: *Vous êtes des misérables, d'abandonner vos camarades, qu'on égorge!*

« Les ennemis avançoient toujours, & étoient presque maîtres du champ de bataille. Le roi, suant à grosses gouttes & tout consterné, ainsi que monseigneur le dauphin, dit dans cette circonstance: *Qu'on fasse avancer ma maison.* Et il se retira plus bas, parce que les boulets venoient jusqu'à ses pieds à chaque instant, & souvent le passoient. Tout sembloit être perdu pour nous. Nous marchâmes aux ennemis, & nous attaquâmes un bataillon carré de dix à douze mille hommes. A la premiere & deuxieme charges, nous ne pûmes jamais les rompre. A la troisieme, nous

ébranlâmes un peu, ſans jamais faire perdre un pouce de terre. Le feu ennemi nous écraſoit; & on fut dire au roi, dans cette circonſtance, que ſa maiſon tenoit bon, & que tout iroit bien; mais qu'il nous falloit un peu d'infanterie, & quelques pieces de canon. Sur-le-champ il revint avec une joie extrême, & nous envoya ce que nous demandions. Nous r'attaquâmes de nouveau; l'infanterie nous fit un peu de jour. On entra dans ce bataillon l'épée à la main, & on mit tout en déroute. Nous les pourſuivîmes juſqu'à un bois : pour lors le ſoldat jeta ſon chapeau en l'air, criant *vive le roi*, *la bataille eſt gagnée.* On rallia toute l'armée ſur les malheureux cadavres ». (Ici finit la relation du valet-de-chambre).

On admira dans cette bataille l'action de Caſtelmoron, jeune ſeigneur de quinze ans, frere de Béthune, grand louvetier, qui ſervoit dans la gendarmerie. Pendant la bataille, il aperçut que le porte-étendard étoit entraîné par ſon cheval qui alloit être inveſti par l'ennemi; il choiſit cinq gendarmes & alla reprendre, au milieu des ſabres & des piſtolets, cet étendard qu'il nous rapporta. Il en fut néanmoins ſi modeſte, qu'il n'en parla jamais. Cette action ne fut point récompenſée, & madame de Caſtelmoron ne l'apprit à Paris que par la voie publique. Elle réveilla néanmoins

la

la jalousie des grands seigneurs, & Monteclair se permit de l'appeler *enfant* : Castelmorond, pour prouver qu'il avoit l'âge mûr, voulut mesurer son épée; Monteclair le tua roide d'un coup d'épée qui passa d'outre en outre. La noblesse & les préjugés vouloient qu'on appelât ces crimes un *duel* : l'histoire & la vérité ne peuvent les connoître que sous le nom d'*assassinat*.

La continuation de la guerre détermina le roi à diriger les opérations de l'armée vers les pays-bas autrichiens. Il résolut d'assiéger Tournay, dont le siége étoit ralenti; mais la nouvelle de la victoire de Fontenoy réveillant le courage de nos troupes, une canonade de cent soixante pieces, le jeu de toutes les batteries, une gerbe de cinquante-cinq bombes; une salve générale de toute l'armée annoncerent aux habitans de Tournay un succès éclatant, & cette joie que les françois ne peuvent contenir selon leur caractere. La même salve fut répétée jusqu'à trois fois. La ville de Tournay fut dans l'alarme. La garnison, composée de onze bataillons, & d'un régiment de Cavalerie, ouvrit ses portes, après vingt-trois jours de tranchée ouverte, & se réfugia dans la citadelle où le roi l'attaqua, & la força de capituler après dix-neuf jours. Ce début de la campagne donna du courage aux troupes.

La ville de Tournay étant soumise au roi, ce prince forma le projet de prendre la ville de Gand. Il conduisit son armée sur la Dendre, pour contenir les ennemis, qui n'oserent la passer devant nous.

Pendant que le marquis du Chayla & le comte de Lowendal, lieutenans-généraux, se portoient sur Gand, l'un par la droite, l'autre par la gauche de l'Escaut, un corps de six mille hommes des ennemis, parti d'Alost, pour se jeter dans cette ville, étant tombé, le 9 de ce mois, dans la marche du marquis du Chayla, fut entierement défait; & le 11, Lowendal ayant emporté la place, l'épée à la main, & facilité l'entrée au marquis, ils forcerent la garnison de se retirer dans le château, où elle fut faite prisonniere de guerre, le 15, au nombre de 700 hommes. Ce succès priva les ennemis de toute communication avec la Flandre maritime, & nous mit en possession de leurs principaux magasins, de leur artillerie de siége, assura aux troupes des subsistances abondantes pendant le reste de la campagne, & nous ouvrit les chemins des plus riches cantons des pays-bas Autrichiens.

Les ennemis, déconcertés par l'activité de l'armée françoise, se retirent au-delà de Bruxelles. Bruges se soumit le 18, & la nuit suivante le roi fit ouvrir la tranchée devant Oudenarde. Lowendal,

que le roi avoit chargé de la conduite de ce siége, pressa cette place avec tant de vivacité, que le gouverneur capitula le troisieme jour, & se rendit prisonnier de guerre avec sa garnison, composée de trois bataillons.

Le roi, pour rendre la situation des ennemis plus difficile, entreprit le siege de d'Endermonde, qui fut conduit par le duc d'Harcourt, lieutenant-général, & capitaine des gardes : l'ennemi tenta d'y jeter des secours ; un de ses détachemens qui montoit l'Escaut sur des belandres fut attaqué & fait prisonnier en partie ; & malgré les inondations dont la place étoit environnée, la garnison, forte de 900 hommes, fut obligée de capituler le 13 Août, & s'obligea à ne point servir pendant 18 mois.

Pendant que nos troupes entroient dans d'Endermonde, Lowendal pressoit la ville d'Ostende, & malgré la difficulté de l'accès, la garnison, composée de quatre mille hommes, & secourue de rafraîchissemens continuels que lui facilitoit la mer, elle capitula le 23, après 10 jours de tranchée, & sortit avec les honneurs. Cette conquête assura le reste des possessions autrichiennes dans le comté de Flandres, & priva les anglois des avantages d'une communication directe avec les pays-bas.

La conquête d'Ostende fut suivie de celle de

Nieuport; & Lowendal, qui ouvrit la tranchée le 31 Août, fit, le 5 Septembre, la garnison prisonniere de guerre : il y avoit peu d'exemples dans notre histoire d'un pareil bonheur.

De tout le pays que la reine de Hongrie possédoit, depuis la Dendre jusqu'à la mer, il ne lui restoit que la ville d'Ath. Clermont-Gallerande, lieutenant-général, fut chargé, par le maréchal comte de Saxe, de l'assiéger, & Clermont, après huit jours de tranchée ouverte, l'obligea de capituler. Cette conquête assura des quartiers d'hivers abondans & tranquilles, & augmenta les difficultés de l'ennemi, pour se soutenir dans le Brabant.

Telle fut la fin de la campagne de 1745. L'histoire de France ne présente dans aucuns tems une suite de succès, aussi bien liés entr'eux. C'est que le roi, fatigué enfin d'apprendre à Choisy que nos généraux étoient les plus redoutables ennemis de la France, à cause de leur jalousie, voulut lui-même les observer & veiller sur toutes nos troupes. Peut-on croire que, s'il n'avoit été présent, les seigneurs de la cour eussent laissé le maréchal de Saxe & Lowendal mériter & acquérir la réputation de deux héros?

Malgré tous ces succès, Marie-Thérese étoit inébranlable; & plus nous lui enlevions de places,

plus elle s'obstinoit dans son projet, de ne faire qu'un traité qui respectât au moins l'indivisibilité de ses possessions : on disoit qu'elle *vouloit tout ou rien.* Aucune nouvelle fâcheuse ne pouvoit altérer la tranquillité de ses résolutions. Louis XV, désolé de la guerre, au milieu de ses succès, fut forcé de poursuivre la conquête de la Flandres; il ordonna au maréchal de Saxe de prendre Bruxelles, capitale du Brabant dans le cours de l'hiver.

Malgré la rigueur de la saison, la difficulté des transports, & la résistance d'une garnison de dix-huit bataillons & de neuf escadrons, on conduisit ce siége avec une telle activité & intelligence, que le 30 Janvier, la place fut investie de tous côtés. La tranchée fut ouverte le 7, & la garnison obligée de se rendre prisonniere de guerre. On trouva dans la ville dix-sept officiers-généraux.

Bruxelles prise, le roi dirigea ses forces contre la ville d'Anvers. Les ennemis qui en connoissoient les conséquences, s'étoient fait des remparts de la Dile & de la Nethe. Le maréchal de Saxe assembla l'armée sous Bruxelles; le roi se montra, & tous les obstacles disparurent. Louvain, Malines, Lierres, Arschot, Herenthalz, furent évacués. Le fort Sainte-Marguerite se rendit; Anvers abandonné de sa garnison, ouvrit les portes à

Louis XV : celle qui s'étoit réfugiée dans la citadelle capitula le 31 Mai, après un siege de six jours, conduit par le comte de Clermont ; & après cette nouvelle conquête, tout le Brabant fut sous la domination du roi.

La prise de Mons devoit donner au roi tout ce qui restoit en Hainaut à la reine de Hongrie. Le prince de Conti, à la tête de l'armée qu'il commandoit, se rendit le 7 Juin devant cette place, & malgré de longues & fortes pluies, la tranchée fut ouverte le 24 : douze bataillons en garnison furent faits prisonniers de guerre.

Les ennemis, à cause de ces succès, étoient hors d'état de pénétrer dans le Brabant & dans la partie conquise de Flandres; il falloit leur fermer les chemins de la province du Hainaut, que la prise de Mons avoit réduit sous l'obéissance du roi. C'est pour cela que le prince de Conti fut envoyé à Charleroy, & le marquis de la Fare, lieutenant-général, à Saint-Guilhain. En peu de jours, ces deux places furent prises, celle de Charleroy étoit une des plus fortes de tout ce pays-là.

La ville de Namur fut alors la derniere ressource de la reine de Hongrie pour troubler la France, entre la mer & la Meuse, & pénétrer dans les pays nouvellement conquis. Pour la conserver,

la reine de Hongrie avoit rassemblé toutes ses forces dans un camp, dont la seule position défendoit la place. Le maréchal de Saxe, par des marches savantes, & des mouvemens bien réfléchis, se procura les avantages d'une victoire sans coup férir; priva l'ennemi de toute subsistance, le força de déposter, d'abandonner la place à ses forces naturelles, & fit reculer l'armée au-delà de la Meuse. Les troupes ennemies passerent cette riviere le 29 Août, & Namur fut investi le 5 Septembre par le comte de Clermont, qui fit ouvrir la tranchée. La ville capitula le 12, & la garnison s'étant retirée dans les châteaux, il conduisit l'attaque avec tant d'activité & de capacité, que les 13 bataillons qui les défendoient furent obligés de subir la loi qu'il voulut leur imposer; ils furent faits prisonniers de guerre le 30, le sixieme jour seulement de l'ouverture de la tranchée.

Tandis que les françois étoient victorieux dans les pays-bas, ils se tenoient simplement dans l'état de défensive en Allemagne. Marie-Thérese y étoit assez occupée avec le roi de Prusse, qui fit une diversion si favorable aux françois pendant la conquête des pays-bas.

L'empereur Charles VII qui avoit été le pré-

texte de cette guerre sanglante, mourut le 20 Janvier 1745 ; & on s'imagina que la cause de la guerre n'existant plus, ce fléau cesseroit de tourmenter l'Europe. La reine de Hongrie avoit d'autres vues ; elle vouloit devenir impératrice, & rentrer dans toutes ses possessions héréditaires. Elle avoit conclu un traité avec l'électeur de Saxe, avec la Hollande & l'Angleterre, & traitoit avec le fils de l'empereur, devenu, à la mort de son pere électeur de Baviere. La France, ancienne amie & alliée de cette maison, avoit tout fait pour l'élever aux dépens de la maison d'Autriche ; Louis XV avoit donné une armée à son pere ; Charles VII lui avoit prodigué ses trésors & le sang des françois, & avoit continué au jeune électeur, âgé de dix-huit ans, les mêmes secours. Louis XV l'avoit armé de pied en cap comme l'empereur son pere, & payoit pour lui six mille hessois, trois mille palatins & treize bataillons d'allemands.

Le friponneau, au mépris des leçons de son pere, qui lui avoit fait promettre en mourant de ne jamais oublier ce qu'il devoit au roi de France, écouta les suggestions de Marie-Thérese ; & moyennant quelqu'argent, payable par les anglois, que Marie-Thérese eut l'adresse de lui promettre, il traita d'abord secrettement avec elle,

& lui promit sa voix pour l'élection de son mari, que la reine brûloit de faire empereur.

A la défection, ce prince ajouta la trahison d'un malhonnête-homme ; il consentoit à la réunion de ses troupes, à celles de Marie-Thérese contre les françois, ses protecteurs & ses alliés. Notre armée, commandée par le marquis de Ségur, défendoit alors les frontieres de la Baviere des approches des troupes autrichiennes ; le petit traître ordonna à ses troupes, sept jours avant la signature de son traité, de se replier sur Munich, sans avertir Ségur, qui, n'ayant que cinq mille hommes, fut attaqué à l'improviste par quinze mille autrichiens, & se battit en retraite, avec courage, pendant trois jours. Voilà ce que gagna le roi de France pour avoir voulu faire sa créature empereur d'Allemagne, & dépouiller la puissance autrichienne d'une dignité qui n'a aucune puissance réelle. Après des perfidies de cette nature & dont toutes nos histoires sont remplies, quelle confiance les peuples peuvent-ils avoir dans les promesses & les moralités des princes qui se dévorent entr'eux avec tant de sang froid? Et quelle destinée que celle des françois, s'ils sont obligés d'opposer désormais une armée de gardes-nationales à des troupes royales; deux volontés

armées dans le royaume doivent perdre la race des Bourbons ou la liberté françoiſe.

La vérité de l'hiſtoire exige cependant qu'on ajoute que le jeune électeur de Baviere, environné de ſeigneurs qui s'étoient vendus à Marie-Thérese, ſuccomba à la ſuggeſtion autrichienne; car on aſſure que ſa main trembla, & qu'il pâlit quand il ſigna ſon traité avec Marie Thérese.

Rien n'égala la ſurpriſe du conſeil de Verſailles, quand il apprit cette défection; ferme dans ſa réſolution d'enlever à l'Autriche la dignité dont il avoit revêtu l'électeur de Baviere, il ne reſtoit plus, à la cour de Verſailles, de tête impériale digne d'être oppoſée à l'époux de Marie-Thérese. Cette princeſſe nous avoit enlevé le fils de Charles VI; le cabinet de Verſailles tenta de lui enlever l'électeur de Saxe, roi de Pologne, qui étoit l'allié de la reine, à la ſolde des anglois. Le roi de Pologne, qui refuſa nos offres, laiſſa la France encore plus étonnée; il ne lui reſtoit alors que l'Eſpagne & la Pruſſe pour alliés. L'Autriche, au contraire, malgré la jeuneſſe de Marie-Thérese, voyoit ſous ſa dépendance la majorité des électeurs & des petits princes d'Allemagne, & ſe trouvoit liée avec les rois de Sardaigne & d'Angleterre, avec la Ruſſie & la Hollande; le roi

néanmoins fit, cette année 1745, les conquêtes les plus brillantes, les campagnes les plus savantes, & le maréchal de Saxe & Lowendal prouverent que les françois, sous des chefs résolus, supérieurs aux intrigues de cour, incapables de jalousie & doués d'un caractere ferme & invariable, étoient encore capables des plus grands succès. Ces hommes avilis de la cour de Louis XV, qui avoient laissé périr nos troupes en Allemagne, & qui n'avoient aucun plan suivi, ne gouvernerent plus dans cette campagne. Le maréchal de Saxe & Lowendal porterent dans nos camps des caracteres antiques, semblables à ceux du tems de Louis XIII ou du bel âge du dernier regne; & Louis XV, présent à l'armée, réveillant le courage & l'attachement du soldat, la France pouvoit, sans obstacle, développer avec succès ses forces naturelles.

Maillebois qui avoit fait la guerre de Corse, & qui étoit censé savoir faire la guerre de Montagne, fut envoyé d'Allemagne en Italie, d'où l'on rappela le prince de Conti, qu'on plaça à la tête de l'armée d'Allemagne; vainement tenta-t-il de s'opposer à l'élection de l'empereur, époux de la reine de Hongrie; les troupes impériales protégerent la diete de Francfort, & Marie-Thérese rendit à la maison d'Autriche sa dignité impériale.

La condition de cet empereur, gouverné par une femme aussi adroite & aussi impérieuse, est digne de quelques remarques; il étoit l'héritier de la maison de Lorraine, & avoit perdu ses possessions par son mariage. Il étoit revêtu de la vaine dignité de l'Empire, & sa femme en avoit seule la puissance réelle. Il avoit le titre de roi de Hongrie & de Bohême, & la reine gouvernoit despotiquement ces royaumes avec beaucoup de jalousie. On lui avoit donné la Toscane en échange de ses Etats, & la prépondérance de son épouse l'empêchoit d'y exercer sa puissance absolue. Il lui restoit la puissance maritale, & l'impératrice, qui avoit réuni tous les pouvoirs, conserva celui d'accorder ses faveurs, quand elle le voulut, à cet ambigu-comique, qui prince & sujet, & revêtu de la premiere dignité du monde, n'avoit pas l'autorité du plus petit prince d'Allemagne. On ne comptoit alors en Europe que trois grands personnages; la reine d'Espagne, l'impératrice reine & le roi Frédéric.

Frédéric étoit alors aux prises contre l'Autriche, contre les électeurs de Baviere, d'Hanovre & de Saxe. L'impératrice reine s'emparoit de ses Etats & négocioit à Saint-Pétersbourg pour obtenir, en sa faveur, une armée contre Fré-

déric, & secourir la Pologne. La Russie qui a de grandes entreprises à commencer dans l'intérieur de ses vastes domaines, un peuple barbare à civiliser, un climat à dompter, un commerce à encourager & un peuple encore trop barbare pour conduire ensemble ces grandes vues, écoutant les plaintes de Marie-Thérese contre Frédéric, en faveur de la Pologne, se déclara pour cette puissance. Frédéric, qui se voyoit prêt à succomber sous le poids de tant de puissances, s'adressoit au roi Louis XV son allié, qui venoit de conquérir les Pays-Bas, & menaçoit la Hollande; mais vainement supplioit-il de ne pas dégarnir l'Allemagne de nos troupes, Louis XV répondoit que notre armée dans les Pays-Bas avoit rempli les devoirs d'un bon allié, par une diversion favorable. Frédéric qui desiroit des secours moins éloignés, appeloit nos victoires, la prise de Peckin, qui ne le regardoit pas; mais le roi tenoit ferme; & Frédéric, dans son impatience, signa, à Dresde, le 25 Décembre 1745, un nouveau traité entre l'Autriche, la Saxe, & priva la France, une seconde fois, de son alliance. Nous supportâmes seuls le fardeau de la guerre, & Marie-Thérese, dégagée en Allemagne, fut en état de faire couler des troupes fraîches en Italie. Cette nouvelle défection du

roi de Prusse fut la source des revers qu'éprouverent en Italie, en 1746, les françois & les espagnols, tandis que la diversion en Angleterre qui appeloit le roi George dans son île, nous permettoit la conquête des Pays-Bas. Nous allons considérer les dernieres aventures du prétendant, & l'époque remarquable de l'extinction d'une famille royale, célebre dans l'histoire à laquelle l'amour de la liberté enleva une couronne & cet attachement que les peuples accordent aux bons rois.

CHAPITRE XIV.

VUES générales & politiques sur les malheurs de la maison de Stuart détrônée. Elle devient le jouet des puissances européennes. Entrevue curieuse du roi, du dauphin & du duc d'Yorck à Fontainebleau. Désastre du prince Édouard. Il est emprisonné à Vincennes avec quarante seigneurs écossais ou serviteurs fideles. Fierté de l'Avoyer de Fribourg. Bassesse du ministere françois. Portrait du cardinal d'Yorck, cardinal de l'église romaine en 1792, & dernier rejeton de la famille des Stuarts.

LES puissances de l'Europe asservies depuis des siecles à l'aristocratie féodale, à un clergé trompeur & à la royauté, éprouverent, dans le quinzieme siecle, la plus grande révolution. L'Angleterre, désolée depuis des siecles, par le caractere astucieux ou tyrannique de la royauté & du sacerdoce, enseigna la premiere à l'Europe l'art des révolutions; & ce fut la royauté elle-même, qui, dans un accès de ses caprices, les commença.

Avide des biens d'église, Henri VIII crut que l'autorité despotique pourroit se passer d'un clergé

riche, & se trompa. Il ne peut exister de puissance arbitraire sans clergé romain, ni de clergé romain sans puissance arbitraire; le sacerdoce & la puissance absolue n'ayant d'autre maintien que la crédulité populaire, & se donnant des secours mutuels. Les autels étant une fois renversés, & le trône d'Angleterre privé de cet ornement, le voile fut déchiré, & la vérité parut toute nue. Henri VIII s'enrichit à la vérité pour quelque tems; mais il ravit à la puissance arbitraire des rois bretons, une armée religieuse qui auroit appris au peuple que les mouvemens de la liberté étoient des crimes & des révoltes.

Ce grand événement, unique dans l'histoire, ayant imprimé dans les esprits le mouvement nécessaire à de plus grandes révolutions, la nation continua l'ouvrage que le roi avoit commencé dans le sein de l'Angleterre. C'est ainsi que dans le royaume de France la volonté du peuple a continué la révolution, que l'aristocratie, les notables, le clergé & les parlemens avoient commencé. La maison de Stuart osa opposer à la volonté anglicane, dont le caractere étoit pourtant assez bien déterminé, les démarches obliques d'un royalisme hypocrite & ombrageux, & les exactions des regnes despotiques, des coups d'état, enfin que les seules puissances militaires se permettent impunément.

punément. Dans cette lutte, entre la volonté nationale & la volonté du roi, Charles I paya de sa tête ses attentats contre la liberté publique; mais les royalistes, indignés de cet événement, unique dans l'histoire, releverent un moment la cause de la royauté; & la Grande-Bretagne, étonnée du supplice d'un roi, appela le fils sur le trône, encore ensanglanté. Mais comme la royauté est incorrigible de son naturel, comme les successeurs de Charles I méditoient encore le despotisme & protégeoient le sacerdoce romain, imprudemment banni par Henri VIII, les anglois dédaignant cette fois de répandre un sang inutile, expulserent de leur île les restes de la maison de Stuart.

Ce spectacle d'un roi égorgé par son peuple, & d'une famille royale proscrite par des hommes fiers, & devenus libres, pouvoit être une grande leçon pour les monarques européens; mais plus despotes encore que Charles I, ils n'étoient ni dignes ni capables de recevoir une leçon d'un peuple étranger. La morale particuliere des rois, qui ne leur permettoit pas de recevoir des châtimens, leur persuadoit au contraire de châtier eux-mêmes les peuples. La révolution d'Angleterre irritant Louis-le-Grand, il accueillit la race proscrite des Stuarts: il résolut de conspirer

contre la liberté anglicane, & condamna les françois à venger les autels & la royauté, insultés en Angleterre. Des conjurations obscures & sacerdotales, toutes bien dignes de leurs auteurs agissoient dans un autre sens contre la constitution d'Angleterre; mais la liberté qui fut victorieuse, livra à l'ignominie & à la risée publique les Stuarts, qui, dégénérés, décrépits comme les princes du plus bas empire, osoient s'armer contre un peuple si fort de son amour pour la liberté. Dans cette lutte, entre la liberté angloise & la cour de France, armée pour lui opposer la servitude, le fier Louis XIV fut obligé de céder & de chasser de ses Etats le monarque détrôné, qu'il avoit résolu de faire rentrer dans tous ses droits. La maison de Stuart, chassée de l'Angleterre, alla attendre obscurément, au fond de l'Europe, quelqu'occasion favorable de sortir de son anéantissement; & depuis ce tems-là, les rois & les ministres européens se jouerent tour-à-tour des Stuarts détrônés & fugitifs, en les accueillant comme un épouvantail, capable de donner des inquiétudes aux anglois, & en les chassant ensuite avec ignominie à la premiere paix, l'Angleterre, fiere de sa liberté, ne signant jamais de traité que les Stuarts ne fussent éloignés des terres de celui qui les avoit protégés. Ainsi la politique ne

considéra plus cette race infortunée que comme une machine d'hostilité, qu'on fait voyager quand la guerre est déclarée, & qu'on oublie dans une forteresse quand la paix est signée.

La noblesse écossoise, qui avoit sacrifié sa patrie & ses domaines pour suivre à l'aventure les destinées de son roi, se trouva dispersée en France, en Italie & en Espagne, sans roi, sans patrie & sans propriété, & cessa d'exister avec son monarque; mais elle finit au moins avec honneur, & ne combattit jamais contre sa mere-patrie sans être conduite par son roi; tandis que la noblesse de France, à l'époque de la dissolution de l'ancienne autorité royale, en 1789, n'a pas cessé de se déshonorer. Une fuite honteuse fut la premiere expression de ses sentimens. Des négociations subalternes & obscures avec les ennemis de la France furent la seconde; la troisieme pourroit-elle être une action d'éclat? La noblesse françoise ne sera jamais que le vain épouvantail des puissances ennemies de la France. Rassemblée & stationnaire aux portes du royaume, alimentée par l'ancienne cour, par les puissances étrangeres, on l'opposera à la liberté, comme des prêtres romains opposerent les derniers rejetons des anciens rois d'Angleterre à la dynastie hanovrienne.

Telle étoit la situation de l'infortunée maison

de Stuart, en 1745. Il n'en restoit alors que le chevalier de Saint-Georges, ainsi appelé par les anglois ; il étoit fils de Jacques II, roi d'Angleterre, né en 1688, & marié en 1719, à Marie Sobieska, dont il avoit deux fils, Charles-Edouard, né à Rome en 1720, & Henri-Benoît, né en 1725. Celui-ci vit en 1792, connu sous le nom de cardinal d'Yorc, & c'est le dernier rejeton légitime de cette race infortunée, qui, après avoir créé tant de cardinaux, finit elle-même dans la personne d'un cardinal.

Le pere, presque sexagénaire, se souvenant d'avoir été le jouet des puissances belligérantes, avoit résolu de laisser à ses deux fils le soin de relever la famille, si la fortune pouvoit se déclarer favorable, & envoya d'abord son fils aîné contre la maison d'Hanovre. On ne parlera point ici de ses aventures en Angleterre. On sait que le cardinal Tencin, par intérêt pour la cour de Rome toujours ambitieuse de donner un roi catholique à l'Angleterre, engagea ce prince à passer en Ecosse. Un peuple montagnard, simple, sensible à l'infortune du dernier rejeton de ses anciens rois, se changea dans un clin d'œil, en une armée redoutable. Edouard, à la tête de ces gens simples, vêtu comme eux, & mangeant avec eux, comme un capitaine qui veut reconquérir une monar-

chie, eut d'abord des succès éclatans; il prit Edimbourg capitale de l'Ecosse, & fut proclamé, aidé secrettement de l'argent de France & des armes que Louis XV lui faisoit passer.

C'est dans ces circonstances que son frere Henri, duc d'Yorc, arriva incognito à Fontainebleau, le 28 Octobre 1745, s'y fit connoître en secret, demanda à voir le roi Louis XV, & fut introduit avec beaucoup de mystere dans son cabinet, par Dufort, directeur des postes, en présence du duc de Gesvres. Stuart parla avec une facilité que ses malheurs n'avoient pu réprimer, & sauta, après une profonde révérence, au cou du roi, qui avoit l'air d'éviter cette démonstration familiere. Il parla avec dignité, & comme un roi parleroit à un autre: aussi le roi de France fut-il bien plus embarrassé de son rôle, que le prince infortuné. Dans son étonnement, Louis XV lui demanda si Benoît XIII n'avoit pas été son parrain, & combien il savoit de langues: ce prince, mieux élevé dans son malheur que le roi dans l'opulence, repartit qu'il savoit trois langues; qu'il avoit appris *le françois par inclination & par reconnoissance, l'italien par nécessité, & l'anglois comme la langue des états du roi son pere.* Louis XV & le dauphin étoient comme interdits & muets. Ils étoient peu capables d'apprécier la noble assu-

rance d'un prince élevé dans l'infortune, qui se mettoit de niveau avec eux, & de reconnoître l'embarras, la nullité même d'un dauphin, & du premier monarque du monde, élevés dans l'adulation & la molesse. Le prince d'Angleterre, continuant dans le ton d'une respectueuse familiarité, fit le récit de toutes les campagnes & des actions où le roi & le dauphin s'étoient trouvés, avec autant de savoir & d'intérêt que ces deux princes, qui avoient été les auteurs de ces événemens. Cette éloquence ne fit qu'augmenter l'embarras respectif : & cette leçon inutile, la premiere que le roi & le dauphin eussent reçue, finit, au grand contentement de Louis XV.

Se retirant de chez le roi, le duc d'Yorck demanda au duc de Gesvres quel étoit son nom. Sur-le-champ, se rappelant des choses flatteuses sur son compte, il lui dit : *Vous êtes, monsieur, gouverneur de Paris, & vous avez fait à mon frere toutes sortes de politesses, je vous en remercie*; & raconta toutes les actions louables qu'il savoit de lui. Jamais on n'avoit vu un prince aussi intéressant par ses malheurs, & par la présence & la délicatesse de son esprit. La pourpre romaine a bien changé le caractere du duc que la nature avoit formé pour commander des troupes, & que la politique destina au sacerdoce.

Ce jeune prince avoit sollicité des secours pour son frere, par des mémoires qui furent examinés; mais tous les ministres n'étoient pas de même avis. Le duc de Richelieu pensoit qu'il falloit faire une descente en Angleterre; d'Argenson l'aîné & le cardinal de Tencin, par reconnoissance pour la maison de Stuart opinoient de même; mais le maréchal de Noailles & d'Argenson, ministre de la guerre, étoient d'un avis opposé. Le duc de Richelieu & mylord Clare devoient commander le débarquement.

Les dernieres aventures du prince Edouard en Angleterre, furent plus malheureuses que le commencement; il perdit des batailles, & ses troupes furent dissipées. Ce prince fut obligé de se jeter dans une riviere, de se sauver à la nage. Il vit périr de l'autre bord, dans les flammes, cinq ou six cents montagnards, compagnons de ses malheurs, renfermés dans une grange, dont il entendit les cris. Quelques adhérens lui resterent fideles; sa tête fut mise à prix, & le roi hanovrien, victorieux, exerça contre les partisans vaincus de ce prince, toute la férocité dont est capable un monarque puissant & irrité, à l'époque de ses vengeances.

Le parti vaincu eut donc ses héros, & la France, encore idolâtre de ses rois, admira long-

tems le courage du lord Derenwater. Son frere aîné avoit porté sa tête sur l'échafaud, en 1715, pour avoir soutenu la même cause. En 1736, il l'y porta lui-même, & voulut que son fils l'accompagnât. Avant de mourir, il dit à cet enfant: *apprends à mourir pour tes rois, & que mon sang, en jaillissant sur toi, fructifie.* Le lord Lovat, son complice, âgé de quatre-vingt ans, prononça ce vers d'Horace avant le coup fatal: *Dulce & decorum est pro patriâ mori.* Ces exemples de fanatisme royal méritent de profondes méditations de la part des fondateurs des républiques, dans une monarchie ancienne. Il y a des fibres royales dans la tête & dans le cœur de beaucoup de françois, qu'on ne pourra jamais arracher.

Les anglois, que nous avions ainsi provoqués, dans le sein de l'Ecosse, en leur envoyant le prince Edouard, se vengerent par une action d'éclat. Dans la saison de l'équinoxe, ils se présenterent avec 56 voiles sur nos côtes de Bretagne, & vinrent débarquer auprès de Poulduc, en bon ordre. Ils avancerent ensuite jusqu'à Guindal, ayant pour guide un de nos officiers, qu'ils avoient fait prisonnier, & qu'ils menerent lié & garotté. Ils débarquerent d'abord quarante soldats, sans coup férir, mirent en fuite quatre cents gardes-côtes, & furent suivis de cinq à six mille

hommes, qui s'approcherent d'une lieue de l'Orient : il envoyerent demander qu'on leur ouvrît les portes de la ville ; mais on leur répondit qu'on s'y défendroit jusqu'au dernier soupir.

Les anglois, malgré cette résistance, s'établirent sur la côte, & canonnerent la ville de l'Orient. La nuit suivante, ils rentrerent dans leurs vaisseaux à la hâte, laissant des canons encloués & deux anglois pendus à un arbre, parce qu'ils n'avoient pas tenu la parole qu'ils avoient donnée de mettre le feu à l'Orient ; ils laisserent aussi un veau pendu à un arbre, & se retirerent dans la presqu'île de ...... Ils se rembarquerent enfin le 22 Octobre, après avoir encloué vingt pieces de canon, brûlé plusieurs villages, & emmené les bestiaux de la presqu'île ; mais ils louvoyerent dans les environs, s'emparerent des îles d'Houart & d'Heide & de quelques autres rochers, enleverent soixante hommes qui les gardoient, & essayerent une descente dans Belle-Ile.

L'histoire n'oubliera point les anecdotes relatives à milady Oglivi, âgée de dix-huit ans, qui donna au prétendant des preuves d'attachement au-dessus de son âge & de son sexe : ses freres étoient attachés aux Brunswiks, & elle l'étoit à la race des Stuarts. Voyant que les montagnards d'Ecosse abandonnoient leur roi & se retiroient

chez eux, elle monte à cheval, va, de nuit, de maison en maison, recruter des paysans, forme un petit régiment de quatre cents hommes, & en envoie quelques-uns dans l'armée ennemie, pour lui servir d'espions, & partager les destinées de ce prince. Elle fut prise dans ses expéditions militaires, & renfermée dans une tour de Londres, d'où elle se sauva, déguisée en blanchisseuse; elle se cacha d'abord dans Londres, changeant tous les jours de maison. S'étant échappée de cette ville, arrivée en France, dénuée de tout bien, & son mari étant condamné à avoir la tête coupée à Londres, le roi leur donna un régiment, qui les fit subsister. Elle devint grosse, & pour que son fils pût recouvrer un jour les terres considérables que sa famille avoit en Ecosse, elle essaya, malgré les dangers, d'aller accoucher en Angleterre; mais elle fut obligée de s'arrêter à Calais, où elle mit au monde une fille.

Le prince Edouard, vaincu & fugitif, erra pendant trois jours dans des bruyeres, conduit par deux montagnards, qui lui étoient restés fideles; ils n'osoient ni marcher ensemble, ni sortir de leurs bruyeres, environnés de patrouilles qui les cherchoient, & qui passoient quelquefois assez près d'eux pour les entendre proférer des juremens contre le prince Édouard; les patrouilles elles-

mêmes conduites par un autre montagnard, attaché au parti du roi d'Angleterre, témoignerent souvent le desir de les arrêter comme suspects. Édouard, dans ces momens affreux, n'avoit pour vivre qu'un peu de fromage & de la farine d'avoine qu'il étendoit par-dessus, exprimant les gouttes de pluie de son bonnet pour boire. Il gagna une fluxion qui, dans la suite, le rendit sourd. Lorsque Warens l'eut trouvé dans cette situation, ce fut encore un bien plus grand embarras pour s'échapper des bruyeres & se rendre à quelque port. Il en sortit enfin n'ayant que deux coups à tirer, & les trois autres autant. Après avoir résolu, s'ils étoient pris, de se défendre comme ils pourroient, puisqu'ils n'avoient point de quartier à espérer, ils rencontrerent une patrouille de cinquante hommes, en se rendant au port : elle fut assez préocupée de leur recherche pour ne pas s'aviser qu'elle les avoit en sa puissance. Édouard s'embarqua, descendit en France sain & sauf, & se présenta à Versailles, chez Lebel, puis chez le Roi, qui le reçut bien; le Dauphin lui fit encore plus de caresses. Édouard alla chez la Reine, dîna chez le cardinal Tencin, vit madame de Pompadour, & soupa une fois chez elle, toujours suivi de son frere, le duc d'Yorck, qui étoit resté à Paris, & qu'un des trois montagnards

fideles qui avoient suivi Édouard, faillit massacrer. Transporté de joie de revoir son frere, qu'on croyoit perdu, Yorck lui saute au cou pour l'embrasser, & le montagnard craignant que ce ne fût un traître qui alloit attenter à la vie de son maître, avoit levé la main pour le venger.

Tous les ministres ne pensoient pas que le roi dût recevoir ces deux princes, à cause des négociations de Breda; mais Tencin remarqua, que les conférences pour la paix, pouvant être sans effet, on ne devoit pas, en renvoyant les princes, montrer de la pusillanimité. Les négociations de Breda n'empêcherent pas cependant qu'on ne mît à la Bastille mylord Morthon, accusé d'espioner nos côtes & nos places maritimes, sous prétexte de voyager pour sa santé. On arrêta de même tous les anglois qu'on put trouver en France.

L'époque de la paix arriva enfin; mais l'Angleterre, pour y consentir, obligea le roi, non-seulement à sacrifier le prince Édouard, mais même à le chasser des possessions françoises. Les négociations d'Aix-la-Chapelle qui avançoient, préparoient ce prince à la nouvelle fatale de son exclusion du trône de ses peres par un article concerté entre les puissances européennes. Abandonné de tout l'univers & de la France & de l'Espagne sur-tout qui l'avoient suscité contre la dynastie ha-

novrienne, il se vit réduit à faire imprimer un triste manifeste que le ministere de France permit & défendit tout-à-la-fois de publier, conformément à la duplicité & à la foiblesse de son caractere. Il le permit tacitement à l'imprimeur qui trahit Edouard, parce qu'il ne voulut pas s'opposer à l'impression clandestine de quatre pages que le prince auroit tôt ou tard fait imprimer. Il s'y refusa en même-tems, car on menaça l'imprimeur, s'il n'ôtoit la date & le mot de Paris, lieu de l'impression. Le prince, recevant ses exemplaires en grand mystere, soupçonna la soustraction astucieuse, & substitua sa date avec des morceaux de papier colés; mais ces finasseries du premier cabinet de l'Europe apprirent à l'Angleterre nos vacillations & nos foiblesses, la porterent à exiger de la France des conditions humiliantes, & le sacrifice même de deux princes aussi intéressans.

Le cadet duc d'Yorck avoit dans le caractere plus de facilité que le prince Edouard; il parloit davantage, montroit du goût pour la musique & les arts. Edouard avoit un caractere opposé; ses malheurs n'avoient pas éteint les feux de l'amour, car il fit des conquêtes en Ecosse & en France. Il avoit une figure noble, & on disoit qu'il ressembloit à Charles XII. Il n'aimoit pas

de vivre *incognito* en France, même après son expédition malheureuse; & quoiqu'il n'eût pas de hauteur, il aimoit la dignité. Il desiroit aussi d'être approuvé & de plaire, paroissoit sérieux, presque toujours dans un état de représentation; portant, comme son frere, l'ordre de la jarretiere sur l'habit. Ils avoient à leur suite, même dans leur infortune, une quarantaine de courtisans qui leur étoient restés fideles, lors même qu'ils vivoient obscurément dans un hôtel garni.

Le moment arriva enfin, où le conseil détermina que le prince sortiroit du royaume. Le duc de Gesvres vint expressément de Fontainebleau, le mois de Novembre 1748, pour le prévenir que la paix de l'Europe l'exigeoit, & lui remit une lettre du roi, amicale & tendre. Edouard répondit en assurant le duc de Gesvres *qu'il n'en sortiroit pas, à moins qu'on ne le mît en pieces.*

Le duc de Gesvres revint trois fois à la charge, le pria de se retirer à Fribourg, & lui porta une lettre du roi Jacques son pere, qui l'exhortoit, le pressoit & le supplioit de ne pas se roidir contre le roi de France. La lettre du prétendant pere fut rendue publique, & il fut donné trois jours au prince pour se retirer.

Il fallut enfin arrêter Edouard & se saisir de sa personne, car il avoit déclaré qu'il se tueroit,

Pour exécuter l'ordre du roi, le duc de Biron choisit Vaudreuil, Cornillon & Lanoix, officiers aux gardes, fit doubler, entre jour & nuit, la garde de l'opéra, & plaça dans divers postes, des détachemens de soldats. On prépara plusieurs carrosses de remise, on avertit douze officiers de l'état-major pour monter à cheval, & douze caporaux déguisés pour monter sur le derriere des carrosses. Biron se tint chez Lautrec, capitaine aux gardes, près le Palais royal, pour tout observer, & sa prudence alla jusqu'à placer Vernage, médecin, & des chirurgiens, en cas que la scene fût ensanglantée.

Le prince arriva à l'opéra sans soupçons, suivi de Cleridon, Gauvin & Harrington. Dans le moment toutes les portes de l'opéra & du palais royal furent fermées. *Lafortune*, sergent aux gardes, saisit Édouard par les deux bras, & d'un coup de genouil le renverse par terre; deux sergens prennent ses mains, deux autres ses jambes, & Vaudreuil lui dit, dans cette situation, qu'il étoit arrêté par l'ordre du roi; ensuite il le fouille & lui ôte un pistolet chargé & bandé. *Vous faites-là un vilain métier*, lui dit ce prince, *si j'étois à Hanovre, en la puissance de mon ennemi, je ne serois pas traité plus durement, & si j'avois mes fideles écossois avec moi dans ce moment, il n'en*

feroit pas ainfi. Vaudreuil qui étudioit fes démonftrations refpectueufes, lui répliqua, que toutes les commiffions du roi, fon maître, lui paroiffoient toujours honorables telles qu'elles fuffent, & qu'il voyoit dans celle-ci les bontés du roi pour le prince. Vaudreuil fouilloit Édouard en difant ces paroles, & le prince l'affuroit qu'il n'avoit pas d'autres armes. Mais Vaudreuil continuant à fouiller, trouva un fecond piftolet dans le même état.

On faifoit avancer un fiacre en attendant, & l'on y jeta ce malheureux prince. Vaudreuil, Cornillon & Lanoix qui s'y mirent avec lui, lierent fes bras comme à un criminel, mais par grâce avec des cordons de foie, parce qu'il étoit de la maifon de Stuart. Six caporaux, la bayonnette au bout du fufil, monterent devant & derriere pour le conduire dans une prifon d'Etat; du fiacre on le jeta dans un carroffe traîné par fix chevaux, & on le conduifit à Vincennes, où il fut emprifonné & confondu avec les fcélerats & les prifonniers d'Etat. Les trois feigneurs qui l'accompagnerent furent mis à la Baftille, & quarante feigneurs ou ferviteurs qui lui étoient attachés y furent conduits trois heures après. Berrier, chef de la police, fouilloit en attendant dans la maifon du prince, d'où l'on tira vingt-cinq fufils, dix-huit paires de
piftolets

piſtolets & un petit baril de poudre. Édouard fut obſervé nuit & jour à Vincennes par les quatre capitaines des gardes, Cornillon, Lanoix, Laferriere & Touvrille. Quatre lieutenans aux gardes qui ſe relevoient, prenoient l'ordre de Biron & le donnoient à 25 grenadiers. C'eſt ainſi que les révolutions anéantiſſent l'inviolabilité des rois. La capitale & toute la France murmurerent de cet indigne traitement fait par la France au dernier rejeton des Stuarts qu'on avoit appelé pour lui donner une couronne.

Le prince Édouard écrivit au roi du donjon de Vincennes, avec des aſſurances de reſpect, de reconnoiſſance & d'attachement; mais dans le ſtyle, d'ailleurs, d'un prince qui traite de couronne à couronne. Le roi rougit de ſa foibleſſe & de la rigueur d'un ordre barbare. Édouard ſortit de priſon, donnant ſa parole d'honneur, avec raiſon, qu'il ne rentreroit plus en France.

Refugié en Suiſſe dans les terres de Fribourg. Le miniſtre d'Angleterre ſe plaignit groſſierement à l'Avoyer de ce que ce canton donnoit aſyle *à une race odieuſe* ET PROSCRITE PAR LES LOIX DE LA GRANDE-BRETAGNE. Ce magiſtrat plus ferme & plus fier que Louis XV, obſervant *que ſa république n'avoit pas proſcrit cette race odieuſe*, répondit à l'anglois: *votre lettre eſt peu convenable*,

vous oubliez que vous parlez à un état souverain ; & je ne crois pas devoir répondre. Le prince cependant retourna en Italie.

Telles furent les aventures des derniers princes de la maison de Stuart. L'Angleterre, dans son ressentiment, exigea de Louis XV & de l'Avoyer de Fribourg, une bassesse dont cette ville étoit incapable, en demandant, contre les droits de l'humanité, d'expulser un prince abandonné & désarmé. Un simple magistrat repoussa cette demande attentatoire au droit des gens, & le seul Louis XV l'accorda à l'Angleterre. Une petite créature, madame de Pompadour, qui avoit une fortune à faire à côté de ce prince, essayoit déjà d'avilir, à son profit, le roi de France. La langue des romains, dans la bouche de Tacite, ne pourroit peindre l'état de foiblesse & d'ignominie où cette femme conduisit les affaires & les hommes d'Etat du premier royaume du monde. Mais ne précipitons point nos pas.

Déjà l'intriguant cardinal Tencin étoit parvenu, par des voies obscures, à métamorphoser en cardinal, le duc d'Yorck, qui vit à Rome, (en 1792) âgé de 67 ans. Ce dernier rejeton de tant de rois, né dans une terre d'exil, fils d'un prince fugitif, petit-fils d'un monarque détrôné, arriere-petit-fils de Charles premier, qui périt sur

l'échafaud, eſt une image vivante des viciſſitudes temporelles. Il avoit vu, dans ſa jeuneſſe, les victimes & les témoins de la révolution qui précipita ſa maiſon du trône d'Angleterre en 1688. Dans l'âge avancé il voit deux princeſſes fugitives du ſang de Bourbon, qu'il a accueillies à Rome comme elles l'avoient accueilli fugitif en France en 1746. Il avoit obtenu de la France, en 1751, l'abbaye d'Anchin, & celle de Saint-Amand, en 1755. Une révolution mémorable le dépouille de ces bienfaits de la cour de France 35 ans après.

Que notre révolution devroit-être admirable aux yeux de ce prélat, en comparaiſon de celle qu'éprouva ſon aïeul! Les anglois voulant abolir l'autorité arbitraire, détrônerent, en 1688, la dynaſtie régnante des Stuarts, en conſervant conſtitutionnellement l'ariſtocratie qui avoit été pourtant la premiere colonne de l'autorité arbitraire.

Les françois, au contraire, ont ſuivi, en 1789, dans leurs mouvemens un ordre inverſe. Pour abolir l'autorité arbitraire, ils ont aboli l'ariſtocratie ſeulement & reſpecté la maiſon régnante.

Dans la premiere de ces révolutions, la nation angloiſe a ſacrifié ſa dynaſtie royale.

Dans la ſeconde, les françois ſe ſont bornés à déclarer au patriciat qu'ils ne veulent plus reconnoître en lui des titres, qui n'avoient d'autres baſes

que la volonté du peuple. Les anglois, en 1688, anéantirent la race de leurs rois; les françois, en 1789, n'ont aboli qu'un préjugé (1).

(1) Puissent les scenes d'Octobre 1789, & celles du mois de Juin 1791, servir d'instruction à la maison de Bourbon, & lui dire sans cesse que de nouvelles révolutions suivroient de près un gouvernement perfide. Si la maison de Bourbon a le bon esprit de s'attacher à la nouvelle forme de gouvernement; si elle confie l'exécution de la puissance publique à des patriotes décidés & connus, elle peut devenir florissante & arrêter encore la marche des idées publiques vers l'indépendance républicaine. Si, au contraire, la maison de Bourbon paroît incertaine, versatile, obscurément intriguante, sans plan & sans projet; si elle veut la guerre & la refuse alternativement; si elle alimente par une conduite négligente un esprit de défiance, elle restera vis-à-vis des puissances étrangeres dans un discrédit indigne de la premiere nation de l'Europe, & dans le mépris honteux des françois. Que la maison de Bourbon auroit de génie & de bon esprit si elle prenoit un ton décidé, si elle détruisoit, par une noble assurance, par une contenance déterminée, ce bon mot, *qu'elle fait la morte*; bon mot qui est resté. Mais quelle gloire pour elle si elle savoit se revêtir & s'aider de la force nationale, je dis même, de cette majesté que tout le peuple françois développa d'un bout de l'empire à l'autre, à l'époque, par exemple, du retour de Varennes. Il est tems encore, pour la maison de Bourbon, d'opérer cette grande merveille; car l'affreux Cromwel eut la force de

CHAPITRE XV.

SUITE des intrigues de la cour. Refroidissement momentané de Louis XV pour le maréchal de Saxe. Le mariage d'une princesse saxonne, fille du roi de Pologne avec le dauphin de France, releve le crédit du maréchal de Saxe. Madame de Pompadour commence à se mêler des affaires générales. L'impératrice s'attache à la favorite du roi. Commencement de l'influence du parti Autrichien sur le cabinet de Versailles. La maîtresse de Louis XV & d'Argenson cadet, favorisent la reine de Hongrie; leurs intrigues obscures pour discréditer le maréchal de Saxe & Lowendal. Le duc de Richelieu, d'Argenson l'aîné, le cardinal Tencin, &c. chefs de l'autre parti contraire au parti autrichien. D'Argenson l'aîné, ministre des affaires étrangeres, est disgracié. Intrigue qui empêche la descente en Angleterre, projetée par le duc de Richelieu. Campagne de 1747. Bataille de Laufeld. Bergopsoom pris. Premiere conférence pour la paix.

CE chapitre qui contient l'histoire d'une intrigue très-déliée & très-peu connue de la cour de

---

se faire respecter & rechercher à l'envi par toutes les puissances de l'Europe. Pour y réussir, il ne s'agit que de s'identifier de bonne foi avec la nation françoise & en

Vienne, mérite toute l'attention des lecteurs. On voit l'impératrice, Marie-Thérese, établir dans

---

avoir l'air. Mais quand on voit tout ce qui tient à la cour de France employer son influence à discréditer les représentans de la nation françoise, depuis l'ouverture de la législature actuelle jusqu'au mois de Mars 1792, tems où l'on envoie le présent article à l'impression; quand on voit la plupart des ministres sans études, sans plan & sans élévation, s'occuper obscurément de détruire, par exemple, la masse des jacobins, inhérente à la constitution actuelle, lui opposer les subtilités du comité de révision, la force militaire déployée, la rivalité de l'assemblée *des feuillans*, qui essaye, en l'imitant, de lui ravir ses correspondances, la menace enfin des puissances étrangeres, &c. on dit que le ministere, en 1792, évite la censure des clubs, comme le cardinal de Loménie, en 1788. La cour doit savoir que le caractere indécis des gouvernemens despotiques dégénérés, & les principes de duplicité de l'ancienne éducation, sont contradictoires avec le ton actuel & décidé des françois. La versatilité & les foiblesses de la cour, ont ruiné l'ancien gouvernement. La versatilité & l'indécision changeront les formes du nouveau, non par une révolution en moins, comme les mécontens le présument, mais par une révolution en plus, parce que c'est la marche de la nature de nos passions actuelles, & parce que, ni la cour, ni les mécontens ne sont assurés de la direction des piques. La cour peut se souvenir que le joug des grands est secoué, & qu'on se joue du joug religieux: il ne reste plus que celui

l'intérieur de la cour & du miniſtere de Verſailles cette influence ſur nos affaires, qui depuis la

---

des rois, & ſi jamais on ſe perſuade en France, que c'eſt véritablement un joug, c'en eſt fait de notre ancienne idole. En un clin d'œil, d'un bout de la France à l'autre, on dira que la cour développant une volonté & des intérêts différens de ceux de la nation, on va ſubſtituer, comme en Amérique, un pouvoir exécutif *éligible* à un pouvoir exécutif *héréditaire*, ce qui établira l'unité d'intérêt dans la nation. Pour y arriver, on citera le beau moment d'interregne dans la capitale & dans tout l'empire françois, le mois de Juin 1791, & cette paix & ce calme qui regnent dans les Etats-Unis de l'Amérique. La cour n'eſt plus forte de l'attachement héréditaire des nobles; l'autel n'eſt plus ſon appui; l'armée eſt devenue nationale, & il y a dans nos mœurs une rudeſſe redoutable à ces plaiſirs dont les cours aiment tant à jouir en paix. La cour n'a pas le coup-d'œil perçant qu'avoit dans une pareille circonſtance le fondateur de la maiſon de Bourbon. Autant Henri IV auroit été flexible & propre au nouveau gouvernement, autant la cour de Louis XVI paroît s'irriter & montrer de répugnance contre les nouvelles mœurs.

Et quelle confiance populaire pourroit obtenir une princeſſe iſſue d'une maiſon qui fut perpétuellement ennemie déclarée du nom françois, & qui nous trompa par ſes intrigues à l'époque de 1756? La nation a déjà obſervé, qu'étrangere à nos mœurs, cette princeſſe n'a pu voir encore à côté d'elle des femmes françoiſes, à cauſe de l'incon-

présentation de madame de Pompadour, vendue à l'Autriche, n'a pas cessé un moment de faire

---

venient de la roture. Et quel artiste, quel homme de lettres ou d'un mérite éminent voit-on à la cour de Louis XVI? Sous le grand monarque & même sous le feu roi, on voyoit le Nôtre, Perault, Despréaux, Racine, Moliere, Nollet, Quesnay, &c. &c. honorés de la familiarité des princes. La nation savoit gré à ses rois d'appeler près du trône, le mérite, les talens, les vertus & les lumieres, qui en sont le plus bel ornement: cette société seroit même plus profitable au prince qu'à l'homme de talent toujours déplacé dans les cours; mais les tems de Louis XIV & de Charles-Quint ont passé, & aucun prince en Europe n'est capable de dire avec ce dernier, *les gens de qualité me dépouillent, les gens de lettres m'instruisent, & les marchands m'enrichissent.* Charles-Quint étoit pourtant de la maison d'Autriche.

La maison de Bourbon ne voit pas dans ce moment qu'elle a pour ainsi dire un royaume à fonder; qu'elle a perdu la confiance de la nation, que la famille royale réfugiée à Rome, ou fugitive chez nos ennemis, mendiant des bulles ridicules & des secours contre la France, est précisément dans la situation de la maison de Stuart en 1688, ou dans la situation de Henri IV au siége de Paris. Une seule faute du monarque régnant mal conseillé, une seule étincelle, peuvent occasionner un grand incendie.

La maison royale peut cependant encore tout conserver. Elle peut reculer au loin le grand événement futur & retarder la marche de l'esprit public que nous voyons

des progrès. Le système suivi sans variation par la cour de Vienne depuis cette époque, doit être

---

renverser chaque jour tous les obstacles; mais autant cet esprit public est expressif dans ses volontés, autant la cour doit-elle, pour s'en aider, développer de caractere, se montrer amie de la liberté, faire oublier qu'elle a fui honteusement, & déclaré depuis, avec solemnité, qu'elle se croyoit incapable de l'administration à cause de la nature des loix. Les observateurs des événemens, les historiens de la révolution & les philosophes, répetent en pareil cas; *elle fut incapable de maintenir l'ancien gouvernement, elle est incapable aussi de maintenir le second.*

Je suis d'autant plus autorisé à faire ces observations, que je ne vois gueres, depuis la clôture de l'Assemblée constituante, qu'un ministere formé de personnages sans caractere décidé, la plupart sans études, & tous d'un talent fort subalterne & occupés de petites & sourdes intrigues, au lieu de faire exécuter la loi; irritant par leurs imprudences tous les clubs de la France contre le roi & la famille royale, les poursuivant toujours inutilement à l'Assemblée constituante *révisionnaire*, & depuis à l'Assemblée législative: s'adressant à toute la terre pour avilir les sociétés, (dont le caractere qu'ils ne connoissent pas, est d'agir & de se moquer de l'avilissement) s'occupant de les diviser en parcelles, d'en retirer les membres de l'Assemblée nationale, & toujours au détriment de l'autorité royale, contre laquelle ces ministres, pour faire la cour au roi, ont irrité ces sociétés redoutables.

Voilà les grandes opérations du ministere constitutionnel

obſervé avec beaucoup de ſoin par tous les gens curieux de nos affaires tant intérieures qu'extérieures.

---

de Louis XVI, qui, éloignant d'ailleurs des charges & des emplois tous membres de ces clubs, ſe ſont attiré une haine équivalente à celle qui pourſuivit le miniſtere des Loménie & des Lamoignon, & qui le renverſa.

Les autres opérations du miniſtere n'ont pas donné des preuves, ni de fermeté, ni d'aſſurance, ni de dévouement à la conſtitution & à la liberté que la nation devoit en attendre. Le peuple ſait que la cour a témoigné, dans l'eſpace de huit jours, qu'elle vouloit & ne vouloit pas la guerre; la cour eſt donc ſans plan & ſans volonté, & dans ce cas, c'eſt le torrent des événemens qui l'entraîne, & tant que ce caractere durera, elle ſera incapable de ſe relever de ſon apathie & de ſon diſcrédit; & ſi elle opére quelque bien, la nation qui la forcera ne lui tiendra compte d'aucun ſervice. C'eſt dans cet eſprit que le miniſtere envoyoit en Dauphiné Luckner, quand la volonté générale le déſigna & l'appela au commandement de nos armées. La volonté du miniſtere deſiroit bientôt après d'incorporer des parcelles de troupes nationales dans les troupes de ligne, & c'eſt la volonté de tous qui nous a conſervé la rivalité précieuſe de ces deux corps, rivalité que le miniſtere ſait bien avoir été une des baſes de la force militaire & adminiſtrative de l'ancien gouvernement.

C'eſt le miniſtere qui a laiſſé les turcs faire la paix avec la Ruſſie, & la Ruſſie avec la Suéde, qui a abandonné à la force militaire les flamands, & négligé les inſurrections qu'il devoit ſuſciter chez nos voiſins, à l'exemple de Louis XIV

Madame de Châteauroux qui tenoit de sa famille les sentimens françois relativement à l'Autriche,

---

& de tous nos rois, lorsque notre situation ne permettoit pas de repousser leurs attaques. C'est notre ministere, enfin, qui, au lieu d'employer nos forces nationales à humilier les ennemis de la France & de sa constitution, a négocié en 1790 & 1791 contre cette constitution, qui a fermé les yeux aux insultes faites à un de ses envoyés, le mois de Juillet 1791, & à toutes les injures que les françois ont essuyées depuis trois ans dans les terres étrangeres, qui a souri du château des tuilleries à ces outrages, & qui, éloignant des places tout membre de sociétés patriotiques, a affecté d'en envoyer un à Liège pour y être bafoué par un prêtre victorieux & animé contre l'esprit populaire. Le pouvoir exécutif avoue lui-même qu'il est tombé dans le discrédit; mais ce sont ses propres opérations toujours foibles, & presque toujours douteuses & jésuitiques, qui lui ont attiré la disgrace publique : il doit voir que l'opinion contre lui est bien avancée. La cour cependant devroit savoir qu'elle ne recouvrera jamais l'estime nationale en distribuant de l'argent; la louange & l'attachement des gens qui se vendent, n'est ni solide ni honnête, & ne peut lui rendre cette estime publique dont l'autorité a besoin pour se rendre respectable & imposante. L'autorité dédaigne, haït ou craint trop, tour-à-tour, le parti de l'opposition dont le foyer est dans les clubs, & ignore dans son aveuglement ou peut-être dans l'impéritie attachée à un gouvernement aussi nouveau, que lorsqu'une fois les mouvemens révolutionnaires furent imprimés dans l'esprit des anglois, les

& le duc de Richelieu qui hérita de ses aïeux, de la haine qu'il avoit pour cette maison, avoient éludé tout projet de réunion entre ces deux puissances, & s'étoient toujours attachés au roi de Prusse; mais quand madame de Pompadour eut obtenu la faveur du roi, Marie-Thérese, plus adroite que Frédéric, prit sur lui les devans & s'attacha madame de Pompadour. Depuis cette époque, les femmes ont été sans cesse les bases de l'influence autrichienne, & tant que madame de Pompadour régna, fidele à sa cousine, Marie-Thérese, qui l'honoroit de ce titre dans ses lettres, elle lui asservit la France, le monarque, nos finances & nos troupes. A la mort de madame de Pompadour l'ancienne rivalité des françois contre l'Autri-

Wigts qui furent ce que sont nos jacobins, devinrent deux fois royalistes, parce que deux fois ils ajouterent à la révolution d'Angleterre deux supplémens de révolution, qui furent leur seul ouvrage. Si les Bourbons & leurs ministres se maintiennent dans leur indécision de caractere & dans leur foiblesse impuissante, une révolution est au bout.

Finissons ces observations qui méritent l'attention d'un bon françois; les malheurs des Stuarts devenus le jouet des Wigts en 1688, & des Bourbons en 1748, ont occasionné cette note & ces rapprochemens. L'histoire n'a pas d'autres leçons à donner aux rois.

che se réveilla; le duc de Choiseul, parent, pensionnaire & ancien sujet de la maison de Lorraine, combattit quelque tems en faveur du systême autrichien, que le duc d'Aiguillon, de concert avec Richelieu, auroit culbuté, aidé de la favorite.

Mais à la mort de Louis XV, la reine Marie-Antoinette releva la puissance autrichienne, qui n'avoit été soutenue à Versailles jusqu'à ce moment-là que par les concubines. Les vues de l'Autriche, sur le royaume de France, furent maintenues avec toutes les suites que la reine Marie-Antoinette est capable de donner à un systême aussi favorable à sa maison. Le maréchal de Richelieu fut sans crédit & comme disgracié; le duc d'Aiguillon fut renvoyé, & le vieux Maurepas n'osa jamais toucher à ce nouveau systême qui avoit été cause en partie de son premier exil : mais la nation indignée d'un traité qui nous asservit à une puissance étrangere, relevant aujourd'hui le parti national & françois contre le parti autrichien, a avili aux yeux des bons françois ce qu'on appelle *le parti autrichien ;* le duc d'Aiguillon fils, & les mécontens qui formoient la minorité de l'Assemblée constituante, ont éclairé l'opinion publique sur ce grand objet (1).

(1) La cour de Vienne mieux connue, semble se tenir,

Après ces obſervations générales ſur la puiſſance autrichienne dans le cabinet de Verſailles, entrons dans le détail.

Les obſervateurs attentifs ne pouvoient ſe perſuader que la maiſon d'Autriche n'eut eu quelque influence ſur les intrigues qui diviſerent tous nos généraux pendant les années 1742 & 1743.

---

en Février 1792, époque de l'envoi à l'impreſſion de ce chapitre, en état d'obſervation avec ſes ſoixante mille hommes. Ce parti eſt très-actif & très-pénétrant : il a des ſerviteurs zélés en France, & très-ſpirituels. C'eſt la crainte de la manifeſtation de ſes allures, dont le feu maréchal de Richelieu avoit conſervé toutes les anecdotes, qui ſuſcita, M. Senac de Meilhan, la créature de Choiſeul, pour oppoſer aux m'moires que nous publions l'ouvrage qu'il méditoit pour en empêcher la publication. Il a retiré ſon proſpectus. Le public a refuſé de ſouſcrire pour cet ouvrage de M. Senac, parce qu'il attendoit de lui, ſans doute, non les *mémoires du maréchal de Richelieu*, mais les *mémoires de la maiſon d'Autriche*. M. Senac eſt homme d'eſprit; il connoît à fond ce qui s'eſt paſſé à l'hôtel de Choiſeul pour la maiſon d'Autriche; il fut employé contre le duc d'Aiguillon; mais comme il eſt intéreſſé à traveſtir l'hiſtoire, & qu'elle ne peut être écrite par un intendant, aucun parti, pas même celui de la cour, n'a paru curieux de ſes mémoires.

En 1745, les succès du maréchal de Saxe & de Lowendal attirerent les regards de leurs jaloux & de leurs ennemis. D'Argenson cadet, ce ministre de la guerre qui inclinoit pour la maison d'Autriche, qui avoit ordonné si imprudemment à Belle-Ile la fuite de Pragues, ne cessa de contrarier les plans du maréchal de Saxe. Un grand coup de partie alloit réussir, en 1745, lorsque Lowendal fut chargé de commander vingt bataillons; mais d'Argenson fit si bien qu'il en donna le commandement à Clermont-Gallerand. Noailles qui avoit la confiance du roi, d'Argenson l'aîné, ministre des affaires étrangeres, qui avoit son estime, & le duc de Richelieu son amitié, soutenoient de toutes leurs forces le maréchal de Saxe & Lowendal contre le ministre & contre les intriguans qui leur suscitoient toutes sortes de querelles, & contrarioient leurs opérations. Il n'est pas hors de propos de développer leur maniere; il est nécessaire d'ailleurs de montrer à la France libre comment les courtisans usoient de nos troupes dans une action décisive.

L'armée ennemie ayant une retraite sous Maestrich, le mois d'Octobre 1746, il falloit lui ôter les moyens de cette retraite; pour y réussir, il étoit nécessaire que la gauche de notre armée fût portée plus loin, & s'étendît jusqu'au village

de Seling, & ce village emporté, notre armée se feroit disposée entre Maestrich & l'armée ennemie, qui n'eût eu d'autre ressource pour sa retraite, que ses ponts sur la Meuse.

Telles avoient été les vues du maréchal de Saxe; mais il eut à se plaindre des oppositions de Clermont-Gallerande, qui n'attaqua point, malgré les ordres qu'il lui avoit envoyés; il vint, au contraire trouver le maréchal de Saxe, allant au pas, & au lieu d'attaquer le village de Lierre, il attaqua celui de Varon. Le chevalier de Belle-Ile fit observer au maréchal de Saxe l'inconvénient de ne pas fondre sur le village de Lierre, qui pourroit nous incommoder par sa position; le maréchal lui dit d'y aller lui-même avec un détachement, & Lierre fut pris. Premiere désobéissance.

Le comte de Clermont (prince du sang) étoit à la droite, & attaquoit le fauxbourg Sainte-Walpurge avec Lowendal. Le comte d'Estrées faisoit avancer l'avant-garde de cette droite, & ayant emporté le fauxbourg, vouloit aller aux trousses de l'ennemi: Lowendal & le comte de Clermont, croyant la marche trop précipitée, lui firent ordonner de la suspendre; d'Estrées, qui se croyoit sûr de son coup, vint lui-même demander la permission de courir-sus, au nom de toute l'armée: *vous êtes donc l'orateur de l'armée*, dit

dit Lowendal : *oui*, répondit d'Estrées, *car je suis françois.*

L'obéissance sans résistance & sans raisonner, est le devoir de l'officier quand le général commande une opération ; un moment de retard peut faire manquer un coup de partie, & nous avons observé dans l'histoire de la présente guerre, que nos pertes étoient, la plupart, occasionnées par le défaut de soumission à l'ordre du général. D'Estrées résistant à Lowendal, & lui reprochant, avec impertinence, qu'il étoit étranger, en se vantant lui-même d'être françois, ne pouvoit savoir que le maréchal de Saxe avoit déjà donné l'ordre d'attaquer la partie sur laquelle d'Estrées vouloit fondre...... L'auteur de ces mémoires croit devoir entrer dans ces détails, parce que si, sous la puissance absolue de Louis XV, les rivaux de Lowendal refusoient de lui obéir, sous prétexte qu'il étoit étranger, nos mœurs actuelles exigent du gouvernement des loix salutaires contre la désobéissance, que la variété d'intérêts & de partis, & peut-être la perfide hypocrisie pourroient introduire dans nos camps. Depuis que le soldat a été relevé, par la révolution, de l'avilissement où l'avoient tenu les *talons rouges*, pour me servir des expressions du maréchal de Saxe, il est bien essentiel de lui apprendre que

dans les combats, l'obéiſſance eſt le premier de ſes devoirs.

Une anecdote, qui eſt encore de cette année 1746, apprendra à nos neveux l'influence que la ſottiſe avoit donnée au cérémonial, & peindra ce caractere dégénéré de tous nos courtiſans, qui ſacrifioient nos troupes & le ſang des françois à leurs intrigues, & traitoient, avec la derniere importance, tout ce qui tenoit au cérémonial. On ſait que la premiere dauphine mourut en 1746; mais tous ne ſavent pas que pour porter les quatre coins du poile à ſon convoi, il falloit être *menin* du dauphin; & c'eſt pour cela que la Vauguyon fut appelé de l'armée pour porter ce coin de poile. Le roi de Pruſſe, qui ne ceſſa jamais de ſe jouer de nos cérémonies religieuſes, & de la ſottiſe du cérémonial de la cour, annonça, fort plaiſamment, à ſa cour, comme une grande nouvelle, que la Vauguyon paſſeroit de l'armée à Saint-Denis, pour porter la chape. *Ah ſire!* répartit notre ambaſſadeur, offenſé du ſarcaſme pruſſien, *c'eſt pour porter le poile.... Qu'eſt-ce qu'un poile*, dit le roi? *Sire c'eſt un drap mortuaire.... Eh bien je me rétracte, & je dis que M. de la Vauguyon quitte l'armée pour aller porter, non la chape, mais le poile de madame la dauphine.* La Vauguyon étoit fort propre à porter le poile; cependant le

maréchal de Saxe qui regardoit ce poile à peu-près comme le roi de Prusse, lui défendit de partir, & envoya à sa place le marquis d'Oise.

Mais tandis que la France occupoit la capitale des Pays Bas, & que le prince Edouard faisoit une diversion, si heureuse au commencement, pour la maison de Stuart, & si favorable dans toutes ses circonstances à Louis XV, qui avoit fait agir ce prince contre l'Angleterre, la Hollande effrayée des succès du roi, lui députoit Wassenaer, pour le supplier de détourner ses projets hostiles des Pays-bas. Il semble que la France auroit pu, à la prise de Bruxelles, faire la paix qu'elle desiroit ardemment. Nos malheurs en Italie n'étoient pas encore arrivés. Le roi Georges étoit harcelé par Edouard victorieux. Le roi de Sardaigne étoit observé de tous côtés par nos troupes; mais l'ambition de la reine d'Espagne, la défection du roi de Prusse & l'obstination de l'impératrice, qui, voulant tout recouvrer, en cherchoit l'occasion favorable, & intriguoit dans le cabinet de Versailles, éloignerent cette paix si desirée des peuples, & si contrariée par les rois. La France, épuisée par ses propres succès, laissa échapper cette circonstance précieuse : la fortune nous ayant tourné le dos en Italie, & le

parti d'Edouard ayant été vaincu en Angleterre; la guerre se ralluma.

Le roi alla rejoindre son armée dans les pays-bas, & fit son entrée, le 4 Mai, dans la ville de Bruxelles; c'étoit le moyen de n'être pas trahi par les factions qui agitoient le ministere & la cour. Lowendal, nommé gouverneur, lui en présenta les clefs. Le roi prit Malines, & on observa que le cardinal *le bossu*, archevêque, lui dit dans sa harangue: *tandis que votre majesté rend grâces à Dieu de tant de victoires, le clergé lui adresse des vœux pour les faire cesser par la paix. Tout autre sang que celui de Jésus-Christ alarme, sire, le sacerdoce.* Le roi lui répondit que ses victoires n'avoient que ce but-là

Aux approches du roi, les ennemis évacuerent Louvain & d'autres petites places voisines. Le marquis de Brézé prit la ville d'Anvers, & le comte de Clermont la citadelle, tandis que le roi retournoit à Versailles pendant les couches de la dauphine. Ce monarque victorieux avoit été reçu avec enthousiasme des peuples du Brabant; on dressoit par-tout des arcs de triomphe; les cathédrales où il alloit remercier Dieu étaloient toutes leurs reliques, selon les mœurs des brabançons; & les magistrats présentoient leurs clefs

à genoux à Louis XV. Le peuple eût été satisfait de rester sous l'autorité des rois de France, & s'étoit persuadé que le joug autrichien ne péseroit plus sur lui.

Le 7 Juin, le prince de Conti fit investir la ville de Mons; Lowendal prit Huy, & la Fare Saint-Guillain; Conti s'empara de Charleroy, & Clermont de Namur. Les conquêtes de Louis XIV ne furent jamais aussi brillantes ni aussi rapides; mais aucun de ces succès ne pouvoit nous donner la paix, à cause des indécisions du roi de Prusse, des mysteres de la reine d'Espagne & des intrigues secrettes de l'impératrice, qui vouloit toujours recouvrer par force ou par des astuces toutes ses places perdues & ses provinces conquises. La bataille de Raucoux, que nous gagnâmes, n'avança pas davantage les négociations pour la paix.

Nous fîmes dans cette journée, le 11 Octobre 1746, trois mille prisonniers; & nous prouvâmes que nous avions tué sept mille hommes. Le 14, on prit à l'ennemi soixante pieces de canon, & ils en jeterent 12 dans la Meuse, que nous pêchâmes: nous perdîmes onze cents françois; deux mille cinq cents furent blessés, & nous eûmes encore plus de 350 officiers tués ou blessés. Boufflers fit des prodiges, à la tête d'une division. Le maréchal ayant changé l'ordre de

bataille, Luxembourg se mit à la tête de cette division triomphante; Boufflers se trouvant sans emploi, par cette évolution, vint se placer à côté de son fils, & à la tête de son régiment, *pour voir*, disoit-il, *comment il faisoit son devoir.* Il eut un cheval tué sous lui; son écuyer fut tué à ses côtés, & deux pages du roi qui étoient avec lui furent blessés.

Montmorin fils, dont le régiment avoit plié dès la premiere décharge, s'étoit rallié: pendant la manœuvre, il arracha un drapeau des mains de celui qui le portoit, & alla le planter sur le bord du retranchement des ennemis; son régiment, honteux de sa premiere crainte le suivit & le retranchement fut forcé.

Si la journée avoit encore duré deux heures, le maréchal de Saxe avoit si bien disposé notre armée, qu'on auroit tué ou pris la moitié de l'armée ennemie, qui repassa la Meuse; des charriots pleins de soldats ennemis blessés, voulant passer la Meuse le jour de la bataille, & se trompant sur le gué, périrent tous, & le prince de Valdec, en repassant la Meuse, écrivit avec un crayon au maréchal de Saxe, le priant d'avoir soin de ses blessés. Le général, avec son sang froid ordinaire, répondit: *il n'y a qu'à l'enfiler comme les autres.*

Le maréchal de Saxe étoit craint, aimé & estimé du soldat & des officiers; il y avoit des liaisons dans ses idées, & il suivoit son but sans le perdre de vue. Exact pour la discipline, il punissoit avec fermeté, mais toujours avec justice, & récompensoit avec les mêmes précautions. Il ne connoissoit pas la politesse de la cour; il dédaignoit de pénétrer & de suivre des intrigues, & jamais il ne put perdre son caractere militaire; qui tenoit un peu du Vandale. Il estimoit le maréchal de Belle-Ile, quoiqu'il n'eût jamais oublié ce qui s'étoit passé entr'eux en Bohême; il étoit intimement lié avec le maréchal de Noailles, qui l'appeloit toujours *son fils*, même depuis qu'il l'effaça par ses succès. M. de Saxe cependant ne pouvoit le justifier sur le passage du Rhin.

Le roi, dans ses campagnes, montroit de l'horreur pour l'effusion du sang humain. Le maréchal de Saxe, au contraire, donnoit, sans émotion, l'ordre d'une attaque meurtriere, & quand, dans le conseil de guerre, on parloit du nombre des victimes, il disoit communément, *une nuit de Paris réparera la perte.* Malgré ses mœurs étrangeres à celles des françois, ce grand général savoit adoucir son caractere, au point qu'il faisoit des visites à madame de Pompadour, qui venoit de développer tout-à-coup un grand crédit à la

cour de France : il alloit, dans sa loge, au spectacle avec elle, & les petits poëtes du tems s'extasiant de cette réunion, appeloient le général & la maîtresse *Mars* & *Vénus*, dans leurs pieces fugitives. Les grands poëtes, à l'envi des petits, se distinguoient aussi dans leurs complimens. Voltaire trouva que Louis XV étoit un autre César après la bataille de Raucoux, & que madame d'Etioles étoit une autre Cléopatre, sans que la parodie cruelle que cette flatterie occasionna pût le corriger de son penchant à louer une femme qui fut dans tous les tems odieuse à la nation.

Les courtisans que le maréchal de Saxe appeloit quelquefois *ses talons rouges*, parloient différemment de ce général. Se souvenant qu'ils avoient perdu nos troupes pendant les années 1742 & 1743, en Allemagne, & se sentant humiliés de la gloire d'un allemand, qui ne tenoit à aucune de leurs intrigues souterreines; humiliés de ses succès, ils essayerent, à la fin de l'année 1746, de le perdre, comme le maréchal de Lowendal. Le foible Louis XV parut un instant écouter leurs sarcasmes contre les deux étrangers défenseurs de la France, & les seuls auteurs de nos victoires pendant trois ans; car, depuis la mort des Berwich & des Villars, la France n'avoit plus de généraux. *Nos talons rouges*, qui

sentoient leur incapacité, ne pouvoient souffrir cependant que ces deux héros fussent devenus, après trois campagnes, *les sauveurs de la France.* Conservons les preuves de leur ressentiment contre les maréchaux de Saxe & de Lowendal, qui, après ces campagnes pénibles & glorieuses, se voyoient poursuivis par d'obscures intrigues de boudoirs & de ruelles. Maugiron, alors mestre-de-camp de cavalerie, fit courir une pasquinade qui représentoit le diable, tenant des deux mains les portraits des maréchaux de Saxe & de Lowendal, avec cette inscription au bas :

Tous deux vaillans,
Tous deux prudens,
Tous deux galants,
Tous deux bâtards,
Tous deux pillards,
Tous deux paillards,
Tous deux sans foi,
Tous deux sans loi,
Tous deux à moi.

Le maréchal de Saxe, à qui on présenta cette piece en rit beaucoup; dit que l'auteur avoit raison, & le méprisa. Cependant le roi, environné des jaloux du maréchal, montra quelque froideur pour ce grand homme qui avoit relevé l'honneur de ses armes ; la reconnoissance envers le mérite

éminent n'étoit pas la premiere de ſes vertus, & il ne pouvoit guere voir que comme ſes courtiſans.

Le maréchal de Saxe, de ſon côté, mortifié du brevet qu'avoit eu le prince de Conti, qu'on venoit de lui oppoſer, fut peu flatté auſſi de l'accueil que lui fit le roi à ſon retour à Verſailles. Il dit hautement, en pleine compagnie, que le roi ne lui parloit pas mieux, ni plus qu'à Caſſemate, qui étoit un ſimple gentilhomme de la vénerie. Fier de ſes ſuccès, parce que la cour & le roi lui-même ſembloient les oublier, il diſoit : *ſi j'étois dans la ſituation de ſimple courtiſan, comme il y a ſept ans, je ne me plaindrois pas; mais puiſqu'il faut parler de ſoi, ſi l'on veut examiner ce que j'ai fait depuis la priſe de Prague, on pourra dire que j'ai ranimé la valeur des troupes qui étoient un peu endormies; je ſais que c'eſt pour me flatter qu'elles ſe diſent invincibles quand je ſuis à leur tête; mais les ennemis craignent auſſi d'être battus, quand je ſuis vis-à-vis d'eux : je ſais quel reſpect eſt dû aux princes du ſang, je ne m'en écarterai jamais. Que le roi les déclare tous généraliſſimes de ſes armées, dès le berceau, je n'ai rien à dire; mais que M. le prince de Conti ait acquis ce titre comme une récompenſe de ſervice, je crois avoir droit de me plaindre. Après cela j'aime le roi, j'exécuterai*

ſes ordres. Quand il voudra que je marche, il faudra bien que j'obéiſſe ; mais dans le fond qu'ai-je à eſpérer? Je ſuis riche, & comblé d'honneurs, & ſi la ſituation de l'Etat devenoit embarraſſante, je crois pouvoir dire qu'on auroit recours à moi.

C'eſt ainſi que raiſonnoit notre général allemand avec ſon ton & ſa liberté militaires; mais la foibleſſe du roi étoit telle, que le maréchal de Saxe pouvoit être aiſément diſgracié par une de ces intrigues de cour, trop profondes & trop ſecretes pour qu'il daignât les ſuivre ou même s'en apercevoir. Heureuſement les négociations entamées à Turin pour le ſecond mariage du dauphin n'eurent aucun ſuccès; Louis XV, trois jours après la mort de la dauphine, s'étoit adreſſé au roi de Sardaigne, lui demandant ſa fille, ſans condition préalable pour cette alliance. Le roi de Sardaigne, que Marie-Thérèſe avoit eu l'art de tenir dans ſes filets, accepta la propoſition; mais ayant reçu de Louis XV une lettre ultérieure, par laquelle il demandoit la garantie du royaume de Naples pour la maiſon d'Eſpagne, le roi de Sardaigne répondit, que ſes engagemens ne lui permettoient pas de promettre ce qu'il ne pouvoit tenir, & Louis XV fit demander la fille du roi de Pologne, électeur de Saxe, ce qui releva le

crédit du maréchal de Saxe, fils naturel de cette maison. Le maréchal de Richelieu partit à la fin de 1746 pour en faire la demande solemnelle.

Cette ambassade lui fut donnée par une intrigue particuliere qui mérite ici sa place. Toutes les puissances desiroient la paix, sur-tout l'Angleterre, qui craignoit, lorsque les affaires du prince Edouard commencerent à décliner en Ecosse, que Louis XV ne fît exécuter la descente projetée en Angleterre. Le plan en avoit été présenté par le duc de Richelieu. D'Argenson l'aîné, ministre des affaires étrangeres, depuis le mois de Novembre 1744, qui voyoit la guerre traîner en longueur, estimoit que l'ouvrage de la paix ne seroit accompli que lorsque la France auroit entierement détaché l'Angleterre de l'Autriche.

Marie-Thérese, qui nous observoit & qui étoit bien servie à Versailles, avoit déjà gagné, fort secrettement, à son parti madame de Pompadour laquelle se mêloit déjà de politique. L'impératrice qui savoit que le roi de Prusse avoit beaucoup intrigué contr'elle dans notre cabinet, par le moyen de la derniere maîtresse & de Richelieu, prit le devant cette fois sur ce prince, le surpassa en ruses & en activité, & s'attacha madame de Pompadour, présentée dès le 14 Septembre

1745, avec le cérémonial accoutumé, au roi, à la reine & au dauphin. Vainement le duc de Richelieu intriguoit-il pour que cette descente en Angleterre pût avoir lieu ; il étoit résolu, par madame de Pompadour, que le Prétendant seroit abandonné. Le duc de Richelieu en fut quitte pour une ambassade de pur cérémonial, & pour les fameux couplets de commande qu'un poëtereau du tems fit à son honneur. Les voici quelque mauvais qu'ils soient.

Quand je vis partir l'excellence
De Richelieu,
Je prédis sa mauvaise chance.
Hélas mon Dieu!
Ce pilote ignore les vents
De l'Angleterre,
Il ne sait qu'embarquer les gens
Pour l'île de Cithere.

Si vous comptez sur la prudence
De ce cerveau,
Vous en avez trop d'espérance
Jeune héros! . . . . . . (*le Prétendant*).
N'employez cet esprit follet
Et son Voltaire,
Qu'à vous assurer au ballet
Du temple de la gloire.

Il faut pourtant payer la peine
De ce marin,
Il n'eſt pas juſte qu'il revienne
Et qu'il n'ait rien;
Nous lui donnerons pour penſion
Le ſoin des filles,
Son bâton ſera le bourdon,
Ses Lauriers des coquilles.

Le même ſyſtême des ridicules pourſuivoit alors le miniſtre des affaires étrangeres, l'intraitable d'Argenſon l'aîné, que la cour de Vienne n'avoit pu s'aſſujettir. C'étoit un penſeur profond, qui avoit des vues ſuivies ſur le gouvernement intérieur & extérieur de la France, qu'il a publié ſous le titre de *conſidération ſur le gouvernement*. Une lecture immenſe, un eſprit d'ordre, des vues profondes, de la méthode, le diſtinguoient de ſon frere, qui étoit ſuperficiel & homme d'eſprit plutôt que grand philoſophe. L'Aſſemblée nationale conſtituante a emprunté de lui une ſuite d'idées & de principes qui ont ſervi de baſe à l'adminiſtration intérieure des municipalités & des départemens. Il étoit fort reſervé avec les gens de cour, & parce qu'il n'étoit, ni futil, ni léger, ni perſifleur, ils lui donnerent le nom de d'*Argenſon la bête*, pour le diſtinguer de ſon cadet, qui avoit le département de la guerre,

qu'il n'aimoit pas, & avec lequel il se raccommoda mal quand il fut avec lui dans le ministere. Les Noailles se joignirent à ses ennemis ; la cour de Madrid & Maurepas entrerent dans la cabale. On parloit sans cesse au roi du marquis de Puysieux, pour diriger les affaires étrangeres de Saint-Severin, qui arrivoit de Dresde ; & la maîtresse s'étant déclarée contre lui, la droiture, le mérite, les lumieres, le désintéressement, la haute-probité de d'Argenson, ne furent plus des titres pour le maintenir ministre. Il fut renvoyé & le marquis de Puysieux élevé à sa place. La maison d'Argenson a donné plusieurs ministres ; mais aucun n'a véritablement mérité de la nation que celui dont il s'agit. Peu de françois étoient capables d'apprécier ses lumieres quand il sortit de la cour : ses principes sur l'administration font une époque remarquable dans l'histoire du gouvernement.

La campagne de 1747 commença par des succès. Le maréchal de Belle-Ile, dans nos premieres expéditions, avoit passé les bornes de la sagesse & avoit laissé détruire une armée. Le maréchal de Saxe, au contraire, & Lowendal, ne tentoient rien que de praticable. Une marche graduée & sage, conduisoit nos troupes, déjà victorieuses, à Fontenoy, dans l'intérieur de la Zélande. Lowendal prit Lecluse & Philippine. La Hol-

lande consternée de se voir inondée de françois victorieux, qu'aucune faute n'avoit encore arrêtés, & auxquels elle n'avoit à opposer que des commerçans plutôt que des guerriers, imagina dans ses alarmes de créer un stadhouder, & tomba de l'Etat de république, pendant lequel son commerce avoit été si florissant, dans celui de monarchie, qui établit dans la nation un second intérêt, celui d'une espèce de roi. Le peuple, dans son aveuglement, le demanda; & la ville de Terver, dont le prince d'Orange étoit seigneur, fut la premiere à le proclamer. Un reste de républicanisme conserva dans la chartre de son institution, le souvenir d'une élection faite *en considération des tristes circonstances*; mais le stadhouder héréditaire se comporta comme un roi. On sait qu'aussi-tôt qu'un monarque est bien enraciné, c'est de Dieu qu'il dit tenir son autorité & qu'il asservit le peuple qui la lui a donnée. Guidé par ce principe, il méprise le civisme, comprime la liberté publique, & appelle à son secours, comme le stadhouder en 1788, le roi son cousin, ou le roi son voisin, pour exécuter sa volonté militaire, quand il le peut impunément. C'est ainsi qu'en agit Frizon, devenu Stadhouder. Les magistrats Hollandois qui tenoient le pouvoir exécutif, & qui s'étoient vainement

nement opposés à l'élection, furent l'objet de sa haine & de ses poursuites. Frison, pour anéantir leur autorité & leur influence, ne fut pas plutôt inauguré, qu'il livra à la populace & au pillage, les maisons des receveurs & des magistrats. Ensuite, quand il eut ainsi détruit l'ancien pouvoir exécutif par le peuple, il renversa l'autorité populaire par la force des armes. Un prince à qui des citoyens se vendent, peut-il agir autrement? Telle fut l'origine de la puissance stadhoudérienne en Hollande. Le peuple une fois dévoué à cette maison, porta la foiblesse au point de se soumettre aux femelles de cette race, faute de descendans mâles.

C'est ainsi que la république aristocratique de Hollande, se changea, sans effusion de sang, en une monarchie composée de trois puissances; la stadhoudérienne, l'aristocratique & la populaire. Dans cette révolution il n'y eut d'autres inconvéniens, que le pillage de quelques officiers de l'ancien pouvoir exécutif; car les Hollandois, déchus de cette contenance fiere qu'ils opposerent au duc d'Albe dans les beaux jours de la république, méritoient l'état d'abjection dans lequel nous les avons vus se précipiter. Les seigneurs le méritoient en demandant un prince, le peuple en le créant,

& l'ancien pouvoir exécutif en dédaignant de défendre la liberté, faute de cœur & de volonté.

Un monarque héréditaire a depuis changé les mœurs de cette nation : la Hollande n'a plus vu s'élever de son sein, ces commerçans qui, dans leur simplicité majestueuse, étonnerent & confondirent la fierté de Louis XIV. L'amour de la liberté qui les arma contre le despotisme autrichien disparut. Un intérêt personnel & mercantille succéda à cette impétuosité de caractere & de volonté qui avoit brisé le sceptre de fer des anciens maîtres de la Hollande.

Après les premiers succès des françois dans ce pays-là, le maréchal de Saxe força, le 5 Juillet 1745, les alliés, à accepter le combat, & fut victorieux comme à Rocoux & dans les autres journées précédentes. Rien ne peint mieux Louis XV, que la lettre qu'il écrivit à son épouse, qui en donna une copie à la duchesse de Luynes. « Je » viens de remporter une grande victoire, lui » dit-il, *par la protection marquée de la Vierge.* » La bataille s'est donnée le jour de sa fête; » c'est contre des hérétiques que nous avons com» battu, & les autrichiens en ont été les spec» tateurs bénévoles. Le prince de Hesse a défendu » vigoureusement le village de *Lauffeld*, dont la

» bataille portera le nom. Mais le comte de Clermont l'ayant attaqué encore plus vigoureusement, l'a enfin emporté. Les françois y ont combattu comme des héros : le comte de Baviere y a été tué. Nous avons fait prisonnier Lingonier, général anglois ».

Le roi écrivoit à son fils. « Je vous charge de dire à madame la dauphine qu'elle fera bien d'écrire au maréchal de Saxe, & qu'elle n'oublie pas de le gronder de ce qu'il s'expose comme un simple soldat. Nous avons pris des étendards, du canon, des drapeaux & des tymbales à l'ennemi ».

Ce Lingonier, né françois, servoit les puissances ennemies. Louis XV, à qui on le présenta, le traita avec douceur, le fit manger avec lui, & lui demanda à quoi servoit de faire périr tant de braves gens, au lieu de faire sérieusement la paix.

Ce succès en amena un autre plus éclatant ; celui de la prise de Bergopsoom, qu'on disoit imprenable, & que la valeur & la sagesse de Lowendal emporterent. Cette prise lui valut le bâton de maréchal de France. C'est alors qu'il dit : *la paix est dans Maestrich*, voulant faire entendre par-là, le desir qu'il avoit d'en faire le siége, qui fut renvoyé à l'année suivante. Ces succès engagerent,

en attendant Sandwick, à proposer la ville d'Aix-la-Chapelle, pour y tenir des conférences d'ouvertures pour la paix. La France accepta ces avances, & la campagne finit de cette sorte en 1747.

Le mois d'Avril le maréchal de Saxe poursuivant son projet, alla investir Maestrich, & enveloppa sa marche de stratagêmes, quoiqu'il fût observé par une armée de quatre-vingt mille hommes. Cette nouvelle perte obligea les alliés d'accepter la paix que le roi avoit offerte vainement à chaque victoire, & à la prise de quelque place.

CHAPITRE XVI.

FIN de nos expéditions en Italie en 1747 & 1748. Nos désastres dans cette contrée. Incursions des allemands & des piémontois en Provence. Le maréchal de Belle-Ile va délivrer la Provence. Ses succès. Il forme un plan idéal contre Turin. Massacre du Col-de-l'Assiette. Ruine du projet contre l'Italie. Richelieu envoyé à Gênes pour la défendre, avec des instructions curieuses. Les nobles gênois, pour avilir le peuple, fier de sa révolution, veulent se reconcilier avec la cour de Vienne. Louis XV les prie de maintenir la révolution, & promet que ses troupes n'évacueront point la ville de Gênes que le peuple ne soit soumis aux nobles, ses légitimes souverains. Morale des rois contre les droits des peuples en faveur du droit des nobles & des rois. Expédition du duc de Richelieu dans l'État de Gênes. Fin de la guerre d'Italie. Richelieu est fait maréchal de France & noble gênois. On lui dresse une statue par ordre du sénat.

AUTANT nos progrès étoient brillans dans les Pays-Bas, autant nos désastres étoient déplo-

rables en Italie. Depuis la mort de Philippe V, depuis ſur-tout la derniere défection du roi de Pruſſe, l'armée autrichienne y étoit victorieuſe. Gênes, qui s'étoit armée contre le roi de Sardaigne, étoit dans les fers de l'Autriche. Modene, notre alliée, étoit ſous ſa puiſſance abſolue; & Veniſe craignoit encore pour ſa liberté. Le pape avoit vu ſon territoire inondé de troupes allemandes, & on ſe ſouvenoit, en frémiſſant, que l'Autriche avoit impunément uſurpé les Etats de Mantoue, dont elle avoit fait ſa barriere. Nous avions fait des progrès étonnans juſqu'en 1746. Nous avions franchi les Alpes à main armée, forcé des retranchemens, enlevé à l'Autriche ou à la Sardaigne la Savoye, Nice, Ville-Franche, Demont, Tortonne, Plaiſance, Parme, Pavie & Milan. Toutes ces conquêtes étoient perdues. Il ne reſtoit que la mémoire de tant de ſuccès & la honte de voir les impériaux & les piémontois paſſer le Var, & faire des incurſions en Provence, tandis que les Anglois bombardoient les îles Sainte-Marguerite.

Le maréchal de Belle-Ile qui avoit commencé la guerre par des ſuccès brillans, s'étoit trouvé depuis la retraite de Prague dans une eſpece de diſgrace. Mais comme madame de Mailly l'avoit ſoutenu, protégé & placé à la tête de nos troupes

en Allemagne, une autre maîtreſſe, madame de Pompadour, le releva de ſa diſgrace : c'étoit la prérogative des maîtreſſes du feu roi, & même de madame de Maintenon. Madame de Pompadour ne la laiſſa plus perdre ; elle en fit une baſe de ſa politique qu'elle lia avec ſes intérêts particuliers. Il fut réſolu que le comte d'Argenſon, miniſtre de la guerre, traiteroit avec les deux freres Belle-Ile, & leur feroit la propoſition de reprendre le commandement de nos troupes fugitives, malgré le diſcrédit où il étoit tombé depuis nos déſaſtres en Allemagne. Maillebois, malheureux en Italie, peut-être par ſa faute, fut diſgracié pour la ſeconde fois ; on mit à ſa place l'autre diſgracié, qui nous avoit rendu de plus mauvais ſervices en Allemagne, & à qui la maîtreſſe & le roi rendirent leurs bonnes graces. *Le maréchal de Belle-Ile*, diſoit-on à la cour, *nous a donné la guerre & l'a mal faite en Allemagne ; il la terminera avec ſuccès en Italie, pour rétablir ſon honneur.* Une grande faute étoit le prétexte du ſecond commandement.

Le 6 Décembre 1746, d'Argenſon alla à Neuilly pour ſe concerter avec le maréchal & avec ſon frère, ſur le commandement de l'armée de Provence. Le maréchal & le chevalier repréſenterent la triſte ſituation des affaires de la France

en Italie, & les descentes dont on étoit encore menacé : ils observerent qu'il y avoit une plus grande convenance de laisser au maréchal de Maillebois les soins du reste de la campagne. D'Argenson leur répliqua qu'ils devoient regarder sa démarche comme équivalente à une lettre de cachet, & qu'il falloit obéir. Le maréchal ne manqua pas de venir à l'audience que le roi lui donnoit, pour parler des moyens de défense, & l'entrevue fut d'une heure ; *ce que j'ai appris*, disoit-il au roi, *sur notre situation me décourage. Elle est hors d'espérance.*

C'est pour cela, lui dit le roi, *que je vous ai choisi pour aller en Provence ; asseyons-nous.* D'Agenson se plaça à la gauche du roi, le maréchal de Belle-Ile à sa droite, & les trois tinrent un conseil sur la triste situation de la France. En voici le résultat :

Belle-Ile voulut parler d'abord de la difficulté de servir le roi avec succès à cause de sa santé délabrée ; *votre frere vous secourra*, reprit Louis XV ; *il a de l'intelligence, de la santé, & il a réussi dans sa derniere campagne. Les Espagnols retirent leurs troupes & les font passer en Savoye : on leur demande avec instance de nous laisser seize bataillons ; mais jusqu'à ce moment ils n'en veulent laisser que huit, qui ne font que trois mille*

cinq cens hommes ; nous n'avons que onze mille hommes effectifs, j'en fais marcher il est vrai, mais ils n'arriveront qu'à la fin de Décembre ; on croit que nous serons obligés d'abandonner le Var, lorsque l'armée espagnole se retirera ; les ennemis qui sont au nombre de cinquante mille hommes pouvant le passer sans obstacles : on croit même impossible de les empêcher de faire le siége de Toulon : après quoi ils viendront à Marseille, où ils nous feront un tort de plus de cinquante millions. La place de Toulon ne peut guere soutenir que huit jours de siége. Cependant je ne vous imputerai point les mauvais succès, vous conférerez avec Maillebois, & le chevalier de Belle-Ile sera le plus ancien lieutenant-général de l'armée.

Belle-Ile accepta le commandement de nos troupes qu'il avoit déjà sourdement demandé pour réparer sa réputation ; il partit avec le chevalier, son frere, & apprit à Aix que les fautes de Maillebois se multiplioient ; il avoit évacué les Etats du roi de Sardaigne ; & n'étoit plus de bonne intelligence avec les généraux espagnols. Quarante mille hommes de troupes ennemies étoient venus camper dans la Provence, & s'emparer de Grace & de Draguignan. Ils mirent le siége devant Antibes avec des canons de bois, pour en imposer aux

habitans, qui résisterent un mois commandés par de Sades, pendant que les anglois bombardoient les îles Sainte-Marguerite, que le commandant rendit honteusement & presque sans se défendre. Avec d'autres mœurs, avec un autre roi & d'autres généraux, les provençaux auroient seuls repoussé cette horde d'allemands, qui pénétrerent comme des bandits plutôt que comme des troupes réglées, dévastant ces belles contrées d'où viennent tous les fruits sucrés qu'on porte jusques aux climats glacés de la Russie; mais l'impétuosité des provençaux étoit asservie sous un gouvernement où pour repousser & combattre un aggresseur, il falloit des ordres de la cour & des instructions. Ces ordres & ces instructions, sans plan & sans suite, avoient été une des causes de nos désastres en Allemagne. Un parti dominant dans la cour détruisoit les vues du parti précédent; tandis qu'en Italie nos généraux françois avoient agi rarement de concert dans les siéges & les combats.

Le maréchal de Belle-Ile parvint enfin, le 25 Janvier, à rassembler l'armée & à marcher; Lamina acquiesça à tout ce qu'il proposa, & Castellane, que les ennemis occupoient, fut attaqué. Les troupes françoises & espagnoles n'agirent jamais avec plus de concert. Maulevrier prit de vive force

cette place, l'épée à la main; il y avoit quatre bataillons, dont trois autrichiens & un de Piémontois, commandés par Neuhams, général autrichien, qui fut pris. L'armée vint camper au Luc. La contre-révolution qui s'opéroit à Gênes, où le peuple maſſacroit les autrichiens, favoriſa les ſuccès de Belle-Ile; il reprit avec la même activité les places qu'on nous avoit priſes; il s'empara des poſtes du comté de Nice; mais plus humain que les ſoldats autrichiens, qui brûlerent nos arbres fruitiers, richeſſes de la Provence, *n'imitons que de bons exemples*, diſoit le maréchal de Belle-Ile à ceux qui lui perſuadoient de dévaſter les vergers du comté de Nice. Des exemples de cette nature doivent être conſervés dans l'hiſtoire; malheureuſement nous en avons trop peu à citer dans un ſiecle auſſi égoïſte. L'auteur de ces mémoires les tient de M. Patiot, commiſſaire des guerres, & l'homme de confiance du maréchal.

Il y eut de grandes difficultés à ſurmonter pour reprendre ſur les ennemis les îles Sainte-Marguerite. Il y avoit dans le comté de Nice dix-ſept bataillons piémontois & dix autrichiens; le roi de Sardaigne héſita néanmoins de compromettre ſes troupes. Les françois connoiſſant l'importance de ſecourir Gênes par mer, ou par terre,

ou par une diversion capable d'obliger le roi de Sardaigne de retirer ses troupes de devant cette place pour accourir à sa propre défense, ne perdirent pas un instant après la prise des îles Sainte-Marguerite pour exécuter le passage du Var. Belle-Ile l'ordonna le 3 Juin, à la pointe du jour, sur cinq colonnes, composant quarante-quatre bataillons françois & deux espagnols, deux escadrons de hussards, deux de dragons d'Aubigné, & un de dragons de la reine d'Espagne; les cinq colonnes étoient conduites par le chevalier de Belle-Ile & le comte de Mailly, maréchal de France (en 1792), qui s'y distingua. Le comte de Maulevrier, le marquis de la Ravoye & le marquis de Bissy, conduisoient les autres colonnes. On admiroit l'ardeur du françois pour reconquérir nos postes perdus : l'avant-garde de la colonne du comte de Mailly passa le Var, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, portant & élevant leurs armes au-dessus de la tête, essuyant le feu de l'ennemi qu'on mit en fuite sur le rivage opposé.

Le maréchal de Belle-Ile avoit conçu le projet de rentrer en Italie par Exiles, Fenestrelles, le col de Tende, & d'assiéger Turin. Le roi de Sardaigne lui opposa les fameux retranchemens sur les hauteurs du *col de l'assiette*, que le chevalier de Belle-Ile voulut attaquer pour renouveler les

journées d'Exiles & de Montalban. Son courage & ses projets furent extrêmes : jamais il ne voulut calculer les difficultés de vaincre un ennemi retranché dans un pays montagneux, & qui se défendoit vigoureusement à coups de feu & de pierres.

Le brave Mailly qui se présenta devant les retranchemens de sa colonne, composée de deux mille quatre cens soldats, en vit périr sous ses yeux, dix-huit cent soixante en deux heures de tems ? Le reste de nos troupes fut foudroyé. Six cens officiers y resterent sur le carreau ; entr'autres d'Arnaud, maréchal de camp, Grille, major général de l'armée & le marquis de Brienne. Le comte de Mailly y fut blessé, & on compta en tout, à la fin de l'action, quatre mille six cens hommes tués ou blessés. Les piémontois, qui tuoient les françois comme le roi tue le gibier qu'on lui ramasse, pour me servir des expressions de M. Pâriot, ne perdirent pas cent hommes.

Le chevalier de Belle-Ile voyant l'issue d'une action aussi malheureuse, alla arracher en désespéré un drapeau des mains d'un enseigne, & le planta lui-même au bord d'un retranchement, s'écriant : *à mon secours françois.* Un coup de fusil lui casse le bras. Un second qui le frappe à la tête, le fait tomber roide.

Dans cette action déplorable, on observa un

grenadier qui montra une grande intrépidité ; on le vit monter sur les épaules d'un de ses camarades, s'attacher aux fascines, & à la redoute dont il gagna le haut en gravissant ; il arrache un drapeau qui y étoit planté, le défend à coups de sabre, & ne l'abandonne qu'après avoir été criblé de coups ; enfin il fut précipité en bas de la redoute. Rien ne pouvoit arrêter le courage du soldat ; c'étoit le premier mouvement de cette impétuosité françoise qui ne connoît pas d'égale dans les armées d'aucune puissance.

Le roi de Sardaigne qui profitoit de nos désastres, gémit d'un massacre aussi étrange ; ce ne fut pas un combat, mais une boucherie cruelle. Les piémontois eux-mêmes murmurerent si fort du *Te Deum* qui en fut chanté, que le roi de Sardaigne, refusa de recevoir les félicitations d'un page. Les françois se contenterent de dire que l'aîné des Belle-Ile ayant fait périr de sang froid une armée en Allemagne, le chevalier en avoit fait périr une autre par le feu sur les Alpes. Madame de Pompadour accommodoit tout facilement ; car l'opinion étoit encore impuissante contre la maîtresse du roi ; aussi le maréchal de Belle-Ile qui retourna à Versailles pour concerter avec la cour les opérations de la campagne de 1748, y fut applaudi & fêté comme un Héros. Il y fut

fait pair de France, & il n'a été permis de dire en France qu'en 1792 & dans ces mémoires, que le chevalier de Belle-Ile, victime principale dans cette action, avoit été forcé de retarder pendant trois jours une expédition dangereuse à cause de l'opiniâtreté des généraux espagnols, & en conséquence des ordres & des instructions de la cour de Versailles. Ces trois jours de retard faciliterent l'entrée de douze bataillons piémontois dans les retranchemens.

L'auteur de ces mémoires a avancé, que la guerre des rois étoit en France la moisson des grands & le fléau du peuple : des faits vont le prouver. Cet insensé comte de Belle-Ile, qui dressa le plan de la guerre en Allemagne, & trafiqua à Paris & à Versailles pour la faire déclarer, fut de tous les gens de cour le plus habile à s'enrichir & à décorer son nom de tous les hochets du tems, de tous les cordons, de tous les titres de la féodalité & de toutes les commissions possibles. Il fut ambassadeur à la diete pour l'élection de l'empereur & maréchal de France. Il fut créé duc & pair de France, lieutenant-général de la Lorraine, & gouverneur de Charlemont. Charles VII, le fit prince du saint empire romain ; & Venise, noble Vénitien en France. L'Espagne lui donna la toison, & le fit grand de la

premiere classe. L'histoire seule le rapetisse beaucoup.

Tous ces titres néanmoins ne furent point ainsi accumulés sans quelques traverses désagréables. La fortune parut souvent abandonner le héros de la guerre d'Allemagne ; il fut pris & conduit captif en Angleterre. Il fut pendant deux ans oublié & dans une sorte de disgrace. La ville de Paris & la cour lui firent sentir long-tems la retraite de Prague. Le peuple, qui n'avoit d'autre puissance que celle des bons mots, le chansonna, & l'histoire, en finissant cette guerre des fous couronnés, répéte avec complaisance, après avoir fait l'énumération des titres féodaux du maréchal,

Quand Belle-Ile partit une nuit,
De Prague à petit bruit,
Il dit, voyant la lune,
Lumiere de mes jours,
Astre de ma fortune,
Conduisez-moi toujours.

L'histoire conserve aussi les traits de bravoure de l'officier & du soldat. Le comte de Brienne, colonel du régiment d'Artois, eut d'abord un bras cassé, & ses grenadiers vouloient le retirer du champ de bataille, le panser & lui faire remettre le bras. *Il m'en reste un*, leur répondit-il froidement.

ment. Un coup mortel le frappa à la poitrine quand il combattoit de l'autre avec le même sens froid. Son régiment fut donné à son frere le chevalier de Brienne, qui lui avoit promis, à son départ, de l'accepter s'il étoit tué. Pour le bonheur des générations futures, il préféra des études de théologie, associant d'une maniere indigeste cette théologie, la philosophie, la littérature & les principes d'administration, tandis que la désorganisation de la monarchie se préparoit déjà en silence dans les colléges & les séminaires. Le jeune abbé, à peine âgé de vingt ans, y prévoyoit déjà qu'il seroit ministre, parce que ses aïeux, sous Henri IV, l'avoient été; & dans les momens d'oubli de son ambition naissante, il en faisoit la confidence à un de ses condisciples qui prit le parti depuis de se faire janséniste, & de qui on tient cette anecdote intéressante.

La ville de Gênes cependant se trouvoit depuis sa contre-révolution dans un état critique. Epuisée d'hommes & d'argent, elle avoit perdu encore cette impétuosité de volonté & de caractere qui l'avoit rendue redoutable à ses ennemis, parce que dès le moment de la révolution, les nobles effrayés pour eux-mêmes de l'impétuosité populaire contre les allemands, s'étoient réunis au

peuple comme pour le diriger dans l'explosion de son ressentiment.

Mais depuis la retraite de l'ennemi, depuis sur-tout la malheureuse affaire d'Exiles, les nobles gênois ne songeoient ni à se retrancher ni à se défendre. Ils auroient préféré un second siége à l'inconvénient de voir le peuple, fier de ses succès, prendre quelqu'autorité dans les affaires de la république. Plusieurs de ces nobles gênois, feudataires de l'Empire, desiroient obtenir la paix, rentrer dans la jouissance des biens que la reine de Hongrie avoit confisqués, & sur-tout anéantir le caractere guerrier & remuant que le peuple gênois avoit montré contre les allemands.

Dans cette circonstance critique, le peuple mécontent que les nobles voulussent terminer une révolution qui étoit son ouvrage, & qu'on ne lui donnât pas le tems de la consommer, murmuroit de ce que le gouvernement se pressoit si fort dans ses négociations pour la paix. La vivacité & la jalousie respective se manifestèrent. Les nobles crurent un moment que les murmures du peuple alloient le faire soulever contre leur autorité aristocratique, & parloient de conclure avec les cours de Vienne & de Turin un traité quelcon-

que. C'est dans ces circonstances que le duc de Richelieu fut envoyé pour soutenir la révolution de Gênes, pour démêler les vues & les intérêts des nobles, & pour savoir s'ils étoient capables de traiter avec les deux cours sans l'intervention du roi. La France, pour soutenir Gênes, lui donnoit deux cent cinquante mille livres par mois, & le roi chargeoit Richelieu de veiller à la distribution de cette somme. Le duc de Richelieu reconnut que le moyen le plus efficace de contenir les piémontois & les allemands, étoit d'exciter le courage des paysans gênois qui habitent la côte du Ponent, pour inquiéter de ce côté-là l'armée de l'ennemi commun, fixer l'irrésolution de nos généraux, & pour les déterminer à s'avancer par la rivière de Gênes, quand ils seroient assurés d'une diversion vigoureuse de la part des paysans. Les nobles gênois, feudataires de l'Empire, avoient déjà gagné la partie la plus aristocratique du peuple en faveur de la cour de Vienne. Richelieu, en encourageant les gênois à s'attacher à la France, en démêlant habilement les vues des chefs de la république & leurs factions opposées, favorisant d'ailleurs la faction françoise, en la protégeant, & donnant de l'argent, faisant des promesses, parvint à relever le crédit de la France. Le roi, aristocrate comme les gênois;

l'État de Gênes du côté de Bargo-Val-di-Taro & de Bezatto. Richelieu pour réprimer ses mouvemens, vola à Sestri-di Levante, langue de terre à l'orient de Gênes, avec un corps de douze mille hommes de troupes réglées, & autant de milices ou paysans armés.

La campagne fut très-difficile; il falloit défendre la république des insultes des anglois qui croisoient dans le golfe de Gênes, & repousser les autrichiens d'un territoire tout hérissé de pics & de montagnes. Le petit nombre de soldats que la cour lui accorda ne permit pas une action éclatante; & Richelieu fut sans cesse harcelé par le comte de Brawn, qui profita de la nouvelle de la paix pour continuer ces hostilités que l'histoire sévere, dans ses jugemens, ordonne d'appeler *des assassinats*, quand elles continuent après la notoriété de la paix. Saint-Severin, que la France avoit envoyé pour la conclure, accorda à l'impératrice reine six semaines de plus qu'aux autres puissances, après la signature des articles. Le comte de Brawn s'en servit pour mettre à contribution les terres de la république de Gênes, & la cour de Vienne, ou son général, ajouterent à des hostilités sanglantes, la bassesse d'un pillage préparé par une ruse aussi indigne d'un monarque que d'un général.

Les espagnols apprenant que le traité étoit signé, vouloient abandonner à son sort l'Etat de Gênes. Le comte de Brawn qui vouloit terminer la guerre par une entreprise éclatante, fit une tentative ultérieure pour rentrer dans les terres de la république. Richelieu prévint ce nouveau délit avec autant de présence d'esprit que de justesse. Le 7 Juin, les troupes autrichiennes donnerent une attaque générale à plusieurs postes à la fois, à l'orient de la république & sur la côte. Ils perdirent deux mille hommes; les françois en perdirent six cens. Après ce carnage inutile, le comte de Brawn voulut bien déclarer au duc de Richelieu qu'il avoit reçu de la reine l'ordre de cesser tout acte d'hostilités.

Le duc de Richelieu fut créé maréchal de France, à la demande du sénat, qui, ayant appris que la grace étoit accordée, ordonna de grandes réjouissances. Par un autre décret, le duc fut inscrit dans la liste des nobles de la république, de même que le duc d'Agénois son cousin, qui se distingua dans l'armée françoise. Et pour que la postérité se souvînt des services qu'il avoit rendus à Gênes, le sénat ordonna qu'on lui dressât une statue pédestre de marbre blanc, où le maréchal de Richelieu, encore vivant, s'étoit trouvé à côté des hommes illustres de la république. La com-

teſſe d'Egmond, fille du maréchal, en fit faire une copie qu'elle plaça plus mal. Le jardin de l'hôtel d'Egmond, près l'hôtel de Richelieu, étoit orné de vaſes & de ſatyres; elle plaça à côté celle de ſon pere, avec l'inſcription de Gênes.

CHAPITRE XVII.

Vie privée du roi Louis XV à l'armée de Flandre. Son inclination pour la paix. Ses talens militaires. Sa conduite dans le danger. Ses conſeils pendant l'action. Réception qu'il fait au parlement après la bataille de Fontenoy. Il négocie pour obtenir la paix. Stratagêmes de Marie-Thérèſe. Caractere du comte de Kaunitz. Une maîtreſſe avoit fait déclarer la guerre par la France. Une autre maîtreſſe pourſuit la paix. Caractere du roi de Pruſſe, du roi de France, de la reine d'Eſpagne & de l'impératrice pendant cette guerre. Influence de la guerre ſur la Pruſſe & ſur la France.

L'Auteur de ces mémoires a parlé du feu roi avec une telle liberté, qu'il ſe rendroit coupable d'une grande injuſtice, s'il ne publioit également tout

ce que ce prince montra d'humanité dans les sieges & les combats. Le tableau ensanglanté d'un champ de bataille émut sans cesse le monarque. Après chaque bataille qu'il gagnoit, il vouloit toujours en observer le triste spectacle & le montrer à son fils comme une leçon d'humanité qui sied si bien à un grand prince.

Au siége d'Ypres, le roi dit à un capitaine de dragons, qu'il ne connoissoit que par son uniforme : *Mes dragons ont fait cette nuit des merveilles, dites-leur combien j'en suis satisfait.* Ce mot ne fut pas oublié; les dragons le prirent comme une grande récompense : le duc de Chevreuse en fit au roi des remercîmens, & lui dit en propres termes : *j'apprends, sire, quelles marques de bonté infinie votre majesté vient de donner à ses dragons ; je crains fort qu'à la premiere occasion il ne soit plus possible d'arrêter leur zele pour le service de votre majesté.* Le roi, dans le premier moment, lui répondit : *j'aurois bien du regret, monsieur, de ce que j'ai dit, si je croyois qu'il m'en coûtât un seul homme.*

Le roi, avant l'ouverture de la tranchée, devant Menin, demanda à M. Valliere, général de l'artillerie : *combien ce siége me coûtera-t-il d'hommes ?* Valliere lui répondit qu'il pourroit en périr quatre à cinq mille. Le roi effrayé demanda

s'il ne pourroit pas imaginer quelqu'expédient pour prévenir l'effusion de tant de sang françois : *Oui, si votre majesté veut dépenser quatre à cinq cent mille livres en artillerie, il n'en coûtera que cinquante hommes.* Le roi prit ce parti en disant : *je trouverai bien plus de millions que d'hommes.*

Une autre fois, l'ennemi ayant repoussé hors d'une citadelle assiégée les femmes & les enfans de la garnison, eut la cruelle dureté de les abandonner sur les glacis. Ces malheureux alarmés, exposés au feu de l'ennemi, & prêts à mourir de faim & de misere, toucherent le roi, qui les prit sous sa sauve-garde, & sous sa protection. Il fit donner des vivres & des voitures pour les transporter à Gand.

Les françois, à l'époque de 1748, avoient fait bien plus de progrès dans la philosophie nouvelle & dans la civilisation qu'aucune des puissances européennes. L'humanité au contraire reprochera à jamais à l'impératrice reine les crimes de Mentzel, le vil ministre de ses vengeances. Marie-Thérese honora des dignités militaires ce petit brigand, qui n'avoit d'autres talens que de piller avec adresse & de commettre des assassinats, souvent sans but & sans profit, & sous prétexte que sa maîtresse étoit en guerre contre les françois. Le préjugé pardonne aux rois les

campagnes ſavantes & les expéditions militaires, quelques meurtrieres qu'elles ſoient, ſous le grand & éternel prétexte qu'elles ſont ordonnées pour la défenſe de l'Etat; mais il ſort ſouvent du cabinet des puiſſances belligérantes de tels ordres, que l'hiſtoire ſe plaît à exercer ſur eux ſes vengeances. La poſtérité ne reprochera pas aux françois, ſous le regne de Louis XV, des forfaits de cette nature, plus dignes des ſiecles barbares, que du ſiecle de la philoſophie. On a vu que le maréchal de Belle-Ile, après les dévaſtations des oliviers de Provence, ordonna que le ſoldat ménageât ceux du comté de Nice. La propriété du payſan cultivateur eſt ſi reſpectable!

A Rome, le cardinal miniſtre d'Eſpagne près du pape, montra encore moins d'humanité que l'armée de pandours & de croates de l'impératrice reine. Le jour que la nouvelle de l'élection de l'époux de Marie-Théreſe à la dignité impériale y arriva, le peuple romain ſe portant en foule devant l'autel de l'ambaſſadeur françois, affecta de le narguer, parce que Louis XV avoit perdu ſa cauſe par cette élection, & s'écria un million de fois ſous ſes fenêtres, *vive l'empereur François I.* Notre ambaſſadeur répondit fort habilement à cette facétie du peuple romain, qui aime toutes les ſortes de paſquinades. Il fit

jeter de l'argent à plusieurs reprises, & le peuple satisfait volant sur-le-champ devant l'hôtel de l'ambassadeur d'Espagne pour en avoir encore, le nargua comme l'ambassadeur françois, parce que les pertes & les succès de la France & de l'Espagne étoient communs.

Mais le ministre espagnol n'eut ni le bon esprit ni l'humanité du ministre de France; il canonna le peuple & tua beaucoup de monde. Les romains irrités, voulurent allumer le feu sous le palais du brutal, & faire sauter cette Excellence; mais, parce que le ministre étoit cardinal, le romain qui honore la pourpre, se tint pour bien fusillé & bien canonné comme le parisien au mois de Juillet 1791, après la fameuse affaire du Champ-de-Mars.

Louis XV, outre les preuves de cette humanité, qui élevoit les françois au-dessus des autres peuples, montra encore à l'armée beaucoup de sang froid & de courage. Il ouvrit lui-même la tranchée devant Menin, passa la premiere fascine, tira le premier coup de canon, pour servir de signal aux quatre batteries de vingt-quatre pieces chacune, qui firent dans l'instant un grand dégât, comme les bombes & pots à feu. Il donna trois cents louis aux travailleurs pour les encourager, observant en détail leurs opérations, s'avançant de la place jusqu'à la

portée du pistolet, & désignant les endroits foibles par où il falloit l'attaquer.

Pendant la bataille de Lauwfeld, il ne montra aucune altération. Posté sur les hauteurs d'Herderin, il observoit, à vue d'oiseau, quelles divisions montroient du mouvement & du courage, quelle portion de l'armée avoit besoin de secours, & il en faisoit avertir le maréchal de Saxe. Il suivoit la direction des attaques, & montroit au général ce qu'il falloit faire en cette occasion. S'apercevant de ce lieu, à la quatrieme attaque, que les ennemis faisoient marcher toutes leurs lignes pour soutenir le village, & craignant que nos troupes ne présentassent point une surface suffisante, il fit avancer les brigades de Navarre, de Custine & d'Auvergne, & les fit revenir avec le même ordre, lorsque la cinquieme attaque imprévue fut accélérée par des événemens inattendus. Ce prince avoit le coup-d'œil juste & l'esprit tranquille pendant les actions incertaines & décisives; & si nous eûmes dans le Brabant de grands succès, il y contribua, non-seulement par la présence du roi, qui ordonnoit, mais encore par son bon esprit qui observoit avec justesse, & ordonnoit à propos.

Après la bataille de Fontenoy, il s'éleva de grandes plaintes à Paris & à l'armée, sur la rela-

tion que le dauphin en avoit envoyée à son épouse. On disoit que le prince n'y parloit que du duc de Richelieu, & on en fut d'autant plus surpris que le dauphin n'avoit jamais aimé ce courtisan. On blâma qu'il dît dans cette lettre que le roi s'étoit retiré, & il est vrai qu'un boulet ayant passé à ses côtés, ce prince changea de place. Louis XV voulut savoir quel étoit le fondement de tant de plaintes sur cette lettre, & écrivit à la reine pour en avoir une copie de la dauphine; on la lui envoya de Versailles en original, & il n'en parut ni satisfait ni mécontent. Le maréchal de Saxe dans ses lettres ne fit pas autrement sa cour à Louis XV, qu'en disant la vérité; il assura que ce prince avoit été ferme pendant l'action; qu'on n'avoit jamais observé la moindre altération sur son visage, & que sa contenance lui ayant donné la liberté de faire beaucoup d'observations, le roi n'avoit pas peu contribué au gain de la bataille.

Quant à la vie privée de Louis XV pendant ses campagnes, voici le détail du mois de Juin 1745. Le roi se levoit régulierement à six ou sept heures, & on n'entroit chez lui qu'à neuf; il travailloit avec ses ministres, dînoit à une heure & demie, montoit à cheval presque tous les soirs, & se couchoit à dix heures & demie;

il dînoit avec le dauphin, & mangeoit peu & seul à souper. Il logea quelque-tems dans le petit château de Chin, entouré d'un fossé plein d'eau, & où l'on entroit par un pont-levis. Il avoit une petite chambre fort belle & une anti-chambre où il recevoit sa cour; le dauphin étoit logé au-dessus de lui, & partageoit les mêmes pieces avec le duc de Richelieu.

Pour recevoir les députés du parlement & des autres cours supérieures qui vinrent le haranguer, après la victoire de Fontenoy, Louis XV voulut étaler toute sa puissance & l'appareil militaire d'un monarque absolu qui s'est mis à la tête d'une grande armée. Dans les monarchies avilies par la servitude, la puissance ne se montre pas autrement à une magistrature suppliante & déshonorée par sa seule posture. Louis XV, pour la recevoir, fit dresser des tentes superbes, que l'empereur turc lui avoit envoyées. Plusieurs tentes aboutissant l'une à l'autre, formoient un superbe appartement; le roi en fit dresser une pour la magistrature, en attendant qu'elle fût introduite par Brezé, maître valet du cérémonial; & en termes plus polis, le maître des cérémonies. A la présentation tout fut dans le ton oriental. Les complimens, les prosternations des magistrats, leurs expressions viles & asiatiques, annonçoient un sultan dans le roi de

France. Le premier préſident ne manqua pas de prononcer les mots de *héros*, *de prodiges* & *de miracles*, en parlant du roi & de ſa campagne. Toutes les tentes entendirent le parlement exalter la gloire du roi, & *l'immortalité du vainqueur.* Le premier préſident de la cour des aides demanda enfin au ciel *de diminuer le courage du roi*; dira t-on pourquoi ? C'eſt parce que le ciel nous vendroit trop cher ſes prodiges, ſi le roi encouroit encore des dangers.

Telle étoit la vie privée & publique de Louis XV à l'armée de Flandres, & tel eſt le caractere pacifique qu'il déploya dans toutes les circonſtances de ſa vie, ſans avoir jamais la force de conſerver la paix, lorſque l'intérêt de ſes courtiſans voulut lui donner la guerre, ni cette énergie qui fait accepter un traité à l'ennemi, après des ſuccès militaires. Il ſuffiſoit même que le caractere pacifique de Louis XV & ſon horreur des ſièges & des combats fuſſent connus des puiſſances européennes, pour que Marie-Théreſe nous refuſât la paix, toutes les fois que la France la deſira.

Quand le cardinal de Fleury la demanda, Marie-Théreſe repouſſa cette ouverture, en faiſant imprimer ſa lettre & livrant ainſi à la dériſion l'inepte demande du cardinal.

La

La France demanda de nouveau la paix, lorſque Richelieu fut à Dreſde pour recevoir la ſeconde dauphine. Le roi chargea le duc de s'informer d'abord des intentions de la cour de Vienne ſur les préliminaires de cette paix, & de prier le roi de Pologne de la négocier pour la France. Richelieu trouva ce prince & le comte de Brull, ſon premier miniſtre, enchantés de la commiſſion, & bien diſpoſés pour la France. La négociation fut entamée, & continuée entre Louis XV & le duc de Richelieu, parce que d'Argenſon, miniſtre des affaires étrangeres, peu diſpoſé pour l'Autriche, avoit été renvoyé, & que ſon ſucceſſeur, le marquis de Puyſieux, malade de la petite vérole, ne put s'en occuper de longtems.

Sous ce miniſtere ſecret de Richelieu, l'impératrice Marie-Thérese conſentoit à céder Furnes, Ypres & tout le côté de la mer au roi de France: il n'y avoit que quelques difficultés ſur Tournay & Mons, que demandoit le duc de Richelieu à l'impératrice qui les refuſa obſtinément.

Après ces négociations, on parla d'un lieu de conférence pour les préliminaires. Dans la premiere, qui fut tenue ſecrettement à Louvain, on ne parla que du lieu de ces conférences; & comme le miniſtre de l'impératrice vouloit que les négo-

ciateurs des puiſſances belligérantes ſe rendiſſent à Vienne, à côté du conſeil autrichien; cette premiere ouverture fut rejetée. Le duc de Richelieu propoſa Ausbourg ou Ratisbonne. Marie Thérese qui avoit pris de nouvelles forces depuis la défection du roi de Pruſſe, éluda toutes ces ouvertures de paix, & plus nous montrâmes d'empreſſement pour obtenir cette paix ſi deſirée, plus l'impératrice, comme une femme coquette, qui refuſe ſes grâces, parut en être éloignée.

Tant que le roi Philippe V avoit vécu, la reine d'Eſpagne, qui le gouvernoit, plus adroite que le cabinet de Verſailles, ne fit pour l'obtenir aucune démarche. Les deux reines, auſſi fines l'une que l'autre, ſe contentoient de s'obſerver ſans ſe laiſſer entendre. Le grand projet de la reine d'Eſpagne étoit de placer encore un Infant aux dépens de l'Autriche; & le grand intérêt de Marie-Thérese étoit de conſerver l'intégrité de ſes poſſeſſions, entamées en Allemagne, par Frédéric, & deſtinées en Italie à être dépecées à chaque guerre par la maiſon de Savoye ou par l'Eſpagne. Les conférences de Breda s'ouvrirent au commencement du mois de Mars 1747, pour obtenir la paix, & ne furent pas plus fructueuſes. L'impératrice éluda encore la paix, déſolée d'un nouveau démembrement. Machanas, miniſtre

d'Espagne, c'est-à-dire d'une puissance sans laquelle il faut toujours conclure des traités, pour ne pas en perdre le moment favorable, protesta contre tout ce qui y seroit fait sans sa participation.

Cependant la France étoit extrêmement fatiguée, comme toutes les puissances belligérantes, du long fléau de la guerre. Les intendans des plus riches provinces mandoient qu'on ne pourroit au besoin percevoir cent mille livres dans leur arrondissement. Toute la France, toute l'Europe demandoient à grand cris la paix. Nos commissaires secrets en parloient en supplians; & pour l'obtenir nous appelions à notre secours les ministres de toutes les puissances neutres. Louis XV déclaroit, pour l'accélérer, qu'il ne vouloit rien pour lui-même, qu'il rendroit ses conquêtes, & qu'il ne parleroit plus que pour ses alliés. Marie-Thérese, qui, seule, devoit faire les frais de la guerre, répondoit alors qu'elle négocieroit l'affaire avec le Portugal, qui ne cessa pas un instant de paroître neutre dans l'embrâsement universel de l'Europe; ou bien elle donnoit une autre tournure aussi insignifiante à ses réponses jésuitiques & dilatoires. La cour de Vienne n'a presque jamais connu d'autre style dans ses réponses.

Une intrigue connue de peu de seigneurs de la cour, l'occupoient d'ailleurs dans l'intérieur des

cabinets du roi, & ce prince ayant manifesté ses foiblesses pour madame de Pompadour : c'est de ce canal que l'impératrice vouloit tirer la paix. Elle avoit résolu de faire donner ses ordres à nos négociateurs, par la concubine publique, à laquelle Marie-Thérèse prostituoit sa dignité. La France envoya Saint-Severin pour traiter définitivement à Aix-la-Chapelle, de cette paix, & la marquise de Pompadour lui dit avec ce ton d'une petite femme dévergondée, qu'elle avoit lorsqu'elle ne connoissoit point encore ces manieres réservées qui dominoient à Versailles : *Monsieur de Saint-Severin, vous partez pour Aix-la-Chapelle, souvenez-vous bien de nous apporter la paix, à quelque prix que ce puisse être.* Nous l'eûmes, cette paix si chere. Le comte de Kaunitz, que nous voyons encore tout-puissant dans le ministere autrichien en 1792, rendit à l'impératrice, en qualité de plénipotentiaire à Aix, tous les services que la reine devoit attendre d'un seigneur qui joignoit à la légereté d'un françois, l'astuce d'un italien, & la profondeur autrichienne. Saint-Severin y travailla de son côté pour Marie-Therese. Il ne s'agit plus de Furnes ni de la ville d'Ypres, en faveur des françois, ni d'aucune des cessions consenties par l'Autriche pendant les négociations de Richelieu. Saint Severin nous donna la paix

ſelon les ordres de la maîtreſſe; il nous la donna au prix qu'on voulut nous l'accorder à Aix-la-Chapelle, & toute la France, toute l'europe même purent juger que la force des grandes puiſſances le cède ſouvent à la ruſe & à l'adreſſe. Nous avions commencé la guerre pour élever la Baviere au trône impérial; l'époux de Marie-Thérèſe s'en trouva décoré. Nous l'avions faite pour démembrer la maiſon d'Autriche & pour donner les débris de cette puiſſance à une créature des françois, à la maiſon de Baviere, & l'impératrice s'étoit reconciliée avec cette puiſſance pendant la guerre. Les trois grandes nations de l'Europe, la France, l'Autriche & l'Angleterre s'étoient ruinées; les ſeules puiſſances du ſecond ordre en tiroient quelque profit par adreſſe.

Le congrés d'Aix-la-Chapelle ne traita point les monarques européens ſelon leurs droits; le droit & la juſtice ne ſont point la matiere des traités des ſouverains. Le congrés ne les traita pas même ſelon leurs forces reſpectives, parce que ce n'eſt pas la force réelle, mais le bon uſage que les rois en font, qui décide des traités; auſſi le caractere ſeul des puiſſances dicta cette fois le traité d'Aix-la-Chapelle.

La foibleſſe du cabinet de Verſailles; la nullité d'un roi qui avoit déclaré la guerre aux inſtances de madame de Mailly, & qui la termina aux

pourſuites de madame de Pompadour, l'impéritie du miniſtere, les folies de Belle-Ile, ſes entrepriſes romaneſques en Allemagne, le défaut de plan ſuivi, rendirent la conquête des pays-bas inutile. Le ſang de tant de françois fut répandu ſans profit, & nos campagnes furent livrées à la miſere réſultante d'une guerre inutile, trop longue & déſaſtreuſe. Une de ces caricatures hiſtoriques où l'hiſtorien eſt ſouvent obligé d'admirer l'eſprit public & la vérité en peinture, repréſenta le roi avalant des villes & les rendant par indigeſtion. Telle fut la condition de la France, qui eût été à jamais déshonorée par les gens de cour, ſi Noailles n'eût eu le bon eſprit & le civiſme d'appeler deux eſpèces de Wandales civiliſés (le comte de Saxe & Lowendal) pour la conquête des pays-bas & le maintien de l'honneur des armes françoiſes.

CHAPITRE XVIII.

Considérations *sur les effets de la guerre de 1740 en Europe. Du caractere militaire & conquérant, selon les différens degrés de civilisation. De l'époque véritable des conquêtes. De la réunion des lumieres & du caractere propres aux conquêtes. Du caractere militaire dans les nations que les progrès de l'esclavage ont avilies. De l'armée prussienne & de l'armée françoise en Allemagne en 1740. Comparaison du caractere de la cour de Versailles, de Madrid, de Vienne & de Berlin pendant cette guerre. Portrait des princes & des reines qui la dirigerent. Ce qui détermina la paix de 1748. Quel profit en tira chacune des monarchies belligérantes. L'impératrice reine négocie avec madame de Pompadour.*

L'époque de la réunion des lumieres & du caractere propres au conquérant, mérite l'attention des philosophes qui écrivent des histoires, plutôt que des chroniques ou des annales. Les entreprises des peuples bruts sont des *incursions*. Celles des peuples bruts, mais disciplinés & con-

duits par des chefs éclairés & sages, font des *conquêtes*. Celles des peuples avilis par la verge d'un sultan, comme en Turquie, & en France, pendant le régne de Louis XV, ne sont que les expéditions hasardées d'une horde d'esclaves incapables d'obéir, de commander & de suivre des plans.

Il y a dans les progrès de la civilisation, comme dans sa décadence, une circonstance favorable à l'art militaire & à la création des monarchies. Le prince qui voudra fonder un empire, & la république qui voudra conquérir, n'auront jamais que des moyens impuissans, s'ils ne se trouvent à cette époque précieuse de la réunion des lumieres avec le caractere. Si le caractere est flétri, comme en France, sous le régne de Louis XV, & dans presque toute l'Europe, par l'esclavage & les bassesses auxquelles les princes ont assujetti les sujets, les lumieres sont impuissantes; elles dirigeroient une machine sans force. Si le caractere dominoit sans lumieres, les nations semblables à la Prusse, avant Frédéric, semblables à toutes les petites cours souveraines & féodales de l'Empire, ou de la France, avant le seizieme siecle, semblables encore à tous ces petits peuples obscurs qui environnoient les romains avant leurs premieres conquêtes, croupiroient pendant des siecles dans

l'obſcurité, la groſſiereté & l'ignorance; & ne mériteroient aucune place dans l'hiſtoire des hommes.

Le romain, au contraire, avec des mœurs champêtres & une grande force de caractere, dirigé par un ſénat & par des chefs éclairés, commença & finit la conquête du monde en peu de ſiecles; mais l'Empire fut dépecé, démembré & il dépérit, lorſque la rudeſſe, l'ignorance & le caractere des barbares, ſe trouverent en oppoſition avec la politeſſe & les lumieres romaines ſous les empereurs.

L'époque militaire de la France ſe trouve ſous les régnes d'Henri IV, Louis XIII & Louis XIV; mais elle finit à la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne. Notre hiſtoire ſe flétrit par l'aviliſſement des caracteres, par la ſervitude de la nation & dans le détail, par les perfidies & petiteſſes de madame de Maintenon. Nos militaires, pendant ces trois régnes, avoient encore cette impétuoſité de caractere, & cette force morale qui affrontent la mort & déterminent la victoire; tandis que les gens de cour qui, ſous Louis XV, s'étoient emparés du commandement pour en écarter les Chévert & ſes pareils, ruinent nos armées & cet eſprit militaire qui, ſous Louis XIV, avoit fait des prodiges ſi éclatans.

Les tems de la gloire militaire, si on peut honorer de ce nom le métier des armes, étoit donc passé pour les françois en 1740; mais il étoit arrivé pour le roi de Prusse. Héritier d'une monarchie toute militaire, chef d'une armée brute de caractere, mais depuis longtems disciplinée sévérement par son pere, espèce de Wandale étranger aux mœurs européennes, il sut appliquer cette force naturelle à la circonstance, & éleva sa puissance au niveau de celles qui l'avoient dominée jusqu'à ce tems-là. Il eut la contenance & la fierté de César & de Louis XIV; mais en polissant, en éclairant, en civilisant sa monarchie, il changea le caractere de sa nation; il ne fut plus heureux dans la guerre de sept ans, & il développa ensuite moins de force de caractere dans la derniere guerre. Son armée n'étoit plus celle de 1740. Elle n'en avoit, ni l'énergie, ni la dureté romaine. Et quoique le roi eût perfectionné l'art militaire, ses troupes n'avoient plus cette impétuosité qui l'avoient si bien servi contre les croates & les pandours dès 1740. Les efforts que pourroit faire aujourd'hui la nation prussienne sous un roi foible, illuminé & sans caractere, ne seroient guere que ceux de Louis XIV, asservi à la Maintenon & au pere Tellier.

La France, depuis la révolution, a donné le

commandement de ſon armée à un courtiſan, à un ſeigneur révolutionnaire, & à un célébre officier allemand. Les gentils ſeigneurs, commandans nés de nos troupes, ſont éloignés. Le ſoldat a élevé des officiers, tirés de la bourgeoiſie. La bourgeoiſie françoiſe moins avilie, moins corrompue que la nobleſſe, & ayant le caractere brut & neuf de nos nobles, quand ils furent appelés ſous Henri IV du fond de nos provinces, pour l'élever ſur le trône, offrent un nouvel ordre de choſes & de moralités dignes d'un hiſtorien philoſophe. Avec une telle armée la France ſera victorieuſe. Elle employe des hommes à qui l'intérêt & le caractere ordonnent la victoire. Un caractere analogue, dans nos âges les plus glorieux, fit les plus grandes choſes, & ſi la cour a réſiſté juſqu'à ce jour à déclarer la guerre, à profiter de l'indéciſion de nos voiſins, c'eſt qu'elle craint le retour d'une armée victorieuſe & le ton que le patriotiſme peut prendre contre une cour ſans volonté comme ſans caractere.

Quant à Marie-Thérefe, ſi elle n'avoit été harcelée & trompée par Frèdéric, elle eût réſiſté aiſément avec ſes croates & ſes pandours à l'Europe liguée; mais les impétuoſités imprévues & dangereuſes du monarque pruſſien, dérangerent ſans ceſſe ſes grands projets de défenſe & d'attaque. Enſuite, la poſition reſpective de ſes Etats ſitués

en Italie & en Allemagne, en Hongrie & dans les Pays-Bas; c'eſt-à-dire, dans quatre points oppoſés de l'Europe, furent une autre cauſe de la variation de ſes moyens de défenſe & d'attaque.

Son propre caractere en fut encore une cauſe déterminante.

A la conjuration univerſelle de l'Europe, Marie-Thérèſe oppoſa d'abord une magnanimité, un courage eſtimables ſans doute, & bons pour la repréſentation & pour une deſcription d'hiſtoire.

L'hiſtoire ſe plaira même à dévouer à l'ignominie, ce prêtre décrépit & ce monarque ſans volonté, qui, balotés l'un & l'autre à Verſailles par une maîtreſſe & par un courtiſan, envoyerent une armée en Allemagne pour dépouiller Marie-Thérèſe, jeune princeſſe, ſans expérience, intéreſſante par ſes qualités & ſa beauté. Un hiſtorien ſenſible à la vertu & à la juſtice, livrera même au mépris public, la morale de ce cabinet inique à qui l'Autriche avoit cédé la Lorraine, pour le prix de la promeſſe qu'avoient faite le roi & le cardinal miniſtre, de laiſſer Marie-Thérèſe paiſible ſouveraine de tous ſes Etats. Cependant comme ce n'eſt ni le droit des nations, ni la juſtice, qui gouvernent les empires & les préſervent d'un démembrement, mais bien le carac-

tere & les qualités des souverains, ce conseil qui persuadoit à Marie-Thérese de négocier & de s'unir avec le roi de Prusse, si la France l'attaquoit, étoit le conseil nécessaire dans la circonstance critique où elle se trouvoit. L'union de la Prusse à l'Autriche, eût arrêté les plans hostiles de Belle-Ile, & prévenu la guerre générale qui désola l'Europe depuis 1740 jusqu'en 1748; mais la reine de Hongrie n'étoit pas encore revenue du sentiment d'indignation qui la domina au commencement de la guerre. Elle développa d'autres caracteres dans le cours de cette guerre; & si elle se montra, comme la souveraine de l'univers, à la mort de son pere, plutôt que l'héritiere de Charles VI, elle substitua à cette fierté, des modifications de caracteres plus convenables à la variété des situations où elle se trouva. Deux fois elle traita avec Frédéric II, ce voisin redoutable, qu'elle avoit repoussé d'abord avec tant de courage, & deux fois elle se battit avec lui. Le roi de Prusse aussi habile qu'elle, mais plus décidé & plus ouvert, se laissa désarmer par les persuasions de la reine, & tous les deux chaque fois se tromperent respectivement. Les rois n'ont pas d'autre morale; & les françois, comme tous les peuples du monde, qui voudront créer des rois ou les conserver, doivent s'attendre à en être trompés.

La liberté des peuples n'a pas de plus dangereux ennemis : les rois la volent comme les malhonêtes gens se ravissent leurs propriétés, & comme les princes eux-mêmes se détruisent ou se dévorent respectivement.

C'est en suivant cette politique royale, que Frédéric II abandonnoit de gaieté de cœur les françois à leur sort, pour se reposer & laisser respirer son armée victorieuse, quand la reine lui garantissoit la Silésie. Cette princesse, pour fondre sur les françois, dégagée de Frédéric, lui abandonnoit alors cette Silésie qu'elle vouloit pourtant en secret toujours lui reprendre, & la guerre ne dura si longtems, contre les intérêts de la reine & de l'Europe entiere, qu'à cause de ce projet secret de reprendre cette Silésie dont la conquête lui avoit ravi les revenus les plus assurés de ses possessions, & un million de sujets aussi dociles que les françois de ce tems-là.

La France fut la dernière puissance à laquelle la reine résolut de pardonner. Elle se réconcilia deux fois avec le roi de Prusse. Elle traita avec le fils de Charles VII, qui avoit dévasté ses possessions & ravi à l'Autriche la dignité impériale; mais héritiere de la haine de sa famille contre nous, elle ne la dissimula, que lorsque l'Angleterre obérée, lui refusa tout secours d'argent pour

continuer la guerre. Considérant alors qu'elle n'avoit pu vaincre la France, ni la démembrer par la force, elle résolut d'y réussir avec adresse par les voies des intrigues subalternes & des négociations, & s'avilit au point de traiter avec la prostituée de Louis XV. Cette gloire héroïque & pure qui l'avoit élevée au-dessus de tous les princes ses contemporains, & placée dans les rangs des plus grands caracteres de l'antiquité, fut flétrie par des menées petites & obscures. Du ton d'une vertu antique, Marie-Thérese tomba à celui des négociations des Etats modernes. Elle descendit jusqu'au rôle d'une intrigante subalterne, & se confondit avec madame de Pompadour. Les rois ont beau cacher ce qu'il y a d'humanité & de foiblesses dans leurs actions, ceux qui les environnent se plaisent à dévoiler leur caractere; & le maréchal de Richelieu qui a raconté à l'auteur des présens mémoires historiques les intrigues secretes de la cour de Vienne dans les petits cabinets, avant le traité d'Aix-la-Chapelle, n'auroit pas été cru aveuglément, si l'impératrice reine & madame de Pompadour n'avoient, depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, développé leurs intrigues & décélé les premieres négociations.

Après ce traité, Marie-Thérese ne dissimula plus;

elle soutint la favorite par sa protection, & celle-ci anéantit tout françois qui se trouva peu disposé à vendre sa patrie à la puissance Autrichienne.

On voit par tout ce qui précede, qu'il n'y avoit guere en Europe que trois princes, à l'époque du traité d'Aix-la-Chapelle, & que les autres étoient plutôt des *magots* dans des niches royales, que de véritables princes. La reine d'Espagne qui s'étoit déclarée, avant la France, contre l'Autriche, déployoit encore plus de caractere, au fond de l'Europe, contre l'héritiere des Césars: son grand plan de placer ses Infans étoit accompli. Albéroni oublié, voyoit du fond du vatican, une partie de ses projets faire la fortune de la branche espagnole des Bourbons en Italie. Aucun succès, aucune perte n'altéra la fermeté de la reine d'Espagne, qui, depuis la mort de Philippe V, retirée du monde & fatiguée d'un vie laborieuse & pleine de succès & d'activité, devoit juger enfin que le bonheur ne peut être attaché au gouvernement de ses semblables, ni même à celui de ses sujets.

C'est ainsi que les puissances belligérantes, après s'être servies de toute leur autorité sur les peuples pour ordonner, pendant sept ans, le carnage, le le pillage & le sac des villes, les uns contre les autres; lasses enfin de verser le sang des hommes pour

pour leurs querelles de famille ; ayant toutes vidé leurs trésors, & se voyant impuissantes pour faire la guerre plutôt que convaincues de l'horreur de ce fléau, signerent la paix à Aix-la-Chapelle. La restitution des conquêtes respectives qui en fut un article, étoit la critique la plus sanglante de la politique des princes qui avoient conquis. Les duchés de Parme, de Plaisance & de Guastalla étoient cédés, par l'Autriche, à dom Philippe, avec droit de réversibilité, à l'extinction de postérité masculine. Le duc de Modène étoit rétabli dans ses États. Le roi de Sardaigne gagnoit ce qui lui avoit été cédé par le traité de Worms. Le traité de l'Assiento, pour la traite des negres, étoit confirmé en faveur du commerce d'Angleterre auquel on accordoit, pendant quatre ans, le vaisseau de permission pour les Indes espagnoles. Les fortifications de la ville de Dunkerque restoient dans l'état où elles étoient. La Silésie & le comté de Glatz étoient unis à la monarchie Prussienne. La maison régnante en Angleterre étoit maintenue & le grand duc étoit enfin reconnu empereur.

Par ce traité, le roi Jacques fut jugé déchu de la couronne. Les rois sanctionnerent donc la révolution du peuple anglois contre les Stuarts, & assurerent à ce peuple qui détrônoit ses rois, le droit

d'acheter des hommes eſclaves dans tel lieu du globe, pour ſervir les riches dans leur luxe & maintenir les plaiſirs modernes de la ſociété. Le rapprochement de ces deux articles prouve la foibleſſe du deſpotiſme des princes européens. Aucun châtiment n'eût pu ſatisfaire leur reſſentiment contre le philoſophe qui eût proclamé la ſouveraineté du peuple qui peut, quand il le veut, renverſer les trônes & briſer les ſceptres ; & tous les deſpotes couronnés de l'Europe réunis à Aix, étoient les garans de la légitimité de l'expulſion des Stuarts réduits à mendier à Rome & à publier de vains manifeſtes ſur l'inviolabilité des rois.

Par cette paix l'Autriche ſeule voyoit ſa puiſſance démembrée : elle donnoit au roi de Pruſſe un million de ſujets nouveaux, une augmentation de territoire vers le midi, ou plutôt une pierre d'attente pour une plus grande conquête lorſque l'occaſion ſe préſenteroit. Les Bourbons, enfin, gagnoient des ſouverainetés en Italie au préjudice de Marie-Thérèſe.

Mais comme ce n'eſt ni l'étendue des empires, ni les richeſſes, qui donnent de la conſidération, mais bien les moralités & le caractere des ſouverains, les Bourbons n'ont tiré de ces conquêtes, ni un grand crédit, ni une plus grande eſtime des princes leur contemporains.

Le monarque prussien, au contraire, augmenta en sa faveur tous ces sentimens. Il attira sur lui l'attention & l'estime de toute l'Europe ; & ce crédit qu'il attacha à son caractere, lui fut bien plus utile que l'addition mécanique de la Silésie à ses Etats, qui n'augmenta point sa puissance effective ; puisque nous le verrons bientôt malheureux & abandonné à des circonstances périlleuses, malgré une addition aussi considérable à ses anciennes forces. Il n'y eut plus dans ses troupes, depuis sa conquête, ce caractere brut de l'armée de 1740. Les lumieres des chefs furent plus répandues ; mais le caractere moins décidé. La considération publique avoit été cependant assez bien établie dès 1740, pour qu'aucun revers ne pût la diminuer, même après la guerre malheureuse de sept ans ; aussi Frédéric II fut toujours l'effroi du dix-huitieme siecle, & prit en Europe le ton assuré d'une puissance militaire qui exigeoit la considération de ses voisins.

La puissance intérieure & extérieure de la nation françoise souffrit au contraire un très-grand échec pendant la guerre de 1740. Et comme des calamités & des revers épuisent l'homme dans l'âge avancé, la triple guerre d'Allemagne, d'Italie & de Flandres, fut pour la monarchie françoise, une maladie dangereuse, qui accéléra la chûte de

l'ancien gouvernement. L'esprit philosophique veut qu'on associe des événemens disparates, lorsqu'ils se tiennent par la chaîne des causes & des effets. Aussi passerons-nous de la guerre sanglante & mécanique de 1740, à la guerre morale que la philosophie avoit déjà entreprise contre l'ancien gouvernement; & sur-tout contre l'autorité royale & contre celle du sacerdoce. Arrêtons-nous un moment sur l'époque du milieu de ce siecle : elle présente des événemens qui tiennent aux destinées des nations futures. Prenons la révolution dont nous sommes les témoins, dans ses élémens & dans ses sources. Observons l'aurore de la philosophie qui commence à avilir l'autorité arbitraire des rois & qui dévoile les impostures du sacerdoce au profit de la liberté.

CHAPITRE XIX.

COUP-D'ŒIL *général sur l'époque du renouvellement de l'esprit public en France vers le milieu du XVIIIe siecle. Récapitulation des événemens de la premiere moitié de ce siecle. Aperçu des événemens qui nous resteront à peindre jusqu'à la révolution.*

LE monarque absolu qui gouverne un peuple nombreux, riche, puissant & éclairé, & qui se détermine à une guerre injuste par les suggestions d'une favorite, & à une paix honteuse par les intrigues d'une autre maîtresse, doit faire assez d'autres fautes pour mériter de perdre sa puissance militaire, & sa volonté absolue ; sur-tout dans un siecle où la philosophie enseigne que les peuples ne doivent aucune obéissance au prince qui substitue à la loi, la volonté ou les caprices de sa prostituée.

Le roi Louis XV, dans ses entrées victorieuses à Paris, au retour de ses conquêtes, étoit cependant aimé & respecté de la foule. Le peuple françois ne connoissoit point encore d'autres formes de gouvernement. La fiere province de Bretagne &

la capitale asservie lui dressoient des statues AU NOM DE LA PIÉTÉ PUBLIQUE. On l'appeloit toujours le *Bien-Aimé*, & ce titre seul, qui depuis devint un *sobriquet*, suppléoit encore à la réalité.

Mais le gouvernement avoit fait cependant assez de fautes, pour qu'une classe plus instruite que le commun des françois pût créer une science théorique des gouvernemens, opposer aux folies des cours des principes préservatifs, & aux mysteres absurdes du sacerdoce, des connoissances naturelles qui devoient renverser le trône & la religion. Lorsque cette nouvelle théorie fut connue des françois, alors commença la ruine de nos anciens édifices politiques & le démembrement de l'ancienne autorité royale. Les françois plus éclairés créerent une volonté nationale & lui donnerent un caractere.

Dès le tems de Louis XIV, ils avoient dit, comme les docteurs de sorbonne, que la vie, la liberté & les biens des françois, appartenoient au roi; & l'autorité royale qui avoit flétri nos esprits & nos cœurs, n'avoit jamais permis qu'on touchât à ces objets de droit public. Mais quand l'autorité dominante négligea pendant la régence, la représentation asiatique d'un sultan, quand Louis XV majeur, ne montra plus l'ancienne volonté guerriere de nos rois, & lorsqu'il

y eût en France quelques lumieres politiques, la lutte entre les anciennes moralités de la nation françoise & la volonté naissante des nouveaux esprits, se déclara, & là commença la révolution.

Cette lutte des esprits va se manifester, jusqu'à la fin de cet ouvrage, par des coups d'Etat dignes des regards des observateurs philosophes. Les mouvemens intestins ne cesseront plus depuis la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. Il est même très-essentiel de remarquer qu'il y avoit toujours eu en France, après toutes les guerres que nous soutenions, un grand changement dans les habitudes, dans les goûts & dans les opinions générales. La mobilité de caractere, la sensibilité du systême nerveux des françois & la vivacité de leurs sensations, sont les causes de ce prompt changement de scenes.

C'est ainsi que le regne des arts, des fêtes, des belles-lettres & des plaisirs des sens, suivit la paix de Nimegue sous un roi tout-puissant qui les aimoit; mais ce bel âge de Louis XIV dégénéra à la paix de Ryswich & se changea en pruderie, en cagotisme & en superstition, en guerres & persécutions théologiques, parce qu'une femme adroite & forte de toutes ces petitesses, eut l'adresse de se soumettre le monarque françois encore si puissant.

Après la guerre de la succession d'Espagne, les mœurs dissolues de la régence, substituerent à ces débats ridicules & odieux, une corruption universelle, dont la bourgeoisie françoise si éloignée des affaires de la cour, put seule se préserver.

La distance de la paix de Vienne à la guerre de 1740, étoit trop peu considérable, pour que l'esprit public pût se former un caractere; mais dès 1748, à l'époque de la paix d'Aix-la-Chapelle, nous voyons un nouveau génie se former en France. La lutte de la liberté contre les autorités constituées commence à se déclarer: on voit peu-à-peu l'ancien édifice politique de la France dépérir, & de grands événemens devenir le résultat des combats de l'intérêt public, contre l'intérêt de quelqu'une des corporations particulieres, qui conduisoient les affaires de France.

C'est ainsi que l'assassinat de Louis XV en 1757, & la mort de son fils en 1764, sont précédés de la lutte de l'intérêt public contre les volontés du ministere. L'abolition des Jésuites en 1762, d'un ordre qui tenoit l'esprit humain dans l'asservissement, par l'éducation, est le résultat du conflit des philosophes & de la magistrature contre les intérêts du sacerdoce, & sur-tout d'une partie plus saine du clergé, que la fausseté & les vices de la cour avoient constamment persécutée.

Le sacerdoce & le trône réunis réussissent de concert, en 1772, à renverser une magistrature, qui n'opposoit cependant à la volonté militaire de la cour, que des doléances pour le maintien des tristes restes de notre liberté antique.

Mais en 1774, les plaintes de la nation sont de telle nature, que le ministere se résout à rétablir la magistrature au préjudice de la puissance arbitraire du gouvernement.

Ces luttes des autorités constituées contre l'autorité militaire de la cour de Versailles, n'étoient cependant encore que des fausses attaques. La philosophie éclairant l'esprit public, échauffant le cœur des françois, insinuant dans les ames les plus tiedes, l'amour de la liberté, préparoit l'action décisive contre toutes les autorités arbitraires de l'ancien gouvernement; & le peuple françois après quarante ans d'études & de luttes partielles entre la volonté de Versailles & la volonté des autres autorités constituées, trouvant la cour de Versailles dans l'embarras en 1789, tarit les sources de ses plaisirs & la dépouilla de ses ornemens. Et parce que tous les esprits vouloient une révolution, elle commença par les gens de cour les plus intéressés au maintien de ce gouvernement. Les familiers du roi décelerent les anecdotes secretes & les embarras du gouvernement. Les notables

Aucun gouvernement connu, n'offre dans le court espace de quarante ans, l'histoire d'une pareille dissolution d'autorité, sans autre inconvénient que d'avoir troublé les plaisirs d'une cour corrompue, d'avoir tari les sources de prostitution du château de Versailles, qui dégradoient de plus en plus nos mœurs nationales, d'avoir éloigné du sein de la France, par des institutions trop austeres, la famille royale dégénérée des mœurs du bon Henri; d'avoir repoussé, hors des enceintes de la liberté, une foule de courtisans que la nation ne veut plus reconnoître pour nobles, & d'avoir précipité de ses palais ce haut clergé gallican si riche des sueurs du peuple, lorsqu'il ne croyoit plus à sa doctrine, & qu'il n'avoit plus les mœurs de son institution. Voilà la révolution & la constitution.

C'est la philosophie moderne si bien servie par l'activité françoise qui nous a débarrassés de toutes ces autorités qui pesoient sur nous, & de ces abus qui nous désoloient. C'est donc par l'histoire de la philosophie que nous devons commencer les annales de la dissolution de l'ancienne monarchie françoise, & du despotisme dans sa décrépitude. Quels tableaux que les combats engagés entre l'hypocrisie dans sa vieillesse, & les élans d'une liberté encore imprudente & souvent mal conduite,

mal éclairée, mais vraie & juste dans ses projets. Parcourons la gallerie de ces tableaux, en nous tenant toujours fermes dans le dessein de recueillir les actes de vertus, de les bien observer, de les faire aimer, & de vouer à l'ignominie publique, la duplicité de tous les partisans de la tyrannie. Et cependant, pour ne rien perdre de la vérité historique, jetons un regard ultérieur sur les derniers actes de servitude de la capitale, sur la statue équestre ordonnée cette année 1748 en l'honneur de Louis XV, & sur celles que nos provinces lui décernerent.

CHAPITRE XX.

CARACTERE des monumens élevés à l'honneur de Louis XV pendant son regne. Ses conquêtes dans les pays-bas en donnent l'occasion. Statue équestre de Bordeaux en 1743. Statue, à Rennes en Bretagne, élevée par les États. Anecdotes secretes relatives à cette érection. Les Bretons personnifiés & représentés en figure feminine & à genoux dans ce monument. Vues du ministere dans l'ordre qu'il donna secretement à Lemoine sur cette posture. Caractere de l'inscription que Duclos composa à ce sujet. Mécontentement de quelques Bretons. Statue équestre de la place de Louis XV à Paris. Caractere de ses inscriptions. Critique de ce monument. Les quatre vertus sous les pieds du roi & sous ceux de son cheval. Statue de Nancy, érigée par le beau-pere de Louis XV. Statue de Reims. Considérations sur ces sortes de monumens.

NOUS nous arrêtons un moment avant de commencer, pour ainsi dire, l'histoire d'un nouveau monde, & nous jetons encore en arriere un regard pour considérer le caractere moral de nos

monumens publics, & le ton de servage ou de flatterie de leurs inscriptions.

Ce dernier paragraphe de nos annales du despotisme avant le renouvellement de l'esprit public, est d'ailleurs un moyen de transition vers nos mœurs nouvelles. Il est nécessaire d'approfondir le caractere de la flatterie des ambitieux & des courtisans de l'ancien régime dans l'érection, par exemple, des statues à l'honneur de Louis XV.

Toutes ces statues tiennent à l'histoire de ce siecle, par le style de leurs inscriptions, par les opérations des artistes qui s'étudierent, à l'envi, à en faire des chefs-d'œuvres, par les circonstances qui les éleverent, & par le caractere des personnages qui les décernerent.

On voit, par exemple, depuis la premiere statue érigée par des jurats bordelois jusqu'à la derniere, dans l'ordre des tems dont on a honoré la mémoire du feu roi, des nuances sensibles, un passage de l'esprit courtisan vers des tems plus libres & plus dégagés de ce ton adulatoire & servile qui dominoit dans les poësies, les inscriptions & les monumens du siecle de Louis XIV.

Ces statues de Louis XV ont été élevées en général dans nos provinces, après les provocations secretes des gouverneurs que la cour envoyoit

pour y maintenir l'autorité militaire du roi ou de ces intendans qui administroient despotiquement les richesses nationales au nom du prince.

L'esprit public, au contraire, demanda davantage sous le regne de Louis XIV les monumens élevés à son honneur. La nation, sensible à ce qu'il fit de grand, n'avoit pas encore assez éprouvé les suites de son administration vicieuse, & il n'y avoit pour le roi aucune espece d'hommage dont il pût rougir de son vivant, parce qu'il avoit soumis toutes les volontés à la sienne. Louis XV, au contraire, conduit par un reste de pudeur naturelle, devoit se refuser à un genre d'honneur qu'aucune action d'éclat n'avoit mérité avant 1744, & que les succès de la guerre des pays-bas n'exigoient pas impérieusement. Aussi l'érection de ses statues ne fut jamais que l'ouvrage de quelques intrigues de magistrats ambitieux & des ministres des finances qui donnerent toujours les fonds nécessaires pour exécuter ces sortes de monumens avec plus de luxe & d'appareil, que ne pouvoient le permettre *les octrois* des villes & des provinces.

Les statues élevées à l'honneur de Louis XV, ont été ordonnées à-peu-près vers l'époque de la conquête des pays-bas, avant que ce prince tomba dans ce mépris & cet avilissement où nous l'avons vu mourir. On voit même des

statues

statues érigées dans son jeune âge & dans un tems où ces monumens paroissoient être des hommages rendus à la royauté plutôt qu'au roi Louis XV : mais depuis la guerre des pays-bas, l'esprit public fit de si grands progrès, que nos mœurs ne pouvoient plus applaudir à l'inauguration de la statue d'un roi qui s'étoit déjà dégradé aux yeux des françois : & l'auteur de ces mémoires tient d'un soldat véridique, qui a souvent fait sentinelle devant la statue de Louis XV, que des passans ont maudit mille fois la figure, du vivant même du prince.

L'esprit public à la fin du regne de Louis XV étoit même si différent de l'esprit public à la fin du regne de Louis XIV, que les états de Languedoc qui avoient élevé après la mort de celui-ci, la statue équestre de Montpellier, écarterent sans cesse le projet d'en élever une au feu roi dans sa vieillesse. La premiere négociation entamée par le duc de Richelieu en 1744 échoua ; & le roi ayant dissous depuis les Etats de cette province, aucun commandant ou gouverneur n'a osé, ni en faire la proposition, ni même la négocier en secret, quoique ces sortes de monumens fussent assez du goût des Etats de cette province. Ils se distinguerent, au contraire, par l'élévation de la superbe place du Peyrou, par un acquéduc digne

des romains ; & fur-tout par le projet d'élever des ftatues aux grands-hommes de la nation, projet dont la timidité des chefs des Etats, ou *peut-être* les intrigues fecretes des miniftres d'un roi privé de ftatue équeftre en Languedoc, ont arrêté l'exécution.

Les ftatues du feu roi négociées fecretement par des gens de cour, avec les adminiftrateurs ou chefs des pays d'Etat de nos anciennes provinces, portent toutes avec elles les preuves de la fervitude qui les éleva. Dans les provinces les plus libres, ce font des barons, des évêques & des fyndics de villes qui accordent cet honneur. Dans les provinces où le bacha eft feul le chef de l'adminiftration, ce font des officiers du roi qui lui érigent une ftatue. Nulle part le peuple n'eft confulté. Seul il fupporte les frais de la ftatue : feul il eft condamné à applaudir pendant la cérémonie de l'inauguration, comme dans une académie à la lecture d'un éloge. Le jour de la fête de la dédicace toute payenne du monument, le roi récompenfe le clergé avec des abbayes, les nobles avec des régimens; & donne des lettres de nobleffe, aux fyndics roturiers des villes qui lui décernent les honneurs de l'immortalité. Le bacha diftribue enfin à la foule & du vin & des vivres pour battre des mains. L'hiftoire malheureufement eft au bout ;

& elle renverse sans pitié, l'ouvrage de l'adulation ou de la servitude.

La ville de Bordeaux fut la premiere de toutes les villes qui témoigna son desir de plaire au feu roi par l'érection d'une statue, même dans un tems où ce monarque n'avoit fait aucune action digne de remarque. Lemoine, sculpteur célebre, fut chargé, en 1731, de commencer cette figure, & on lui donna cent trente mille livres pour son travail particulier. Le Maire, le sous-maire & les jurats, en ordonnerent l'érection. Elle fut faite au Roule, à Paris, exposée en cire à la critique des amateurs, embarquée pour Bordeaux, sur la Seine, puis sur mer, & solemnellement inaugurée le 19 Août 1743.

Cette cérémonie fut faite dans un contretems pareil à celui de la délibération municipale qui avoit commandé la statue. Nos généraux avoient alors perdu nos troupes en Allemagne par leur incapacité ou par des perfidies. La cour néanmoins fut sensible à cet hommage des jurats bordelois, & les nommés Dumoulin, Roche & Castagne, qui étoient du tiers-état, c'est-à-dire, avocats & marchands, & qui avoient négocié cette affaire, furent ennoblis & tirés de la classe du peuple condamné à payer la statue de la Gascogne. Si les jurats bordelois avoient encore attendu

quelques mois, ils auroient élevé plus honorablement une statue à Louis XV. *Ce Bien-Aimé*, mourant à Metz, fut rendu à sa nation l'année suivante, & sa convalescence fit un tel effet sur l'esprit des françois, que la délibération de ces jurats eût été applaudie comme celle des bretons.

Ceux-ci émerveillés comme des parisiens, voulurent élever aussi un monument qui conservât la mémoire de l'émotion des françois & de leur joie en apprenant la convalescence de Louis XV. Le même Lemoine fut encore chargé de l'exécution. Il alla pour cela à Rennes, pour le choix d'un local, & trouva convenable de placer le monument au rez-de-chaussée de la tour de l'horloge. Tout ce qu'il y avoit d'hommes libres à Rennes fut secretement indigné que Lemoine eût enlevé les figures des deux vertus, pour inaugurer, en 1754, le vice couronné. Les vrais bretons le furent davantage en voyant que l'artiste courtisan les dégradoit dans ce monument au point de les personnifier, de les représenter sous la figure d'une femme à genoux, & bien au-dessous des pieds du roi. *Nous avons pourtant assez montré de virilité & de courage*, dit un avocat breton, dans une lettre de ce tems-là, *& la cour, en s'obstinant à nous faire sculpter avec des traits féminins, suppose ce qui est en question.* Lorsque dans la suite,

les calamités de la France, les vices de la cour & les tyrannies qu'elle exerça en Bretagne eurent persuadé que la mort du roi à Metz eût été un heureux événement pour la nation & pour le prince; *nous avons pourtant dressé une statue à la déesse de la santé*, dirent les bretons exilés pour les affaires du tems.

Les artistes ont toujours été les plus redoutables apôtres du despotisme & de la superstition. Les peintres, depuis des milliers d'années, exercent l'art trompeur de donner des couleurs à la sottise & à ses chimeres. Les sculpteurs pratiquent celui de les rendre palpables. Ces deux sortes d'artistes enseignent, par exemple, depuis des siecles, que trois esprits n'en font qu'un; & pour réaliser ce grand mystere, ils représentent le premier esprit en beau vieillard avec beaucoup de barbe; son fils en agneau ou en homme aimable, & l'esprit en oiseau. Après ces licences poëtiques, étoit-il difficile à Lemoine de métamorphoser tous les bretons en femmes, & de faire de la santé une déesse matérielle.

Quant à la posture humiliante & à genoux de la figure qui représente les bretons, ce fut le ministere lui-même qui l'exigea de Lemoine; & qui voulut qu'on la plaçât devant le parlement, en présence même de cette magistrature bretonne,

qui montroit alors tant de caractere & un reste d'esprit public. L'auteur de ces mémoires tient de la Tour son ami, qui étoit intimement lié avec Orri, contrôleur-général, & avec Lemoine, que ce ministre négocia obscurement avec l'artiste, l'article des formes & de l'exécution de la statue de Rennes. Le gouvernement ne cessant d'observer une province qui ne suppottoit jamais ses chaînes sans murmures, imagina qu'un monument de servitude, adouciroit le caractere si connu des bretons, qui avoient plus d'esprit public que tout autre peuple. Vainement l'artiste faisoit-il des remarques judicieuses contre cette position qui dégraderoit son talent & son ouvrage; Orri vouloit une Bretagne à genoux, & cependant il consentoit que Lemoine lui donnât une telle attitude, qu'il pût sembler aux habitans qu'elle n'étoit pas à genoux, & qui permît de dire toutefois à la cour, qu'elle en avoit la posture. L'artiste répondoit à ces demi-moyens, que sa figure seroit manquée s'il avoit recours à ce stratagême; il disoit que dans un monument de cette sorte, il falloit des actions déterminées, & que la figure des bretons personnifiés seroit sans caractere s'il lui donnoit celle de la duplicité. Le ministre répliquoit qu'il falloit une figure à genoux, & que pourvu qu'on pût dire qu'elle étois

à genoux, il lui laissoit le choix des moyens d'adoucir cette posture comme il l'entendroit; mais qu'il ne la feroit pas, ou qu'il la feroit à genoux.

Lemoine vouloit plaire aux deux partis, aux bretons qui, ayant vu sa premiere esquisse, fronçoient le sourcil, & à la cour de France, qui vouloit un monument de soumission. *Elle a l'air*, disoit un breton, *de demander pardon.* . . . . Un autre assuroit qu'elle se présentoit devant le roi comme une sultane qui veut plaire. Lemoine fut accablé de sarcasmes, quoique le physique de son œuvre fût de toute beauté....... *Il en fit une devergondée qui s'acroupit & se pâme devant le Bien-Aimé*, disoit Latour à l'auteur de ces mémoires. Ce Latour étoit un artiste célébre par son génie créateur de l'art du pastel, & par son amour de la liberté.

Les formes de la statue une fois décidées entre Orri & Lemoine, dix années s'écoulerent pour la composition ou la fonte de la statue. Lorsque le tems de l'inauguration fut arrivé, le duc d'Aiguillon, commandant en Bretagne, en prépara le cérémonial. Cette province n'étoit point alors animée contre la cour, & il fut aisé au duc d'ordonner, en 1754, une cérémonie aussi servile & aussi orientale qu'il le voulut à l'honneur du roi. Duclos fut chargé de l'inscription, & certaine-

ment il n'y parle pas le langage d'un homme de lettres libre, qu'il tient dans les mémoires qu'il composoit alors secretement. Il n'offre que des idées triviales d'un pensionné de la cour & d'un académicien des inscriptions. Il dit dans son style lapidaire :

LUDOVICO XV,
REGI CHRISTIANISSIMO
REDIVIVO ET TRIUMPHATORI,
HOC AMORIS PIGNUS ET SALUTIS PUBLICÆ
MONUMENTUM
COMITIA ARMORICA, ANNO 1754.
VICTORI VOVERUNT
PACIFICATORI POSUERE.

La seconde ligne étoit un mensonge. Le roi avoit profané le titre qui lui est donné, par sa vie publique avec trois sœurs, & par celle qu'il menoit avec madame de Pompadour. La quatrieme ligne contenoit un autre mensonge; la statue n'étoit pas le gage de l'amour du peuple pour le roi. Une partie du peuple avoit perdu, en 1754, ce premier sentiment que le roi avoit mérité en 1744. Le salut de la patrie est une exagération; Duclos avoit assez écrit des anecdotes de cour en 1754, pour reconnoître que la convalescence du roi avoit été le commencement de la déclinaison des affaires de France.

Le jour de l'inauguration de la statue, le 9 Novembre 1754 arrivé, on vit approcher en grand cortege les commissaires du roi. Rien ne fut plus admirable que toutes ces especes de momeries & de prostrations orientales devant la pagode d'airain. On avoit agité pendant huit jours le détail de l'étiquette respective entre les commissaires du roi près les Etats, & les divers ordres de la province. Il s'agissoit de savoir qui saluetoit le premier cette figure de Louis XV. Après les grands débats, & l'ordre des salutations étant convenu, l'évêque de Rennes, président de la chambre du clergé, déclara que le roi donnoit deux abbayes au clergé; deux compagnies de cavalerie & quatre places de garde marine à la noblesse, & qu'il rendoit nobles deux hommes de la chambre du tiers. On donna au peuple des vivres & du vin pour l'engager à crier *vive le roi*, & néanmoins on lui fit payer L'EX VOTO *de la Bretagne à genoux*; c'est-à-dire, une somme de six cents mille livres pour la statue de Louis XV, & pour les figures de la santé & de la Bretagne à genoux. Toutes ces pieces sont exécutées sous la proportion de onze pieds.

Une statue ayant été décernée par les Etats de Bretagne à Louis XV dès 1744, les officiers municipaux de la ville de Paris, c'est-à-dire, le

prévôt des marchands & les échevins demanderent à Louis XV, le 27 Juin 1748, la grâce de lui élever une ſtatue dans la place qu'il plairoit à S. M....... Sa majeſté agréa l'hommage du prévôt des marchands de Paris, qui a conſtaté ſur l'airain l'érection de la ſtatue en ſon nom & de ſon autorité. On lit ſur le monument PRÆFECTUS ET ÆDILES DECREVERUNT. Expreſſions outrageantes pour la capitale du plus grand royaume du monde, qui pourroient occaſionner, aux érudits des peuples futurs qui découvriront le monument enfoui par des révolutions, une diſſertation ainſi intitulée: *Quelle étoit la puiſſance politique des* PRÆFECTI *& des* ÆDILES, qui décernoient l'an de l'ère *des chrétiens* 1748, *des ſtatues aux rois de France?* Il eſt inconcevable, en effet, que le prévôt *des marchands* ait érigé une ſtatue à Louis XV. Mais quand les rois ont dégradé les peuples & aboli les formes des gouvernemens libres, ils ſont condamnés à ne recevoir la louange publique que par des magiſtrats de cette ſorte.

Tourneham, directeur des bâtimens, invita, après la délibération des officiers de la ville de Paris, tous les artiſtes de la France à montrer des projets. Il donna lui-même, au nom du roi, cet eſpace de terrein qu'on a depuis appelé *la place de Louis XV*...... *Cette bonté du roi*,

disoit-on, *mérite seule une statue.* Les parisiens, dégénérés comme les romains & comme tous les peuples esclaves, aimoient alors, ils aiment encore beaucoup les fêtes, le cérémonial, l'appareil, les complimens, les places publiques & les monumens. C'est au milieu de ce terrein qu'on plaça la statue équestre. Toute la suite des officiers de la ville n'osa cependant inscrire ses noms sur les inscriptions visibles. Ils les cacherent dans une cassette de plomb dans l'intérieur des marbres. Creusons dans la cachette. Il y est dit que Bernay, *chevalier ;* Lafrenay, *écuyer ;* Andrieu, *écuyer ;* Baudotes, *écuyer ;* & quatre autres *écuyers* qu'on nommoit Caron, Moreau, Taitbout & Boucot, éleverent ce monument *au meilleur des rois.*

La statue fut fondue le 10 Mai 1758, dix ans après qu'elle avoit été ordonnée ; mais le roi ne voulut en permettre l'inauguration qu'à la paix de 1763. La comédie eût été trop cruelle. La France ou plutôt la cour étoit avilie, par une guerre malheureuse. Et la paix qui fut si honteuse étoit ardemment desirée. Elle fut publiée à l'époque de l'érection de la statue en 1763, & ce fut à l'aide de la fête de la paix, que la fête de la statue put être célébrée. Rien de plus plaisant aux yeux des philosophes du tems que ces prostrations orientales d'usage, & les grimaces des

officiers municipaux devant ce cheval de bronze. On voyoit le duc de Chevreuse, Pontcarré, prévôt des marchands, Mercier, Babile, Varenne, échevins, faire des inclinations respectueuses à divers reprises, comme les anciens devant une idole.

Bouchardon fut récompensé de cent soixante mille livres, & le parisien paya près d'un million que lui coûta la statue nue, sans les accessoires & les ornemens: elle est parfaite dans son espece, & le génie de Bouchardon s'y surpassa. Dangéreusement malade quand on couloit sa statue, il désigna Pigale, qui reçut six cents mille livres pour accomplir le monument & placer les quatre vertus qui soutiennent encore cet édifice. On peut critiquer cependant ces deux artistes célébres pour les moralités & l'exécution de ces quatre figures; mais non pour la beauté de l'ouvrage qui est digne de Pigalle, & qui feroit honneur aux beaux âges de l'antiquité. Je désapprouve que des femmes colossales se présentent de niveau & de si près aux regards du spectateur. La figure d'une vertu sculptée au-dessus des proportions naturelles d'une femme, est une maniere de monstre que les artistes ne doivent se permettre que lorsque leur ouvrage est au moins à vingt pieds d'élévation. Les quatre figures de

la place de Louis XV sont destinées sans doute à remplir un grand milieu & à être vues de loin; mais elles sont observées aussi d'une distance de six à sept pieds, ce qui les rend bien moins agréables à l'observateur qui recherche toujours la nature pure dans les productions de l'art. C'est pour aider la foiblesse de nos organes qu'on double ou qu'on triple les proportions humaines dans les statues élevées. L'inconvénient ne seroit pas aussi grave si les statues étoient mâles. L'idée d'un géant est dans la classe des choses naturelles. L'idée d'un géant feminin blesse, au contraire, la délicatesse d'un peuple aussi bien organisé que les françois dans le XVIII siecle. Il faut dire, pour pardonner à Bouchardon, ou qu'il entroit dans son plan de clore la statue au milieu d'une vaste enceinte, ou avouer qu'il a fait une faute en exposant des colosses féminins dans une place aussi fréquentée & vis-à-vis des observateurs & des passans.

Les moralités de ces figures ont de plus graves inconvéniens. Une statue est une leçon de morale, & le peuple ignore, à Paris, que l'art personifie idéalement la vertu. De-là cette rumeur qui s'éleva du milieu de la foule, lorsqu'on mit ces quatre figures à découvert. *Tiens*, disoient les

dames de la Halle, *vois-tu comment le roi a fait mettre ses quatre guinches à côté de sa majesté. Cela leur apprendra à se tant frotter du roi. A Versailles il les tient à ses côtés, & à Paris il les place sous les pieds de son cheval. . . . Tiens celle-là c'est madame de Mailly, & celle-ci madame de Vintimille. Voilà là derriere madame de Château-Roux; & à côté d'elle madame de Pompadour.* Latour, qui recueilloit ces murmures, les a fait connoître à l'auteur de ces mémoires.

C'étoit sans doute une cruelle leçon pour Louis XV, que ce jugement grossier du peuple peu instruit de ce tems-là. Mais il valoit encore mieux sous le gouvernement même le plus absolu du feu roi, que ce peuple crût que ce prince avoit accordé une statue à ses quatre maîtresses, que d'être persuadé que les arts avoient placé quatre vertus sous les pieds de son cheval, & qu'un roi de France l'avoit souffert. L'Assemblée nationale a fait enlever les ornemens de la figure de la place des Victoires : cependant ce monument ne consacroit que le souvenir de quelques peuples vaincus, tandis que la posture des quatre vertus, sous les pieds du feu roi & de son cheval, est d'une indécence plus grave & d'une autre nature; & le peuple, ce peuple toujours vrai, en fut

enfin si outragé, que pendant le ministere de Terray on fut une fois obligé de faire quadrupler la garde de cette statue ; & les parisiens murmurerent longtems depuis, en voyant, disoient-ils, *les vertus à pieds & le vice à cheval.*

Stanislas qui fit asseoir les vertus sur les marches du monument, profita de la même idée, en érigeant une statue à son gendre & à son successeur en Lorraine. Et comme il étoit dit que les femmes aviliroient la France pendant le XVIII siecle & gouverneroient nos rois, de vils artistes, en sacrifiant à ces idoles, comme des courtisans, représenterent le roi, à Paris, à Rennes, à Nanci, environné de figures féminines. C'étoit l'esprit du tems. Les frais de la place & des monumens de Nanci s'éleverent à la somme de trois millions sept cents mille livres que Stanislas prit sur ses épargnes. La statue fut coulée en bronze, à Lunéville, le 15 Juillet 1755, & érigée au milieu de la place de Nanci le 26 Novembre suivant.

Stanislas connoissoit mieux l'esprit public & ses progrès que les ministres de son gendre & les magistrats de Paris. Il loue, dans les inscriptions de cette statue, le progrès des sciences, & il n'y présente que des faits historiques.

Un chanoine de Reims, nommé Godinot, qui avoit perfectionné l'art de faire le vin de Champagne, & qui avoit amassé à ce négoce des sommes immenses, les destina à conduire à Reims des eaux abondantes pour la salubrité, & à divers monumens, pour l'embellissement de cette capitale de sa province.

On résolut de dresser au roi une statue pédestre de bronze, avec deux statues accessoires de plomb. Bertin, contrôleur-général, persuada aux officiers municipaux d'exécuter toutes les figures en bronze, & favorisa cette entreprise aux dépens de Louis XV. On frappa une médaille, & cette fois le peuple fut compté pour quelque chose. On lit dans cette médaille, que *le sénat & le peuple de Reims agirent de concert dans l'érection de ce monument à la gloire de Louis XV.* SENATUS, dit l'inscription, POPULUSQUE RHEMENSIS DECREVERUNT ET PRIMUM LAPIDEM POSUERUNT. M. DCC. LXI.

Les philosophes avoient relevé dans leurs théories, à cette époque, la dignité du peuple. Rousseau avoit posé les fondemens de la liberté publique dans ses écrits. Voltaire, cet homme divin, si sublime loin de la cour, & si vil aux pieds de madame de Pompadour, avoit tonné du pied des Alpes, & ruiné le crédit de nos anciennes

anciennes institutions. Devenu révolutionnaire, il avoit envoyé les vers qui suivent, pour être inscrits sur le monument de Reims.

Esclaves prosternés sous un roi conquérant,
De vos pleurs arrosez la terre.
Levez-vous citoyens sous un roi bienfaisant.
Enfans, bénissez votre pere.

Mais le tems de se lever n'étoit pas arrivé. On touchoit à peine au tems de l'écrire. Nos monumens de servitude n'avoient de nos futures révolutions qu'une nuance légere & inaccessible aux yeux vulgaires. Ceux qui les élevoient avoient seulement l'attention de ne plus blesser les convenances publiques aussi mal-adroitement. On ordonna cependant de graver l'inscription qui suit sur la statue de Reims.

C'est ici qu'un roi bienfaisant
Vint jurer d'être votre pere,
Ce monument instruit la terre,
Qu'il fut fidele à son serment.

On y trouve encore sur le devant de la Statue:

A LOUIS XV,
LE MEILLEUR DES ROIS,
QUI PAR LA DOUCEUR DE SON GOUVERNEMENT,
FAIT LE BONHEUR DES PEUPLES.
1765.

Dans les vers de la premiere inscription, on

rappelle la promesse du roi d'être *le père du peuple.* C'étoit déjà une leçon hardie, & l'effet de cette liberté philosophique qui avoit osé élever la voix. Les deux premiers vers appartiennent aux mœurs modernes, & les deux suivans à l'ancien esprit de servitude qui fit, si longtems, de tant de françois, de méprisables flatteurs. La seconde inscription est composée à-peu-près dans cet esprit & avec les mêmes nuances de liberté & de servitude.

Voilà quels monumens furent élevés dans l'ancien régime au dernier de nos despotes. On a pu remarquer que si Louis XIV obtint des statues après sa mort, le feu roi devenu peu-à-peu l'objet du mépris de la partie saine de la nation Françoise, sur-tout depuis l'époque de 1744, n'obtint plus des honneurs de cette nature. L'opinion trop irritée contre lui n'eût pu souffrir le contraste d'une statue avec la nullité de son caractere & le scandale de ses vices (1).

(1) le maréchal de Saxe étoit d'ailleurs le seul héros qui, pendant toute la durée de son regne, se fût distingué avec quelque éclat, par la conquête des pays-bas. Il étoit le seul qui eût véritablement mérité la statue. On a vu combien, avant qu'il fut à la tête de nos troupes, les seigneurs de la cour qui commandoient en Allemagne avoient avili le nom françois. Louis XV qui reconnut ce qu'il devoit à ce grand général le récompensa. Il fit construire un corps

CHAPITRE XXI.

HOMMAGES que l'histoire moderne doit à l'esprit philosophique des anglois, source du renouvellement de l'esprit humain en France & en Europe. Méthode de cet esprit empreinte sur les monumens & les productions littéraires des Anglois. Bacon, pere de la philosophie moderne & inventeur de la méthode naturelle pour l'accroissement de la philosophie & des sciences humaines.

EN arrivant à l'époque fameuse du milieu de ce siecle où les françois deviennent moins esclaves, plus réfléchis & moins inconséquens; où les for-

de casernes, à Chambord, retraite du héros, pour loger son régiment, & le service s'y faisoit comme dans une place de guerre. Une ménagerie, un haras, des ouvrages de mécanique, des canons enlevés aux ennemis de la France, des drapeaux anglois, hollandois, autrichiens & allemands, étoient les ornemens de cette retraite du guerrier philosophe qui détestoit les bassesses & les intrigues de la cour de France. Une fievre putride l'enleva le 30 Novembre 1750. Les ennemis de la France ne cesserent, depuis cette époque funeste, de mépriser notre armée, & l'événement a prouvé la légitimité de ce sentiment contre des troupes si redoutables sous les Saxe, les Turenne & les Catinat. Le

mes de l'ancien gouvernement se montrent plus vicieuses chaque jour, & font desirer un nouvel ordre de chose; à cette époque où le regne des institutions primitives de la nature, commence à s'établir sur les débris des institutions idéales, religieuses & gothiques; la vérité de l'histoire veut que nous rendions hommage à l'esprit philosophique des anglois qui nous a conduits, par l'exemple, à cette nouvelle situation.

Nos anciennes mœurs françoises, notre cérémonial, le culte idolâtre de nos rois, notre religion servile, notre éducation toute jésuitique, &c. avoient concouru, jusqu'alors, à retenir l'esprit humain dans une situation qui le rendoit plus propre à chanter la nature qu'à la connoître, à peindre ses tableaux plutôt qu'à la méditer, & à toucher à sa superficie plutôt qu'à l'approfondir.

Mais la liberté des anglois, & la destruction des institutions orientales ou gothiques dans leur île,

---

roi lui fit élever un mausolée à Strasbourg, dans une église luthérienne. C'est un des chefs-d'œuvre de l'immortel Pigalle.

Conservons dans l'histoire un trait digne du soldat françois et de ce grand général. Dix grenadiers passant à Strasbourg pendant la derniere guerre, allant visiter le tombeau du général, sortirent leur sabre & en firent toucher la pointe à ce monument. Le physicien appose ainsi le fer à un amas de feu électrique pour le soutirer.

leur avoient déjà permis de faire de profondes réflexions sur les cultes & les gouvernemens, & de publier sur ces objets des ouvrages qui indiquoient depuis longtems aux françois la méthode qu'ils avoient à suivre, pour renverser, à leur exemple, l'imposture religieuse & la tyrannie.

Le caractere libre & réflechi du peuple anglois ne lui permettant point d'observer la nature, la vérité, & l'erreur, d'une maniere stérile & froide, les ouvrages de ses philosophes, riches d'idées & de principes, devoient fructifier dans l'esprit des françois.

Et, comme l'anglois place toujours dans ses conceptions & ses ouvrages philosophiques la conséquence à côté de l'observation, la masse de ses connoissances est une chaîne de raisonnemens & d'observations qui tiennent les uns aux autres avec toute la dépendance de la cause & de l'effet : ainsi l'esprit philosophique que les françois ne connoissoient encore que dans leurs méthodes géométriques, étoit le genre d'esprit qu'ils devoient tot ou tard recevoir de la nation angloise.

Ce caractere philosophique anglican se trouve dans les loix, dans les édifices, dans le commerce, dans la vie privée des citoyens anglois; & ce fut Bacon, le pere des sciences & de la philosophie moderne, qui, le premier, développa ce génie com-

paratif qui associe des faits plutôt que des images, dans un ouvrage dont le titre seul commande l'admiration. Toute l'Europe étoit encore occupée de querelles monastiques, de rêveries théologiques ou d'une littérature infructueuse & inutile au bonheur de l'espece humaine. Descartes, lui-même, n'avoit guere proposé que son grand doute universel sur tous nos principes, quand Bacon avoit enseigné à Londres la route de la vérité dans son livre immortel, intitulé: DE LA DIGNITÉ ET DE L'ACCROISSEMENT DES CONNOISSANCES HUMAINES.

Cet ouvrage qui suffisoit pour montrer à tous les peuples l'affiliation naturelle des idées, fut suivi depuis de l'encyclopédie de Chambers, qui montra à la république des lettres la dépendance respective de toutes les sortes de connoissances humaines & leurs divers dégrés pour ainsi dire de consanguinité. Cette encyclopédie fut imitée depuis en France & perfectionnée à plusieurs reprises.

La marche naturelle des progrès de l'esprit une fois reconnue, les anglois appliquerent leur méthode à tous les objets qui sont du ressort de l'entendement humain. Fergusòn, pour écrire sur l'état de la société, observe le caractere & les vertus primitives des peuples dans leur jeunesse; il médite sur les causes de l'avilissement du caractere social, & sur les élémens de la servitude.

Si Cook au retour de ses brillantes expéditions réunit les objets de curiosité qui ont frappé ses regards, leur simple classification dans le *musée britannique*, montre au voyageur quel esprit avoit ordonné ses expéditions maritimes. Cook vous offre d'une maniere instrumentale & par des pieces-justificatives, tout ce que vous avez lu dans les considérations philosophiques de Fergusson, & dans l'immortel *discours préliminaire de l'histoire de Charles-Quint*, de Robertson; il montre tout ce qui est dans l'histoire même de la décadence de l'esprit romain, par Gibbons.

Un voyageur moins réfléchi eût formé un cabinet ordonné, par exemple d'une maniere géographique; il l'eût divisé en quatre parties comme nous divisons le globe. Les Cook, les Bancks, les Solander, les Anson qui ont fait le tour du monde pour étudier la variété des conditions de l'espece humaine, en ont déposé toute l'histoire instrumentale dans ce cabinet. Là, vous trouvez les premiers ustensiles des peuples neufs & agricoles, les premieres idoles, les différentes sortes de dieux palpables & créés par l'imagination dans l'enfance. Vous y examinez les premiers meubles, les premiers bâtimens pour voyager sur eau, les premieres armes d'un peuple sauvage qui n'a que des besoins simples & les pas-

ſions primitives de la nature. Vous y voyez les premiers pas de l'induſtrie humaine; les premiers vêtemens qu'elle enfanta, & les premiers progrès de ſon imagination, égarée par l'intérêt perſonnel ſacerdotal, ou par les fantômes qu'il ſe crée lui-même.

Un anglois ſeul pouvoit connoître tout le prix de la découverte de la ville d'Herculanum, enfouie ſous un torrent de laves du Véſuve avant la perfection des arts. Le chevalier Hamilton qui a conſacré tant d'années à recueillir à Naples les antiquités de cette ville, en a enrichi le *Muſeum Britannicum*. Les vaſes, les ſculptures, les outils, les deſſins, les meubles ſortis de deſſous la coulée des anciennes Laves, productions d'un peuple civiliſé avant que les arts & les métiers fuſſent perfectionnés par les grecs & les romains, rempliſſent dans le muſée britannique la lacune qui ſe trouve entre les productions primitives de la ſociété dans l'enfance & ſes productions dans l'âge du goût & du beau. Auſſi ces curioſités ont-elles fait en Angleterre & depuis en France, un tel effet ſur le goût européen & moderne, que nos arts en ont éprouvé une révolution.

Chaque monument public doit ſon exiſtence à Londres, à cet eſprit philoſophique & comparatif, qui a fait depuis tant de progrès en France.

Il seroit impossible, par exemple à un historien philosophe d'écrire l'histoire de l'art militaire en Europe, sans avoir étudié l'arsenal de la tour de Londres. L'Anglois pour montrer tout ce que l'esprit de férocité tyrannique a inventé dans le métier de la guerre, a fouillé jusques dans les tombeaux pour en retirer les vieilles armes de ses rois & de ses capitaines, & montrer d'une maniere instrumentale & chronologique l'histoire de la guerre.

Toutes les sortes d'armes, depuis l'heptarchie jusqu'à la révolution opérée par l'usage des armes à feu, & depuis cette époque jusqu'à celle de l'enlévement de nos canons dans la derniere guerre, passent sous les yeux du spectateur. Les costumes militaires, à pied & à cheval, y sont représentés dans une suite de statues équestres des rois, depuis Guillaume le conquérant jusqu'au dernier monarque.

Dans l'Eglise seule de Westminster le philosophe pourroit lire toute l'histoire de la sculpture & des costumes anglois. Il pourroit suivre la marche du génie qui crée l'art & le perfectionne. Les rois, les princes, les philosophes, les capitaines, tous les citoyens riches ont des statues, des inscriptions, ou des bas-reliefs dans cet auguste monument. L'œil observateur y voit l'histoire du génie & de l'imagination de l'homme dans les

progrès d'un art auquel les peuples civilisés ont été sensibles. Le passage du goût gothique au goût assujetti à des régles, s'y trouve avec ses nuances, parce que l'Anglois respecte les monumens qui ont un caractère, & les conserve comme piece justificative & comme piece historique. L'esprit François, au contraire plus dominé par les convenances du moment, *a souvent détruit les monumens des choses passées* (1). Tel est l'esprit comparatif & profond des Anglois.

L'esprit François, au contraire, n'étoit dans l'ancien gouvernement, qu'un esprit trop souvent leger & volage auquel nos institutions ne vouloient montrer que des superficies : les François voyoient rarement en profondeur. Des processions, des séminaires, tous les arts imposans de l'orient, un cérémonial, des costumes, un appareil pompeux, nous cachoient habilement, dès l'enfance, l'imposture de nos faux dieux & du sacerdoce. Un cérémonial, une étiquette, des généalogies, des mots de majesté, d'altesse, de seigneur, le prestige de tous

(1) C'est un défaut de notre nation; & je regrette même cette statue grotesque de Saint Christophe dans ce sens-là. Elle me faisoit apprécier les productions de Girardon, de Pigale & de Houdon.

les arts, montroient dans l'autorité héréditaire d'un ſeul, un dieu vivant & armé, & nous empêchoient de voir l'homme dans le tyran. C'eſt aux Anglois à qui nous devons l'exemple & la méthode d'approfondir toutes nos inſtitutions; ils nous ont enſeigné l'art de les dépouiller de leurs voiles, & de les analyſer encore par le ſecours de l'hiſtoire combinée avec le raiſonnement. Auſſi les François dans le XVIII ſiecle n'ont plus chanté la nature, ils l'ont obſervée; ils ont penſé d'après elle ſeule; ils nous l'ont interprêtée, & voici à quels hommes la France eſt redevable de cette philoſophie moderne.

CHAPITRE XXII.

GALERIE des Philosophes françois qui ont combattu nos anciennes idées religieuses. Influence de ces combats littéraires sur les mœurs de la nation & sur l'esprit public. Bayle, Fontenelle, le Marquis d'Argens, la Mettrie, de Maillet, Deslandes, Freret, Boindin, Montesquieu, Diderot, Boulanger, Helvétius, Buffon, Voltaire, Rousseau. Caractere de ces écrivains.

BAYLE.

PIERRE BAYLE, né au Carlat, dans le comté de Foix en 1647, & mort à Roterdam en 1706, est le pere de cette philosophie moderne qui a sappé en France & en Europe les fondemens de notre ancienne religion. Il étoit Protestant; mais il étoit bien au-dessus des opinions & des préjugés que sa secte avoit ménagés dans la réforme: aussi le prophête Jurieu dénonça-t-il au consistoire de l'Eglise Walonne ce qui étoit contraire à la croyance dogmatique de l'Eglise protestante dans les ouvrages de ce grand écrivain.

Bayle avoit plus étudié les livres scholastiques

que la nature. Il connoissoit mieux la méthode stérile de Schot & de Thomas d'Aquin que celle de Bacon; mais ce fut par ce talent même scholastique qu'il réussit davantage à ébranler la dogmatique du christianisme qui ne se soutenoit & ne présentoit ses preuves qu'avec cette méthode. La dogmatique romaine n'eut donc pas des ennemis plus redoutables. Elle se trouva opposée à à elle-même, elle fut combattue par ses propres armes.

C'est avec l'écriture que Bayle approfondit l'écriture. C'est avec la théologie manichéene que Bayle combat le catholicisme. Bayle est en général érudit & profond critique plutôt que littérateur; il est quelquefois plus hérétique que philosophe; & pyrrhonien plutôt que partisan de quelque secte, ou de quelque croyance.

Cependant, autant l'esprit de Bayle étoit superbe & indépendant de toutes les sortes d'opinions religieuses, autant son cœur étoit-il doué de vertus douces & modestes. Son caractère étoit relevé par une fierté convenable. Il refusa cent cinquante guinées qu'un Milord offroit pour obtenir de lui une dédicace (1).

(1) En France les Philosophes ont toujours eu une grande aversion pour ces sortes d'adulation. Les littérateurs

Bayle dédaignoit les graces du ſtyle & la pureté du langage : les académiciens françois au contraire, attachés à un fauteuil penſionné, ſoignoient la pureté du ſtyle & évitoient de ſuivre la marche des idées. Bayle avouoit même ſes fautes contre la langue & ſes barbariſmes ; il ne ſoignoit que l'idée qu'il exprime avec beaucoup de clarté & de naturel, & on voit que la naïveté qui dominoit dans ſon caractère l'aidoit à écrire avec cette grande facilité. Il y a d'ailleurs dans les tournures du langage de Bayle une originalité, un ton libre qui réſultent de l'indépendance de ſon ame, & qui annoncent l'homme de génie, & l'homme de la nature qui s'éléve au-deſſus des conſidérations humaines, & des gênes de notre ancienne ſociété.

Bayle eſt le premier philoſophe qui ait établi qu'il vaut mieux n'avoir aucune religion que d'en avoir une mauvaiſe : il eſt le premier qui ait oſé inviter les hommes à la tolérance univerſelle de toutes les religions. Ces idées ſi étranges en Fran-

---

& les poëtes ont eu, au contraire, un grand penchant pour ce genre. La langue des françois fut ſouvent forcée d'exprimer toutes ſortes de baſſeſſes. L'auteur de ces mémoires a recueilli quatre cent quatre-vingt-dix-ſept épitres dédicatoires, monument de l'ancienne ſervitude qui montrent juſqu'à quel dégré l'eſprit de docilité & de ſubjection avoit ſu fléchir notre langue.

ce à la fin du siécle passé, firent les plus grandes impressions chez nos voisins du côté du nord qui, la plûpart étoient gouvernés sur cet article par les principes des prêtres protestans, qu'ils avoient conservés dans leurs réformes. Une anecdote françoise prouve cependant que les François n'étoient pas insensibles aux attraits de la vérité : on sait que le parlement de Toulouse valida le testament de Bayle fait en pays étranger, malgré nos loix. Un nommé Senaux, l'un des juges de la grand'chambre, observa que les savans étoient de tous les pays, & que celui que les lettres avoient appelé hors du royaume étoit toujours François, & n'étoit pas mort civilement.

Bayle posant les bases d'une suite d'idées irreligieuses, & répandant l'incrédulité par son dictionnaire, produisit une partie des événemens qu'il nous reste à peindre dans ces mémoires.

FONTENELLE.

Fontenelle doit être considéré comme littérateur, comme philosophe & comme historien du progrès des sciences.

Comme littérateur il avoit un esprit universel. Comme historien des sciences & secrétaire perpétuel de l'académie, il profite de sa situation, non pour

s'élever à des conceptions nouvelles, ce qui est le propre du seul génie créateur; mais pour exposer aux curieux de la nature ses beautés & ses phénomènes avec séduction. Il a l'art de la faire aimer, car il écrit l'histoire du progrès des sciences dans le XVIII siecle avec les graces de la brillante littérature du siecle de Louis XIV : aussi cette maniere qui n'est qu'à lui, lui fit-elle donner la réputation de bel esprit, parce qu'il parloit un langage inconnu & nouveau.

Comme philosophe, Fontenelle est le second François qui ait osé attaquer d'une maniere indirecte la religion nationale : il l'attaque dans les oracles des payens, & n'a pas le courage, quoiqu'incrédule, de montrer ouvertement un caractère bien décidé à ce sujet. Fontenelle étoit obligé par sa place de secrétaire de l'académie des sciences, de louer des hommes vertueux & des tyrans; des prêtres & des gens du monde; le tendre & vertueux Fénélon & le vil cardinal Dubois. Il avoit vu le siecle de Louis XIV qui fut celui des opinions serviles & du cérémonial. Il avoit lui-même une cour composée de grands & de gens de considération dont il respectoit les opinions & les foiblesses. Dans cette situation il ne pouvoit avoir aucun caractère formé, quoiqu'il eût des lumières profondes & philosophiques; aussi disoit-il dans son

ſon inſenſibilité, ce mot ſi connu : *ſi je tenois toutes les vérités dans mes mains, je me garderois bien de les répandre.* L'homme de lettres qui fréquente les grands, les princes, les rois & les femmes, & qui a un fauteuil académique penſionné, ne pouvoit avoir d'autre caractère : pour écrire la vérité, Voltaire fut obligé de s'exiler : encore ne dit-il pas toutes les vérités du fond même de ſa retraite.

Voyez comment les grands peignent les philoſophes du caractère indécis de Fontenelle. *Fontenelle plaît à tous les eſprits*, dit M. le duc de Nivernois : *parce qu'il a tous les mérites. Chez lui, le badinage le plus léger, la philoſophie la plus profonde, les traits de la plaiſanterie la plus enjouée, & ceux de la morale la plus inſinuante, les graces de l'imagination & les réſultats de la réflexion, tous les effets de cauſes preſque contraires ſe trouvent quelquefois fondus enſemble, toujours placés l'un près de l'autre dans les oppoſitions les plus heureuſes & contraſtées avec une intelligence ſupérieure. Il ne ſe contente pas d'être métaphyſicien avec Malbranche, phyſicien & géomètre avec Newton, légiſlateur avec le Czar Pierre, homme d'État avec d'Argenſon ; il eſt tout avec tous ; il eſt tout en chaque occaſion : il reſſemble à ce métal précieux que la fonte de tous les métaux avoit formé.*

Si Fontenelle ne fut pas un très-grand philosophe, il en prépara; & s'il y avoit en France des especes de bienséances qu'on étoit encore convenu de garder pour vivre en paix dans la capitale, si Fontenelle ne les blessa jamais, si elles exigeoient des égards pour toutes les sortes d'opinions régnantes, quoiqu'il fût convenu entre gens d'esprit qu'elles n'étoient que de grandes sottises, le choix des idées de Fontenelle prépara subtilement la nation à méditer sur de nouvelles idées & à goûter des philosophes plus hardis qui devoient un jour conduire la société à des situations nouvelles.

C'est je pense l'obligation que la France eut à Fontenelle. Des liens encore indissolubles l'enchaînoient aux plaisirs, & au genre de vie des Sybarites parisiens; mais il eut des disciples: il forma d'Alembert & tous les philosophes qui brillerent vers 1750. Sous Fontenelle, Helvétius *le cigne des philosophes* apprit à mépriser & à perdre avec dignité des places corruptrices, & les richesses scandaleuses de notre siècle, pour dire la vérité aux prêtres, aux ministres & aux rois.

LE MARQUIS D'ARGENS.

Tel étoit l'état de la société en France, lorsque d'Argens né en 1704, pour d'autres tems

& d'autres mœurs fut obligé de porter hors du royaume, un caractere frondeur, & contraire aux institutions de son tems. Sa *philosophie du bon sens*, ses *lettres juives*, *chinoises* & *cabalistiques*, apprirent qu'on pouvoit attaquer avec fruit le sacerdoce françois. Heureusement se trouvoit-il en Europe un monarque philosophe, qui pensoit que l'autel n'étoit pas l'appui du trône, & qui se jouoit également des impostures sacrées & de leurs auteurs. Ce monarque, Frédéric II, accueillit à sa cour le marquis d'Argens.

LAMETTRIE,

Né a S. Malo en 1709, & mort à Berlin en 1751; il fut disciple de Boerhaave, & le premier matérialiste qui ait osé propager en France sa doctrine. Il publia l'histoire naturelle de l'âme, & sut réunir les observations du physiologiste, aux réflexions du métaphysicien. Il étoit médecin de Paris, & sa compagnie qui étoit dévote, intolérante, à demi-barbare, superstitieuse, se souleva contre lui. Il se refugia à Leyde où se trouvoient d'autres Théologiens, qui, fanatiques comme les docteurs de Paris, le poursuivirent avec la même fureur, & brûlerent son livre. C'étoit un beau titre pour devenir lecteur du roi de Prusse; &

c'est de Berlin qu'on vit partir *l'homme plante; l'homme machine, l'histoire de l'âme & l'art de jouir, &c.*

Le philosophe matérialiste qui ne croyoit ni à Dieu, ni aux esprits, ne pouvoit guere trouver en 1751 des secrétaires perpétuels d'académie, qui voulussent travailler à son éloge. Frédéric le composa & l'envoya prononcer dans son académie par un sécrétaire de ses commandemens.

DEMAILLET, *né en 1659, mort en 1739.*

Le projet d'enlever à l'être suprême sa prérogative de créateur, fit rechercher par les naturalistes l'origine du globe, des plantes, des animaux & de l'homme. Il falloit substituer au Dieu de Moyse un autre opérateur. Où trouver son histoire ? De Maillet la chercha dans les coquilles pétrifiées dans le sein des montagnes. Ses idées s'y multiplierent & s'étendirent. Il fit sortir l'homme du sein des eaux, & la vue des corps marins, qui se trouvent pétrifiés dans le sein des roches calcaires, lui montra que tous les corps sublunaires ont été submergés par cet élément, que les animaux marins précéderent les animaux terrestres, & que ceux-ci naquirent & vécurent, après la sortie des continens, par la diminution ou la retraite des eaux.

Les idées de M. de Maillet, ſont folles laplupart & dénuées de preuves; mais elles produiſirent un grand effet; celui de regarder les athées & les déiſtes qui ne croyent pas à l'hiſtoire moſaïque, avec plus de ſens froid. Elles accoutumerent les hommes à vivre avec des athées ſans les brûler. Les progrès de la philoſophie alloient ainſi en augmentant.

DESLANDES.

André-François Deslandes, né en 1690, mort à Paris en 1757, a peu écrit d'ouvrages philoſophiques; mais ſes *réflexions ſur les grands hommes qui ſont morts en plaiſantant*, firent dans le tems une grande révolution, à préſent trop oubliée.

Avant Deslandes, un françois ne mouroit jamais ſans appeler à ſon ſecours un eccléſiaſtique.... Son petit traité fit une telle ſenſation, que les philoſophes jurerent de mourir, comme ils avoient vécu, en Proteſtant; & les gens du grand monde qui trouvoient cette liberté ſi utile à leur tranquillité voulurent en jouir à la mort. Auſſi avonsnous vu, avant la révolution, preſque tous les grands de l'ancien régime écarter le prêtre du lit d'un moribon, & lui faire demander les huiles après la mort par un reſte de convenance. Nous avons

vu les grands de l'ancien régime partager le tems Pascal en deux; passer la premiere partie à la ville & la seconde à la campagne, pour persuader aux observateurs qu'ils remplissoient leurs devoirs, où ils n'étoient pas. Nous les avons vus le Dimanche sortir à pied pour faire semblant d'aller à la Messe. Les exercices de la religion étant dès-lors abandonnés à la portion de la société la moins considérée, l'édifice apparent de la religion, son culte extérieur, ses formes imposantes perdirent peu à peu leur crédit & leur influence; & toujours au préjudice du sacerdoce.

Ce que l'on vient d'avancer, pourroit être prouvé par cent exemples. On ne citera que madame de Pompadour & madame la Duchesse de Chartres. Et parmi les gens de lettres, Diderot, Voltaire, d'Allembert &c. &c. Ils mouroient en plaisantant.

FRERET, *né à Paris en 1688, mort en 1748.*

La philosophie qui avoit résolu de substituer une incrédulité absolue, ou toutes sortes de systêmes à nos opinions religieuses, avoit recours à toutes les sortes de moyens pour dégoûter les peuples de nos anciens autels.

Freret employa celle de l'histoire & de la mé-

taphyſique ; ſon diſcours ſur *l'origine des François* lui mérita l'honneur d'être renfermé à la Baſtille. Ce qui n'empêcha pas le philoſophe de méditer dans cette priſon ſes *lettres de traſibules* & l'*examen des apologiſtes du Chriſtianiſme*. Cette Baſtille est une véritable ſource d'où découlerent une partie des vérités qui dominent en Europe. Les philoſophes y maudiſſoient tous les Pénates du tems, bien moins vindicatifs que leurs prêtres. Les hiſtoriens y juroient la ruine de la tyrannie, & quelques-uns l'aviliſſement de la Royauté. On étoit aſſuré, à la ſortie d'un homme de lettres de ce lieu infâme, d'une brochure dictée par l'indignation. Polignac, fit l'Antilucrece dans ſon exil, & Voltaire la Henriade à la Baſtille.

Peuple ingrat, tu as oſé tarir la ſource de pareils ouvrages ! tu préféras le 14 Juillet 1789, de briſer ce bijou de nos Rois, & de détacher ce diamant de leur couronne.

Boindin, *né en 1676, mort en 1751.*

Boindin doit avoir une place dans nos faſtes hiſtoriques, puiſque la nature de ſes opinions lui ferma les portes de l'académie françoiſe, & que les prêtres lui refuſerent impunément les honneurs de la ſépulture ; il les avoit irrités par ſon

éloquence, car il étoit aussi beau parleur que médiocre écrivain. Boindin affecta le premier de tenir des propos contre nos dieux; & l'académie des inscriptions, esclave de ses rois & du sacerdoce françois, l'exclut de son sein. Donnons-lui une place dans l'histoire, aujourd'hui que la nation méprise l'arrêté de l'académie & qu'elle honore la mémoire de tout philosophe qui prépara par ses écrits la chûte de nos gothiques monumens. Boindin pour être athée librement eut l'adresse de caresser les Jésuites, comme Voltaire faisoit des vers à l'honneur des maîtresses du feu roi. Les Jésuites qui avoient la sensibilité d'une femme pour leurs adorateurs & la férocité du Vandale contre leurs ennemis, permettoient à Lalande & à Boindin de parler contre Dieu; car ils respectoient la bulle.

MONTESQUIEU.

L'auteur de l'esprit des loix avoit tout à la fois l'ambition de manifester des idées neuves, & de tenir aux anciens préjugés & à toutes ses habitudes. Né en 1689, & mort en 1755, son caractere tient des deux siecles & des deux regnes qui l'ont vu naître & mourir.

Ses lettres persannes firent en France une grande impression; Montesquieu en parlant des mœurs

Orientales, eut l'art de flatter l'amour propre des françois qui se voyoient dans un miroir, & qui trouvoient dans le portrait des mœurs, des cultes & des gouvernemens Orientaux, une satyre sanglante de nos ridicules, de nos dogmes & de nos institutions politiques. Si Montesquieu eût présenté à nu toutes les vérités qui sont dans ses lettres Persannes, il eût révolté. Il nous laissa réfléchir & conclure, & par cette adresse il évita l'effet direct de ses vues profondes.

Le sacerdoce françois si intéressé à empêcher les effets des idées de cette nature, cabala obscurément auprès du cardinal de Fleury, pour éloigner Montesquieu de l'académie françoise. Montesquieu, fidele à son plan, résolu de concilier avec nos institutions son systême philosophique, usa d'une petite supercherie; il fit imprimer furtivement des cartons & présenta son livre à Fleury pour le lire. Le ministre n'ignora point la ruse du philosophe Bordelois; mais sentant sa foiblesse contre les principes des Jansénistes, & sa nullité contre ceux des philosophes, il évita prudemment de compromettre ses systêmes théologiques avec les observations de Montesquieu, & Montesquieu fut de l'académie françoise.

Montesquieu dans son ouvrage *sur les causes de la grandeur & de la décadence des Romains*,

montra enſuite les ſources de la liberté & de l'aviliſſement des hommes; il trouva les cauſes de l'élévation des Romains dans la vie laborieuſe du peuple, & dans ſon amour de la liberté. Il vit que les diſſentions domeſtiqnes ſi ordinaires à Rome, ſe changeoient ſubitement en patriotiſme aux approches d'un danger commun.

La magnanimité & le courage public, après une défaite, la réſolution de n'accorder la paix qu'après la victoire, les entrées triomphales dans Rome, l'humanité envers les vaincus, la tolérance de leurs dieux & de leurs loix, furent autant de cauſes de la grandeur des Romains. Mais cette puiſſance fut altérée par les haînes domeſtiques & la diviſion de la force publique, par les expéditions militaires dans les confins de la république qui changerent les mœurs romaines; par la corruption Aſiatique qui donna des beſoins, inſpira le luxe à des républicains, & énerva la ſimplicité primitive de Rome, & par cet aſſerviſſement à des chefs armés, qui ſuccéda enfin à l'amour de l'égalité primordiale.

Dans *l'eſprit des loix*, Monteſquieu eſt moins le légiſlateur du genre humain que l'hiſtorien de toutes les ſortes de légiſlation: il a retrouvé *les archives de l'eſpece humaine*, dit Voltaire, qui pouvoit ajouter qu'il en avoit extrait un livre élémen-

taire qui servira à tous les peuples d'introduction aux ouvrages révolutionnaires. Montesquieu dans ce livre ne montre aucune inclination pour le gouvernement, la liberté & l'égalité primitifs des hommes ; il est l'admirateur des gouvernemens mixtes, qui ne sont qu'une convention temporaire, un concordat entre toutes les sortes de passions humaines, au préjudice des vertus primitives, de l'égalité & de la liberté. L'hypocrisie est le vice & le caractere de ces sortes de gouvernemens..... La nation angloise a procuré au peuple la liberté individuelle jusqu'à certain point, mais l'auteur de cet ouvrage ne cessera de dire jusqu'à ce que la nation angloise rougisse de sa condition,

« Qu'en 1792 l'Angleterre est surchargée d'une dette aussi effroyable, & a fait pour la folle gloire de ses rois autant de guerres désastreuses, injustes, despotiques & barbares, que la France gouvernée par des confesseurs, des ministres, des maîtresses & des bachas ».

Il manque au livre immortel de l'esprit des loix, le tableau d'une démocratie royale ; c'est une quatrieme classe de gouvernement qui n'existoit pas du tems de Montesquieu, & qui n'avoit existé qu'un instant en Angleterre. On voit même que Montesquieu avoit beaucoup d'aversion pour ce gouvernement, ne voyant que ses effets dans

gereux & révolutionnaires dans l'histoire d'Angleterre, sans en connoître les effets possibles que la contre-révolution empêcha.

Montesquieu dans le tableau si animé & si hardi de nos mœurs, qu'on lit avec tant d'intérêt dans ses *lettres persannes*, osa dire le premier à la bonne compagnie, à tout ce qui lisoit en France, & à tout ce qui étoit né sensible au naturel & au beau, que le pape n'étoit qu'un magicien qui fait croire que trois ne font qu'un, & que le pain qu'on mange n'est pas du pain. Ces paroles furent un signal pour les esprits forts. On s'aperçut qu'il étoit sans conséquence d'attaquer de vieux contes. Des philosophes plus profonds raisonnerent depuis sur des objets que Montesquieu avoit traités assez légérement dans cet ouvrage, suivant en cela la marche naturelle de l'esprit humain. Les coups de pinceaux légers & hardis de Voltaire, devoient précéder les coups de massue de J. J. Rousseau, pour fructifier dans un grand empire.

Montesquieu mourut en 1755, en disputant avec courage contre un jésuite, qui vouloit procurer à sa société l'honneur de sa conversion. Montesquieu dans son lit de mort, parut plus ferme dans l'intégrité de ses opinions qu'il ne l'avoit été pour entrer dans l'académie. L'esprit

des loix, dont l'Europe ne connut point d'abord tout le prix, parut en 1748. C'eſt une époque remarquable dans l'hiſtoire des hommes ; c'eſt depuis cette époque qu'ils ont pu réfléchir ſur toutes les ſortes de conditions politiques des aſſociations humaines.

DIDEROT.

Denis Diderot, né à Langres en 1714, mort à Paris en 1783, avoit un génie actif & courageux, & l'eſprit orné de toutes ſortes de connoiſſances. Il étoit ſimple dans ſon domeſtique, animé, intéreſſant, aimable & pittoreſque dans la converſation. Ses penſées philoſophiques, qui parurent en 1746 pour la premiere fois, furent une nouvelle attaque de l'édifice religieux de nos peres, & de tous les cultes ſuperſtitieux. Ce livre devint un ouvrage de toilette.

Trois ans après Diderot publia ſa *lettre ſur les aveugles, à l'uſage de ceux qui voyent*. Les aveugles qui le firent renfermer à Vincennes pour cet ouvrage pendant ſix mois, étoient incapables encore de reconnoître qu'en privant un philoſophe de ce qu'il a de plus cher, de la liberté, ils perdoient peu-à-peu, dans l'eſprit public, la puiſſance d'infliger ces ſortes de punitions.

Ce qui me tourmenta le plus, diſoit Diderot à Mercier *dans la priſon de Vincennes, ce fut de voir que j'étois détenu au nom d'un ſot couronné, qui ne m'avoit jamais lu, & qui étoit incapable de me lire.* Mais cette punition qui ne pouvoit être agréable qu'aux gens de cour, & aux prêtres, n'étoit point approuvée de la nation, & Diderot nous fut plus cher depuis ce tems-là, parce qu'il nous avoit inſtruits aux dépens de ſa liberté. Ainſi plus nos tyrans montroient de l'inquiétude contre les ſyſtêmes des philoſophes, &c. plus notre curioſité de les étudier étoit aiguillonnée.

Diderot lui-même, mal châtié, & victorieux de nos tyrans, ne ceſſa pas dès ce moment-là de publier des ouvrages philoſophiques. Sa lettre *ſur les aveugles*, l'avoit fait renfermer en 1749. En 1751 il en publia une autre ſur les *ſourds & les muets*; en ſorte que plus l'eſprit des gens de cour s'irritoit contre la philoſophie nouvelle, & plus auſſi cette philoſophie s'élevoit avec courage, forte de l'opinion publique, contre le plaiſir féroce de nos rois, de leurs miniſtres & de leurs courtiſans, qui s'amuſoient ainſi à renfermer des hommes nés pour l'immortalité. Aucun châtiment ne pouvant retenir Diderot, il donna en 1754 ſes penſées ſur l'interprétation

de la nature. Le code de la nature en 1755, & le sixieme sens en 1752.

Il triompha en 1784 du feu roi, des prêtres, & de tous les ennemis de la philosophie par une mort subite, qui l'a fait longtems regretter.

BOULANGER.

Cet écrivain né en 1722 à Paris, & mort en 1759, chargé de plusieurs travaux publics en province, & d'ouvrir des chemins dans la Champagne, la Bourgogne & la Lorraine, trouva dans l'intérieur des montagnes, des faits qu'aucun livre ne racontoit, & que ceux de Moyse expliquent fort mal. Le législateur des Hébreux avoit composé l'ouvrage des six jours, & tenté de développer le cahos; Boulanger écrivit dans les crévasses de la terre, dans l'intérieur du globe, *les anecdotes de la nature*, ouvrage qui n'a point été imprimé, mais dont Buffon s'est servi pour la composition de ses *époques de la nature*, sans le citer.

De l'histoire physique du globe, Boulanger passe à l'histoire la plus ancienne. Il écrit son traité du despotisme oriental, & son antiquité dévoilée. Indigné contre tant de supercheries que

les moines ont oſé ajouter à la foi ſimple & primitive des chrétiens, il publia ſon chriſtianiſme dévoilée. Jamais la religion Romaine n'avoit eſſuyée un aſſaut de cette nature. Bergier & ſes pareils ont eu beau répondre à Boulanger, la défenſe n'eſt pas connue, & l'artillerie du philoſophe joue encore.

Sans ce livre l'aſſemblée nationale ne pouvoit détruire nos cathédrales, nos abbayes & nos prieurés. Nos clubs ſeroient impuiſſans; les Jacobins parleroient avec reſpect des choſes ſacrées, & notre révolution ne ſeroit qu'une demi-révolution ariſtocratico-démocratique, contre le deſpotiſme royal, comme celle des Hollandois contre Philippe II, & des Liégois l'année paſſée contre leur prince mîtré.

HELVETIUS.

Claude-Adrien Helvetius, né à Paris en 1715, mort en 1771, eſt *le cigne des Philoſophes modernes*. C'eſt l'homme le plus pur que l'hiſtoire puiſſe préſenter à la vénération de la poſtérité, & celui dont elle diſtinguera l'ame ſupérieure aux préjugés de ſon ſiecle & aux preſtiges des richeſſes. Sa vie fut un combat perpétuel contre les erreurs dominantes, contre les fourberies du ſacerdoce & l'autorité deſpotique du trône. Aux mœurs trompeuſes

peuses & avilies du dix-huitieme siecle, il opposa la vérité & la pudeur. Il étoit fermier général, c'est-à-dire associé à un corps de sangsues populaires; & au lieu de voir dans les françois un peuple fait pour labourer pour les grands & pour ses rois, son ame fut toujours attendrie à la vue de la misere à laquelle la tyrannie & le faste royal avoient condamné les ordres inférieurs de la nation françoise. Observateur des malheurs obscurs de l'intérieur de nos provinces, il disposoit d'un côté de sa fortune pour le soulagement des malheureux, & préparoit par ses écrits une révolution, qui depuis nous a tant fait détester l'autorité arbitraire de nos rois.

Avec tous ces principes, que de combats n'eut pas à soutenir notre philosophe financier contre les sybarites de son corps? Endurcis par l'âge & les principes de la finance, jamais il ne put leur faire entendre les cris de *l'humanité souffrante*, termes si inconnus en France avant qu'il existât des philosophes, qu'on donnoit à lire à Louis XV, le testament politique du cardinal de Richelieu, qui pose pour principe, que *le peuple doit être chargé, crainte que son allégement ne le mette dans l'indépendance.*

Helvétius, qui avoit d'autres maximes, indigné dès son jeune âge de principes si inhu-

mains, & des exactions des commis des fermes, dit un jour aux bourgeois de Bordeaux ces paroles mémorables: *tant que vous ne serez que vous plaindre, on ne vous accordera pas ce que vous demandez; vous pouvez vous assembler un nombre de plus de six mille. Attaquez nos employés, ils ne sont pas deux cents; je me mettrai à la tête & nous nous défendrons; vous nous battrez & l'on vous rendra justice.*

Tels étoient les élans du jeune fermier général Helvétius; il s'indignoit contre les François qui souffroient avec tant de docilité & de dévouement sous l'ancien despotisme.

Ce fut en 1751, qu'il épousa mademoiselle de Ligneville, jeune, belle, vertueuse & supportant des peines domestiques avec courage. Elle a survécu à son époux; elle vit en 1792 & témoin de la grande révolution que les ouvrages de son époux ont préparée; elle réunit des patriotes, qu'elle peut, avec vérité, appeler tout-à-la-fois ses amis & ses enfans. C'est son époux en effet qui les a formés, c'est lui qui, sous l'ancien régime, nous a fait *rougir de notre indifférence pour la vérité* & de notre *subjection aux grands.* C'est lui qui a dit que *toute religion intolérante étoit fausse;* qui a dévoilé les *artifices de l'église romaine pour s'asser-*

vir les nations, & montré les *moyens d'enchaîner l'ambition eccléſiaſtique.*

Voltaire écrivoit pour les femmes, pour les courtiſans, pour les gens du monde. Helvétius & Rouſſeau écrivirent pour des générations plus inſtruites. Ils échaufferent ſur-tout l'ame des jeunes gens à qui la liberté eſt plus chere; & préparerent une nouvelle génération d'hommes. L'ancienne éducation jéſuitique formoit des ariſtocrates, des ſybarites, des gens polis & aimables, légerement & agréablement inſtruits. Helvétius & Rouſſeau en firent des démocrates, des amans de la liberté, des hommes propres à une grande révolution.

La cour perfide & autrichienne de Louis XVI, ſe trouva, en 1789, dans l'embarras, & cette génération de nouveaux françois, façonnés par Helvétius & Rouſſeau, fondirent, l'épée à la main, ſur le deſpotiſme; car la nation françoiſe a ſenti, en 1789, ce que le philoſophe Helvétius éprouvoit en 1750, en faveur de la bourgeoiſie de Bordeaux, contre ſes propres commis.

C'eſt à Helvétius que les opinions modernes doivent la démonſtration de cette grande vérité que la *conſtitution des empires eſt la ſource des vertus ou des vices des hommes.* Notre philoſophe avoit pu obſerver effectivement à Verſailles, où il

fut maître-d'hôtel de la reine, ce torrent de vices & de perfidies qui sortoit d'une cour impure, & inondoit le royaume depuis des siecles. La cour à la vérité, lui pardonna un moment ses lumieres & ses vertus. Le nom de son grand pere, inventeur de l'art d'employer l'ipécacuanha, la probité & les lumieres de son pere qui sauva le roi, pendant le ministere de M. le Duc, exigeoient quelques ménagemens pour le petit-fils de ces honnêtes gens.

Mais aussi, dès le moment même que le philosophe osa publier son livre DE L'ESPRIT, l'hypocrisie s'irrita, & les courtisans prenant le parti de leur fidèle compagne, se joignirent à elle contre Helvétius. Des prélats que ce philosophe avoit éclairés par ses écrits, & qui, ne croyoient pas même en Dieu, firent des mandemens faux & ridicules, & la Sorbonne, l'une des colonnes de la sottise françoise, armée d'argumens théologiques, le censura.

Tous ces corps montrent, dans leurs pamphlets religieux & théologiques, assez de prévoyance pour annoncer qu'Helvétius *infecteroit la postérité, & que le livre de l'esprit, comme une plante maudite, étoufferoit, d'âge en âge, le bon grain.* Ce sont leurs expressions: & il faut dire que jamais le clergé ne raisonna si juste; il n'avoit que le tort

de se comparer au bon grain qui nourrit le peuple, à qui ce même clergé enlevoit, tous les ans, par la dîme, le dixieme de ce bon grain : aussi les jésuites & les jansénistes à l'envi, tomberent avec impétuosité, sur le défenseur du peuple françois.... Les premiers, puissans à la cour, & ceux-ci plus puissans dans les parlemens, l'attaquerent, chacun à leur maniere & selon leurs méthodes particulieres ; & la reine, foible, dévote, minucieuse, incapable de soutenir son maître-d'hôtel, l'abandonna au milieu de ces querelles de prêtres, alors si redoutables.

Un jésuite de cour, habile dans l'art des accommodemens escobardés & équivoques, content de l'inaction future du philosophe, s'il pouvoit l'obtenir, desiroit une maniere de rétractation. Helvétius lui déclara que *si, contre son attente, quelques-uns de ses principes n'étoient pas conformes aux intérêts du genre humain, il les désavouoit.* C'étoit faire l'apologie de ses ouvrages.

Le jésuite, peu satisfait, vouloit des hommages plus favorables à ses dogmes. Helvétius & sa courageuse épouse préféroient sortir de la France, pour les fléchir. Tercier, premier commis des affaires étrangeres, qui avoit approuvé le livre, comme censeur, perdit sa place.

Le parlement, non content de ce châtiment jésuitique, instrumenta selon ses formes, se persuadant qu'il avoit la puissance d'avilir, par des expressions baroques & barbares, les sublimes conceptions du livre de L'ESPRIT. Un arrêt du conseil du roi supprima ce livre *par grâce*, afin de prévenir des arrêts ultérieurs contre le censeur & l'auteur de cet immortel ouvrage. Et tandis que la cour, le parlement & le clergé s'efforçoient, à l'envi, d'étouffer la vérité, la France irritée de cette guerre de courtisans hypocrites, de prêtres & de parlemens, approfondissoit l'ouvrage. Les éditions se multiplioient; & la renommée d'Helvétius, déjà chéri des françois, s'établissoit dans la nation, au profit de notre liberté naissante & au préjudice de l'ancienne autorité.

La nation françoise doit un monument au courage, au génie profond & aux vertus civiques *d'Adrien* HELVETIUS. Elle ne sera pas ingrate.

VOLTAIRE, *né en* 1694, *mort en* 1778.

L'assaut étoit donné. La philosophie ardente & courageuse, fiere de ses succès & de son empire sur les esprits, donnoit une grande célébrité à tout homme de lettres qui souffroit pour elle.

Les décrets des magistrats, les censures de la

Sorbonne, les disgraces de la cour, l'exil & l'emprisonnement, au lieu de châtier & d'humilier les philosophes, devenoient, en France, des titres de célébrité & d'honneur. Un grand roi, observateur du progrès des lumieres, augmenta leur crédit en leur accordant sa protection. Catherine II l'imita depuis, & tous les deux montrerent aux souverains du nord de l'Europe, qui n'étoient pas les esclaves de Rome moderne, comme ceux du midi, que la philosophie pouvoit honorer le trône. La protection accordée aux arts d'agrément avoit ainsi honoré les Médicis.

Frédéric & Catherine ont donc influé sur le renouvellement de l'esprit humain en Europe. Ils n'ont point prévu, sans doute, que la philosophie renverseroit, un jour, l'autorité arbitraire des rois; mais la postérité doit leur savoir gré d'avoir eu l'audace de protéger des opinions, détestées de tous les despotes qui furent leurs contemporains, & d'avoir travaillé à la destruction des illusions religieuses.

Voltaire avoit déjà commencé, depuis longtems, une petite guerre contre la religion chrétienne. Dès son jeune âge, il avoit observé, en détail, avec la finesse d'un soldat du Tyrol, chaque maxime du clergé romain, & livré à la risée publique son cérémonial & ses dogmes.

Des allusions, des vers hardis, sentencieux & faciles à retenir, avoient manifesté, dès la régence du duc d'Orléans, ses opinions précoces.

> *Les prêtres ne sont point ce qu'un vain peuple pense ;*
> *Notre crédulité fait toute leur science*, &c. &c.

Il avoit l'art de discréditer un dogme, par un vers heureux. Par une sentence philosophique, il réfutoit un article du symbole. Mais, long-tems observateur des convenances à garder avec les françois contemporains du regne de Louis XIV, qui respectoient encore les opinions religieuses, il garda souvent l'anonyme, & fut retenu jusques vers 1750 par des considérations de fortune qu'il avoit projeté de faire dans le monde ou par les préjugés, des places qu'il vouloit y obtenir. Il offrit l'encens des poëtes au feu roi, à ses maîtresses & à celles de ses ministres. Il eut l'ambition d'occuper des postes supérieurs dans le gouvernement. Il fut chargé de négociations secretes ; & d'Argenson, ministre de la guerre l'enrichit en voulant qu'il fût intéressé dans les vivres de l'armée d'Allemagne. Il fut le poëte de la cour ; il fut gentilhomme de la chambre du roi ; il fut historiographe de France. Que fut-il encore ? de l'académie ; & il eut le triste courage de lutter contre des écrivains subalternes & aujourd'hui obscurs qui oserent être jaloux de son génie.

Voltaire employa la moitié de sa vie à se procurer toutes ces sortes d'avantages ou de fausses illustrations. Mais appelé enfin par le caractere de son ame, à la vraie gloire, à celle de donner à son siecle, un autre esprit, & à changer les opinions des hommes; désabusé de la cour; convaincu de la vanité & de la fausseté de ses maximes, il résolut de s'exiler volontairement pour développer, à son aise, tout son caractere. Depuis cette retraite mémorable, sa vie ne fut plus qu'un combat perpétuel contre toutes les sortes d'abus ou d'autorités établies. Ses ingénieux sarcasmes contre la morale des rois, contre leurs préjugés, contre la perfidie de leurs traités de paix & de leurs treves, irrita les têtes couronnées contre lui. Il ne vit, dans le clergé, que des ministres de mensonges; dans la magistrature, que des officiers publics que la vénalité & la puissance de prévariquer impunément avoit avilis. Des ouvrages peu volumineux, des pieces fugitives, des pensées à la portée de tous les esprits porterent dans toutes les classes de la société, l'amour de l'humanité si long-tems outragée & la passion de la liberté, au préjudice de toutes les especes d'autorités établies.

Les maximes de Voltaire, disent les théologiens de ce tems-là, *ont infecté la masse générale. La guerre, la peste, la famine, n'ont jamais causé*

tant de mal à la société, que la plume de cet agréable écrivain en a fait & en fait tous les jours. Possédant un style agréable, avec le funeste talent de donner un tour ridicule aux choses les plus sérieuses & les plus sacrées, Voltaire est entré en lice. Saillies ingénieuses, plaisanteries légeres, bons mots, contrastes frappans, peintures riantes, réflexions hardies, écrits licencieux, dans lesquels rien n'est respecté, dans lesquels on n'épargne ni rang, ni puissances, ni dignités; sapper les fondemens de tout culte par le dogme absurde d'une indifférence qui suppose tous les cultes également agréables à Dieu; tracer une législation de licence pour cette vie, d'impunité pour l'avenir...; c'est avec ces découvertes que l'oracle de nos soi-disant philosophes, s'est fait tout à coup, à tous les caracteres, à tous les penchans, à tous les foibles pour attirer, pour entraîner tout.

La théologie n'avoit jamais parlé aussi vrai. Elle devinoit & craignoit la révolution que préparoit le pere de la philosophie moderne; & jamais, en effet, aucun fléau ne fut plus redoutable au sacerdoce, que ce grand écrivain. Il fut *la peste, la famine & la guerre* des théologiens, des conciles, des papes & des évêques.... *Ecrase l'infâme*, écrivoit-il périodiquement à d'Alem-

bert, en parlant de la religion chétienne.....Un lieutenant de police, qui raisonnoit, à-peu-près, comme ces théologiens, lui disoit un jour qu'il ne réussiroit jamais dans son projet de renverser notre culte. *C'est ce que nous verrons*, répondit le philosophe.

Voltaire conçut donc le projet immense de renverser la religion chrétienne; & nous devions dans un ouvrage où nous recueillons les anecdotes qui ont changé l'esprit public, & préparé nos grands événemens, apprécier sa grande influence. *Il est jaloux de la gloire de J. Ch.* disoient encore les théologiens. Il faut reconnoître au contraire, qu'ayant secoué le joug de toutes les illusions orientales, & de toutes les autorités usurpées, Voltaire étoit moins dominé par une jalousie aussi singuliere, que par la passion de ramener les François vers les institutions naturelles, d'alléger le joug que nous imposoit le sacerdoce; de donner la liberté à notre imagination asservie par des contes de Fées; d'éclairer la raison si soumise à des dogmes théologiques; & de porter le fer & le feu dans la hiérarchie ecclésiastique, si indigne de succéder à la simplicité & à l'égalité des premiers ministres chrétiens. Aussi la somptuosité, le faste, les mœurs dépravées, la fausseté des chefs de cette milice religieuse,

méritant tous les sarcasmes du philosophe observateur, quelques volumes suffirent pour renverser une religion qui avoit dix-huit siécles d'antiquité. Quelques brochures reléguerent dans la poussiere des bibliotheques monastiques les livres des SS. peres, des conciles, des auteurs mystiques, des théologiens, & toutes les sortes de rêveries de la Sorbonne, des Camaldules, des Franciscains, des Bénédictins, & de ces nombreux essains de théologiens quereleurs & inquiets sur le péché d'Adam, sur la conception immaculée, & sur les pieuses inepties des siécles mystiques, ou héroïques de la religion chrétienne.

J. J. ROUSSEAU.

Tandis que Voltaire s'occupoit à détruire dans l'opinion, nos édifices religieux, & nos anciennes corporations politiques, le profond Rousseau, travailloit à édifier, & à former, par ses ouvrages sur l'éducation, des hommes nouveaux.

Observant qu'on s'occupoit dans les colleges, & dans les séminaires à fléchir les caracteres, à les asservir, & à leur donner les vices nécessaires au maintien des monarchies despotiques, il s'étudia dans *Emile* & dans tous ses ouvrages, à inspirer à une nouvelle génération les vertus répu-

blicaines en insinuant dans les jeunes cœurs l'amour de la liberté.

Quel jeune homme sensible a pu lire Rousseau sans émotion, & sans secouer les préjugés des pédans des universités & des colleges? C'est dans ce sens que J. J. Rousseau doit être considéré désormais comme législateur, & fondateur des gouvernemens modernes.

Quand il publia le contrat-social, la puissance publique avoit déjà perdu une partie de son énergie; elle étoit dans son déclin, & ne pouvoit revenir à son ancienne situation. Voltaire & les précurseurs de Rousseau, avoient discrédité pour jamais nos institutions religieuses, & quelques-unes des politiques. Par le contrat-social, notre philosophe réparateur, montra à l'esprit humain de nouvelles bases; & malgré les erreurs de ce livre, l'Américain, le François, & tous les peuples qui ont médité depuis une régénération, ont trouvé dans cet ouvrage les élémens de nos institutions récentes.

Il y a dans le caractere social des grands écrivains une grande analogie avec leurs systêmes. J. J. Rousseau arrivé à Paris avec des mœurs étrangeres, voyant dans tous les ordres de l'état deux classes de François, *les oppresseurs* & les *opprimés*; des richesses & des besoins scan-

daleux, avoit dans le cœur un principe révolutionnaire, capable de rompre les liens de l'ancienne structure de la société.

Celui-là est libre & heureux, disoit-il, *qui n'a pas besoin de mettre les bras d'un autre au bout des siens pour faire sa volonté.* Dans ce principe se trouve le germe de toutes les bonnes révolutions dont un vieux gouvernement, quelles que soient ses formes, est susceptible.

L'aigreur de Rousseau contre les *riches & les heureux du siecle* fut encore en lui une passion fatale au repos des riches citoyens & de la noblesse Françoise. Cette passion lui dicta tous les principes qui désolent aujourd'hui les classes privilégiées, qui avoient établi leur bonheur, selon nos anciennes mœurs aristocratiques, dans les travaux, l'avilissement & le servage de leurs semblables. Avec ces maximes, J. J. Rousseau devoit être peu agréable à Voltaire, qui joignoit beaucoup d'épicuréisme à sa philosophie, & qui flatta souvent les grands, parce qu'il avoit une partie de leurs besoins & les mœurs des peuples qui ont vieilli dans la mollesse.

Si les principes de Rousseau avoient été reçus avec indifférence par les François, le sacerdoce, & la magistrature n'auroient point sévi contre l'auteur ni contre ses ouvrages : mais ses

principes ſur l'éducation ayant plu, & ayant été adoptés, rien n'égala le reſſentiment des prêtres. Ils étoient en poſſeſſion d'inſpirer leurs maximes à la jeuneſſe; & Beaumont archevêque de Paris, toute la prélature françoiſe, les ſéminaires, les congrégations d'inſtituteurs, &c. déſolés de voir la tendre enfance ſouſtraite à leur empire, ne purent contenir leur eſprit de vengeance. Un mandement de Chriſtophe de Beaumont, dans léquel Rouſſeau trouva des reſtrictions mentales, des tournures jéſuitiques, & des infidélités, au lieu de réfuter Emile, lui donna une plus grande célébrité. La jeuneſſe eccléſiaſtique, les étudians des colleges voulurent connoître les ouvrages qu'on leur défendoit. Les œuvres de Rouſſeau circulerent furtivement dans les maiſons d'inſtitutions & les univerſités. En peu d'années, ils produiſirent leur effet, au détriment de la théologie, & à l'avantage de la liberté qui naquit dès-lors dans des ames attendries par les charmes du ſtyle du philoſophe.

Dans des circonſtances, auſſi intéreſſantes pour un obſervateur philoſophe, l'archevêque de Paris & le parlement ſe faiſoient la guerre à coup d'arrêtés d'un côté; & de l'autre, à coups de mandemens. La nation encore aveuglée & conduite par les corporations, dont ce prélat & cette com-

pagnie étoient parties constituantes, prendient part à ces ridicules querelles. Ce que le parlement ordonnoit en matiere ecclésiastique étoit traversé par le clergé, & réciproquement, à cause de l'intérêt que les françois spectateurs paroissoient y prendre.

Mais quand Rousseau publia Emile, la magistrature & le clergé se réunirent contre l'ennemi commun. Le parlement dans son arrêt du 9 Juin 1762, trouva avec beaucoup d'habileté *que Rousseau ramenoit tout à la religion naturelle; qu'il regardoit toutes les religions comme également bonnes; qu'il inspiroit une indifférence sacrilege pour les* MYSTERES DE JESUS-CHRIST... *& que seroient*, disoit le parlement dans son *considérant, que seroient des sujets élevés dans ces maximes, sinon des hommes préoccupés de scepticisme, & de tolérance, qui ne connoîtroient d'autre voix que celle de la nature?* Le parlement concluoit de ces profonds raisonnemens que le nommé J. J. Rousseau *seroit pris &* APPRÉHENDÉ *au corps & amené ès prisons, & que où ledit Rousseau ne pourroit être* PRIS & APPRÉHENDÉ, *ses biens seroient saisis & annotés.*

L'archevêque de Paris ne raisonnoit pas mieux dans son mandement; il fit rechercher dans ses archives, les vieilles formules monacales de nos

siecles

siecles d'ignorance & de barbarie ; & déclara qu'Emile contenoit *une doctrine abominable, tendante à troubler la paix des Etats, à révolter les sujets contre leur souverain ; contenant des propositions fausses, scandaleuses, pleines de haine contre l'église & ses ministres ; erronées, impies, blasphématoires & hérétiques, &c. &c.*

C'est ainsi que les deux puissances poursuivoient l'auteur d'Emile, qui, dans son indignation contre nos vices, nos spectacles, nos préjugés & notre luxe, osoit troubler nos prélats & notre magistrature, dans le sein de leurs plaisirs; & vouloit inspirer à la jeunesse les vertus des premiers âges du monde. Rousseau décrété de prise de corps ne fut étonné, ni déconcerté : il se refugia dans Genêve sa patrie, où il trouva encore des théologiens de la secte des calvinistes, qui lui firent refuser un asyle. Vainement le roi de Prusse le lui accorda-t-il dans un village près de Neuf-Châtel ; le fanatisme d'un hypocrite, d'un petit ministre protestant, suscitant le peuple par ses sermons, le fit assaillir en 1765 dans sa maison où il risqua d'être lapidé, ce qui oblige Rousseau de s'enfuir à Berne. Là, il trouve de misérables magistrats, sans vertu comme sans caractere, qui par égard disoient-ils pour Genêve leur alliée, le chassent de leur territoire. Vainement Rousseau souffrant de ses

infirmités, n'ayant qu'une ſanté délabrée, leur demanda-t-il de lui accorder une priſon jusqu'au retour de la belle ſaiſon; ils craignoient qu'il ne fît des proſélites; il fallut partir dans le cœur de de l'hiver. Il arriva dans l'état le plus triſte & le plus miſérable à Strasbourg, où commandoit le maréchal de Contades... Brave Contades, militaire généreux, qui eus plus de ſenſibilité que le Miniſtre romain de Paris, & le miniſtre proteſtant de Mouſtier; plus d'humanité que le parlement de Paris; plus de courage que les républiques de Genêve & de Berne : reçois donc la récompenſe que doit l'hiſtoire à ton acte d'humanité *.

(1) La vérité et la juſtice, malgré les efforts des tyrans, fait de tels progrès depuis cinquante ans en Europe et ſurtout en France, que les mânes de Rouſſeau ſont vengées pleinement en 1792.

Le parlement de Paris décréta, ſelon ſes expreſſions, que le philoſophe *ſeroit pris* & *appréhendé au corps*. C'est Rousseau qui, par ſes opinions, a ſaiſi et appréhendé cette indigne magiſtrature ſi bien anéantie en 1792.

Beaumont déclara la doctrine d'Emile *abominable :* et avant ſa mort, il eut la douleur de voir cette doctrine applaudie de la nation; tandis que Juigné, ſon ſucceſſeur, expie les fautes de Chriſtophe, & fuit en 1792 comme un lâche, juſqu'au pied des Alpes, où Rouſſeau, fugitif en 1765, ne trouvoit pas une priſon. Rouſſeau eſt donc vengé

Après avoir mené pendant quelques années, une vie errante & fugitive, Rousseau, trouvant partout son ennemi, le luxe & les mœurs des nations vieillies sous la verge du despotisme, desira de vivre & de mourir à Paris : c'étoit la seule ville du monde où il pouvoit user de la liberté indéfinie, que le gouvernement accordoit à quiconque n'attaquoit ni les vices des prêtres, ni les principes dépravés des corporations qui conduisoient les affaires publiques. Rousseau traita avec ses protecteurs, pour pouvoir y terminer en paix sa vie orageuse, & il en obtint la permission à condition qu'il n'écriroit, ni sur la religion, ni sur le gouvernement. Girardin lui donna un asyle dans la forêt d'Herménonville, où ce grand réparateur des institutions sociales mourut, le 2 Juillet 1778. Une tombe annonce dans l'île des peupliers les cendres de ce grand homme. On lit : *ici repose l'homme de la nature & de la vérité.*

---

du sacerdoce et de la magistrature françoise; mais le petit hypocrite curé protestant de Moustier, prêche peut-être encore ses principes fanatiques; et l'aristocratie de Genève & de Berne gouvernent toujours. Peuple de Genève, & de Berne te laisseras-tu toujours conduire par les ennemis des principes de Rousseau ? Vois comme la muse de l'histoire te dévoue à l'ignominie.

La Patrie reconnoissante a accordé les honneurs d'une statue en 1790 à celui que le parlement de Paris vouloit saisir & appréhender en 1762. Quelle contradiction entre l'esprit national & l'esprit de notre ancienne monarchie, renversée par la révolution. Rousseau vivant en 1765, est frappé d'un décret de prise de corps, & ne trouve qu'un militaire qui le soutient dans sa persécution.

Rousseau décédé en 1791, est honoré d'une statue, & la Nation récompense sa veuve.

BUFFON.

Mais à mesure que la philosophie discréditoit les sciences ecclésiastiques, & que l'opinion les reléguoit dans le midi de l'Europe, en Espagne & en Italie, la nation françoise éprouvoit le besoin des connoissances naturelles. Nollet par ses ingénieuses expériences, nous rendit familiers avec la nature; Buffon nous apprit à l'aimer & à nous occuper d'elle.

Avant Buffon & les philosophes, les sciences ecclésiastiques occupoient les trois quarts des gens de lettres, tant ecclésiastiques que séculiers. Leur seule classification seroit un travail pénible. L'étude des polyglottes pouvoit occuper une vie entiere; & nous avons encore dans nos bibliothe-

ques monaſtiques, de pleines ſalles de commentateurs des écritures : tant elles étoient obſcures & avoient beſoin d'explications.

L'hiſtoire des ſaints & des ſaintes, les ouvrages myſtiques avoient fait travailler pendant des ſiécles des compagnies de moines qui en faiſoient leurs délices.

Les canoniſtes, la ſcience bénéficiale, les conciles généraux, nationaux & provinciaux, les volumineux SS. peres, Grecs, Africains & Latins, offroient d'autres branches de cette divine ſcience à laquelle chaque ſiecle ajoutoit de nouveaux chapitres ; ſi bien qu'à l'époque de la révolution, tout avoit changé de formes dans le culte comme dans les opinions.

Le pluvial des Romains, qui étoit le manteau qu'on portoit en ſortant pendant la pluie avec ſa capote, étoit devenu un ornement de ſomptuoſité ; & le manipule, ce mouchoir pendu au bras gauche pour eſſuyer les larmes des chrétiens fugitifs dans les catatombes, n'étoit plus qu'un ridicule hochet embarraſſant par ſes franges & ſes galons.

L'amour des querelles ou de la diſpute qui avoit enfanté la théologie polémique étoit bien plus ridicule. François d'Aſſiſe, Dominique l'inquiſiteur, Ignace de Loyola, Vincent de Paul,

ſaint Cyran, fondateurs d'ordres, ou tourmentés de cette paſſion que j'appellerois volontiers *diſcipulomanie*, avoient aſſocié des eſprits querelleurs, théologiens, diſputateurs, ou ayant des viſions béatifiques, qui agiterent pendant des ſiécles l'Europe tout entiere.

N'avons-nous pas vu au milieu du XVIII ſiecle, la cour & la France entiere diviſées avec le clergé janſéniſte & le clergé moliniſte? Et pourquoi étoit-on diviſé? Pour ſavoir s'il étoit permis à la mort de communier & recevoir les huiles avec des billets ou ſans des billets de confeſſion. C'étoient de bien étranges querelles. Et que dirons-nous de la théologie des Grecs ſchiſmatiques & du clergé Romain? Des troubles religieux entre l'égliſe proteſtante & l'égliſe fidele? Entre les papiſtes qui ſuivent le dogme de l'infaillibilité, & les anciens papiſtes françois, mitigés par les libertés gallicanes? Que dirons-nous du droit public eccléſiaſtique général; & de l'hiſtoire monaſtique, qui ont occupé tant d'écrivains, les vertueux Racine, Fleury, &c. &c.

Pénétrons dans la premiere ſalle de la bibliotheque nationale à Paris; obſervons le recueil immenſe & imprimé de toutes ces rêveries, de toutes les ſottiſes qui les accompagnent & qui furent protégées en Europe par les Bourbons,

les Autrichiens & les petits princes d'Allemagne & d'Italie, *comme autant de colonnes* disoient-ils *de leur autorité légitime sur les peuples?* Ressouvenons-nous ensuite que les opinions sacerdotales divisant les peuples, ont répandu des fleuves de sang sur la surface de la terre, & rendu des nations ennemies; &, considérant ensuite que quelques brochures de Voltaire, de Rousseau, de Diderot, & de la Mettrie, &c. &c. ont jeté dans le néant, ces ouvrages dangereux au repos des sociétés, nous reconnoîtrons qu'un nouvel ordre d'institutions politiques va commencer sur la terre; que le regne des fables est passé, & que la nature triomphe.

C'est à la philosophie entreprenante & courageuse des François, que les générations futures doivent attribuer cette grande révolution; & comme elle éclata dans une circonstance où la société avoit besoin de nouvelles connoissances compatibles & analogues à ses progrès, il parut un homme de génie, qui éleva sur les débris de la théologie, & des sciences fausses & deshonorées, la grande science de la nature: & cet homme ce fut BUFFON.

Il garda pour lui *les tableaux historiques de la nature*, s'il est permis de parler de la sorte, comme le grand artiste qui s'attache à peindre des

actions héroïques; & laissa les subdivisions & les genres au reste de son siecle, & aux générations futures. De-là cette classification de connoissances naturelles, qui occupoient, avant la révolution, des milliers de savans d'une maniere plus ou moins éclatante, & plus ou moins utile.

C'est depuis le renouvellement des études de la nature, que des botanistes, par exemple, ont trouvé des méthodes pour classer le régne des végétaux. Le savant Sauvage de Montpellier les rangea selon les feuilles : Adanson selon leur dégré de parenté, dans un ingénieux ouvrage, intitulé *les familles des plantes*. Séguier de Nismes, mit au jour les plantes de Veronne. La Tourrette, & chaque botaniste de nos provinces, observant les végétaux sur les montagnes des Pyrenées, des Cévenes, des Vosges & des Alpes, écrivirent l'histoire du regne végétal en France.

Rouelle étudia en grand la chimie; non cette chimie de formules & de secrets, mais cette science profonde créée par les François de nos jours, à qui Buffon montra le grand livre de la nature. Guettard parcourant nos montagnes & nos plaines, étudioit en même tems la texture extérieure, & la composition respective du sol de la France. Il trouva que la mer avoit laissé dans certains cantons, des dépôts, & des restes de coquilles à

présent pétrifiées. Il observa avec Malesherbes, & il décrivit des montagnes élevées au-dessus du niveau du terrein par les forces explosives des anciens volcans à présent éteints, tandis que Buffon, d'Aubenton & Montbeillard écrivoient l'histoire des animaux.

La science des trois regnes de la nature étant une fois recherchée & honorée, alors fut consommée cette grande révolution qui substitua en France des naturalistes, des chimistes, des physiciens, des métallurgistes, des minéralogistes, des lithologistes, des conchiliologistes, des insectologistes, à des canonistes, à des théologiens, à des jansénistes, à des scotistes, à des thomistes, & à toute cette suite de pédans inintelligibles, qui enseignoient avec tant de gravité & d'importance, leurs fables, leurs illusions & leurs rêveries. La sorbonne ne fut plus nommée alors que *la carcasse;* carcasse qui fut poursuivie par les caricatures des artistes, & par les sarcasmes de Voltaire & de tous les philosophes que l'ancienne opinion protégeoit.

La sorbonne en frémit de désespoir; mais d'un désespoir concentré, qu'elle ne pouvoit manifester sans compromettre un reste de considération dont elle jouissoit encore dans l'esprit des amateurs ou des partisans de nos institutions anciennes.

Dans un moment de courroux impuissant, elle imagina de négocier ; elle menaça Buffon d'une censure ; & ce naturaliste qui tenoit des places & des emplois d'un ministere encore maîtrisé par les anciens principes, écouta la sorbonne, & négocia avec cette compagnie de théologiens. Moins pur, moins noble, moins élevé que Helvétius, il mollit avec elle, il consentit à des explications ; & l'histoire naturelle, où il y a déjà tant d'erreurs, capables même d'arrêter les progrès de cette science, sera à jamais flétrie par les deux traités de paix que leur auteur a conclus avec la sorbonne. Tant il est vrai qu'un écrivain françois, qui dans l'ancien régime étoit attaché à quelqu'une de nos institutions royales, étoit obligé de s'écarter honteusement de la voie de la vérité, de renoncer à la dire toute entiere, comme Fontenelle, qui les tenoit serrées dans ses mains ; & comme Buffon ou Montesquieu, &c. se condamnant par-là à ne pouvoir jamais développer un grand, ni un beau carractere. Rousseau seul, l'immortel Rousseau, qui n'avoit jamais senti le besoin de *mettre au bout de ses bras ceux d'autrui, pour faire sa volonté*, fut capable de nous donner les matériaux propres à renouveler nos institutions dégénérées.

C'est ainsi que l'auteur de ces mémoires, qui a

beaucoup obſervé Buffon, a vu ſon influence. Il a beau avoir à ſe plaindre de ce grand homme; il rend à ſa mémoire l'hommage qu'il doit à un génie ſupérieur, qui, ſemblable aux philoſophes ſes contemporains, avoit dans l'eſprit l'image d'une révolution éventuelle qu'il ne deſiroit pas comme eux; mais que l'étendue de ſon génie lui faiſoit connoître.

Un jour du mois de Novembre de l'année 1778, Buffon qui n'avoit pas encore publié ſes *époques de la nature*, nous les ayant communiquées, nous lui parlâmes en ces termes :

Voilà un ouvrage qui produira dans les opinions un grand effet, puiſqu'il enſeignera aux hommes la ſucceſſion des révolutions phyſiques arrivées à la ſurface du globe, d'après les traces que ces grands événemens y ont laiſſées. Mais monſieur, ſi vous avez décrit les cataſtrophes du monde phyſique, il me ſemble, en voyant nos anciennes inſtitutions décliner comme elles le font chaque jour, lorſqu'il paroît quelque nouvel ouvrage des philoſophes, que des cataſtrophes d'un autre genre agiteront la France & le reſte peut-être de l'Europe. Cette ſorbonne qui vous travaille dans ce moment-ci, & les prêtres, n'ont pas peur pour rien.

Buffon interpelé par l'auteur de ces mémoires, répond : *examinez avec attention quelle eſt la*

partie du gouvernement la plus forte, quelle autre partie est la plus foible; voyez ensuite quelle est la partie la plus estimée, & la partie la plus avilie; remplissez en idée les deux lacunes qui séparent ces deux sortes d'extrémités, & vous êtes assez jeune pour voir que nos institutions politiques, les plus foibles & le moins estimées commenceront à dépérir, après quoi vous verrez les plus robustes résister davantage. L'épiscopat & le sacerdoce, seront en France le premier corps de l'Etat sacrifié; ils n'ont d'autre soutien que l'opinion, qui n'est plus pour eux & qui ne veut pas de guerre de religion en cas de résistance. Un jour, dans la suite des tems, on réprimera la puissance des administrateurs de l'Etat. La royauté seule & la noblesse, se soutenant de leurs propres forces, par la puissance effective des grandes richesses qui en imposent aux pauvres & aux simples, seront nécessaires à un peuple du caractere des françois : tout le reste sera dissipé.

Mais, monsieur, voilà des présages terribles, répartit l'auteur de ces mémoires ; *ces grands événemens arrivés chez tous les peuples, comme le dit l'histoire, nous menacent-ils à la file, ou en foule? Dans le premier cas, nous pourrons les soutenir. Dans le second, nous serons noyés dans le chaos, comme le globe entraîné par une comete.*

A cette demande ultérieure, Buffon répondit : *les deux manieres sont possibles, la premiere commence même à se manifester, & je vois arriver le moment où nos prélats seront mis à douze mille livres par tête, ce qui est encore payer fort cher les services qu'ils rendent à l'Etat & aux mœurs dont ils sont les ministres. Le second cas est possible encore : Mais comme après le chaos, les élémens se sont débrouillés & ordonnés avec harmonie ; comme, dans une fievre ardente, le corps se dépouille par des secrétions que la nature exige, le corps politique, ou plutôt la même nature qui régit tous les corps politiques, les guérit par des remedes propres : le repos & du tems sont ces remedes efficaces.* Telles furent les spéculations de Buffon sur la possibilité d'une révolution en France. L'abbé Bexon, & l'abbé Soulavie auteur de ces mémoires, témoins de ce discours prononcé avec ostentation, & dans une sorte d'enthousiasme prophétique, en ont conservé la mémoire par écrit. Une note à-peu-près semblable, doit se trouver encore dans les portefeuilles du premier.

C'est ainsi que nous avons vu Buffon & les autres philosophes du siecle, considérés comme écrivains révolutionnaires capables d'avilir nos institutions le plus respectées & les plus anti-

ques, & de changer les principes dominans de la société, par la simple publication de quelques volumes.

Ces philosophes ne travaillant point de concert, souvent animés entr'eux par des jalousies personnelles, qu'il seroit trop indigne de nous développer, n'ont pas laissé un corps de doctrine. Il y a même une bigarrure d'opinions entr'eux, comparable en quelque sorte à la variété d'opinions & de partis, qui s'élevent dans les grandes assemblées qui déliberent. L'histoire veut pourtant que nous conservions le tableau de ce qu'ils ont créé & détruit, & puisque leurs systêmes ont servi à discréditer la religion de nos peres, à ruiner la plupart de nos anciennes institutions, & à établir en France des mœurs & des principes nouveaux, exposons ici le corps de doctrine & les principes soutenus par la majorité des philosophes.

CHAPITRE XXIII.

TABLEAU des opinions religieuses que les philosophes ont anéanties & de celles qu'ils ont édifiées & inspirées aux peuples avec efficacité. Comment le fanatisme des siecles passés prépara l'incrédulité du XVIII siecle, & comment la religion chrétienne fut surprise par la philosophie, sur-tout vers l'époque de 1740. Comment elle examina l'origine, les dogmes, la morale, les rites & l'histoire de la religion chrétienne. Insouciance des françois sur la religion de leurs peres. Puissance des brochures des incrédules. Impuissance des livres des Théologiens.

QUAND la philosophie moderne commença à renverser les anciennes opinions religieuses, chaque nation de l'Europe, excepté l'Espagne, l'Italie & l'Autriche avoit adopté des réformes partielles du culte romain.

En Russie le pape avoit perdu sa primauté, comme dans les autres puissances du nord. En Angleterre il s'étoit formé une nouvelle église, des débris de l'ancienne église Anglicane. En Allemagne on avoit renversé dans plusieurs Etats,

la hiérarchie ecclésiastique, & la partie des dogmes qui exigeoit une soumission plus aveugle de la raison humaine. En Suede & en Danemarck, dans toutes les souverainetés du nord, on avoit avili tantôt la confession, & tantôt l'eucharistie. Dans presque tout le nord, on avoit réduit les sept sacremens à trois. L'histoire de la religion de nos tems modernes, n'étoit plus que le récit de ses combats & de ses défaites.

En France Calvin & Luther avoient déjà tenté d'introduire leurs nouveautés; mais tandis qu'ils préchoient ou disputoient sur le dogme, nos rois, encore guidés par les principes des inquisiteurs de Madrid ou de Rome, le décidoient l'épée à la main, & s'en glorifioient au concile de Trente, par l'organe de leurs Ambassadeurs. Ensanglantant nos villes & nos provinces, égorgeant des françois pour la défense de la transubstanciation, ou des reliques des saints, ils avoient cru maintenir la religion de Clovis & de Louis IX, par les massacres de la S. Barthelemi, de Vassi, de Mérindoles, &c. François II, Charles IX, Henry II, Henri III, ne parurent régner en France, que pour y maintenir les dogmes incompréhensibles de la religion, le fer & le feu à la main.

C'est ainsi que Mahomet avoit établi l'Alcoran.

Le

Le progrès des mœurs publiques & de la civilisation, empêcha Louis XIII & Louis XIV de détruire le protestantisme par des actes de férocité, semblables à ceux de la cour de Charles IX. Les assassinats solemnels & religieux, n'étoient plus ni dans les mœurs, ni dans le caractere plus humains des François. Le progrès des lettres, & des nouvelles connoissances qui éclairoient la nation forçoient Louis XIII & Louis XIV, à montrer plus de sentimens d'humanité. Le premier toutefois tenant encore au caractère brut des siécles sanguinaires qui l'avoient précédé, traita les françois protestans en ennemis, & les poursuivit par une guerre savante & régulière; & le second put encore avec impunité flétrir son regne par la guerre malheureuse des Cévennes, par les dragonades, & par des édits de proscriptions; & châtier des Jansénistes, par l'exil & la prison, pour établir l'unité d'opinions religieuses en France. On sait enfin tout ce que Louis XV son successeur, laissa faire aux prêtres qui l'entourèrent, pour continuer le dangereux projet de soutenir la bulle *unigenitus*, aux dépens de la liberté publique, & pour se maintenir dans leurs immunités à l'époque du cinquantième, sous le ministère de M. le Duc, & à l'époque du vingtième, sous le ministère de M. de Machault.

C'est dans ces circonstances que la philosophie surprit la religion, vers le milieu de ce XVIII siécle, & déclara la guerre à ce haut clergé sur-tout qui, usurpateur des biens attachés à des fonctions religieuses, fut investi dans son oisiveté par des philosophes observateurs & curieux qui lui demanderent quelle étoit son origine, & son utilité.

Tout étoit donc préparé en France pour le succès des opinions philosophiques. Nos rois protecteurs du purgatoire, des reliques des saints, & des autres objets sacrés du culte romain, avoient assez abusé de leur puissance pour le maintien de ces choses réputées sacrées. Ils avoient assez long-tems disposé à leur gré de la vie, de la liberté, du droit de cité, & de patrie du peuple françois en faveur des moines & des prêtres, pour que la nation écoutât une fois le langage de la nature, de la vérité; & pour qu'on examinât l'Origine, les Dogmes, la Morale, les Rites, & l'Histoire d'une religion & d'un clergé si ennemis du repos des peuples, & cet examen fut la source de la ruine & du discrédit actuel où est la religion en France. Suivons les philosophes dans leurs études & dans leurs découvertes.

1°. On examina sur-tout vers le milieu de ce XVIII siécle l'Origine de la religion. La majorité des philosophes ne crut voir dans le Christ,

qu'un homme nommé Jésus, juif de nation, né d'une pauvre femme, qui passoit pour le fils d'un charpentier, qui assembla dans la Judée une troupe de pêcheurs, sans lettres, grossiers, & qui prêchoient sous la tyrannie militaire des empereurs romains, l'égalité des hommes; leur promettant un pere commun dans le ciel, & une vie bien heureuse & éternelle en récompense des peines attachées à leur soumission au despotisme d'un seul. Tels furent les élémens du christianisme; tels ses premiers apôtres & leurs disciples. Ils attirerent, & convertirent d'abord à Rome & dans tout l'empire; la classe la plus opprimée de la société, à la religion chrétienne.

Cette religion ne fut ainsi, dans son origine, qu'une religion de circonstance, une censure indirecte & timide des mœurs, de la doctrine, de la tyrannie armée & de la religion des romains. Aussi les chrétiens furent-ils poursuivis pendant quatre siécles comme les ennemis de l'Etat, livrés à mort & à la risée publique, jusqu'à ce que Constantin voyant dans les chrétiens une faction puissante, les adopta. Ils arborerent alors l'étendard de la croix, & se glorifierent de ce qui avoit été un objet d'ignominie, comme dans les révolutions, la partie prépondérante se glorifie d'honorer l'objet qui scandalise la faction subjuguée.

Ici selon lès philosophes du XVIII siécle commencèrent les illusions orientales, les systêmes théologiques, & la manifestation des mystères inintelligibles. C'est la seconde époque du christianisme que l'absurdité des dogmes payens, & l'état de l'esprit humain dans le IV siécle facilitèrent davantage.

Il y avoit en effet dans le culte de l'empire romain, dans cette circonstance, des milliers de divinités, des mystères innombrables, des métamorphoses. Vainement les philosophes en gémissoient-ils; le peuple trop peu éclairé les regardoit comme des objets sacrés & dignes de sa vénération. Qui ne connoît la naissance de Vénus enfantée par l'écume de la mer, & reçue au bord par les quatre Saisons? Ne sait-on pas que Saturne dévoroit ses fils à leur naissance? Dans cette religion payenne, ne voit-on pas un Jupiter séduire sous la forme du coucou sa sœur jumelle, tromper Léda sous celle du cigne? On le voit prendre tantôt la figure de Diane, pour tromper la fille du roi de Beotie, & tantôt celle de l'Aigle pour enlever le beau Ganimede.

Tous ces mysteres du paganisme; toutes les métamorphoses d'Ovide; tous ces miracles de l'ancien culte romain qui nous indiquent la nature de l'esprit & de l'imagination du peuple, permettoient donc à tout sectaire d'établir les fables les plus

absurdes, & de les établir avec succès, si le nouveau sacerdoce accouroit au secours de l'humanité outragée, & l'élevoit de quelque maniere au-dessus de la condition servile où elle se trouvoit. Ainsi la situation & les mœurs du paganisme faciliterent aux sectateurs du Christ, l'introduction de ses mystères. A des divinités innombrables, on ne substitua que trois personnes divines, qui se réduisoient même à une seule à laquelle les juifs avoient déjà attaché le gouvernement de la terre & des cieux, & que les premiers chrétiens diviserent en trois pour donner à leur chef, mort ignominieusement, une origine céleste & divine.

L'édifice religieux ainsi établi, selon les philosophes modernes, il fut aisé aux premiers chrétiens d'en imaginer les ornemens. Un bel ange arrivé du ciel pour le mystère de l'incarnation; la naissance du Messie, d'une vierge, sans pere, & par une opération insensible & mystique, des rois mages conduits par une étoile, les prophéties de Siméon, la vie miraculeuse du Christ, sa résurrection & son ascension, ne présentoient à l'imagination, accoutumée aux métamorphoses payennes, que quelques tableaux que les arts rendoient sensibles, & qui s'accommodoient aisément à sa portée. L'examen de la raison, & les études sérieuses étoient proscrites. Et c'est ainsi, selon les

philosophes modernes, que les premiers chrétiens trompèrent les suivans, & ceux-ci trompeurs par intérêt, ou trompés à cause de cette foiblesse de l'esprit humain qu'on appelle *crédulité*, propagèrent la nouvelle secte. Les siécles d'ignorance arrivèrent : chaque concile, chaque siécle, & chaque peuple expliquant les mystères à sa manière; la religion qui sous J. Ch. n'avoit d'autre culte que celui de l'éternel, ne fut plus que l'ouvrage des papes, des prêtres & des rois. Le Christ fut un dieu. Le pape devint son représentant visible en terre. Dans cet état de la religion, les lumières de la raison commencent à éclairer les hommes vers le milieu du XVI siècle. Le nord de l'Europe qui se sent humilié de sa servitude se sépare de Rome. Il ne reste plus dans l'obédience du pape que les quatre grandes puissances despotiques du midi, la France, l'Espagne, l'Autriche & l'Italie. Et la révolution de 1789 qui lui a ravi la France, vient d'anéantir encore ce beau titre *de catholique*, dont le sens signifie majorité. Le mahométisme, en effet, ainsi que l'a prouvé Clootz, est bien supérieur en population & en étendue de terrein, à la religion du pape, qui ne peut désormais se vanter de sa grande catholicité tant proclamée.

2°. Ce n'étoit pas assez pour les philosophes du XVIII siècle d'avoir ainsi décomposé nos dogmes,

& d'avoir approfondi leurs sources & les raisons de les établir. Ils attaquèrent les rites & les sacremens avec le même succès, & montrerent partout des supercheries sacerdotales.

Dans le baptême ils ne trouverent au commencement qu'une ablution officielle à laquelle le sacerdoce attacha depuis la puissance d'effacer un prétendu péché héréditaire. La haine contre les payens persécuteurs des chrétiens avoit tracé une ligne de séparation, il falloit bien détruire cette haine, quand le payen entroit dans les temples du Christ. On la détruisit habilement par quelques gouttes d'eau avec un signe de croix & des paroles.

Dans la confirmation, on ne vit qu'une mystification subséquente du baptême. Les prêtres payens & les empereurs ennemis de la religion chrétienne persécutant les premiers fidèles, un soufflet & des humiliations apprenoient à endurer ces mauvais traitemens.

Dans l'eucharistie les philosophes, de concert avec les protestans, ne trouvoient que la mémoire du dernier souper, (la cène) de J. C. avec ses apôtres, lorsque voyant l'orage contre lui s'approcher, il attendoit en paix sa fin dernière. Les premiers chrétiens & les apôtres ne manquoient point dans tous leurs repas de faire une commémoration de cette dernière cène du Christ. Le sacerdoce y ajouta

qu'on y mangeoit le Christ lui-même, & que tout le monde le mangeoit, non figurativement, mais en réalité, en sorte que quiconque voit dans l'euchariftie un pain, blanc, rond, mince, ne voit que des apparences. Le fond de la chose fut le corps du Christ, non du Christ mystique mais réel; & par la plus étrange des métamorphoses, dont la pareille ne se trouve pas dans Ovide, le même corps ressuscité & monté au ciel, il y a XVIII siécles, en descend encore & se loge dans un pain quand le prêtre prononce les mots sacramentels.

Dans la confession auriculaire, les philosophes trouvèrent une dégénération de cette ancienne confession publique que les chrétiens faisoient, dans les catacombes, de leurs fautes. Ils étoient exclus de ces catacombes, c'est-à-dire excommuniés, quand ils commettoient certaines fautes, & l'aveu en étoit ordinairement le pardon quand il étoit suivi du desir de mieux faire. Le sacerdoce s'empara de cette vieille politique des premiers chefs des chrétiens, & déclara que les crimes seroient oubliés sur la terre & dans les cieux, moyennant le repentir ou la crainte du diable & avec un aveu sincère. On sait assez l'utilité & l'influence du confessionnal.

Dans l'ordre, la philosophie moderne trouva le complément du systême théologique, il falloit effectivement perpétuer le sacerdoce par quelque

moyen. Les juifs y avoient pourvu d'une maniere naturelle en l'attachant par ſucceſſion héréditaire à une famille réputée ſacrée.

Les chrétiens l'avoient attaché anciennement au choix du peuple & à l'impoſition des mains ſacerdotales. A la prononciation des paroles, avec les formes & la croyance ſur-tout, ſe renouvellent les générations ſacrées; car lorſque la croyance n'y eſt plus l'édifice croule.

L'extrême-onction ne fut plus aux yeux des novateurs modernes qu'un remede phyſique converti en cérémonie myſtique, pour attacher le citoyen au prêtre dans toutes les ſituations de la vie. Le ſacrement de mariage fut enfin une uſurpation imaginée dans les mêmes vues, pour aſſervir au ſacerdoce les baſes de la ſociété. Ainſi les philoſophes françois s'efforcèrent de prouver que nos rites n'étoient que de pures myſtifications; & leurs acceſſoires, tels que la doctrine des démons & des anges, du purgatoire, & du péché originel, des reſſources pour étayer l'édifice & renforcer les parties le plus foibles. Ils avouèrent toutefois que la morale étoit pure en général, & que les premiers diſciples l'ayant conſervée du Chriſt, ne purent la dénaturer autant que les dogmes.

Mais le ſacerdoce la ſouilla depuis d'une infinité de fictions, & nos philoſophes modernes dé-

montrèrent assez bien que les mots hérésies, apostasie, intrusion, excommunication, péché véniel, péché originel, &c. n'étoient que des mots.

3°. Après avoir ainsi scruté les dogmes, les fictions, les rites, la philosophie s'attacha à parcourir l'histoire ecclésiastique. Elle ne vit dans le sacerdoce primitif que la modestie & la timidité des fidèles persécutés. Elle ne vit depuis Constantin que l'amour de l'indépendance, des honneurs & des richesses, c'est-à-dire des trois passions qui ont flétri l'histoire des peuples asservis au sacerdoce européen. De-là ces guerres religieuses sanglantes, sous prétexte de dogmes, & dans la réalité, pour maintenir l'une de ces passions ou toutes les trois ensemble, auxquelles a paru être attachée une partie des maux de la société actuelle.

Quand la partie la plus saine & la plus éclairée du peuple françois fut persuadée de cette dernière vérité, les françois montrerent une grande insouciance pour les intérêts de leurs prêtres & pour leurs opinions théologiques. Le cérémonial religieux, & les livres théologiques, tombent dans le discrédit. On lisoit avec avidité la plus petite brochure qui dévoiloit le culte ou le sacerdoce. Ce sacerdoce s'étoit identifié avec le trône, il étoit devenu un de ses ornemens, & quand ces deux objets respectés des peuples cessèrent de jouir de la confiance pu-

blique, alors commença lentement notre révolution. Le peuple qui vit que le clergé avoit été établi pour l'instruire & l'édifier, ne voulut plus d'un clergé scandaleux, mystique & voluptueux. Un Jésuite nommé Longueval, plaça à la tête de l'édition de son histoire de l'église gallicane ces mots curieux de l'écriture :

Vestra fides nostra victoria est :

Un philosophe écrivit au-dessous :

Votre bêtise est notre force.

& quand cette opinion du philosophe fut celle du peuple, l'édifice gothique du prêtre s'écroula. Les préjugés disparurent. Il est aujourd'hui du devoir de l'histoire de laisser à la postérité les anecdotes qui ont accompagné cette chûte. Un édifice de dix-huit siècles a succombé aux coups de quelques philosophes françois, c'étoit un des phénomènes de l'histoire à peindre pour les regards de la postérité.

CHAPITRE XXIV.

SUITE du tableau des gens de lettres, des académiciens & autres écrivains soumis à la censure. Avilissement de leur caractère. Portrait de l'académie françoise vers le milieu de ce siècle. Ce corps est dominé par le sacerdoce & par les seigneurs de la cour. Anecdotes littéraires. Anecdotes sur les progrès de la philosophie.

VOILA quel fut en France l'ouvrage des gens de lettres qui avoient secoué le joug des opinions religieuses. La cour, de concert avec le clergé, avoit beau les exclure des places, des emplois; elle avoit beau les exiler & les emprisonner, les faire décréter de prise de corps par la magistrature, &c. Ces châtimens devenoient dans l'esprit d'une génération d'hommes indépendans, des châtimens honorables; & comme le christianisme naissant avoit établi ses premières idées de bienfaisance & d'égalité à l'aide des mêmes persécutions; des persécutions semblables influèrent sur l'établissement de l'édifice de la philosophie moderne. Le livre que

le parlement brûloit, étoit un ouvrage curieux que le bon ton même de la société vouloit qu'on lût.

Cependant tandis que la classe des écrivains révolutionnaires abolissoit nos systêmes religieux, il y avoit en France une seconde classe d'écrivains soumis à la censure du gouvernement, qui n'étoient qu'observateurs paisibles de la lutte des opinions entr'elles, & qui écrivoient dans un autre sens. Asservis sous les loix de la librairie, il ne leur étoit pas permis de parler du clergé ni de la religion, autrement que pour en faire l'apologie. On ne pouvoit toucher aux objets d'administration, ni à ceux de législation. Il falloit applaudir à tous les arrêts prononcés à huit clos du parlement. L'histoire elle-même dont la vérité est l'ame, étoit asservie au mensonge. Un élan de génie étoit puni au moins de la prison. C'étoit sur-tout un titre exclusif des académies.

Ces accadémies formées de gens de lettres, établies pour pallier les vices des princes & des rois, par des éloges ou des complimens, & pour supposer sur-tout, dans des harangues solemnelles, des vertus ou des qualités aux plus célèbres suppôts de la tyrannie, souilloient notre langue de toutes les expressions de la servitude. Dans leurs discours

d'appareil & dans les productions académiques, ils exprimoient, ils expriment encore aujourd'hui tout ce qu'éprouve le cœur des eſclaves à la vue des rois & des grands. L'académie françoiſe avoit banni de ſon ſein le vertueux abbé de Saint-Pierre, dès la régence du duc d'Orléans; elle avoit défendu encore à Maupertuis en 1743, de jeter quelques fleurs ſur ſa tombe, & tandis que ſes voûtes avoient retenti des éloges du cardinal Dubois, du deſpote d'Argenſon & de tous les bachas inſcrits dans la liſte académique, il n'avoit pas été permis à Maupertuis de dire qu'il ſuccédoit à ce vertueux abbé. Le ſervage étoit tel dans cette compagnie, qu'eſclave des prêtres ou des grands qui y ſiégeoient, lors même qu'ils affectoient l'égalité avec les gens de lettres, elle négligea ou repouſſa de ſon ſein l'immortel Voltaire qui, depuis la compoſition d'Edipe en 1719, avoit en 1746 autant de droits à l'immortalité que toute l'académie. Ce ne fut qu'en 1746 qu'il fut admis enfin dans ce corps, ſoutenu par la faveur plutôt que par ſon mérite, & obligé de ſe ſoumettre aux jéſuites auxquels il donna des proteſtations de ſon reſpect pour la religion.

Eſclave des anciens préjugés, l'académie obligeoit

encore le public, à chaque réception, d'entendre des éloges de Richelieu, de Louis XIV & de Seguier, éloges prononcés le plus ſouvent par un petit plat littérateur ſubalterne, appelé par intrigue dans ſon ſein. On ſait d'ailleurs que la vanité avoit introduit dans ce corps l'étrange uſage de ſe donner tous les éloges poſſibles. La louange réciproque d'un académicien nouvellement reçu & de l'académicien recevant, appeloit même aux ſéances publiques la partie ſervile des anciens françois, attirés par leur penchant à ces ridicules comédies. Dans ces ſéances académiques le recevant appeloit le reçu un grand homme, un homme illuſtre; ils ſe vantoient réciproquement leurs productions littéraires & leur genie. Si le reçu étoit un miniſtre, un militaire ou un courtiſan, l'académicien recevant avoit toujours à louer une *glorieuſe adminiſtration*, ou même des *actions héroïques*. Le reçu faiſoit l'éloge enſuite de l'académicien trépaſſé; & comme celui-ci avoit accordé à ſes devanciers des brevets d'immortalité, ſa poſtérité académique les lui rendoit à ſon tour.

Le public éclairé ſentit vers le milieu de ce ſiècle que ce cérémonial étoit ridicule, & l'académie tenta de ſe réformer elle-même. Elle s'aſ-

sembla donc le 16 Mars 1751, pour se donner une constitution dont Bose avoit rédigé le projet. Par le premier des articles on vouloit abolir les visites préliminaires des postulans, obligés d'aller requérir en personne le suffrage de l'académicien en place, pour pouvoir s'asseoir à ses côtés. Le public étoit prévenu contre cette foiblesse, ou plutôt contre cet acte de servitude, parce que les Montesquieu, les Voltaire, les Buffon, &c. étoient obligés de faire des démarches auprès d'un grand & d'un sot. Aussi cet avis fut d'abord adopté sans contradiction. Le second avis fut de supprimer le second scrutin des élections, *comme une cérémonie indécente*, disoit-on, *parce qu'elle se faisoit après l'agrément du roi*, en sorte que l'élu pouvoit encore être exclus. L'académie desira que le maréchal de Richelieu présentât ces projets au roi ; mais aucune réforme louable ne pouvoit atteindre une compagnie composée d'élèves intéressés à leurs abus.

Telle étoit encore l'académie françoise au milieu de ce siècle. Fontenelle, Montesquieu, Mairan, qui avoient des idées philosophiques & quelques-unes révolutionnaires, y étoient balancés par les littérateurs Mongault, d'Olivet, Henault, Foncemagne, Marivaux, &c. qui avoient les idées plus

plus tranquilles, & qui s'occupoient de l'ancienne littérature françoise. Dalembert, Buffon, Marmontel, Thomas, &c. n'étoient pas encore de l'académie. Les discours d'appareil rouloient toujours sur des mysticités évangéliques. Les éloges des grands hommes n'étoient pas encore proposés, & s'il y avoit dans l'académie quelqu'esprit plus hardi qui montrât un penchant pour des nouveautés, les cardinaux de Rohan, de Luynes, Boyer, Mongaut, Saint-Cyr, Bignon, Languet, &c. &c. s'élevoient contre toute idée naissante de la philosophie. On peut voir dans la suite de ces mémoires quel caractère l'académie développa quand la philosophie fit en France de nouveaux progrès.

Tant que le cardinal de Fleuri avoit vécu & régné en France, il n'avoit cessé de traverser la philosophie naissante; il étoit si ferme dans les principes du règne de Louis XIV, sur la liberté de la presse, que les sulpiciens & les jésuites, ses fidèles espions, travailloient sans cesse à maintenir l'inquisition de la librairie, soit en dénonçant les livres philosophiques, soit en châtiant leurs auteurs. Instruits que le dictionnaire de Bayle étoit recherché en France, les jésuites se firent accorder une permission du gouvernement

pour qu'il pût être imprimé à Trévoux avec des ſuppreſſions du texte & avec les notes de Leclerc, fameux ſulpicien fanatique.

On préſenta la même année à Chauvelin, chargé de la librairie, une traduction de l'hiſtoire de Thou, & d'Armenonville permit d'ouvrir une ſouſcription ; mais les jéſuites dévoilés dans cet ouvrage, pouſsèrent de ſi hauts cris, que la permiſſion fut révoquée. Ainſi, il étoit défendu ſous Louis XV d'imprimer une hiſtoire compoſée du tems de Henri IV. La traduction étoit de dom Prévot, bénédictin, & d'un chanoine de Sées.

Par accommodement, le miniſtre promit de la laiſſer paroître, à condition que la traduction ſeroit revue, & que l'ouvrage porteroit l'adreſſe de Londres. L'abbé Desfontaines, le père Maſcrier, jéſuite, & un prêtre de la paroiſſe Saint Paul, ſouillèrent cette édition par des ſouſtractions & des additions perfides qui permirent au conſeil d'état d'accorder une permiſſion tacite ſignée du roi. C'eſt-à-dire, que le monarque françois ne pouvoit permettre, en 1733, la publication d'une hiſtoire eſtimée de l'Europe entiere, qu'avec l'approbation préalable d'une puiſſante ſociété, & après avoir permis qu'on trahît la vérité. Heureuſement les lettres juives du marquis d'Argens qui com-

mença à ouvrir les yeux aux françois furent-elles publiées deux ans après.

Nos provinces, celles même qui avoisinoient la capitale, croupissoient encore pour la plupart dans une ignorance profonde : les lumières n'avoient guère pénétré au-delà des capitales de chaque province. On doit même citer un fait qui annonce quel étoit le degré de lumière qui dominoit dans plusieurs de nos villages. Le procureur-fiscal de Breteuil ayant été averti qu'un enfant nouveau né avoit été trouvé noyé, requit une visite des chirurgiens qui devoit attenter à la pudeur des veuves & des filles. Elles furent toutes examinées l'une après l'autre, par ordre du juge, & on emprisonna huit femmes ou filles qui ne présentèrent pas sur-le-champ leur enfant.

Ce fanatisme fit son dernier effort dans cet espace de tems qui s'écoula entre la mort du régent & celle de Boyer. Alors une *élégie sur la mort de mademoiselle Lecouvreur*, ou les *lettres angloises*, suscitoient des orages à M. de Voltaire & l'obligoient de s'expatrier. C'est dans ces années de crainte & d'effroi, que des curés de paroisse privoient encore des actrices célébres de la sépulture, & que Boindin, poursuivi par la vengeance sacerdotale, étoit enterré dans cette partie des cimetières

encore affectée aux enfans morts sans baptême : c'est-à-dire dans le cimetière des damnés. C'est encore dans cet intervalle de tems que des querelles de jansénisme plutôt que les intérêts du peuple faisoient exiler les parlemens, & que le peuple, pour se rendre propice dans le ciel la mère de Dieu, faisoit, à des figures, des offrandes de bougies aux coins des rues.

Il y a eu sans doute pendant le XVIII siècle différentes sortes d'illuminés en France; mais les illuminés de la fin du XVIII siècle étoient des illuminés de plaisirs. Ceux de l'époque dont nous parlons étoient des illuminés qui avoient des visions béatifiques. Dès 1733 les convulsionnaires commencèrent leurs farces chez la vieille marquise de Deux-Ponts au couvent de Belle-Chasse, & alarmèrent la police. En 1737, le magistrat averti à tems, surprit quarante-une personnes qui faisoient chez cette dame les plus étranges folies. Voici une anecdote relative à une princesse du sang, qui prouve combien la classe la plus distinguée dans ce tems-là étoit encore superstitieuse.

Un abbé Leroux, aventurier fort connu, étoit le chef alors d'une société curieuse des choses futures.

Cette société de désœuvrés couroit de berger en berger pour en trouver un capable de l'instruire. On croyoit que les bergers lisoient l'avenir dans la marche des astres. Un jour un berger moins sot que les autres, leur apporta, à l'hôtel de Conti, un lièvre qu'il cacha dans l'appartement & qu'il dit être possédé d'un esprit malin & capable d'enrichir toute la compagnie; madame la princesse de Conti qui aimoit fort l'argent se crut heureuse. Le duc de Richelieu, le vieux d'Aiguillon & la princesse de Conti, n'oserent toucher à ce lièvre, malgré les assurances du berger qui leur promettoit qu'il ne leur en arriveroit aucun mal. L'abbé Leroux lui-même n'osoit le promettre. Ce berger tira vingt-cinq louis de la princesse, qui, se voyant enfin jouée, fit mettre le berger à bicêtre pour le reste de ses jours.

On tenta ensuite la pierre philosophale, & par des escamotages on persuada à la princesse qu'elle avoit converti le cuivre rouge en argent.

Depuis le regne de Catherine de Médicis les François s'étoient adonnés au métier des divinations; elle avoit conduit avec elle en France des astrologues qui propagoient toutes ces sortes de doctrines absurdes.

Sous Henri IV l'astrologie régnoit encore. Labrosse s'en occupoit. Lariviere, son premier médecin, s'en occupoit aussi: il tira l'horoscope de Louis XIII, comme on le voit dans les mémoires de Sully. Sous Louis XIV cette fureur diminua; le roi avoit l'esprit trop éclairé pour ne pas découvrir l'imposture. Le régent crut, à la vérité, à la magie qui occupa encore un moment en France jusqu'au milieu de ce siècle que la philosophie la démasqua. Jusqu'alors les plus distingués personnages avoient eu le goût des divinations, & Richelieu, malgré son esprit, s'en étoit occupé toute sa vie. Il avoit recueilli des livres de grimoire & de cabale, dont on peut voir la liste & le nombre dans le catalogue de sa vente. Sa compagnie alla jusqu'à offrir soixante louis d'un livre fermé à cadenat, & que l'on disoit signé de cinq chefs *de l'empire infernal.* L'abbé Perrot, auteur du cathéchisme des francs-mâçons, & un bijoutier nommé Tonnay, en vouloient dix mille livres.

L'abbé Leroux continuant ses recherches pour rendre la princesse très-riche, lui faisoit voir, en tirant les cartes, tout ce qu'il vouloit, & la persuada, par son art, qu'elle n'étoit femme que depuis la ceinture jusqu'aux pieds; mais

que depuis la ceinture jufqu'à la tête elle étoit *au moins* un homme. La princeffe lui promettoit un équipage & fa livrée s'il réuffiffoit à la rendre riche. Cette compagnie ne croyoit pas en Dieu, mais elle croyoit à des légions de *diables*.

L'abbé Leroux fit venir un jour une femme fingulière chez madame de Conti : c'étoit une devinereffe qui, avec des mots & des tours de cartes, promettoit à la princeffe tout ce qu'elle vouloit. On alloit au château de Madrid, où fecretement & dans l'appartement de mademoifelle, on tenoit le *fabath*. On y prédifoit l'avenir ; & les plus beaux hommes, de quelqu'état qu'ils fuffent, s'y proftituoient avec des princeffes. L'abbé qui voyoit, quand il vouloit la princeffe de Conti, ou chez elle ou chez le vieux d'Aiguillon, étoit le directeur de ces criminelles farces. On voit toutefois affez que le regne de la fuperftition touchoit à fa fin.

L'abbé de Brienne & l'abbé de Prades furent les premiers des philofophes modernes qui, par une action d'éclat, donnèrent l'exemple d'attaquer les idées de nos pères. Le premier fembloit favorifer l'attaque dans une thèfe foutenue en

sorbonne, & publioit sur la création, la conservation du monde, la providence & la loi naturelle des principes nouveaux. Pour se mettre à l'abri néanmoins des attaques du parti puissant & redoutable des jésuites, il favorisoit dans sa thèse leurs principes qu'il associoit à ses autres assertions. Les jansénistes en poussèrent les hauts cris & dirent qu'il n'étoit permis qu'aux molinistes d'être publiquement athées. La sorbonne menaça. Un orage parut se former contre le jeune ecclésiastique qui brûloit de se distinguer & de se donner une grande célébrité dans le monde. Son nom & ses intrigues le sauvèrent; & l'auteur de ces mémoires tient de Guettard de l'académie des sciences, & d'un vieux docteur de sorbonne, témoin oculaire, que pour désarmer cette société, le jeune auteur de la thèse demanda pardon à genoux, en 1752, à différens docteurs, les suppliant de laisser passer en silence une affaire capable de le perdre..... Les correspondances de M. de Charost, saisies par le comité de surveillance, en Août 1782, assurent que l'abbé, devenu prélat & ministre, se mit à genoux, au mois d'Août 1788, devant le roi pour garder encore le ministère, offrant de meilleurs plans que le paiement en papier des rentes de l'Etat....... L'abbé de Brienne

se comporta différemment en prononçant en sorbonne le discours appelé *paranymphe* à la fin de sa licence. Cette paranymphe devoit être, selon l'usage, une censure des mœurs régnantes, & on sent bien que si l'abbé de Brienne avoit tout dit, il eût déplu à bien du monde. Il choisit pour son sujet, *l'utilité de la religion chrétienne depuis Clovis jusqu'au tems présent*, & fit l'éloge de madame Henriette & du duc d'Orléans le janséniste, pour diminuer l'impression qu'avoit fait sa thèse. Ce discours fit une sensation étrange ; il occasionna un écrit intitulé : *Observations sur la thèse soutenue par l'abbé de Brienne*, le 30 Octobre 1751, de 28 pages d'impression. Les jansénistes qui en étoient les auteurs vouloient prouver qu'il étoit dans les principes de l'abbé de Prades. L'abbé de Brienne effrayé porta la brochure avec sa thèse à Boyer qui le rassura, parce qu'elle étoit de la fabrique jansénienne, & lui dit que ses propositions étoient correctes. Il porta le tout aussi au premier président, au procureur-général, qui le tranquilliserent & l'engagèrent à garder le silence. L'abbé prit le bonnet de docteur & partit le lendemain pour Rouen, pour y exercer les fonctions de grand-vicaire. Et cette paranymphe lui réussit si bien, qu'il en eut l'année suivante

l'abbaye de Vauluisant. Jamais paranymphe ne fut mieux payée.

L'abbé de Prades, dont la thèse fut plus célébre, parce qu'on eut moins d'égards pour le soutenant, connoissoit Diderot & Toussaint, qui faisoient déjà profession de ne point croire en Dieu. Ils firent tous trois la thèse que devoit soutenir l'abbé de Prades, qui prit le moment où le syndic étoit accablé d'affaires pour la faire approuver. Il l'avoit dédiée d'abord à tous les saints, allusion à Toussaint qui l'avoit faite; & il la dédia ensuite à la *Jérusalem céleste*. On ne peut exprimer le vacarme que cette thèse occasionna dans la capitale. Beaumont poursuivit l'abbé par des mandemens & des anathèmes. Le parlement le poursuivit par des décrets de prise-de-corps. Il fut obligé de fuir en Prusse, où le roi lui-même l'engagea de traiter avec l'évêque de Breslaw, auquel ce prince le présenta. Frédéric avoit quelques égards pour les catholiques de la Silésie; il vouloit d'ailleurs donner des bénéfices à l'abbé, qui ne pouvoit les posséder à cause des censures ecclésiastiques.

L'évêque de Breslaw satisfait, écrivit à Benoît XIV : *que cet abbé de Prades ayant la confiance du roi de Prusse, pourroit rendre service à la*

religion, qu'il étoit prêt de se rétracter, & qu'il auroit supprimé son apologie si la tante de l'évêque de Mirepoix ne l'avoit forcé à la donner. L'évêque de Breslaw ajoutoit *que Frédéric II se flattoit de faire plaisir au pape en s'entremettant pour faire rentrer dans le sein de l'église une brebis égarée, & qu'il espéroit que ce retour consoleroit sa sainteté.*

L'abbé de Prades écrivit donc au pape & au cardinal Passioney pour se disculper; mais Benoît XIV consulta le cardinal Tencin, & lui dit qu'il ne prendroit aucune résolution sur l'abbé de Prades, que de concert avec la faculté de Théologie. Il insinuoit que si l'abbé de Prades souscrivoit à la censure du pape & de la faculté de théologie par un acte public, il pourroit l'absoudre des censures & de l'irrégularité, & le rendre habile à posséder des bénéfices ecclésiastiques.

Le cardinal Tencin envoya les dépêches du pape à la faculté de théologie, qui nomma Tamponet, Milet, Feramant, Renaut, Gilbert, Louvel & autres commissaires. Ils jugerent que si l'abbé de Prades se soumettoit, le pape pourroit user d'indulgence.

L'Abbé de Prades qui vouloit jouir de son canonicat fit toutes les rétractations que desirerent

tous ces docteurs. L'archevêque de Paris, son évêque diocésain & le pape, y souscrivirent purement & simplement, & l'abbé se soumit au décret du pape, qui appela son systême & ses assertions *fausseté, malsonance, témérité, erreur, blasphême, impiété, approche d'hérésie, hérésie & faveur pour les déistes & les matérialistes.* L'archevêque de Paris rendit graces à Dieu de cette rétractation par un mandement.

La société profitoit en attendant de ces nouvelles idées, & malgré ces rétractations, la philosophie qui ne se rétractoit pas ainsi, faisoit chaque jour des progrès. Ils persuadoient aux observateurs que ce mélange de superstition & de philosophie dans la capitale, annonçoit que l'ancienne timidité des esprits disparoissoit, & que des idées nouvelles prenoient la place des principes gothiques & surannés de nos pères.

Heureusement toutes les sciences aidoient comme à l'envi la philosophie naissante. Nollet, par ses expériences physiques, par celles sur-tout sur l'électricité, montroit dans la nature des phénomènes inconnus à nos pères. La chimie devint une science, & la géographie médicale fut enseignée avec des principes résultans de la combinaison des faits. Toutes les sciences se donnoient

des secours respectifs. Toutes se tenoient par quelque bout. Toutes servirent à faire disparoître ce ton dominant du siècle de Louis XIV, qui ne voyoit dans la nature que ses formes extérieures, & la beauté ou la laideur des objets qui la composent, sans l'approfondir.

C'est pendant cette époque mémorable de la marche simultanée de toutes les sciences qu'on trouve le projet de la carte de France de Cassini en cent vingt feuilles correspondantes. Les plaines, les montagnes, les collines, les marais, les lacs, les fontaines, les forêts, les étangs, les villes, les villages, les hameaux, les domaines, les moulins & jusqu'à des maisons de Campagnes y sont nommés ou marqués par un signe. Cette carte à laquelle il ne manque pour sa perfection que des indices pour marquer l'élévation sur le niveau de la mer des Plateaux supérieurs, des Voges, des Pyrenées, des Cevènes & des Alpes françoises qui y sont représentés, a été d'une grande utilité pour toutes sortes d'entreprises d'administration, pour guider les minéralogistes dans leurs recherches locales, pour les progrès de la géographie physique & pour les campemens de nos armées. L'empereur l'a fait continuer dans le Pays-bas, & le nord l'a imitée.

C'eſt avec cette carte que Guétard & Monnet ont étudié la ſurface de la France & diſtingué les contrées composées de différentes matières hétérogènes, que la réflexion a depuis montré être l'ouvrage de différentes révolutions ſéparées dans l'ordre des tems comme nous le dirons ci-après :

Tels furent juſques vers le milieu de ce ſiècle le progrès des ſciences. La France s'honore du nom des grands hommes qui paroiſſent dans cette époque. Les Mayran, Reaumur & Buffon dans les ſciences naturelles; Caſſini, Godins, Bouguer, Clairaut, d'Alembert dans l'aſtronomie & les mathématiques; Winſlow & Morand pour la chirurgie; les deux Juſſieu & du Hamel pour la botanique & la phyſique des plantes; Nollet pour la phyſique, Rouelle & Macquer pour la chimie, ſeront à jamais dans l'hiſtoire des ſciences, des hommes illuſtres dont les noms parviendront juſqu'à la poſtérité.

Le progrès des arts, depuis le cardinal de Fleury juſques vers le milieu du ſiècle, n'eſt pas cequ'il y a de plus glorieux dans leur hiſtoire. On voit même une lacune dans la marche du génie, de la peinture, ſur-tout, qui trouve ſa ſource dans la parcimonie du cardinal de Fleury. On

fût que le peintre du salon d'Hercule se tua de désespoir lorsque le ministre lui demanda *combien il vouloit par toise pour ses peintures?* L'art des peintres d'histoire a besoin de toute la magnificence d'un grand souverain: & si la France devenoit un jour une république, il faudroit qu'elle sentît que les arts furent la gloire des Grecs & des Romains, & qu'ils attireront toujours sur les françois les regards & la considération de l'Europe. La France est l'amie naturelle des arts. L'esprit françois est susceptible de toutes les qualités nécessaires à leur variété; & nous avons d'ailleurs toutes les sortes de génie pour leur progrès. Notre sol est leur patrie naturelle; & la nature de notre esprit, la vivacité & la facilité de nos conceptions, seront, sous toutes les formes de gouvernement, de grandes ressources. Le climat, d'ailleurs, influera tellement sur leurs progrès, qu'on a observé que lorsque Louis XIV fit émigrer les protestans par ses loix religieuses, des artistes les plus éclairés qui porterent chez nos voisins, leur génie & leur industrie, ne purent jamais obtenir en Prusse, en Danemarck, ni en Allemagne, ce degré de beauté & de fini dont leurs travaux étoient susceptibles dans le royaume qu'ils venoient de quitter. Nous verrons vers la

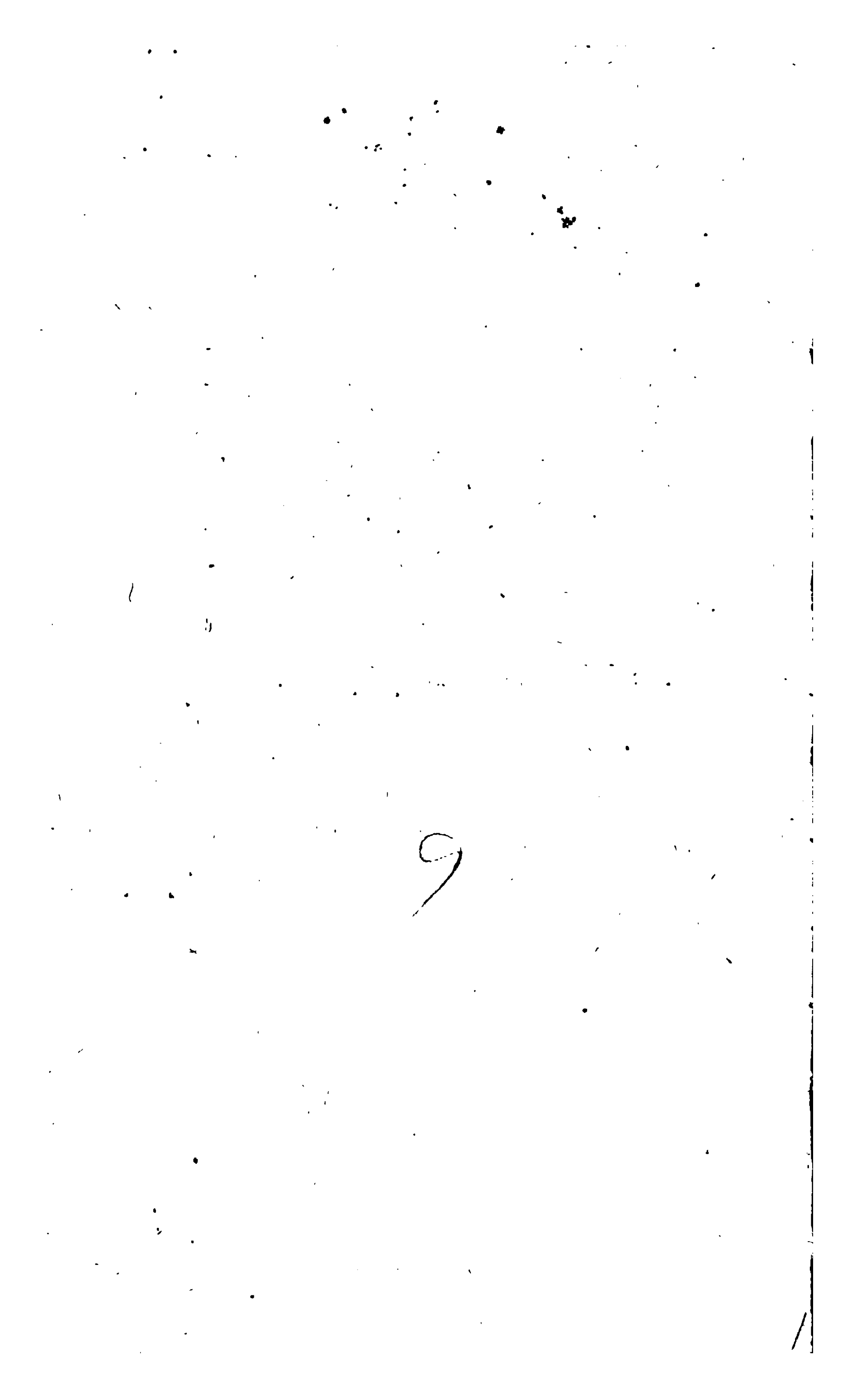
fin du regne de Louis XV, l'architecture, la peinture, la gravure, faire de nouveaux progrès, & soutenir la réputation des arts en France.

Fin du Tome septième.

TABLE

TABLE
DES CHAPITRES
CONTENUS
DANS LE SEPTIEME VOLUME.

Fin de la Table du Tome septieme.


9

